

# Budget primitif

2022

# Budget primitif 2022

## Sommaire

Rapport général de présentation du budget primitif pour 2022.....	p. 5
---	------

### **PARTIE 1**

<b>Le cadre financier et budgétaire du Budget primitif 2022 .....</b>	<b>p. 7</b>
---	-------------

- La situation économique des Pays de la Loire ..... p. 9
- Présentation globale de l'équilibre budgétaire..... p. 10
- Les autorisations pluriannuelles ..... p. 11
- Les dotations en crédits de paiement au titre Budget primitif 2022 ..... p. 14
- Les recettes du Budget primitif 2022..... p. 18
- Les conditions de l'équilibre budgétaire..... p. 29

### **PARTIE 2**

<b>Investir pour l'emploi, la jeunesse et l'écologie .....</b>	<b>p. 31</b>
--	--------------

- Se battre pour l'emploi et pour donner les meilleures chances à notre jeunesse..... p. 33
- Promouvoir une écologie positive et préserver l'équilibre de nos territoires ..... p. 47
- Simplicité, efficacité, proximité : les maîtres-mots de l'action régionale ..... p. 61



# Rapport général de présentation du budget primitif pour 2022

**Ces deux dernières années ont été marquées par une crise sanitaire sans précédent qui nous a conduits à investir fortement pour protéger les Ligériens, soutenir l'économie et accélérer les mutations du système de santé et la transition en faveur de la croissance verte.** Face à ces circonstances exceptionnelles, les mesures de relances régionales adoptées dès les prémices de la crise ont conduit à réaliser un effort d'investissement remarquable pour soutenir le pouvoir d'achat des Ligériens, maintenir leur emploi et améliorer leur qualité de vie. Le Budget primitif pour 2022 qui vous est présenté marque le début d'un nouveau mandat qui s'inscrit dans une période encore marquée par certaines incertitudes concernant l'évolution de la situation sanitaire et de ses impacts sur l'économie et la société. Dans ce contexte, l'exécution du Plan de relance régional sera prolongée et achevée en 2022 afin d'accompagner le rebond de l'économie ligérienne.

**Dans le même temps, la nouvelle mandature doit nous permettre de nous tourner résolument vers l'avenir, en faisant preuve d'optimisme et de confiance dans nos territoires.** Le Budget primitif pour l'exercice 2022 est, ainsi, l'occasion de réaffirmer nos priorités politiques pour ce nouveau mandat : l'emploi, la jeunesse et l'écologie.

**A l'heure de la reprise économique et compte tenu des difficultés de recrutement rencontrées par de nombreuses entreprises ligériennes, la bataille pour l'emploi est plus que jamais d'actualité.** En 2022, la Région entend poursuivre et intensifier ses efforts de formation dans les secteurs et métiers prometteurs, en s'appuyant sur un dialogue de proximité avec les entrepreneurs du territoire. Elle mettra également l'accent sur la levée des freins périphériques à l'emploi pour permettre à chacun de travailler. Parallèlement, il est nécessaire de poursuivre les investissements en faveur des filières stratégiques, de l'économie de proximité, et de la recherche et du développement, pour renforcer encore davantage la compétitivité de l'économie ligérienne et mobiliser pleinement les leviers de croissance que sont l'internationalisation, la digitalisation et l'innovation.

**La réussite, l'épanouissement et l'autonomie de nos jeunes sera également l'un des axes forts de l'action régionale durant ce nouveau mandat.** Le soutien à la jeunesse irriguera donc en 2022 l'ensemble des politiques régionales. Qu'il s'agisse d'assurer des conditions d'éducation exemplaires des lycéens et élèves en formation initiale, de les accompagner dans leur orientation ou encore d'offrir à la jeunesse un accès privilégié à l'emploi, aux soins et aux activités culturelles et sportives, la Région donnera à chaque jeune la possibilité de révéler son potentiel et ses talents.

**La Région compte aussi poursuivre ses efforts pour porter une transition écologique tournée vers la croissance verte et la création d'emplois.** C'est en mobilisant l'ensemble des acteurs du territoire que l'émergence d'un modèle d'écologie positive est possible. Il est aussi prévu en 2022 de décliner la mise en œuvre de la stratégie régionale en faveur de l'amélioration des transports en commun et de la mobilité durable, et de mettre en œuvre les hautes ambitions régionales concernant le développement de l'hydrogène et le verdissement du mix énergétique ligérien. La valorisation et la préservation du patrimoine naturel régional est aussi une priorité qui continuera de mobiliser pleinement l'exécutif régional.

**Au-delà de ces trois axes stratégiques qui constituent le socle du nouveau mandat, la Région prolongera son action au service de la qualité de vie des Ligériens,** en favorisant, en particulier, l'accès à la culture et au sport, et en soutenant les dynamiques associatives et solidaires. Elle pérennisera aussi ses investissements visant à garantir la santé et de la sécurité des Ligériens.

**Enfin, pour mettre en œuvre ce projet volontariste, la Région sera guidée par trois principes moteurs de transformation de l'action publique : la simplicité, l'efficacité et la proximité.**



PARTIE 1

**Le cadre financier et budgétaire  
du Budget primitif 2022**





Le Budget primitif proposé pour 2022 traduit la volonté de la Région de prolonger son effort de relance, en accompagnant le rebond de l'économie ligérienne pour donner à tous un emploi et en accélérant les grandes mutations. Les incertitudes concernant l'évolution de la situation sanitaire nous invitent à rester prudent et constant dans l'effort d'accompagnement et de soutien de chaque ligérien.

Ce budget démontre aussi la volonté de la Région de se tourner dès à présent vers l'avenir en faisant preuve d'optimisme. De nombreux indicateurs viennent conforter cette confiance vis-à-vis de la résilience et du dynamisme des Pays de la Loire.

## A. La situation économique des Pays de la Loire

Après le séisme économique provoqué par la crise sanitaire qui avait fait craindre des répliques en 2021, l'année écoulée a été celle du rebond grâce à la baisse du taux de chômage et le regain de consommation des ménages français. Selon la Banque de France<sup>1</sup>, l'économie française a retrouvé son niveau d'activité de pré-crise durant le troisième trimestre, soit nettement plus tôt que prévu. Dans son projet de loi de Finances, le gouvernement prévoit une croissance du PIB de 6 % pour 2021, prévision qui a été réhaussée à 6,25 % le 11 octobre dernier.

En 2022, il sera essentiel de surveiller le niveau d'inflation. Ces dernières années se sont caractérisées par des niveaux très faibles, avec un niveau d'inflation qui n'a pas dépassé 0,5 % en 2020. En 2021, les prix ont augmenté de 2,6 %, avec une augmentation record en octobre. L'augmentation des coûts de l'énergie explique la moitié de cette hausse, ce qui se traduit directement sur le prix du gazole à la pompe qui a atteint des records historiques (1,5534 euros par litre la semaine du 8 au 15 octobre, selon le ministère de la Transition écologique). Toutefois, d'autres éléments conjoncturels poussent les prix à la hausse depuis la sortie des confinements, tels que les difficultés de recrutement, la désorganisation des chaînes d'approvisionnement ou encore la pénurie de certains composants.

Malgré ce point d'attention, les prévisions demeurent favorables pour 2022, avec une reprise qui devrait se poursuivre. Cette dynamique de sortie de crise est particulièrement forte en Pays de la Loire. Ainsi, comme le démontre la dernière note de conjoncture de la Banque de France publiée le 15 novembre dernier<sup>2</sup>, l'activité des Pays de la Loire croît à nouveau dans tous les secteurs. L'activité dans l'industrie est notamment en hausse de 3 points, et celles des services marchands profite d'un rebond notable avec une progression d'activité de près de 10 points. La Banque de France note également qu'à l'exception du secteur de l'automobile, les carnets de commandes s'étoffent dans tous les secteurs et se maintiennent à des niveaux élevés, supérieurs à ceux d'avant-crise.

Le Budget primitif 2022 qui porte cette confiance retrouvée dans l'avenir repose également sur la nette amélioration des principaux ratios budgétaires et financiers régionaux, après le décrochage constaté au budget primitif 2021.

---

1 Projections macroéconomiques - Septembre 2021, in Prévisions économiques, publication de la Banque de France.

2 La conjoncture en Pays de la Loire, Octobre 2021 in Tendances régionales, note de conjoncture de la Banque de France publiée le 15 novembre 2021

## B. Présentation globale de l'équilibre budgétaire

Le Budget primitif 2021 est venu soutenir un effort exceptionnel en faveur de la relance, avec des inscriptions de crédits en forte hausse en fonctionnement et en investissement. C'est la bonne gestion réalisée sur le mandat précédent qui avait permis de dégager les marges de manœuvre pour supporter cet investissement massif. Conjugué à la chute des recettes subie en 2020, le plan de relance a cependant nécessairement conduit à la dégradation des ratios financiers.

Il faut rappeler, en effet, que les recettes fiscales régionales sont étroitement liées à la conjoncture économique et ont accusé une baisse substantielle au moment de la crise sanitaire. La part régionale de Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA) assise sur la consommation, la taxe sur les cartes grises (TCIV), assise sur la vente de véhicules ou encore la Taxe Intérieur de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE) adossée à la vente de carburants représentent plus de 78 % des recettes de fonctionnement de la région. La reprise économique favorise donc le dynamisme de ces recettes, avec un niveau de TVA attendue en hausse de 53,99 M€ en 2022, ce qui représente 70 % de la croissance prévisible des recettes de la section de fonctionnement.

Le Budget primitif 2022 s'inscrit ainsi dans un contexte conjoncturel marqué par le retour de la croissance et donc de dynamisme de certaines recettes. Cette tendance favorable associée à un effort de maîtrise budgétaire permet d'amorcer, dès 2022, une dynamique de normalisation et l'amélioration des ratios financiers. Dans le même temps, il est prévu de poursuivre l'accompagnement de la sortie de crise et de finaliser l'exécution du Plan de relance.

**S'agissant de la section de fonctionnement**, il est ainsi proposé **d'inscrire 1 392,00 M€ de recettes réelles** contre 1 315,39 M€ au budget primitif 2021 soit une hausse de 76,61 M€. En parallèle, il est proposé d'inscrire **1 179,84 M€ de dépenses réelles de fonctionnement**, contre 1 160,57 M€ au budget primitif 2021 soit une hausse de 19,26 M€.

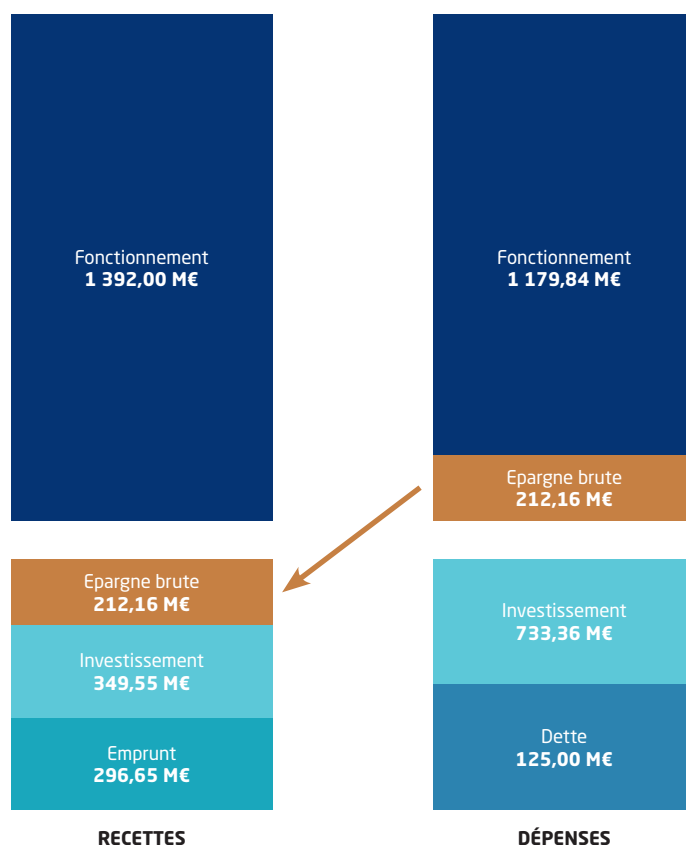
**Le dynamisme important des recettes réelles de fonctionnement proche de 6 %, associé à une croissance des dépenses réelles de fonctionnement limitée à + 1,7 % conduit à prévoir un ratio d'épargne brute en forte hausse, qui atteindra 212,16 M€, contre 154,82 M€ au budget primitif 2021, soit une augmentation de 57,35 M€.**

**S'agissant de la section d'investissement**, le budget primitif de l'exercice 2021 a conduit la Région à porter son investissement à un niveau historique, avec 601 M€ investis pour protéger les plus fragiles, soutenir les entreprises et les territoires et accélérer sur les enjeux essentiels que sont, notamment, la croissance verte et la santé. En 2022, il est proposé d'inscrire **537,63 M€ de dépenses d'investissement (hors dette et fonds européens)**. Ce niveau qui demeure plus élevé que celui d'avant crise, qui se situait autour de 480 M€, permettra d'accompagner encore fortement le rebond des Pays de la Loire. En parallèle, il est proposé d'inscrire **349,55 M€ de recettes (hors emprunt)** contre 269,58 M€ au budget primitif 2021 soit une hausse de 79,97 M€. Cette croissance notable est principalement portée par les recettes dédiées aux fonds européens attendues en hausse de 65,03 M€ par rapport au budget primitif 2021.

**Ce volume de recettes d'investissement conjugué à l'épargne brute permet de ramener l'emprunt à 296,65 M€ contre 416,89 M€ au budget primitif 2021 soit une baisse de 120,25 M€.**

L'équilibre général du Budget primitif 2022, dont le montant s'élève à 2 038,20 M€ s'établit de la façon suivante :

### Budget primitif 2022 : 2 038,2 M€



## C. Les autorisations pluriannuelles

Comme pour les exercices antérieurs et dans une logique de programmation pluriannuelle de ses dépenses, la Région prévoit l'adoption d'autorisations de programme et d'engagement qui constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements et des charges de fonctionnement.

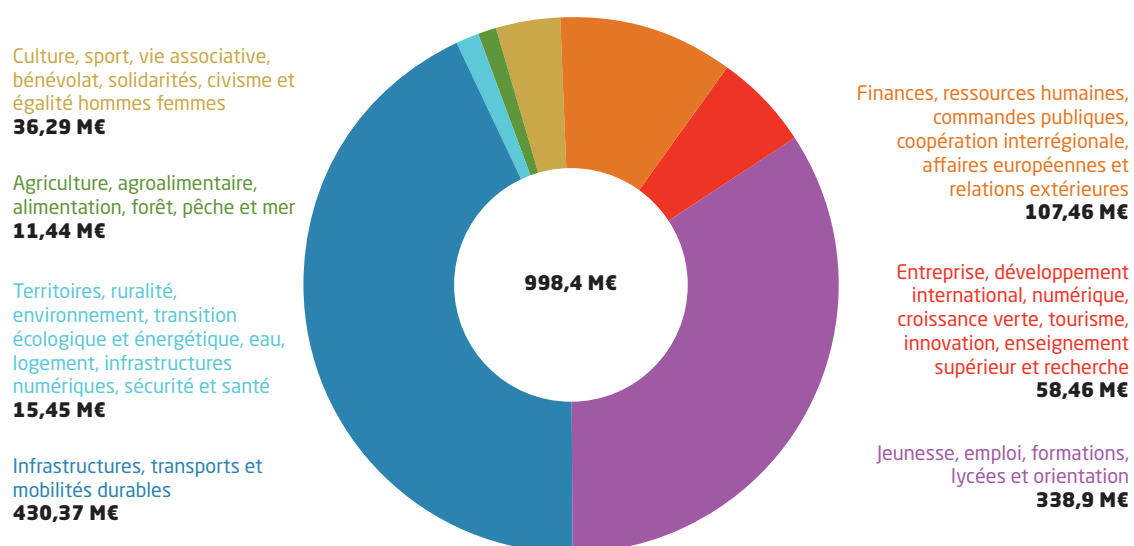
A l'occasion du Budget primitif 2022, il est proposé d'inscrire 1 883,26 M€ d'autorisations pluriannuelles contre 1 582,78 M€ au budget primitif 2021 soit une hausse de 300,49 M€. Toutefois, l'inscription des autorisations pluriannuelles dédiées à la nouvelle programmation des fonds européens vient perturber la lecture de cette évolution. En effet, à l'occasion du Budget primitif 2022, il est proposé d'inscrire 386,98 M€ d'autorisations pluriannuelles au titre des fonds européens. Aussi, hors fonds européens, le Budget primitif 2022 affiche un volume d'autorisations pluriannuelles de 1 496,28 M€ contre 1 472,92 M€ au budget primitif 2021 soit une hausse de 23,36 M€.

## 1. LES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT

En section de fonctionnement, **le montant des autorisations d'engagement (AE) prévues en 2022 s'élève à 998,36 M€** contre 924,92 M€ au budget primitif 2021 soit une hausse de 77,43 M€. Toutefois, hors fonds européens, les AE s'élèvent à 895,71 M€ soit une hausse de 34,65 M€ par rapport au budget primitif 2021.

La répartition des autorisations d'engagement par commission sectorielle est présentée dans le graphique ci-dessous.

Répartition des autorisations d'engagement

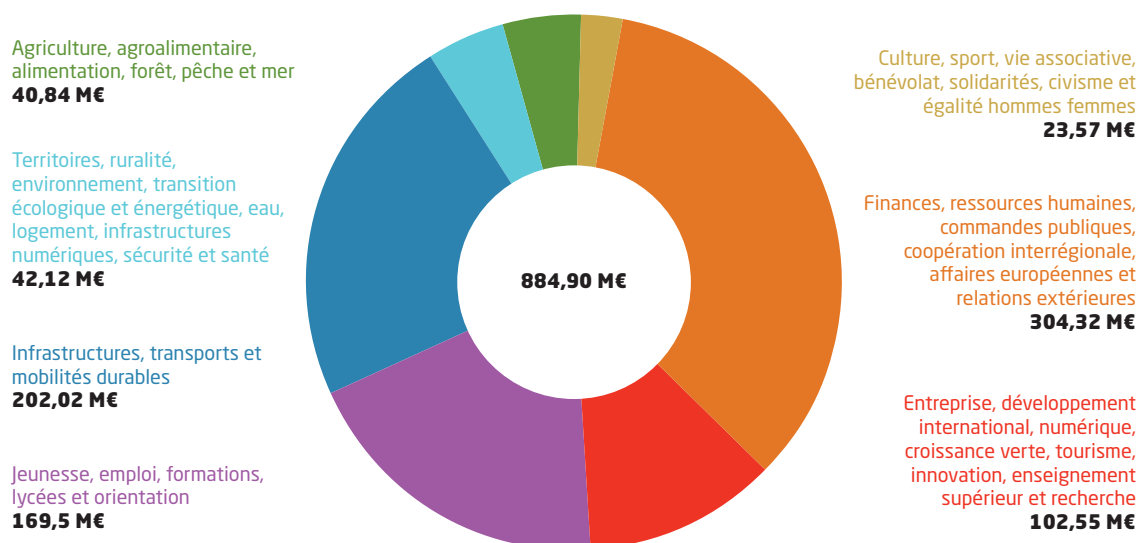


## 2. LES AUTORISATIONS DE PROGRAMME

En section d'investissement, **le volume des autorisations de programme (AP) proposées au vote s'établit à 884,90 M€** contre 657,86 M€ au budget primitif 2021 soit une hausse de 227,04 M€. Toutefois, hors fonds européens, les AP 2022 s'élèvent à 600,57 M€ contre 611,86 M€ au budget primitif, 2021 soit une baisse de 11,29 M€.

La répartition des autorisations de programme par commission sectorielle est présentée dans le graphique ci-dessous.

### Répartition des autorisations de programme



## D. Les dotations en crédits de paiement au titre Budget primitif 2022

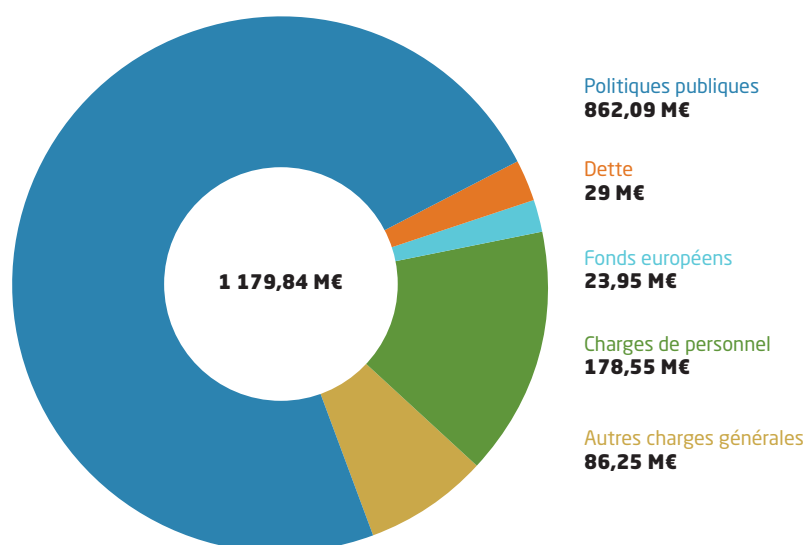
Il est proposé d'inscrire au Budget primitif 2022 un montant de dépenses réelles totales de 2 038,20 M€ contre 2 001,87 M€ au budget primitif 2021 dont :

- **1 179,84 M€ au titre de la section de fonctionnement ;**
- **858,36 M€ au titre de la section d'investissement.**

### 1. LES DÉPENSES DE FONCTIONNEMENT

Les **dotations en crédits de paiement de fonctionnement** telles que proposées dans le Budget primitif 2022 s'élèvent à **1 179,84 M€**. Elle se répartissent comme suit :

#### Répartition des dépenses de fonctionnement de politiques publiques et hors politiques publiques



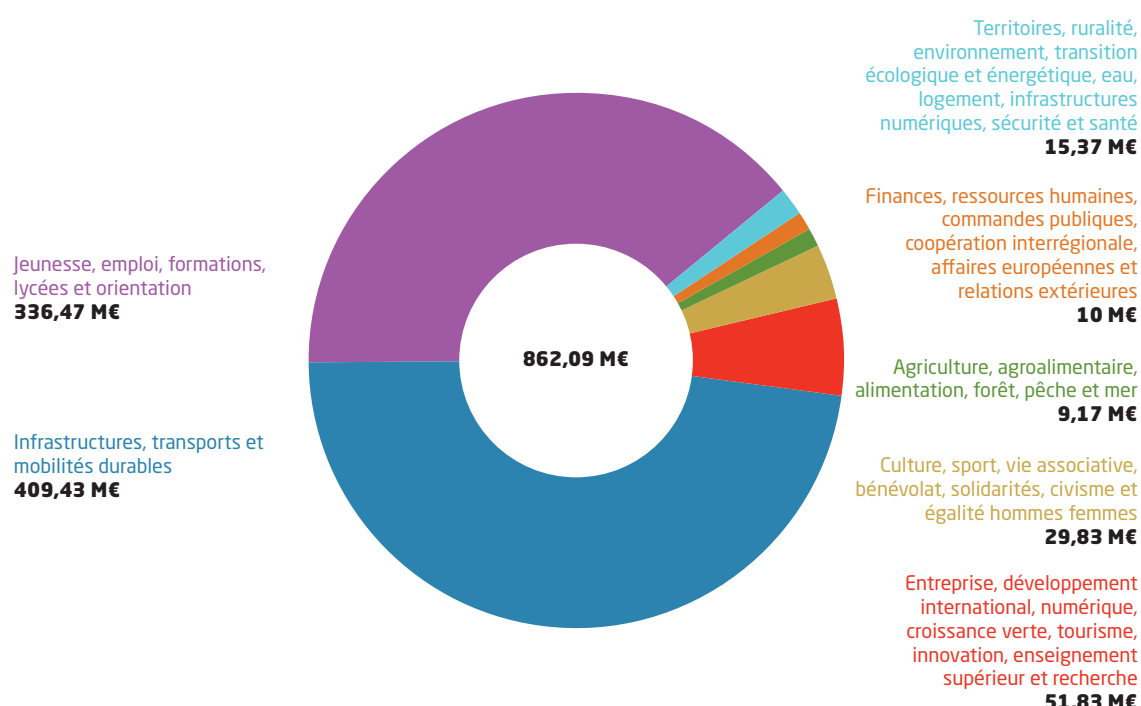
Le poste de « politiques publiques » est fléché directement vers le financement des politiques publiques. Si les fonds européens et les dépenses de personnels sont des postes de dépenses présentés de manière distincte afin de favoriser la lisibilité du budget, il convient de rappeler que les fonds européens, les agents publics et les moyens de l'administration sont eux aussi pleinement investis au quotidien dans la mise en œuvre des politiques publiques et la qualité des services publics régionaux.

## i. Les dépenses de fonctionnement directement investies dans les politiques publiques

Les dépenses de politiques publiques s'élèvent à 862,09 M€ et représentent, ainsi, 73 % du budget de fonctionnement de la Région. Ainsi, la très grande majorité des dépenses de fonctionnement bénéficie aux politiques mises en place en faveur des Ligériens, des territoires et des entreprises.

La répartition des dépenses de politiques publiques par commission sectorielle s'établit comme suit :

### Répartition des dépenses de fonctionnement de politiques publiques



## ii. Les dépenses d'administration générale

Les dépenses d'administration générale qui comprennent les charges de personnel et les charges générales représentent 22,4 % des dotations en crédits de paiement de fonctionnement, soit 264,80 M€.

**Les dépenses de personnel s'élèvent à 178,55 M€ (hors chèques déjeuner) soit 15 % des dépenses de fonctionnement.** Ces dépenses sont en hausse de 5 M€ (hors chèques déjeuner) par rapport au budget primitif 2021, pour plusieurs raisons :

- L'impact des mesures contraintes (glissement vieillesse technicité, hausse des charges patronales, mise en œuvre de la loi du 6 août 2019 avec notamment l'indemnité de fin de contrat, revalorisation du traitement indiciaire des agents de catégorie C, anticipation du transfert des compétences de l'Etat dans le cadre du FEADER...) : 2 850 000 €,
- L'indemnité télétravail : 150 000 €,
- Les créations de poste (28 dans les EPLE et 30 au Siège) : 2 000 000 €. Ce montant, peu élevé pour 58 postes, s'explique principalement par le fait qu'une partie de ces recrutements correspond à la pérennisation d'agents en renfort, déjà financés en 2021.

**Les autres charges d'administration s'élèvent à 86,25 M€, soit 7,31 % des dépenses de fonctionnement.** Il convient de souligner que parmi ces dépenses, 50,95 M€ concernent le reversement aux Départements ligériens du produit de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE) prévu par la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe) du 7 août 2015 dans le cadre du transfert des compétences.

Outre ce poste de dépenses significatif, les autres charges d'administration générales se composent notamment :

- Des dépenses d'entretien et les consommations liées à notre patrimoine immobilier (énergie, fluides...);
- Des dépenses associées à la gestion et la modernisation de notre parc informatique et de notre architecture réseau, celles concernant les abonnements internet et de téléphonie, ainsi que les dépenses associées aux financements des outils informatiques (licences, frais de maintenance);
- Des dépenses associées aux fournitures et petits matériels nécessaires au fonctionnement des services régionaux.

### iii. Les dépenses de fonctionnement liées aux fonds européens

L'exercice 2022 sera marqué par **une montée en puissance inédite des fonds européens** en section de fonctionnement, liée à deux facteurs majeurs :

- L'ajustement comptable entre sections d'une partie du fonds FEDER d'une part ;
- D'autre part, dans le cadre de la nouvelle programmation 2021-2027 des fonds européens, il est proposé de présenter les fonds européens dans une catégorie indépendante des politiques publiques.

A l'occasion du Budget primitif 2022, il est ainsi proposé d'inscrire 23,95 M€ de dépenses de fonctionnement au titre des fonds européens, ce qui représente environ 2 % des dotations en crédits de paiement de fonctionnement proposées.

### iv. Les frais financiers

Les frais financiers représentent 2,5 % du budget de fonctionnement, à hauteur de 29 M€. Pour 2022, dans un environnement de taux durablement bas, la Région devrait bénéficier d'un accès large à la liquidité du fait de sa qualité de signature. Au vu du profil d'amortissement de la dette et de la stratégie des investisseurs, il sera possible d'aller chercher de nouveaux emprunts qui présenteraient des durées plus longues tout en demeurant à des prix attractifs.

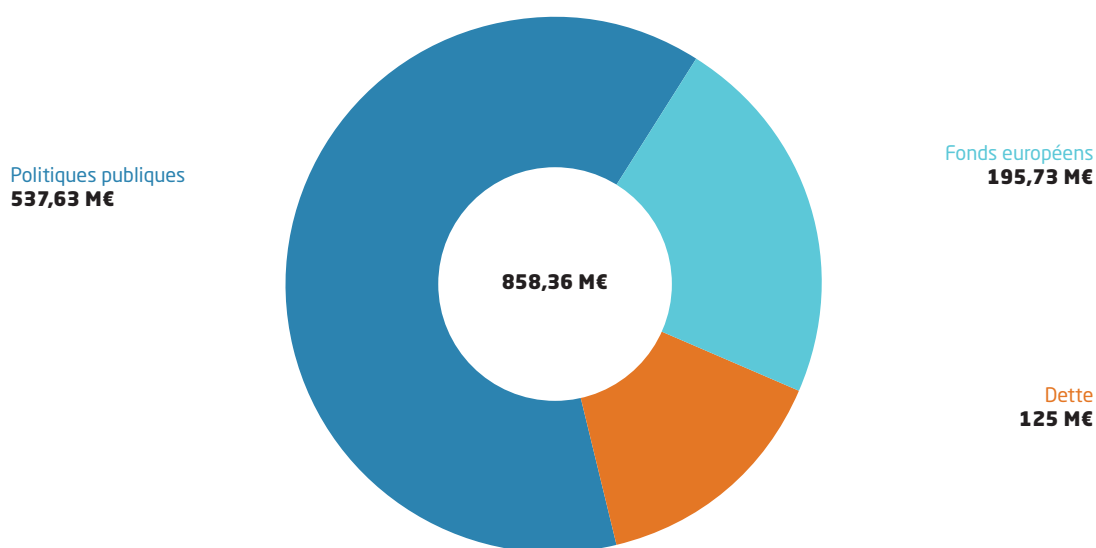


## 2. LES DÉPENSES D'INVESTISSEMENT

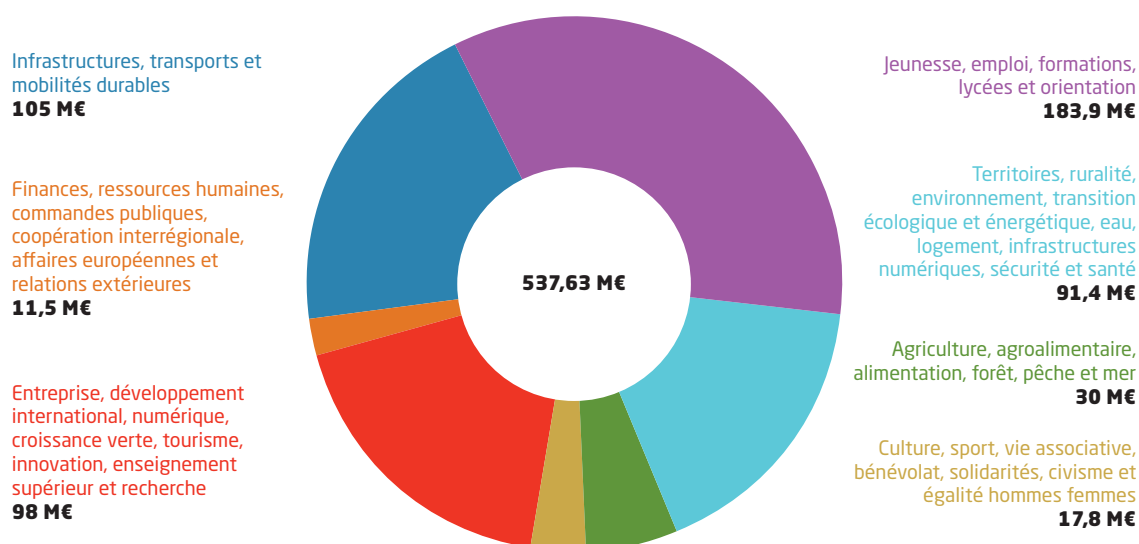
Les dotations en crédits de paiement d'investissement telles que proposées dans le Budget primitif 2022 s'établissent à **858,36 M€**, dont **537,63 M€ dédiés au financement des politiques publiques**.

Le budget primitif 2021 a permis un niveau d'investissement historique, et essentiel pour accompagner le territoire dans la relance. Bien que le niveau d'investissement proposé pour le Budget primitif 2022 s'établisse à un niveau moindre, il faut cependant souligner que l'effort d'investissement demeure significatif, et supérieur au niveau constaté avant crise. De plus, **195,73 M€ seront destinés aux fonds européens**, et les **125 M€ restants concernent l'amortissement du capital de la dette**.

### Répartition des dépenses réelles d'investissement



### Les dépenses d'investissement directement dédiées aux politiques publiques



## E. Les recettes du Budget primitif 2022

Le montant total des recettes proposées au Budget primitif 2022 s'élève à **1 741,55 M€** (hors dette) :

- **Les recettes de fonctionnement s'établissent à 1 392,00 M€** contre 1 315,39 M€ au budget primitif 2021 (+ 76,61 M€ soit + 5,82 %).
- **En investissement, il est proposé d'inscrire 349,55 M€** contre 269,58 M€ au budget primitif 2021 (+ 79,97 M€ soit + 29,66 %).

Avant de présenter dans le détail les types de recettes et leur niveau prévus au Budget primitif 2022, il semble utile de souligner que plusieurs dispositions du projet de loi de finances ont des impacts négatifs sur les finances régionales et complexifient la construction du budget.

### i. Le consensus des Régions sur la péréquation régionale remis en cause par le gouvernement

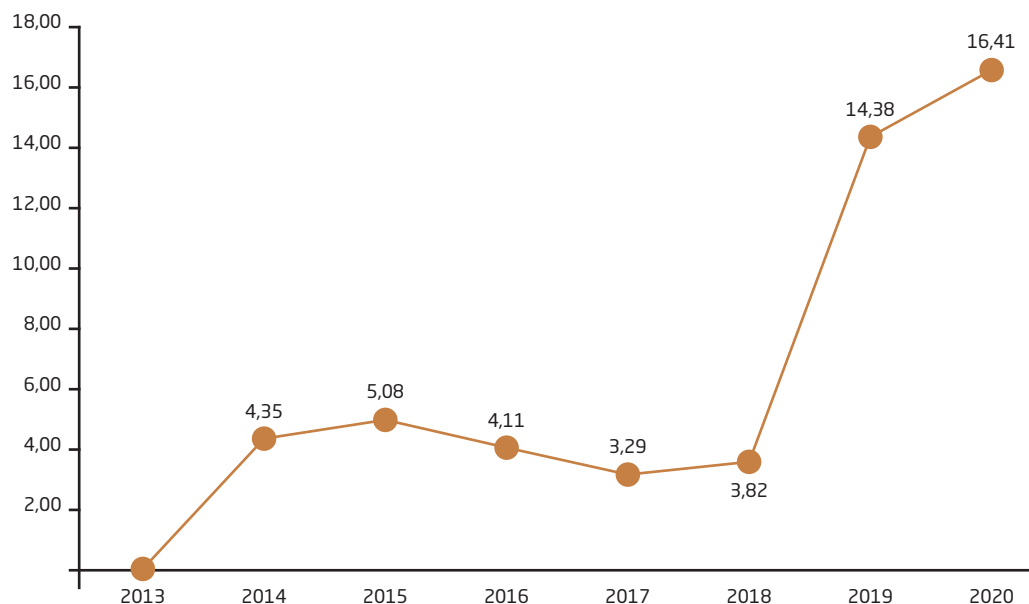
**Dans le cadre de l'accord de partenariat entre le Gouvernement et les régions signé le 28 septembre 2020, les Régions se sont engagées à réformer le dispositif de péréquation horizontale à la suite de la demande en ce sens du gouvernement.** Ce mécanisme était fondé sur un système de redistribution du produit de la Contribution sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). Or, partir de 2021, la CVAE a été remplacée par une fraction du produit de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), ce qui rend caduque l'ancien système de péréquation. De plus, ce modèle de péréquation était unanimement critiqué en raison de son mode de fonctionnement, qui apparaît injuste et se révèle particulièrement défavorable aux Pays de la Loire.

En effet, le dispositif initial ne réduisait pas véritablement les écarts de richesse mais se contentait de figer la situation telle qu'elle existait en 2011<sup>1</sup>. Le mode de calcul de ce fonds de péréquation aboutit à écrêter la croissance des recettes, sans prendre en compte la richesse initiale (le stock) évaluée en 2011. **Dans ce contexte, la Région se retrouvait 3<sup>e</sup> contributeur du fonds, alors même qu'elle dispose du niveau de recettes de fonctionnement par habitant le plus bas des Régions françaises.** De plus, entre 2014 et 2020, la contribution régionale des Pays de la Loire a augmenté de plus de 276 %, avec une hausse brutale de près de 11 M€ en 2019, comme l'indique le graphique ci-contre.

1 Une métaphore du Cabinet Michel Klopfer permet de comprendre le caractère injuste du fonds de péréquation : « En transposant une telle application à l'impôt sur le revenu, un jeune salarié qui passerait, en quelques années, de 1600 € à 2000 € par mois (+25%) serait davantage taxé qu'un cadre supérieur qui serait lui revalorisé, dans la même période, de 10.000 € à 11.000 € par mois (+10%). »

## Contribution des Pays de la Loire au fonds de péréquation au titre de la CVAE

(en millions d'euros)



C'est dans ce contexte que, dès le début de l'année 2021, les Régions ont travaillé de concert afin de présenter aux services de l'Etat, un nouveau dispositif de péréquation, innovant et permettant de développer un réel modèle favorisant l'égalité entre collectivités. Cette proposition a été transmise à l'Etat en amont de la loi de Finances Initiale pour 2022. Elle est neutre pour les finances de l'Etat et consensuelle, comme le révèle le courrier de la Présidente de Régions de France adressé au Premier Ministre le 11 octobre 2021. **Pourtant, à travers un amendement déposé à la dernière minute et sans concertation des Régions, le gouvernement a délibérément choisi de ne pas respecter son engagement inscrit dans l'accord de relance Etat-Régions. Ainsi, le projet gouvernemental remet notamment en cause le point d'accord le plus essentiel pour la Région des Pays de la Loire, à savoir le plafonnement à 6 M€ de sa contribution. Ce refus représente, pour Pays de la Loire, un manque à gagner de 11 M€ chaque année<sup>1</sup>.**

De plus, en capitalisant l'ancien fonds de péréquation dans l'assiette de TVA, l'Etat ancre durablement l'inégalité du système actuel.

### ii. La baisse historique des dotations régionales

**En 2022, les charges supplémentaires de l'Etat au bénéfice du bloc communal seront intégralement financées par une baisse des concours financiers à destination des Régions**, ce qui se traduit par une diminution des recettes des Régions à hauteur de -50 M€. Ces baisses sont opérées sur la dotation de compensation de la réforme de la taxe professionnelle (DCRTP) et sur les allocations compensatrices. En ce sens, les Régions se substituent à l'Etat pour financer la péréquation verticale et l'échelon communal.

1 Situation à date, au moment de l'envoi du rapport le 3 décembre 2021

Cette diminution des dotations de l'Etat aux Régions s'inscrit dans un contexte déjà fragilisé pour l'échelon régional, comme le relève la Cour des Comptes dans son rapport sur les finances publiques locales en 2021. Elle souligne en effet que « *dans l'ensemble, la section de fonctionnement des régions apparaît ainsi la plus affectée par la crise sanitaire, alors que cette catégorie de collectivités n'a pas fait l'objet de mesures de soutien spécifiques en 2020, contrairement aux communes, aux groupements et aux départements* »<sup>1</sup>.

Pour les Pays de la Loire, il s'agit d'une baisse historique de plus de 34 % (soit -3,5 M€ par rapport à 2021). Il faut là encore remarquer que notre Région est touchée plus durement que d'autres :

- La DCRTP en Pays de la Loire diminue de -21% contre 5,1 % au niveau national.
- S'agissant des allocations compensatrices, la Région voit sa dotation diminuer de -67 % contre -61,3 % au niveau national.

En cumulé depuis 2017, c'est-à-dire la première année de baisse de la DCRTP et des allocations compensatrices, il en résulte une perte de plus de 16,84 M€ de recettes pour notre Région.

**En outre, à l'occasion du projet de loi de Finances 2022, le gouvernement a également prévu une baisse importante et inédite des frais de gestion attribués aux Régions.** Il faut rappeler que ces frais de gestion sont perçus depuis 2014 par les Régions pour financer la formation professionnelle et l'apprentissage. Ces frais de gestion sont prélevés par l'Etat dans le cadre de la collecte de la taxe d'habitation, de la Cotisation Foncière des Entreprises (CFE) et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises (CVAE). En 2021, la réforme de la taxe d'habitation avait induit une diminution des frais de gestion de cette taxe et donc une première baisse de cette recette régionale, compensée financièrement par la création d'une dotation. En 2022, les mesures relatives à la baisse des impôts de production engendrent une nouvelle baisse de ces frais de gestion. Ainsi, ce poste est prévu en diminution de 31 % (-127 M€ pour l'ensemble des Régions) dans le projet de loi de Finances.

L'article 41 de la loi de Finances pour 2014, qui avait prévu l'octroi aux Régions de ces frais de gestion, comprenait également une disposition créant un mécanisme de garantie des ressources régionales, via l'attribution d'une part du produit de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE). Cette garantie devrait permettre de compenser près de 20 M€ sur la baisse de 127 M€ attendue en 2022. En parallèle, un amendement a été déposé et adopté en première lecture, afin d'instituer une dotation complémentaire de 107 M€ et, ainsi, garantir la neutralité budgétaire de la baisse des impôts de production. Cependant, ce dispositif de compensation constitué d'une part de TICPE (recette atone) et d'une dotation est critiquable à deux égards. D'une part, il revient à figer les montants 2021 alors même que les frais de gestion bénéficiaient d'une croissance annuelle certaine de l'ordre de 2 %. De plus, la dotation de 107 M€ instituée par amendement n'est valable que pour 2022 et ne présente, à ce jour, aucune garantie de pérennité.

---

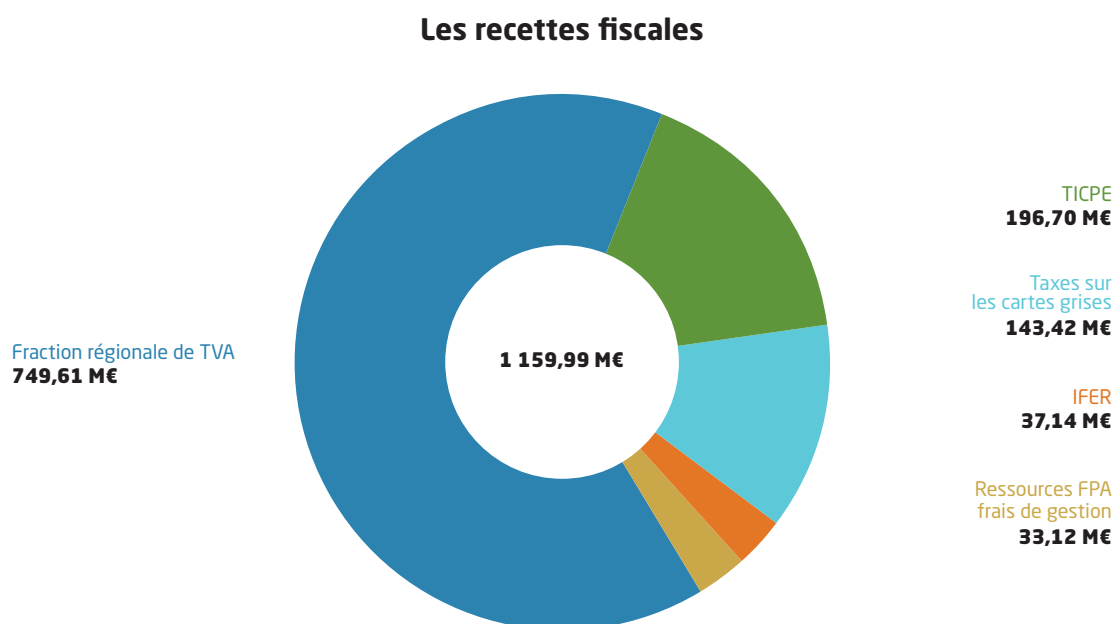
1 Les finances publiques locales 2021, Fascicule 1 dans *Rapport sur la situation financière et la gestion des collectivités territoriales et de leurs établissements publics* en 2020, rapport de la Cour des Comptes, p48.

## 1. LES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

Les recettes de fonctionnement de la Région se composent des recettes fiscales, des concours financiers de l'Etat, des fonds européens et des produits de l'exploitation des services et du domaine.

### i. Les recettes fiscales

Le produit de la fiscalité locale attendu s'élève à **1 159,99 M€** en section de fonctionnement soit une hausse de + 59,54 M€ (+ 5,4 %) par rapport au budget primitif 2021.



Les recettes fiscales de la Région se composent de la Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA), de la Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE), de la Taxe sur les cartes grises, de l'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER) et des ressources fiscales dédiées au financement de la formation professionnelle et de l'apprentissage (frais de gestion fiscaux + TICPE).

**La Taxe sur la Valeur Ajoutée (TVA)** - Le produit de TVA attendu pour 2022 s'élève à **749,61 M€**. Cette recette représente 65 % des recettes fiscales de la Région et plus de la moitié (54 %) des recettes de fonctionnement totales de la collectivité pour l'exercice 2022. Par rapport au budget primitif 2021 ce sont, ainsi, 53,99 M€ de TVA supplémentaire qui sont attendus.

La TVA 2022 des Régions se compose désormais de trois parts :

- **La part attribuée aux Régions à compter de 2018 en substitution de la dotation globale et forfaitaire (DGF).** Sur cette part, en raison du dynamisme attendu, lié à la relance de la consommation, la Région envisage une recette supplémentaire de 26,57 M€ (+ 14 %) par rapport au budget primitif 2021, soit 221,60 M€.
- **La part attribuée aux Régions à partir de 2021 en remplacement de la CVAE.** Au Budget primitif 2022, cette recette est inscrite pour un montant de 511,25 M€, en progression de + 26,55 M€ par rapport au budget primitif 2021, ce qui représente une dynamique de + 5,5 %, en conformité avec les prévisions budgétaires du gouvernement formulées dans le projet de loi de Finances pour 2022. Il faut noter que ce montant intègre la contribution des Pays de la Loire à l'ancien fonds de péréquation des ressources régionales soit 16,5 M€. Sans cette contribution, le montant se serait établi à 522,3 M€.

- **La part relative à l'intégration du Fonds National de Garantie Individuelle des Ressources (FNGIR) dans la fraction de TVA attribuée aux Régions à compter de 2022 (Article 47 ter du PLF 2022).** Dans le cadre de la réforme du fonds de péréquation, les Régions ont obtenu que le FNGIR, recette jusque-là assimilée à une quasi-dotation puisque sans dynamisme, soit intégré à l'assiette de TVA et indexé sur le dynamisme de cette recette. Aussi, au budget primitif 2022, l'hypothèse de dynamique de TVA à + 5,5% projetée par le gouvernement permet d'anticiper une recette de cette fraction de TVA de 16,76 M€ soit une hausse + 0,87 M€ par rapport à 2021.

**La Taxe Intérieure de Consommation sur les Produits Energétiques (TICPE)** - La TICPE est composée de deux parts :

- **Une part forfaitaire** qui résulte des transferts de compétence, estimée à 156,30 M€ pour 2022, montant équivalent à celui inscrit au budget primitif 2021.
- **Une part dite « modulation »** estimée pour 2022 à 40,40 M€, en diminution de - 5 % par rapport à 2021. Cette recette liée à la consommation des carburants est, en effet, très peu dynamique et connaît un recul avec le développement des véhicules électriques et hybrides.

**La taxe sur les cartes grises** - La taxe sur les certificats d'immatriculation est assise sur le nombre d'immatriculations issu de la vente de véhicules constatée sur le territoire ligérien. Le montant de cette taxe est corrélé à la puissance fiscale du véhicule, à son type (véhicule particulier, motocyclette, tracteur...) et à son ancienneté (véhicule neuf ou d'occasion de plus de 10 ans). La relance de la consommation permet d'anticiper une hausse de la recette des taxes sur les cartes grises de + 5,26 M€ (+ 3,8 %) par rapport au budget primitif 2021. Le tarif reste fixé à 48 euros par cheval fiscal, conformément à l'engagement régional concernant le gel de la fiscalité.

**L'Imposition Forfaitaire sur les Entreprises de Réseaux (IFER)** - Dans le cadre du budget primitif pour 2022, il est attendu une recette à hauteur de 37,14 M€ au titre de l'IFER. Cette contribution se décompose en deux recettes complémentaires :

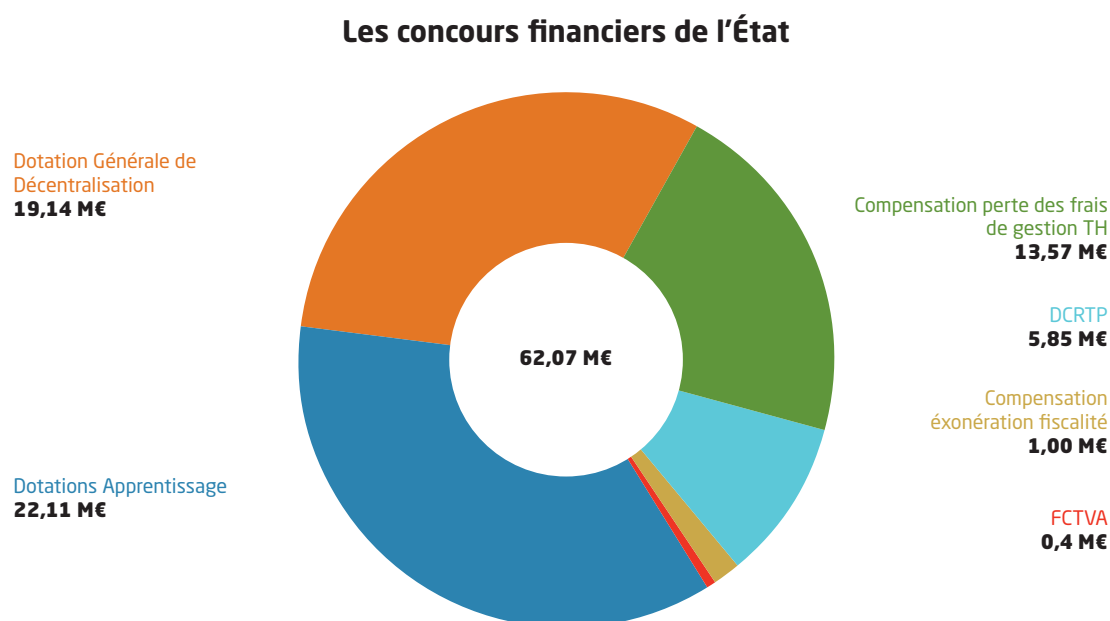
- **L'IFER ferroviaire**, pour lequel il est proposé d'inscrire une recette de 16,31 M€, ce qui représente une augmentation de + 1,75 M€ (+ 12 %) par rapport au BP 2021. La progression est liée à la reprise de l'activité économique.
- **L'IFER télécom**, pour lequel il est proposé d'inscrire une recette de 20,83 M€, en augmentation de + 1,25 M€ (+ 6,4 %) par rapport à 2021. La progression de cette part d'IFER est moins forte que la part précédente car l'assiette fiscale de cette recette tend à se raréfier, les répartiteurs principaux de la boucle locale cuivre étant concurrencés par la fibre optique.

**Les ressources de la formation professionnelle** - La formation professionnelle est financée par un panier fiscal comprenant deux composantes :

- **Une fraction de TICPE** dont le montant est gelé chaque année à **13,95 M€**.
- **Les frais de gestion perçus par l'Etat au titre de la taxe d'habitation, de la Cotisation Foncière des Entreprises et de la Cotisation sur la Valeur Ajoutée des Entreprises et qui sont reversés aux Régions.** Comme déjà évoqué plus haut, en 2021, la réforme de la taxe d'habitation avait engendré une première baisse de cette recette, compensée financièrement par la création d'une dotation. En 2022, les mesures dédiées à la baisse des impôts de production engendrent une nouvelle baisse de ces frais de gestion qui se traduit par une diminution de - 6,1 M€ des recettes de la formation professionnelle en Pays de la Loire. Des amendements ont été adoptés afin de garantir la compensation intégrale de cette perte de recette. Aussi, à l'occasion du Budget primitif 2022, la Région propose de reconduire le montant de la recette inscrite au budget primitif 2021 soit 19,17 M€.

## ii. Les concours financiers de l'État

En section de fonctionnement, les concours financiers sont anticipés à hauteur de **62,07 M€**. Ils sont en baisse de - 6,30 M€, ce qui représente une diminution de - 9,7 % par rapport à 2021.



**Les dotations pour l'apprentissage** - Un montant de 22,11 M€ est inscrit au Budget primitif 2022 en fonctionnement, ce montant est identique à celui inscrit au budget primitif 2021.

**La Dotation Générale de Décentralisation (DGD)** - En 2022, il est proposé d'inscrire 19,14 M€ au titre de la DGD, en recul de - 3,70 M€ par rapport à 2021. Cette baisse correspond au montant qui avait été inscrit au budget primitif 2021 au titre du financement par l'Etat des charges nouvelles induites par le Ségur de la santé (revalorisation des rémunérations des personnels soignants, augmentation des places de formations sanitaires, etc.). En effet, cette compensation de l'Etat n'est pas reconduite en 2022 via la Dotation Générale de Décentralisation, mais plutôt à travers un système de conventionnement Etat-Région qui ne permet pas, à ce jour, de garantir un système de compensation pérenne.

**La Dotation de compensation de perte des frais de gestion** - Comme évoqué précédemment, le législateur a créé en 2021 une dotation destinée à compenser la perte de frais de gestion générée par la réforme de la taxe d'habitation. Cette recette sera figée. Il est donc proposé d'inscrire au Budget primitif 2022, une dotation de 13,57 M€ conformément à la notification 2021 transmise par les services de l'Etat au printemps dernier.

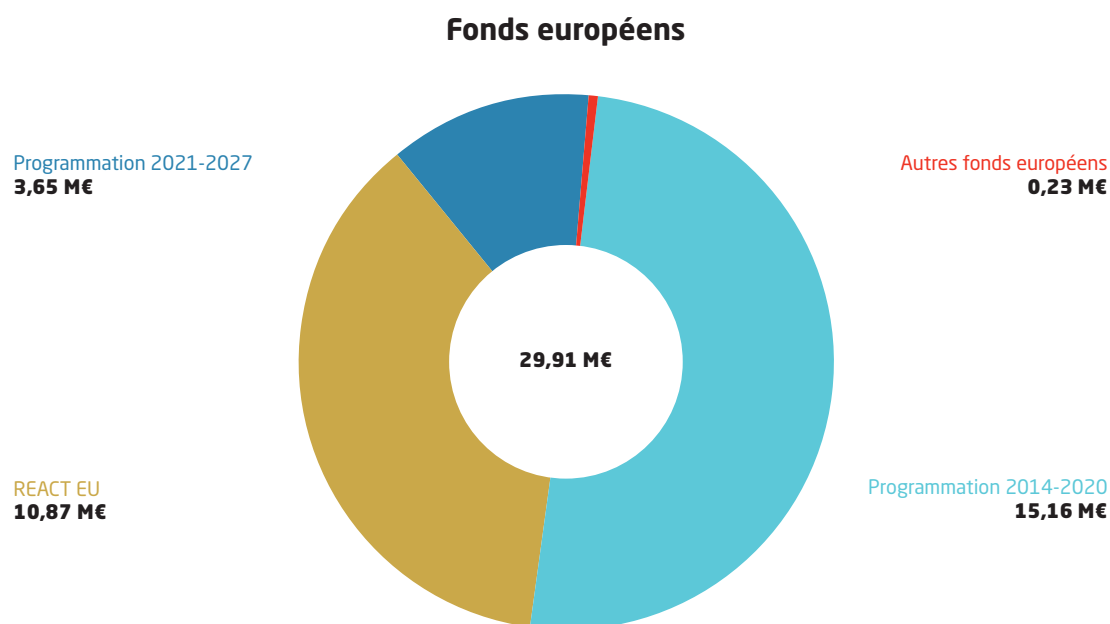
**La Dotation de Compensation de la Réforme de la Taxe Professionnelle** - Pour 2022, cette recette est estimée à 5,85 M€, soit une baisse de - 21 % par rapport au montant réel notifié et encaissé pour 2021. Comme c'est le cas chaque année, les concours financiers de l'Etat financent des mesures nouvelles qui ont pour conséquence de réduire le montant de la DCRTP puisque celle-ci constitue une variable d'ajustement de l'enveloppe financière délivrée par l'Etat aux collectivités locales.

**La Dotation pour transfert de Compensation d'exonération de Fiscalité Directe locale (DTCE FDL)** - Au titre du Budget primitif pour 2022, il est prévu une recette à hauteur de 1 M€ s'agissant de la DTCE FDL, ce qui représente une diminution de - 2,53 M€ par rapport à 2021.

**Le Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)** - A la suite d'une modification de la présentation des recettes au niveau national, le FCTVA est désormais intégré à la rubrique des concours financiers de l'Etat. En 2022, il est proposé d'inscrire le même montant qu'au budget primitif 2021, soit 0,40 M€.

### iii. Les fonds européens

En section de fonctionnement, l'ensemble des fonds européens représente **29,91 M€** de recettes pour 2022, en baisse de 5,8 M€ (-16,2%) par rapport au budget primitif 2021.



**Dans le cadre de la mise en œuvre des fonds structurels européens pour la programmation 2014-2020**, la Région des Pays de la Loire gère une enveloppe de **300 M€** au titre du **Fonds européen de développement régional (FEDER)**.

Depuis 2020, une part de la programmation FEDER est traitée en section de fonctionnement compte tenu de la destination réelle des dépenses effectuées. Des recettes sont donc attendues en 2022 :

- Pour le FEDER à hauteur de 6,00 M€ ;
- Et s'agissant du Fonds Social Européen (FSE), à hauteur de 1,8 M€.

Par ailleurs, au titre de la gestion administrative de ces fonds structurels, l'Union Européenne compense financièrement la Région. Dans ce cadre, un montant de 7,88 M€ est attendu en 2022. De manière plus marginale, d'autres recettes à hauteur de 0,23 M€ sont attendues aux titres de fonds européens spécifiques, comme le fonds Capiten qui favorise le développement économique de la filière nautique de l'Arc Atlantique.

**Si le lancement de la nouvelle programmation 2021-2027 se fera progressivement, des recettes au titre de cette nouvelle programmation pourraient être perçues dès 2022 à hauteur de 2,85 M€ pour le FEDER et de 0,80 M€ pour le Fonds de Transition Juste (FTJ).**

Enfin, **dans le cadre du plan de relance européen**, 10,87 M€ de fonds « REACT EU » associés à la politique de cohésion (FEDER et FSE) sont attendus en 2022.



#### iv. Les autres recettes

**Les recettes relevant du Plan d'investissement dans les compétences** sont estimées à hauteur de 76,34 M€ en 2022, dernière année de la convention pluriannuelle. Ce montant se décompose en :

- **73,52 M€** pour la compensation des dépenses de formation professionnelle retenues dans le PACTE
- **2,82 M€** au titre de la revalorisation des indices de rémunération des stagiaires de la formation professionnelle.

**Par ailleurs, le financement accordé par l'Etat, au titre des places supplémentaires sur les formations sanitaires et sociales** décidé lors du Ségur de la Santé est évalué à **1,79 M€ pour 2022**. Comme précisé préalablement, ce financement est pour le moment réalisé à travers une convention, sans garantie de compensation pérenne.

**Dans le cadre du Budget primitif pour 2022, les recettes prévisibles au titre du Fonds Académique de Rémunération des Personnels d'Internats (FARPI)** sont estimées à 9,70 M€, soit un niveau légèrement inférieur aux inscriptions budgétaires précédant la crise sanitaire.

**Les services régionaux de transport scolaire, interurbain et maritime vont également générer des recettes d'exploitation**, issues des recettes tarifaires et des dotations de transferts ou délégation de compétences accordées par les agglomérations. Ces recettes sont estimées à hauteur de 32,12 M€ dont :

- 22,82 M€ au titre du transport scolaire,
- 8 M€ au titre des transports interurbains,
- 1,29 M€ concernant le transport maritime.

D'autres ressources liées aux transports sont attendues à hauteur de 2,38 M€. Ces ressources correspondent à la participation des autres collectivités dans le cadre de la tarification Métrocéane (0,41 M€), aux subventions des agglomérations pour assurer le financement de la plate-forme Destineo (0,13 M€), aux recettes de tarification des lignes régulières régionales dites historiques (0,52 M€) ou encore à la participation de la Région Aquitaine au train des plages (0,13 M€).

Par ailleurs, en 2022, de nouvelles recettes seront recherchées en vue de financer des projets en lien avec la mobilité en s'appuyant sur les certificats d'économie d'énergie (1,20 M€).

**Ce dispositif de certificat d'économie d'énergie est aussi employé pour financer le Service d'Accompagnement à la Rénovation Energétique (SARE)**. A ce titre, **2,53 M€ sont attendus en 2022**. Les autres recettes perçues en matière de préservation de l'environnement représentent 0,11 M€, grâce aux différents partenariats menés avec l'ADEME et l'Agence de l'eau.

**En matière d'action économique**, les prêts, accordés par la Région aux entreprises principalement, sont assortis de taux d'intérêt et donnent lieu à des remboursements périodiques du capital restant dû au bénéfice de la Région qui sont eux comptabilisés en investissement. Il est ainsi prévu **1,15 M€ de versement d'intérêts au titre de l'année 2022**. Par ailleurs, **1,87 M€ sont attendus au titre de la participation de l'Etat au fonctionnement des pôles de compétitivité ou du partenariat avec BPI France** dans l'accompagnement des PME vers l'industrie du Futur.

**Les recettes liées aux actions culturelles** perçues dans le cadre des Folles journées et du partenariat avec le Centre National du Cinéma, ou des recettes dans le domaine de l'action sociale et du e-Pass Jeune représenteront respectivement 0,71 M€ et 0,44 M€ en 2022.

**La Région perçoit, aussi, des redevances au titre de l'occupation de son domaine privé ou public**. Celles-ci représentent **5,81 M€** par an et sont principalement orientées dans le domaine de l'économie et de l'innovation. La Région a fait le choix d'investir dans plusieurs Technocampus (EMC<sup>2</sup> pour les composites, Océan pour les énergies marines, Smart Factory pour la réalité virtuelle, Alimentation,

électronique). Ces plateformes allient recherche et industrie et permettent à leurs utilisateurs de bénéficier d'équipements de pointe pour développer des projets innovants. L'occupation de ces locaux permet de générer 3,77 M€ de recettes. Elles sont complétées des redevances perçues en matière de formation sanitaire et sociale et d'enseignement supérieur (1,10 M€), en matière culturelle (0,66 M€ pour Fontevraud) et pour la location d'une partie des bâtiments administratifs (0,32 M€).

**Des recettes sont également attendues dans le cadre de la gestion du personnel** (2,24 M€) au titre des quotes-parts agents sur les chèques déjeuner ou les chèques vacances, mais aussi grâce aux différents remboursements liés à la situation administrative des agents (maladie, détachement...).

**Des recouvrements divers sont estimés à 0,84 M€ pour 2022 au titre de remboursements** d'assurance dans le cas de sinistres, au titre des remboursements des différentes taxes foncières sur les bâtiments régionaux mis en location, mais aussi au titre des recettes tarifaires pour la gestion de la cafeteria régionale.

**Des produits financiers issus des opérations de marchés ou d'intérêts négatifs adossés** aux billets de trésorerie sont espérés à hauteur de 1 M€. **Enfin, les écritures comptables nécessaires à la gestion des provisions permettent d'envisager 1 M€ de recettes** pour intégrer les reprises sur provisions (pour dépréciation des actifs circulants ou d'autres éléments financiers).

## 2. RECETTES D'INVESTISSEMENT

Les recettes d'investissement de la Région se composent des recettes fiscales, des concours financiers de l'Etat en investissement, des fonds européens et des autres recettes (dont l'emprunt).

### i. Recettes fiscales

Le produit de la fiscalité locale attendu en section d'investissement, composée de la seule Taxe Intérieure sur la Consommation de Produits Energétiques (TICPE) « part Grenelle », s'élève à 37,84 M€ soit - 3,66 M€ (- 8,8 %) par rapport au budget primitif 2021. Il faut noter que Taxe Intérieure sur la Consommation de Produits Energétiques (TICPE) « part grenelle » est la seule recette fiscale qui ne parvient pas à retrouver son niveau pré-crise.

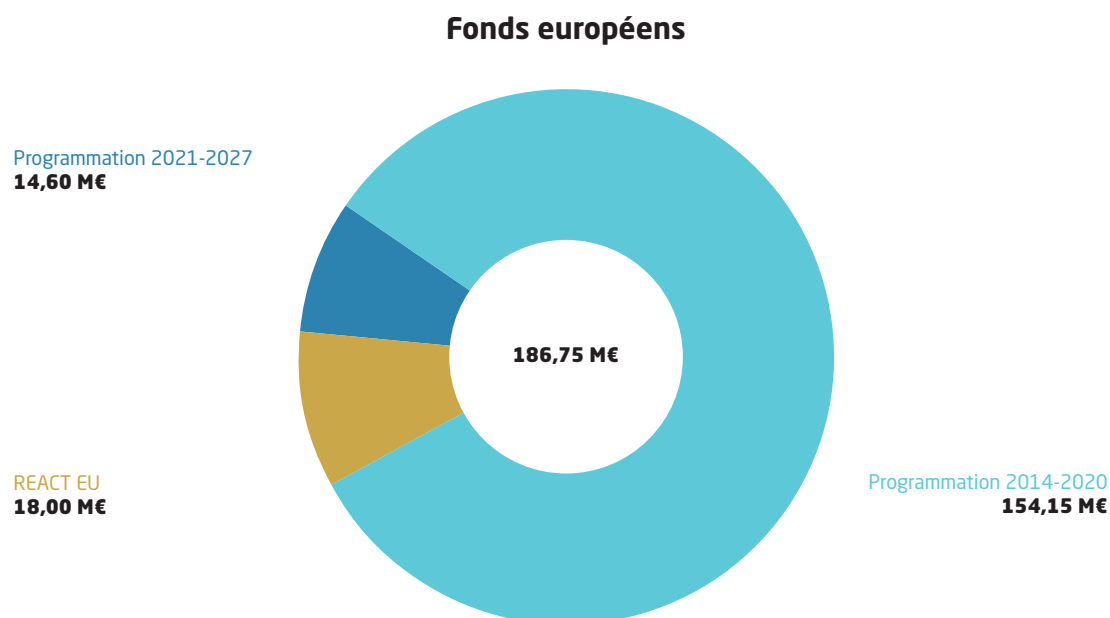
### ii. Concours financiers

En section d'investissement, les concours financiers de l'Etat sont inscrits au Budget primitif 2022 à hauteur de 81,60 M€, soit + 7,20 M€ (+ 9,7 %) par rapport au budget primitif 2021. Il s'agit :

- **Du fonds « France relance »** - Dans le cadre de l'accord Etat-Régions signé à l'été 2020, le gouvernement s'était engagé à verser aux Régions une enveloppe de 600 M€ imputable en section d'investissement, afin de financer une partie des dépenses engagées par les Régions pour lutter contre la crise. Cette enveloppe se répartissait entre Régions en fonction de leur poids démographique respectif. Pour les Pays de la Loire, la recette attendue s'élève à 33,7 M€. Il est proposé au Budget primitif 2022 d'inscrire **18,40 M€**.
- **La Dotation Régionale d'Équipement Scolaire (DRES)** qui est estimée à hauteur de 23,12 M€ dans le cadre du Budget primitif 2022, ce qui représente un montant identique aux exercices précédents.
- **La dotation d'apprentissage** sera également identique à celle de l'exercice précédent, inscrite pour un montant de **17,04 M€** au Budget primitif 2022.
- **Le Fonds de compensation pour la TVA (FCTVA)**. Le FCTVA compense de manière forfaitaire la TVA acquittée sur certaines dépenses et qui ne peut être récupérée par voie fiscale. Cette dotation est calculée sur une partie des dépenses d'investissement réalisée l'année précédente. Au regard de l'objectif de réalisation des dépenses d'investissement 2021, l'inscription d'une recette d'investissement d'un montant de **23,04 M€** est proposée au Budget primitif 2022, en augmentation de + 7,04 M€ par rapport au budget primitif 2021.

### iii. Les fonds européens

En section d'investissement, l'ensemble des fonds européens représente 186,75 M€ de recettes pour 2022, en hausse de 65,0 M€ par rapport au budget primitif 2021.



Parmi ces recettes issues de la gestion des fonds européens qui s'élèvent à 186,75 M€ en 2022, 154,15 M€ relèvent de l'exécution des dépenses au titre la programmation 2014-2020. En effet, la date limite d'éligibilité des dépenses pour les opérations intégrées à cette programmation est fixée au 31 décembre 2023. Compte tenu des actions programmées au titre de la programmation 2014-2020 :

- **Concernant le FEDER**, le volume de ressources en investissement est attendu à hauteur de 57,00 M€ pour 2022, contre 25,00 M€ inscrit au budget primitif 2021.
- **S'agissant du Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)**, l'agence de service et de paiement (ASP) assure le rôle d'autorité de certification et de paiement. Dans ce cadre, l'ASP produit en fin d'année un état des comptes en dépenses et en recettes des opérations correspondantes. Ces montants, équivalents en dépenses et en recettes, sont intégrés au budget régional. Sur la période de programmation restante, le haut niveau d'interventions attendu du FEADER conduit à prévoir un volume de recettes et de dépenses à **91,30 M€ en 2022**.
- **Concernant le Fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP)**, l'agence de paiement assure le rôle d'organisme payeur. De la même manière que pour le FEADER, elle produit, ainsi, un état des comptes en fin d'année. En 2022, les recettes et dépenses correspondantes devraient atteindre **3,75 M€**.

Par ailleurs, il est proposé d'inscrire 14,60 M€ de recettes au titre de la nouvelle programmation 2021-2027. Cette nouvelle programmation laisse présager une maquette financière globale FEDER à hauteur de **301 M€ sur la période**, dont **11,40 M€ de recettes pour 2022 en section d'investissement**. La maquette financière relative au Fonds de transition juste (FTJ) permet de prévoir une enveloppe de 48 M€ sur la période, et intègre **une recette de 3,20 M€ pour l'année 2022**.

En parallèle de ces deux programmations et afin de contribuer à la relance économique à la suite de la crise sanitaire liée à la COVID19, les actions du programme REACT EU FEDER permettent d'envisager un niveau de ressources complémentaires de 18 M€ en 2022.

#### iv. Les autres recettes

**En matière d'enseignement**, des subventions seront perçues par la Région au titre du **Plan de relance Etat pour l'hybridation** de l'enseignement secondaire (0,81 M€) et au titre du **Fonds Chaleur de l'Ademe** (0,19 M€). D'autres subventions seront sollicitées dans le cadre des opérations de rénovation, réhabilitation ou extension sur les bâtiments d'enseignement :

- l'ISTIA, l'école d'ingénieurs de l'Université d'Angers (0,5 M€),
- l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) du Mans (0,87 M€),
- l'Institut Universitaire de Technologie (IUT) d'Angers (0,33 M€),
- le campus Saumur (0,97 M€),
- le complexe sportif d'Aizenay (1,84 M€)

En 2022, une part de **certificat d'économie d'énergie pour la mobilité** sera aussi perçue (0,02 M€), ainsi que le remboursement de l'Etat de la part avancée par la Région pour les travaux de modernisation de la ligne Clisson-Cholet (7,14 M€).

**Dans le cadre de la mise en œuvre de sa politique, la Région octroie des prêts et avances remboursables, à des bénéficiaires du secteur privé principalement.** Ces prêts et avances sont assortis d'un différé d'amortissement et éventuellement de taux d'intérêt avantageux. Pour répondre aux difficultés de remboursement des entreprises durant les confinements imposés, des reports de remboursement ont pu être accordés. **Ainsi, il est anticipé des remboursements de capital à hauteur de 12,68 M€ en 2022.**

**Le Fonds d'urgence Résilience** mis en œuvre depuis 2020 dans le cadre d'un partenariat territorial en soutien aux entreprises du territoire, impactées par la crise du Covid-19, entrera en 2022 dans sa deuxième phase d'exécution. La première échéance de remboursement des prêts alloués en 2020 sera donc appelée auprès des bénéficiaires, ce qui représente une recette attendue à hauteur de 7 M€.

**Les autres recettes relevant de l'action économique en investissement** sont prévues à hauteur **3,58 M€** en 2022, en hausse de 0,9 M€ par rapport au budget primitif 2021. Le reversement par la Banque Publique d'Investissement (BPI France), ainsi que les remboursements des aides accordées dans le cadre du Fonds Pays de la Loire Territoires d'Innovation (volet du programme d'investissement d'avenir), conduisent à prévoir une recette estimée à **1,43 M€** pour 2022. Par ailleurs, des subventions reçues sont attendues pour le financement du Technocampus Le Mans Acoustique (**1,70 M€**) et l'ENSAM Halle technologique (**0,45 M€**).

**Dans le domaine du sport et de la culture**, la participation de Nantes Métropole à la construction du Centre de Ressources, d'expertise et de performances sportives (CREPS), qui permet l'entraînement des sportifs de haut niveau, a été finalisée dans le cadre d'une convention qui sera présentée en Commission permanente dès 2022. La recette est attendue à hauteur de **5,93 M€**.

Enfin, deux projets de cession de bâtiments régionaux en cours de finalisation (antenne historique de Laval et EREA 85) pourraient permettre de dégager **1,50 M€** de recettes en 2022.

## F. Les conditions de l'équilibre budgétaire

L'équilibre formel du budget et des sections de fonctionnement et d'investissement fait intervenir des crédits de dépenses et de recettes destinés aux opérations dites d'ordre. Ces dernières sont cependant exclues des calculs financiers déterminant l'épargne et l'emprunt de l'exercice.

### 1. LES OPÉRATIONS D'ORDRE

Les opérations d'ordre, généralement équilibrées en dépenses et en recettes, sont destinées à affiner l'information comptable relative au résultat de l'exercice et au patrimoine de la collectivité. Elles sont imputées sur des chapitres budgétaires spécifiques et ne donneront pas nécessairement lieu à exécution budgétaire.

#### i. L'amortissement des immobilisations

La dotation aux amortissements des immobilisations s'élève à **480 M€** à inscrire en dépenses de fonctionnement et en recettes d'investissement.

Les dispositions adoptées pour atténuer l'impact budgétaire de ces mouvements sont proposées à hauteur de **320 M€** respectivement en recettes de fonctionnement et en dépenses d'investissement. De plus, **130 M€** de recettes de fonctionnement et dépenses d'investissement sont nécessaires à la reprise comptable de subventions d'investissement, ce mécanisme concernant principalement la Dotation régionale d'équipement scolaire (DRES).

#### ii. Les opérations patrimoniales

Les opérations patrimoniales sont des opérations d'ordre impactant la seule section d'investissement. Il s'agit le plus souvent de modifications d'imputations faisant suite à des changements de nature des éléments constitutifs du patrimoine régional. **20 M€** sont proposés à ce titre, en dépenses et recettes d'investissement.

#### iii. L'ajustement du virement entre sections budgétaires

Les dépenses de fonctionnement budgétées au titre du virement entre sections budgétaires constituent la variable d'ajustement de cette section ; il s'agit d'un résultat prévisionnel ne donnant pas lieu à la passation d'écritures comptables.

Recettes et dépenses réelles et d'ordre de la section de fonctionnement font, ainsi, apparaître un excédent de **182,16 M€**, montant qui fait l'objet d'un transfert en section d'investissement matérialisé par une dépense de fonctionnement complémentaire et une recette d'investissement équivalente. Au total, les opérations d'ordre s'établissent comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>662 164 982,00</b>	<b>450 000 000,00</b>
Amortissement des immobilisations / neutralisation	450 000 000,00	320 000 000,00
Reprise des subventions (DRES)	-	130 000 000,00
Virement entre sections	182 164 982,00	
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>470 000 000,00</b>	<b>682 164 982,00</b>
Amortissement des immobilisations / neutralisation	320 000 000,00	480 000 000,00
Reprise des subventions (DRES)	130 000 000,00	-
Virement entre sections	-	182 164 982,00
Opérations patrimoniales		20 000 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>1 132 164 982,00</b>	<b>1 132 164 982,00</b>

Après intégration des opérations d'ordre, l'équilibre comptable du Budget primitif 2022 est donc obtenu dans les conditions schématisées comme suit :

	Dépenses	Recettes
<b>FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 842 000 000,00</b>	<b>1 842 000 000,00</b>
Opérations réelles	1 179 835 018,00	1 392 000 000,00
Opérations d'ordre	662 164 982,00	450 000 000,00
<b>INVESTISSEMENT</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>
Opérations réelles	858 361 689,00	646 196 707,00
Opérations d'ordre	470 000 000,00	682 164 982,00
<b>TOTAL</b>	<b>3 170 361 689,00</b>	<b>3 170 361 689,00</b>

## 2. ÉPARGNE ET EMPRUNT

Les propositions budgétaires permettent de dégager une épargne brute de **212,16 M€**, qui viendra, ainsi, autofinancer l'effort d'investissement annuel. Déduction faite de l'amortissement de la dette, l'épargne nette s'établit à **87,16 M€**.

	BP 2021	BP 2022
Recette de fonctionnement	1 315 389 957,00	1 392 000 000,00
Dépense de fonctionnement	1 160 570 406,00	1 179 835 018,00
<b>EPARGNE BRUTE</b>	<b>154 819 551,00</b>	<b>212 164 982,00</b>
Amortissement de la dette	115 000 000,00	125 000 000,00
<b>EPARGNE NETTE</b>	<b>39 819 551,00</b>	<b>87 164 982,00</b>

La préservation d'un haut niveau d'autofinancement des investissements, par l'épargne et diverses recettes de la section d'investissement, conduit à un besoin d'emprunt à **296,64 M€**.

	BP 2021	BP 2022
Dépenses d'investissement (hors amortissement de la dette)	726 297 733,00	733 361 689,00
Epargne nette	39 819 551,00	87 164 982,00
Recette d'investissement	269 584 159,00	349 551 393,00
<b>EMPRUNT DE L'EXERCICE</b>	<b>416 894 023,00</b>	<b>296 645 314,00</b>

## PARTIE 2

# **Investir pour l'emploi, la jeunesse et l'écologie**





Après ces deux dernières années fortement marquées par la crise sanitaire et durant lesquelles la Région s'est fortement mobilisée pour soutenir les Ligériens, il faut désormais se tourner vers l'avenir avec confiance et optimisme. Pour ce premier exercice du mandat, la Région prolongera son effort de soutien en assurant la pleine exécution du Plan de relance et en adoptant des dispositifs transitoires visant à accompagner la sortie de crise, dans l'attente de l'adoption de nouvelles stratégies régionales. Elle prévoit, en effet, le renouvellement de plusieurs schémas et stratégies régionaux structurants, dans le champ de l'économie, de la politique agricole commune, de la formation professionnelle, des territoires, ou encore de la culture et du sport. Surtout, elle assurera la mise en œuvre de ses politiques publiques, guidée dans son action par les trois priorités du mandat : l'emploi, la jeunesse et l'écologie.

## A. Se battre pour l'emploi et pour donner les meilleures chances à notre jeunesse

A travers l'adoption du Plan de bataille pour l'emploi 2018-2022, la Région a fait de son action en faveur de l'emploi la première des priorités. Cette ambition se traduit d'abord par un fort soutien à la formation professionnelle continue. Elle se décline également par des actions visant à favoriser l'appariement entre les offres d'emploi de nos entreprises et les demandeurs d'emploi. Il s'agit, ainsi, d'instaurer un dialogue de proximité et de filière pour identifier et former aux métiers qui recrutent, mais également d'accompagner les actifs qui font face à des difficultés en raison de freins périphériques à l'emploi (mobilité, garde d'enfants, etc.). Le volontarisme régional, en faveur de l'emploi pour tous, conduit également la Région à soutenir fortement le rebond de l'économie ligérienne, qu'il s'agisse de l'industrie, de secteur agroalimentaire et agricole ou de l'économie de proximité. Dans ce cadre, la Région souhaite faciliter la mobilisation des leviers de croissance que sont l'innovation, la digitalisation et l'internationalisation. Elle porte à cet égard une attention particulière à l'accompagnement des Très Petites et Moyennes Entreprises (TPE-PME). Enfin, dès 2022, la Région fera du soutien à la jeunesse la pierre angulaire de l'action régionale. Dans cette perspective, elle entend non seulement garantir d'excellentes conditions de formation pour les lycéens et étudiants en formation initiale, mais souhaite également accompagner les jeunes dans une approche plus transversale, en intégrant l'ensemble des politiques régionales au service de leur parcours.

### 1. NOS EMPLOIS, LA 1<sup>re</sup> DES BATAILLES

Au second trimestre 2021, le taux de chômage des Pays de la Loire s'établit à 6,7 % de la population active. Il est inférieur de 1,1 point au taux métropolitain (7,8 %). Au troisième trimestre 2021, dans les Pays de la Loire, le nombre de demandeurs d'emploi tenus de rechercher un emploi et sans activité (catégorie A) s'établit en moyenne sur le trimestre à 158 990. Ce nombre baisse de 7,1 % sur le trimestre (soit - 12 180 personnes) et de 14,4 % sur un an. Le tissu économique régional démontre quotidiennement sa capacité de rebond pour surmonter la crise et retrouver une dynamique de croissance.

La Région s'efforcera en 2022 de soutenir les Ligériens pour qu'ils bénéficient pleinement de la croissance économique qui se profile. Ainsi, elle :

- Poursuivra le renforcement des actions en faveur de l'accès aux formations des demandeurs d'emploi, pour répondre aux besoins de recrutement des entreprises ;
- Renouvellera son soutien à l'apprentissage et aux actions qui favorisent l'insertion professionnelle, en particulier celle des jeunes ;
- Continuera d'intervenir au plus près des territoires, notamment dans le cadre de la « Mobilisation pour l'emploi » ;
- Confirmera son action en faveur de l'orientation, pour ouvrir le champ des possibles aux jeunes Ligériens ;
- Poursuivra le soutien aux lycées, aux lycéens et à leurs familles, traduisant notamment l'engagement de la Région en faveur de la jeunesse.

## i. Investir dans les compétences pour garantir à chaque Ligérien un emploi

**Le renforcement de l'offre de formation professionnelle continue de la Région se poursuit en 2022 avec la création de places de formation supplémentaires** dans le cadre du Plan d'Investissement dans les Compétences pour les demandeurs d'emploi les moins qualifiés et les demandeurs d'emploi de longue durée. C'est un **objectif de 30 000 entrées en formation de demandeurs d'emploi** qui est visé avec une programmation de formation vers les métiers qui recrutent. Ces places de formation seront déployées dans le cadre des trois piliers du programme **Région Formation** :

- **Le volet Formations « PRÉPA »** est mis en œuvre via quatre dispositifs de formation : « PRÉPA Rebond » permettant l'insertion socioprofessionnelle de **personnes très éloignées de l'emploi** ; « PRÉPA Avenir » pour construire et valider un projet professionnel ; « PRÉPA Clés » pour la remise à niveau dans les compétences de base et **l'expérimentation « PRÉPA Permis de conduire »** pour les demandeurs d'emploi de moins de 26 ans qui leur permet d'être soutenu pour le financement de leurs permis de conduire et qui est **prolongée jusqu'au 30 juin 2022**.
- **Le volet Formations « VISA »** mis en œuvre via deux dispositifs de formation certifiante pour répondre aux **besoins en compétences sur des métiers en tension** des entreprises ligériennes. Il s'agit de « RÉGION FORMATION - VISA Métiers », dispositif principal mis en œuvre dans le cadre de marchés publics pour des formations de niveau CAP à Bac+2 et, en complément, du dispositif « RÉGION FORMATION - VISA Métiers + » de **financement d'achats individuels de formation** mis en œuvre, d'une part, via Pôle emploi (dans le cadre de l'Aide Individuelle à la Formation ; AIF) et, d'autre part, via l'abondement automatisé de comptes personnels de formation (**CPF**) pour des formations de niveaux licence et master.

**Le programme « VISA Sanitaire et social »** sera également déployé pour répondre aux difficultés des établissements de santé à recruter du personnel soignant pour faire face à l'accroissement de l'activité de soin.

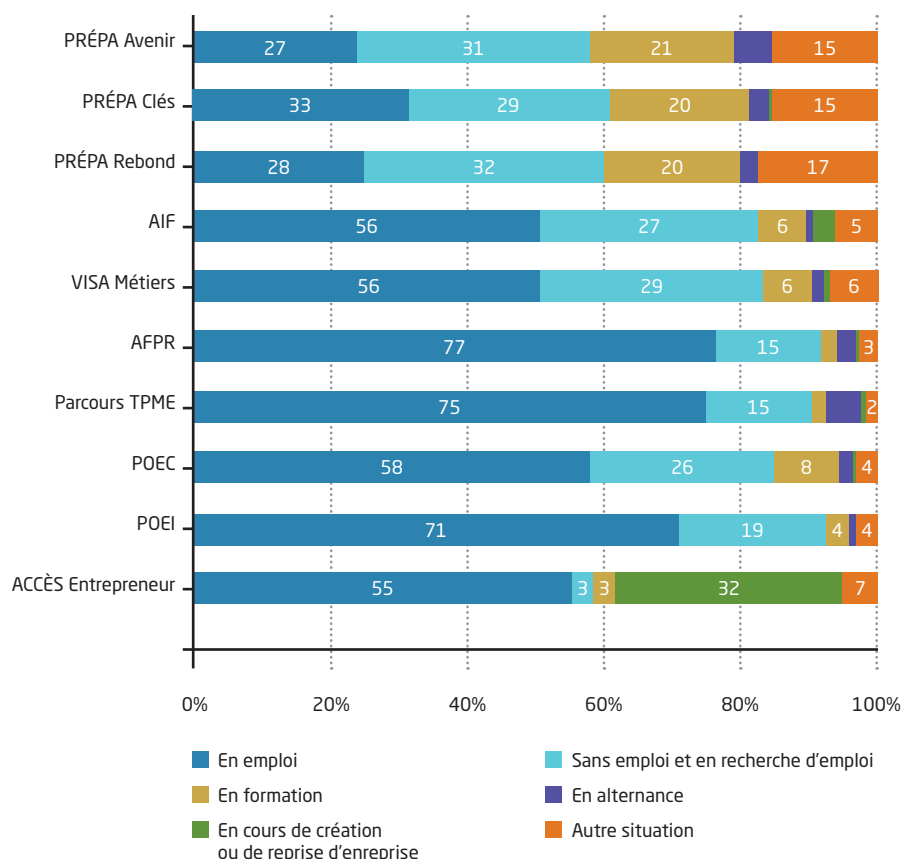
- **Le volet Formation « ACCES »** est mis en œuvre via quatre dispositifs de **formations d'adaptation à l'emploi**, pour faire se rencontrer l'offre d'emploi d'une entreprise avec un demandeur d'emploi identifié, en ajustant ses compétences par une formation interne ou externe. En 2022, dans le cadre de la « Mobilisation pour l'emploi » approuvée lors de la session du 21 octobre 2021, la Région renforce son panel de solutions de formation d'adaptation à l'emploi avec le « **Parcours emploi tutorat** », afin de permettre l'intégration réussie en CDI de 1 500 demandeurs d'emploi de longue durée ou peu qualifiés.

Et pour accompagner **la réussite des demandeurs d'emploi en formation**, la Région poursuivra en 2022 la sécurisation de leurs conditions de vie. Ainsi, **la majoration des rémunérations publiques mensuelles** sur les formations liées à l'industrie, au transport logistique, au bâtiment & travaux publics, à l'agriculture, au numérique et au tourisme-hôtellerie-restauration ainsi qu'aux dispositifs intégrés sera prolongée en 2022.

L'ensemble des formations professionnelles continues en faveur des demandeurs d'emploi conduites en Pays de la Loire, dont les programmes « RÉGION FORMATION » de la Région, font l'objet chaque année **d'enquêtes réalisées par le CARIFOREF auprès des sortants de formation**. Ces enquêtes permettent de connaître l'insertion professionnelle des stagiaires 6 mois après leur sortie de formation, et, plus largement, d'évaluer les dispositifs conduits.

## Insertion professionnelle à six mois, selon le dispositif de formation

### Stagiaires entrés en 2020 sur l'Offre Formation Région Pôle emploi et ayant répondu à l'enquête insertion à six mois



Source : enquête insertion à 6 mois. Cariforef Pays de la Loire - extraction au 29 octobre 2021

Au 29 octobre 2021, les premiers résultats d'insertion à six mois des stagiaires entrés en formation en 2020 sont connus. Les dispositifs enregistrant les taux d'insertion en emploi les plus élevés sont les formations d'adaptation à l'emploi du pilier ACCES : l'Action de Formation Préalable au Recrutement (AFPR), le Parcours Très Petites et Moyennes Entreprises (TPME), et la Préparation Opérationnelle pour l'Emploi Individuelle (POEI). Par ailleurs, plus d'un ancien stagiaire sur deux du dispositif VISA Métiers est en emploi six mois après sa sortie de formation.

**La Région lancera également en 2022 une plateforme emploi afin de donner une plus grande visibilité aux nombreuses offres d'emploi disponibles en région et de diminuer le temps de recherche pour les apprenants en fin de formation et l'ensemble des demandeurs d'emploi ligériens.** Elle sera un outil précieux pour valoriser la richesse des emplois recherchés dans la région auprès du plus grand nombre et contribuer à l'attractivité de notre territoire.

**En 2022, quatre nouveaux contrats d'objectifs sectoriels pour cibler les réponses emploi-formation-orientation seront également conclus.** Ces quatre contrats d'objectifs régionaux sont concertés avec les fédérations professionnelles représentant en région les branches et leurs opérateurs de compétences (OPCO), le Préfet de région et les autorités académiques. A l'appui de **11 dialogues sectoriels** la Région crée les conditions d'une coopération renforcée pour répondre au mieux aux

besoins en compétences des entreprises et des Ligériens pour les **11 secteurs** et leurs 317 branches professionnelles. Ces dialogues contribueront à l'élaboration, en 2022, du **Contrat de Plan Régional de Développement des Formations et de l'Orientation Professionnels (CPRDFOP 2023-2027)** qui a pour objet l'analyse des besoins à moyen terme du territoire régional en matière d'emplois, de compétences et de qualifications et la programmation des actions de formation professionnelle des jeunes et des adultes, compte tenu de la situation et des objectifs de développement économique du territoire régional.

## ii. Agir pour l'emploi dans les territoires

En 2022, la Région entend s'engager particulièrement en faveur de la levée des freins périphériques à l'emploi. La feuille de route des **18 territoires de solutions Emploi Formation Orientation Professionnelles (EFOP)** est ajustée, chaque année, en fonction du contexte et de ses enjeux : en 2021, la reprise de l'activité économique a été accompagnée. En 2022, pour aider les entreprises à recruter et lever les freins périphériques à l'emploi, **les plans d'action des 18 territoires de solutions seront très opérationnels, permettant de développer des réponses pratiques aux besoins des territoires** (besoins en hébergement, développement de la marque employeur, adaptation des formations aux besoins en compétences...). Ce ne sont pas moins de 50 000 € qui sont disponibles pour financer les projets de chacun de ces territoires, soit 900 000 € pour l'ensemble de la Région.

Dans le même objectif de levée des freins périphériques à l'emploi, le soutien aux **plateformes de mobilité** sera poursuivi afin d'accompagner des personnes en formation sur les dispositifs régionaux. La Région expérimentera également le développement de nouvelles solutions en terme de mobilité telles que la mise à disposition d'une **voiture à 1 € par jour** pour aider les personnes qui retrouvent ou qui accèdent à un emploi.

En 2022, la Région a aussi prévu de mettre en place un nouveau village de l'emploi itinérant en vue d'amplifier son engagement au bénéfice de l'emploi, en complémentarité des actions qu'elle porte déjà dans le plan de Bataille pour l'emploi et le plan de relance. Celui-ci a vocation à se déployer dans les 18 territoires de solutions et à **mettre en relation l'ensemble des partenaires de la Région concourant à l'orientation, la formation et l'emploi**. Les publics visés sont les jeunes scolarisés, les demandeurs d'emploi jeunes et adultes, les parents de jeunes en recherche d'orientation ou les personnes en reconversion. En complément de ce village de l'emploi, et afin de faire connaître les entreprises locales qui recrutent, de casser les stéréotypes sur certains métiers et de favoriser les rencontres, **chaque entreprise, qui le souhaite, pourra ouvrir ses portes au public pour des visites**. Cela permettra, ainsi, pour les habitants du territoire d'alimenter leur réflexion sur l'orientation de leurs enfants.

## iii. Favoriser l'insertion professionnelle

La Région soutient les Missions Locales afin qu'elles orientent les jeunes, qu'elles accompagnent vers des actions de formation. En 2022, un budget de 3 553 000 € sera, ainsi, consacré au soutien des Missions Locales. En effet, la formation est un des leviers essentiels de l'accès à l'emploi et **55 % des jeunes de 16 à 25 ans qui entrent sur une action « REGION FORMATION » sont aiguillés par une Mission Locale** (jusqu'à 80 % pour les formations préparatoires). Par ailleurs en 2022, la Région travaillera avec les Missions Locales pour qu'elles mobilisent leur public lors du passage du Village de l'emploi. En effet, ce sera, pour ces jeunes, l'occasion de rencontrer directement des entreprises implantées en proximité de leur lieu de vie et de s'informer sur les formations qui mènent aux métiers qu'elles proposent.

**La Région accentue son action en faveur de la formation et de l'emploi des personnes en situation de handicap** dans le cadre de la **grande cause Handicap du mandat**. Dès 2017, la Région avait signé une **charte d'accueil des apprentis en situation de handicap**. En signant le 18 novembre 2021, une **charte d'accueil des apprenants en situation de handicap**, elle entend poursuivre son action et faire des Pays de la Loire la première Région en la matière. Pour cela, la Région finance à hauteur de 200 000 € avec **l'Association de Gestion du Fonds pour l'Insertion Professionnelle des Personnes Handicapées (Agefiph) ainsi que cinq postes de coordonnateurs départementaux** de la démarche d'accueil des apprenants en situation de handicap. Ces coordonnateurs sont chargés d'animer le réseau de référents handicap des organismes de formation et des centres de formation des apprentis, mais également des opérateurs de l'emploi et de l'orientation sur cette thématique. Ils s'attachent aussi, à identifier et promouvoir les bonnes pratiques afin de renforcer, dans une logique de progrès permanent, un écosystème vertueux des acteurs de l'orientation, la formation et l'emploi pour une insertion sociale et professionnelle facilitée des personnes en situation de handicap dans le droit commun.

**Par ailleurs en 2022, la Région financera pour un montant de 130 000 €, le service de conseil expert sur la Validation des Acquis de l'Expérience (VAE)** mobilisable par les conseillers en évolution professionnelle pour les situations plus complexes ou nécessitant un appui renforcé. En 2021, ces actions ont bénéficié à plus de 731 Ligériens. La validation des acquis d'expérience est une voie alternative d'accès à une qualification qui sécurise le parcours professionnel de la personne en vue d'une évolution professionnelle.

## **2. SOUTENIR NOS ENTREPRISES ET FAVORISER LA COMPÉTITIVITÉ DE L'ÉCONOMIE RÉGIONALE**

Parallèlement à la bataille pour l'emploi menée sur le volet formation et accompagnement des demandeurs d'emploi, la Région s'engage aussi en faveur du dynamisme de l'économie ligérienne. Par son plan de relance, elle a ainsi soutenu fortement les entreprises fragilisées par la crise, afin qu'elles puissent mieux rebondir. Le budget prévu pour le soutien à l'économie, le développement international, la digitalisation des entreprises, le tourisme, l'innovation, l'enseignement supérieur et la recherche est ambitieux, avec au total 161 M€ en autorisations de programme et d'engagement, ce qui représente une augmentation globale de 12 % par rapport au budget 2019 d'avant-crise. C'est également un budget réaliste, sous-tendu par la volonté d'amorcer progressivement le retour à des fondamentaux budgétaires solides sans altérer notre capacité à agir là où ce sera nécessaire.

A l'heure de la reprise économique, la Région souhaite dès mars 2022 renouveler **ses schémas et stratégies dans le champ du développement économique**. Il s'agit du schéma régional de développement économique, d'innovation et d'internationalisation, du schéma régional de développement du tourisme et des loisirs, et de la stratégie régionale de l'économie sociale et solidaire. La volonté régionale est de **réviser partiellement** ces documents stratégiques afin de renforcer leur cohérence vis-à-vis des évolutions que connaît notre économie. La phase de concertation engagée auprès des entreprises, des territoires et de nos partenaires permettra d'actualiser et d'enrichir les axes d'intervention de la Région auprès des entreprises, notamment sur les thématiques de **la transition numérique, la transition énergétique, les nouvelles formes d'entrepreneuriat, l'innovation, l'international**.

**Les grands principes qui guident notre ligne de conduite sont réaffirmés** : une Région **plus simple** pour nos entreprises, **plus proche** des acteurs économiques et des territoires, **plus efficace** pour accompagner les nouvelles mutations de l'économie et rechercher des marges de croissance.

C'est l'ambition du projet de **Pacte TPE/PME qui porte une triple promesse** :

- **Permettre aux dirigeants de mieux identifier les solutions mobilisables** à chaque étape clé de la vie de leur entreprise ;
- **Simplifier leur lecture des expertises mobilisables sur le territoire** pour les accompagner dans l'analyse de leur besoin ;
- **Renforcer l'agilité de nos réponses en développant la dématérialisation** de l'ensemble de nos dispositifs, en leur permettant de disposer d'un suivi en temps réel du traitement de leur demande et/ou d'interagir via une saisine digitale avec un interlocuteur dédié dans les services.

Ce pacte vient enrichir notre « contrat de croissance », non seulement en prenant l'engagement d'une plus grande fluidité de nos relations avec nos bénéficiaires mais également en s'appuyant sur la mobilisation de l'ensemble de nos partenaires publics et privés pour démultiplier l'action régionale au bénéfice d'un plus grand nombre. Ce pacte constituera une nouvelle brique de notre Schéma Régional de Développement Economique, d'innovation et d'internationalisation (SRDEII) et à ce titre, il pourra être enrichi à l'aune des concertations en cours pour un vote de ce futur schéma à l'occasion de la session de mars.

### **i. Soutenir la croissance des entreprises, en mettant l'accent sur les petites et moyennes entreprises**

**Qu'il s'agisse de protéger les entreprises et les emplois face à la crise ou de préparer l'avenir en investissant dans les filières stratégiques, la Région poursuivra ses ambitions pour l'industrie ligérienne.** Ainsi, elle entend maintenir en 2022 **l'appel à manifestation d'intérêt (AMI) Industrie du futur** qui permet aux Petites et Moyennes Entreprises (PME) et Petites et Moyennes Industries (PMI) de s'engager dans une démarche de modernisation de leur outil de production en bénéficiant d'une étude de faisabilité, d'une intégration et test, ou d'une aide au déploiement opérationnel. Elle pérennisera également ses efforts en faveur de la **relocalisation industrielle**. Elle soutiendra également avec volontarisme la dynamique French Fab en Pays de la Loire et les cinq clubs French Fab du territoire.

**Elle sera également particulièrement attentive à l'accélération des investissements et la restructuration des financements** en s'appuyant sur la capacité d'intervention du fonds d'investissement **Pays de la Loire Participations**, ainsi que sur **le soutien aux projets structurants dans l'industrie, l'artisanat de production, les services qualifiés à l'industrie et le tourisme**. Ces interventions seront réalisées en mobilisant **Pays de la Loire redéploiement et Pays de la Loire Investissement touristique**. A cet égard, 2022 sera l'année de pleine mise en œuvre du nouveau fonds **Pays de la Loire relance**. Ce fonds lancé en octobre 2021 est dédié aux petites et moyennes entreprises (de moins de 50 salariés) qui sont viables, mais qui ont été fragilisées par la crise, et qui ne disposent plus suffisamment de garanties pour obtenir de nouveaux prêts bancaires.

**Enfin, la Région poursuivra son soutien aux 16 Territoires d'Industrie** que compte le territoire (dont deux interrégionaux). La démarche Territoires d'Industrie a pour but de mettre en place une stratégie territoriale de développement industriel reposant sur quatre enjeux : recruter, innover, attirer et simplifier. Afin d'accompagner cette dynamique, la Région s'est dotée en juillet 2020 d'un fonds d'aide qui permet de financer des recrutements de chargé de mission pour l'accompagnement de la démarche dans chaque territoire et la réalisation d'étude par un prestataire extérieur. **La Région prévoit de pérenniser ses soutiens en 2022.**



## ii. Soutenir l'innovation et la compétitivité de l'économie régionale

L'innovation constitue l'un des leviers majeurs de compétitivité des entreprises. Par conséquent, la Région s'engage depuis 2016 à favoriser l'innovation des entreprises et met en œuvre une politique de soutien à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation (ESRI) dans un cadre renouvelé par la stratégie ESRI 2021-2027.

**La dynamique de soutien à l'innovation en Pays de la Loire s'appuie sur un parcours adapté aux besoins de chaque entreprise en fonction de son degré de maturité en matière d'innovation** (sensibilisation, accompagnement, financement, accès à des expertises et à des infrastructures). Dans ce cadre, La Région accorde des aides visant à soutenir l'émergence, le développement et la mise en œuvre des projets innovants d'entreprises, et en particulier ceux mis en œuvre dans une démarche collaborative. Dans ce contexte, elle s'attachera à poursuivre avec les partenaires la montée en gamme du réseau des Technocampus, notamment au bénéfice des PME.

**Par ailleurs, la Région poursuivra, en 2022, la mise en œuvre de sa stratégie Enseignement Supérieur Recherche et Innovation 2021-2027, guidée par trois ambitions :**

- **Investir dans un plan campus régional** pour doter les territoires de notre région de campus attractif ouvert sur la société et connecté avec le monde ;
- **Accompagner les trajectoires des ligériens** pour révéler les talents et faire rayonner le territoire régional ;
- **Mobiliser le potentiel académique** pour anticiper et réussir les transitions économiques et sociétales.

**Les investissements du Plan campus régional vont se déployer sur 2022** avec le soutien à la réhabilitation du patrimoine universitaire public et l'accueil et le développement de nouveaux projets d'établissements d'enseignement supérieur privé.

**L'accompagnement des projets d'infrastructures numériques mutualisés des établissements et le soutien aux équipements scientifiques** de pointe sera amplifié. La Région poursuivra aussi, en 2022, le déploiement et la promotion de son dispositif de **campus connectés** auprès des collectivités qui souhaiteraient déployer une offre d'enseignement supérieur distanciel de 1<sup>er</sup> cycle, sur leur territoire.

Dans le cadre du nouveau Comité des territoires académiques, **la Région coordonnera le travail des pouvoirs publics en faveur du logement étudiant.**

La Région **renouvellera son soutien aux associations étudiantes qui œuvrent pour améliorer l'insertion professionnelle.** La Région prévoit également d'amplifier ses contributions aux initiatives en faveur de **l'entreprenariat étudiant.**

Elle renouvellera également **son dispositif de contrats d'objectifs auprès des universités** pour accompagner au mieux leur stratégie de développement.

**Enfin, du point de vue institutionnel, l'année 2022 enregistrera les travaux de renouvellement du Comité Consultatif Régional pour la Recherche et le Développement Technologique (CCRRDT)** et la construction d'une stratégie de Culture Scientifique, technique et industrielle renouvelée.

Par ailleurs, 2022 sera également la première année de mise en œuvre de la 4<sup>e</sup> édition du Plan d'Investissement d'Avenir (PIA4) régionalisé prévu pour la période 2021-2025 et qui sera entièrement dédié à l'enseignement supérieur, la recherche et l'innovation et qui viendra renforcer l'effort d'investissement de la Région autour de 4 axes :

- Le soutien aux projets d'innovation portés par les PME engagées dans une démarche de recherche, développement et innovation ;
- Le renforcement de la compétitivité de nos filières stratégiques en permettant le recours à des moyens de production ou à des infrastructures de recherche partagé(e)s, l'échange de données et d'informations, le partage des visions technologiques et de marché, ainsi que l'initiation de démarches commerciales partagées ;
- Le soutien aux Projets collaboratifs de recherche et développement » ;
- Le soutien à l'ingénierie de formation professionnelle en vue d'accompagner les entreprises dans l'anticipation des mutations économiques et organisationnelles.

L'année 2022 devrait aussi être marquée par le lancement effectif du nouveau Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 qui prévoit sur le volet immobilier, universitaire, numérique et équipement de recherche, des financements de nombreux projets à hauteur de 300 M€, sur la période.

### iii. Accélérer l'accompagnement des grandes mutations et transitions

La crise a mis en exergue la nécessité d'accélérer les mutations des entreprises autour des enjeux du numérique, de l'innovation, de l'internationalisation et de l'économie circulaire afin de renforcer notre souveraineté industrielle et notre compétitivité. **Pour accompagner ces mutations, la Région entend s'appuyer sur ses outils de soutien financier, tels que Pays de la Loire Investissement Numérique, ou encore l'appel à projets collaboratif.** De plus, elle souhaite favoriser la mise en réseau des ressources expertes du territoire en renforçant les connexions avec et entre les acteurs sur les territoires, au travers notamment des Technocampus.

L'année 2022 sera également marquée par le vote de la prochaine Stratégie Régionale de l'ESS 2022-2028 qui permettra de décliner des actions concrètes en faveur de l'Économie Sociale et Solidaire (ESS). Le soutien régional à l'économie sociale et solidaire de déclinera en 2022 à travers des dispositifs d'aide dédiés au secteur de l'économie sociale et solidaire d'une part, mais également des soutiens aux plans d'actions des réseaux de ce secteur d'autre part.

L'internationalisation des entreprises ligériennes constitue également un levier de croissance prometteur. La Région prévoit, ainsi en 2022, le maintien d'interventions en faveur du développement des entreprises ligériennes à l'international. Malgré la permanence de certaines tensions dans les chaînes d'approvisionnements (accroissement des délais, hausse des coûts des prix des composants et matériaux) conjuguée aux difficultés de recrutement limitant la pleine utilisation des capacités de production, plusieurs signaux sont encourageants. En effet, la reprise économique est à l'œuvre et le baromètre de l'activité internationale des entreprises françaises publié en mai 2021 par la Team France Export révèle une évolution positive de l'activité à l'export avec 65 % des entreprises qui déclarent avoir maintenu voire augmenter leur chiffre d'affaires à l'export. **En 2022, la Région va donc poursuivre et renforcer sa politique de soutien et d'accompagnement portée par la Team France export Pays de la Loire.**

Les actions qui seront engagées en 2022 viseront à poursuivre prioritairement le soutien aux primo exportateurs, notamment les très petites, petites et moyennes entreprises (TPE/PME) et à renforcer les fondamentaux des entreprises exportatrices.

La prospection dans une approche filière sera également une ligne directrice forte de l'intervention régionale. Elle s'appuiera de manière pérenne sur des démarches hybrides mixant digital et mobilité géographique mais également sur le réseau des cinq envoyés spéciaux.



Par ailleurs, les entreprises qui ont des **projets d'export dans les pays en développement** peinent souvent à les faire financer. La Région étudiera donc, en 2022, la mise en place de soutiens financiers spécifiques à ces projets pour pallier ces difficultés.

Enfin, la Région consolidera son soutien individuel aux entreprises en **simplifiant ses dispositifs d'aides** afin qu'ils puissent être mobilisés beaucoup plus efficacement par les entreprises.

### 3. SOUTENIR L'ÉCONOMIE LOCALE ET LES FILIÈRES EMBLÉMATIQUES DU TERRITOIRE

La Région a réaffirmé durant l'année 2021 son soutien indéfectible aux secteurs agricoles, agroalimentaire, pêche, aquaculture, forêt-bois en déclinant les mesures d'urgence Covid19 ainsi que des mesures sectorielles. Dans un contexte de reprise, la Région va poursuivre ce volontarisme. Par ailleurs, la Région a également accompagné fortement les secteurs du tourisme, du commerce et de l'artisanat durant la crise. En 2022, elle prévoit de maintenir son appui aux acteurs de l'économie de proximité.

#### i. Poursuivre le soutien à la filière agroalimentaire, l'agriculture locale et la pêche

**En 2022, la Région présentera ses orientations pour le Plan Stratégique National de la Politique Agricole Commune pour la période 2023-2027.** Cette stratégie nationale constitue un document particulièrement structurant pour l'avenir de la filière en Pays de la Loire, et la Région s'attachera donc en 2022 à préparer ses déclinaisons opérationnelles pour le territoire.

**Parallèlement, la Région s'appuiera sur les pôles de compétitivité Valorial et Végépolys Valley** afin d'accompagner les initiatives, et notamment celles qui émergeront du travail piloté par les cellules précompétitives qui mettent à disposition de la filière l'ensemble des connaissances produites autour de projets mobilisant laboratoires et entreprises sur des thématiques émergentes. Ces démarches visent à appréhender d'ores et déjà le monde de demain (adaptation des filières à la transition, organisation des chaînes de valeur, changement climatique, ...).

**Premier secteur industriel de la région, l'agroalimentaire sera fortement accompagné en 2022.** Il s'agit en effet d'une filière stratégique, en raison de son poids économique, de sa fonction structurante de l'activité agricole, et de sa répartition homogène sur le territoire régional avec la présence d'entreprises de taille variée, et des possibilités de développement de sa valeur ajoutée sur le territoire. En 2022, La Région fera la promotion de ses dispositifs d'aide afin d'accompagner la relance et poursuivra son accompagnement aux projets régionaux structurants, notamment en milieu rural.

**La Région s'engage, aussi, à maintenir en 2022 son effort pour moderniser les exploitations agricoles.** Les filières de l'élevage et du végétal connaissent des mutations profondes liées aux évolutions des marchés mondiaux, aux politiques publiques européennes, aux attentes sociétales (qualité, environnement, santé, bien-être) et aux risques naturels. En s'appuyant sur les Plans de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations (PCAE) Élevage et Végétal, la Région souhaite, ainsi, maintenir son accompagnement à la modernisation des outils de production visant la performance économique, la montée en qualité des processus et des produits, la réduction des intrants, l'autonomie alimentaire, la transition énergétique pour les bâtiments et l'amélioration des conditions de travail. Les filières d'élevage feront l'objet d'une attention particulière notamment au travers du dispositif des Plans de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations (PCAE) et de la stratégie viande bovine.

Elle poursuivra, aussi, son soutien au développement de l'agriculture biologique en intervenant à travers trois axes stratégiques :

- **Renforcer la structuration de l'offre vers les besoins de l'aval** et accompagner les entreprises de transformation,
- **Améliorer la qualité des produits et développer la consommation** pour valoriser au mieux les productions régionales,
- **Poursuivre le soutien en faveur des changements de pratiques** vers l'agriculture biologique.

Par ailleurs, dans le cadre du travail réalisé en lien avec les structures professionnelles, la Région déclinera en 2022 la mise en œuvre de son ambition sur l'installation - transmission en agriculture. En effet, la transmission des exploitations agricoles et l'installation de nouveaux agriculteurs constituent des enjeux majeurs afin de renouveler les générations et maintenir le potentiel productif de l'agriculture en Pays de la Loire. Cette déclinaison se fera notamment au travers de l'accompagnement des dix territoires pilotes.

La Région accompagnera les secteurs de la Pêche et de l'Aquaculture dans le cadre de la mise en œuvre de la première année du Fonds Européen pour les Affaires Maritimes, la Pêche et l'Aquaculture (FEAMPA). Ce fonds s'inscrit dans la continuité du FEAMP durant la précédente programmation 2014-2020 en soutenant le développement durable de la pêche, de l'aquaculture, la commercialisation et la transformation des produits halieutiques.

Enfin, la Région déclinera sa feuille de route stratégique au travers du Plan régional de soutien à la filière forêt - bois compte tenu des enjeux associés à la transition écologique sur lesquels la Région est, par ailleurs, pleinement engagée et de l'importance économique de la filière bois.

## ii. Investir dans l'économie de proximité

La Région poursuivra ses ambitions pour accompagner les artisans et commerçants ligériens. Elle mettra particulièrement l'accent sur le soutien à la digitalisation de leurs offres et services et leur adaptation aux évolutions de la demande, grâce au partenariat avec le réseau consulaire et les mesures développées en faveur du commerce du futur.

Sur le secteur touristique, l'intervention régionale s'articulera autour des orientations issues du nouveau schéma régional qui sera élaboré au premier semestre 2022. Elle maintiendra son soutien aux filières et aux projets à fort impact sur l'emploi et l'équilibre territorial en mobilisant ses outils. Il s'agit, en particulier, de Pays de la Loire Investissement touristique, du fonds d'intervention en capital FAST et de la nouvelle Société foncière régionale. La Région initiera, aussi, de nouveaux appels à projets thématiques en cohérence avec les orientations du nouveau Schéma régional.

Enfin, la Région poursuivra son accompagnement au profit des projets du Grand Port Maritime Nantes Saint Nazaire en cohérence avec la contractualisation pour la période 2015-2020 du Contrat de Plan Etat-Région et son quatrième avenant conclu en 2021. Il s'agira en particulier d'accompagner la transition écologique et énergétique du port.

## 4. DONNER LES MEILLEURES CHANCES DE RÉUSSITE À LA JEUNESSE LIGÉRIENNE

La jeunesse fait partie des trois grandes priorités de cette nouvelle mandature, ce qui se traduit par un engagement majeur en faveur des lycées, des lycéens et de leurs familles. **La Région déploiera en 2022 une politique éducative ambitieuse au service de la jeunesse et de la réussite scolaire. Avec la montée en puissance du numérique éducatif, la Région entend poursuivre et conforter la dynamique du « Lycée 4.0 ».** La distribution des ordinateurs à tous les élèves de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup> année de CAP se poursuivra donc à la rentrée 2022 pour la deuxième année consécutive. **La déclinaison de la Stratégie d'Investissement dans les lycées sera également poursuivie**, tant pour répondre aux défis démographiques du territoire que pour accompagner la réhabilitation du patrimoine bâti des 115 établissements publics du territoire. Le nouveau lycée d'Aizenay verra le jour à la prochaine rentrée scolaire. **De la même manière les aides structurelles aux établissements se poursuivront. Enfin, l'année 2022 conduira la Région à mettre en œuvre les premiers engagements de cette mandature**, tels que la généralisation d'un **dispositif de précarité menstruelle dans les lycées**, le lancement de **la journée tricolore et républicaine**, le soutien au pouvoir d'achat des familles ou encore l'appui aux nouvelles **Ecoles de production**.

### i. Investir dans les lycées et la formation des jeunes

**La Région poursuivra en 2022 son effort majeur en faveur du numérique au service de l'éducation.** Fort du succès de la distribution à cette rentrée scolaire des **48 000 PC aux élèves de 2<sup>nde</sup> et de 1<sup>ère</sup> années de CAP**, le dispositif *MonOrdiAuLycée* sera reconduit et amplifié en ce qui concerne l'accompagnement aux usages et les contenus pédagogiques. Cet effort se fera en complémentarité de la **modernisation des infrastructures numériques dans les lycées**, qui se poursuivra notamment en matière de couverture wifi, de serveurs ou encore de gestion de l'Environnement Numérique de Travail (ENT) régional E-lyco.

Il est ainsi proposé en 2022 :

- **Une enveloppe budgétaire dédiée au socle numérique dans les lycées** : augmentation des ressources (dont PC, classes mobiles), accélération du déploiement wifi, équipements innovants et outils de réalité virtuelle pour l'enseignement, pour près de **11,5 M€** ;
- **Une enveloppe dédiée au projet d'équipement numérique individuel des élèves**, pour un montant de crédits d'investissement estimé à **25,5 M€**.

**La Région maintiendra en 2022 un effort soutenu en matière d'investissement dans les lycées publics et privés.** S'agissant des lycées publics, ce budget primitif 2022 marque la montée en puissance des travaux dans les établissements, avec près de 300 opérations en cours. Après la livraison du nouveau lycée de Saint-Gilles-Croix de Vie en septembre 2021, l'année prochaine connaîtra **l'ouverture du lycée d'Aizenay en 2022**, qui sera suivie de celles de Pontchâteau en 2023, puis de Saint-Philbert-de-Grand-Lieu et de Vertou.

Concernant l'enseignement privé, l'année 2022 est la dernière année de mise en œuvre des engagements pris dans le cadre des nouvelles conventions cadres signées avec l'URADEL qui fédèrent les acteurs de l'enseignement catholique des Pays de la Loire, l'Association Régionale des Etablissements Privés Laïcs sous contrat Avec l'État (AREPLAE) et la Fédération Régionale des Maisons Familiales Rurales (FR-MFR). La Région poursuivra dans ce cadre son accompagnement aux projets des établissements privés sous contrat, avec **notamment l'ouverture, à venir à la rentrée prochaine, du nouveau lycée privé de Savenay**, après celle, cette année, du nouveau lycée Saint François d'Assises à la Roche-sur-Yon.

**La Région consolidera également en 2022 les budgets de fonctionnement des lycées.** L'année 2022 sera marquée par la **33<sup>ème</sup> et dernière année de mise en œuvre de la refonte de la dotation annuelle des crédits de fonctionnement (DACF)**, avec une augmentation de 1,2 M€. **Les forfaits**

**d'externat de l'enseignement privé** évoluent quant à eux à la hausse conformément aux dispositions prévues dans les accords-cadres Région/enseignement privé 2017-2022, selon le principe d'équité de prise en charge des jeunes entre le public et le privé.

**En 2022, la Région va par ailleurs poursuivre la déclinaison de son ambition éducative pour favoriser la réussite de tous les jeunes. Le Pacte éducatif régional, adopté en 2017, poursuit son déploiement.**

Le dispositif phare des **Actions éducatives ligériennes (AEL)** rencontre un véritable succès puisque 700 projets impliquant plus de 53 000 jeunes lycéens et apprentis sont aidés cette année. Dans un contexte de sortie des deux années de confinement et de crise Covid19, **les AEL atteignent le plus haut niveau d'inscription de l'histoire de la collectivité**, confirmant la pertinence du dispositif. Des actions nouvelles voient le jour, à l'instar des 50 ans de l'Orchestre National des Pays de la Loire, quand d'autres sont renforcées, telle que l'Action éducative sur la prévention des risques du numérique, en lien avec le projet *MonOrdiAuLycée*.

Le dispositif des **Ambassadeurs du Civisme** est quant à lui reconduit, et prévoit le recrutement de 30 jeunes en service civique. Les **Trophées de l'engagement éducatif** sont également prévus en 2022.

Par ailleurs, 2022 voit **l'amplification de la lutte contre le décrochage scolaire** à travers le soutien au développement de solutions pédagogiques alternatives.

Le maillage des **Ecoles de production** se renforce à nouveau, et verra cette année l'ouverture du garage Ecole du Mans, ainsi que deux à trois projets en cours qui seront également susceptibles de se concrétiser. Cette densité de réseau place la Région des Pays de la Loire au **deuxième rang national**.

Par ailleurs, de nombreux partenariats se développent en lien avec le soutien au parcours scolaire ou à la recherche de stages (C'possible, Espérance banlieue, Cadets de la défense, Unis-Cités...)

**Le budget primitif pour 2022 porte également de nouveaux engagements issus des premières orientations politiques de la mandature qui débute.**

**La généralisation d'un dispositif de précarité menstruelle** dans l'ensemble des établissements sera mise en œuvre dès 2022.

Le **handicap** est, par ailleurs, une grande cause régionale pour ce nouveau mandat. Ainsi, l'accueil d'une Unité d'enseignement externalisé Lycée au sein du futur lycée d'Aizenay est à l'étude avec l'équipe préfiguratrice désignée par le Rectorat. Ce type de structure permet à des enfants accueillis dans des établissements médico-sociaux de suivre une scolarité en établissement scolaire ordinaire. Les aides à la scolarité et à l'orientation des jeunes en situation de handicap vont quant à elles se poursuivre (GIRPEH).

S'agissant de la **promotion du manger local**, deux outils ont été déployés en 2021 et sont désormais pleinement opérationnels. Il s'agit de l'outil Easyls qui permet la gestion des stocks et approvisionnements d'un part, et d'autre part d'Approlocal, une plate-forme d'accès à des producteurs locaux. Ainsi, l'utilisation de ces outils va permettre en 2022 de favoriser la relocalisation alimentaire et la qualité de la restauration proposée.

La Région manifeste tout son attachement au lien dynamique qui existe entre les jeunes, la communauté nationale et les valeurs qu'elle incarne. Aussi, elle mettra en œuvre **une Journée tricolore et républicaine** destinée à valoriser l'engagement de la jeunesse.

**Le soutien au pouvoir d'achat des familles** reste une priorité majeure, dans un contexte de crise sanitaire qui fragilise de nombreux foyers. Les différents dispositifs d'aides sociales visant à l'allègement du budget rentrée des familles sont reconduits pour l'année scolaire 2021-2022. Il s'agit

en particulier de la prise en charge par la Région de **la gratuité des ressources pédagogiques et manuels scolaires, du Fonds social lycéen régional, de la dotation de crédit pour l'acquisition des premiers équipements professionnels, ainsi que de la Bourse régionale au mérite.**

## **ii. Garantir à tous une orientation et des voies de formation de qualité**

**Dans le cadre de sa nouvelle compétence, la Région agit pour assurer aux ligériens une orientation éclairée tout au long de la vie.**

**Les cinq Orientibus, dont la Région dispose désormais, s'inscrivent pleinement dans une politique de proximité avec les territoires.** Pour le premier semestre 2022, plus de 250 animations sont d'ores et déjà programmées. Il est également prévu que l'Orientibus participe aux Villages de l'emploi. L'année scolaire 2021-2022 verra, ainsi, l'organisation d'environ 400 journées Orientibus, signe d'une pleine réussite du dispositif, qui répond à une véritable attente de la part des structures qui le sollicitent, notamment par les établissements scolaires, collèges et lycées.

**En outre, la Région organise tous les deux ans les sélections régionales de la compétition des métiers *Worldskills*. L'année 2022 sera l'année de préparation de cette 47<sup>e</sup> édition,** qui se poursuivra à Lyon, jusqu'à la compétition internationale en 2024, donnant à cette édition une ampleur particulière. Un budget de 500 000 € (AE) y est consacré. Les bases d'un important travail partenarial ont déjà été posées en 2021. Ce travail va s'accroître tout au long de l'année 2022, réunissant dans cette dynamique d'excellence, les jeunes candidats, leurs parents, leurs formateurs, les organismes de formations, les partenaires des branches professionnels et les acteurs de l'orientation et du service public de l'emploi.

**Afin d'apporter les informations essentielles aux parcours d'orientation, notamment des jeunes, la Région promeut l'innovation et le service en direct aux usagers.** C'est ainsi qu'elle a développé des **plateformes numériques** permettant de proposer des offres qualitatives de stages ou d'apprentissage dans la Région des Pays de la Loire (**[choisirmonstage-paysdelaloire.fr](http://choisirmonstage-paysdelaloire.fr)** et **[choisirmonapprentissage-paysdelaloire.fr](http://choisirmonapprentissage-paysdelaloire.fr)**). Ce sont plus de 2 300 offres de stages et 800 offres d'apprentissage qui sont encore proposées fin 2021. En 2022, il est proposé de pérenniser ces services aux jeunes ligériens.

**Enfin, dans le cadre des sept Campus des métiers et des qualifications, co-pilotés par le Rectorat et la Région, et du Campus interrégional des industries navales (CINav), la Région continuera en 2022 à soutenir le rapprochement entre les acteurs de la formation initiale et continue professionnelle, de l'enseignement supérieur, de la recherche et de l'entreprise,** afin de faire évoluer les contenus des formations, et donc les compétences, en cohérence avec les évolutions techniques, et d'améliorer l'attractivité des métiers. Les **Campus des métiers et des qualifications** sont construits autour d'un secteur d'activité économique d'importance régionale et localisés dans un lycée professionnel dont les formations sont liées à la thématique du **Campus des métiers et des qualifications**, au cœur d'un écosystème économique dense.

**En 2022, la Région entend également renouveler son soutien à l'apprentissage, cette voie d'excellence qui constitue « le plus court chemin vers l'emploi ».** Dans le cadre de ses nouvelles missions pour l'apprentissage, la Région poursuivra en 2022 sa mobilisation en faveur de cette voie de formation, qui donne satisfaction à de nombreux jeunes et à leurs employeurs, chaque année.

Cela implique des **locaux attractifs et des équipements adaptés.** Dès 2022, les prochaines campagnes de financement des investissements des CFA en Pays de la Loire seront structurées à l'aide d'un nouveau cadre **d'intervention**, qui met l'accent **sur les besoins en matière d'emploi, la transition énergétique**, la mutualisation des outils et l'aménagement du territoire.

En fonctionnement, le soutien de la Région se poursuivra en 2022 pour **viabiliser les formations où le nombre d'apprentis est faible** pour des raisons de tensions de recrutement, de localisation géographique des centres de formation ou de rareté des métiers. L'année 2022 permettra également de lancer une **expérimentation** destinée à encourager et favoriser la **mobilité internationale** des apprentis des CFA des Pays de la Loire, en soutenant la mise en place de **cinq coordinateurs départementaux** dédiés à la promotion et au développement du programme ERASMUS+ dans les CFA des Pays de la Loire.

### iii. Soutenir les jeunes à chaque étape

De nombreuses actions et services sont déjà proposés aux jeunes dans le cadre de nos différentes politiques sectorielles. La jeunesse est, en effet, l'une de trois grandes priorités régionales. Une grande concertation va donc être lancée en 2022 pour élaborer de nouvelles actions en direction de la jeunesse.

**Une large concertation sera lancée en 2022, auprès de l'ensemble des acteurs de la jeunesse, ainsi que des jeunes eux-mêmes.** La Région ira, ainsi, à la rencontre des jeunes pour comprendre la manière dont la collectivité peut mieux répondre à leurs attentes. Ces rencontres seront l'occasion de toucher tous les profils de jeunes de notre territoire, pour bâtir ensemble les bases d'un dialogue et d'une mobilisation continue. Cette première phase de concertation se poursuivra par la tenue, à la rentrée, d'un **Grenelle de la jeunesse** réunissant l'ensemble des acteurs du territoire. L'objectif sera de dégager des engagements et des pistes d'actions concrètes nous permettant de proposer une feuille de route jeunesse avec de nouveaux services et actions à l'occasion de l'adoption du budget primitif 2023.

**La Région va également maintenir son offre de e-pass Sport et Culture.** Depuis 2018, **les jeunes Ligériens peuvent, directement depuis leur smartphone, commander et profiter des avantages du e.pass culture sport auprès des 6500 partenaires répartis partout sur le territoire.** Pour soutenir les acteurs de la culture et du sport et redonner du pouvoir d'achat aux jeunes, les valeurs de certains de ses coupons ont de nouveau été doublées. **Dans un contexte encore incertain, il est en effet indispensable d'encourager la pratique culturelle et sportive des jeunes.** Pour seulement 8 €, les lycéens, les apprentis, mais aussi, depuis la rentrée dernière les étudiants des Pays de la Loire peuvent, ainsi, bénéficier de plus de 200 € d'avantages (livre, cinéma, concert, événement sportif...) et d'une place gratuite à un festival. Au-delà de ces avantages individuels, les jeunes scolarisés peuvent bénéficier jusqu'à quatre entrées financées dans le cadre de leurs sorties scolaires.

**L'accompagnement à l'autonomie des jeunes est aujourd'hui une priorité pour la Région, et cela se traduit par une action volontariste en faveur de leur santé.** La crise sanitaire a particulièrement touché les jeunes qui ont vu leur scolarité perturbée, leur vie sociale empêchée et pour certains, leur santé mentale se dégrader. Les acteurs ligériens de la promotion de la santé ont également été fortement impactés puisqu'ils n'ont pu intervenir directement dans les lycées et ont dû s'adapter en permanence pour tenter de répondre au mieux aux besoins des jeunes. Par conséquent, la Région souhaite adopter prochainement un nouveau Plan régional de prévention et d'éducation à la santé des jeunes. Les thématiques « post crise sanitaire » qui émergent aujourd'hui et qui doivent être une priorité pour la Région sont :

- Le **renforcement des compétences psychosociales** ;
- La **santé mentale des jeunes** ;
- Le **renforcement du soutien aux acteurs de la promotion de la santé** dans une logique d'accompagner plus et mieux les jeunes sur le terrain.



A l'aune de ces nouvelles priorités, la Région continuera de privilégier une approche globale de la santé des jeunes de 15-20 ans, englobant les thématiques de la vie affective et sexuelle, de la prévention des conduites addictives, de l'alimentation et des activités physiques, du bien-être et de la santé mentale. Dans la perspective de construire cette nouvelle feuille de route, des échanges avec les acteurs régionaux concernés seront organisés dès 2022.

**La Région entend également poursuivre son soutien aux associations régionales en prévention santé.** Elle maintiendra notamment son appui aux têtes de réseau en Pays de la Loire permettant des interventions directes auprès des jeunes et permettant également aux équipes éducatives des lycées, Centres de formation des apprentis (CFA) et Maisons familiales rurales (MFR) d'être soutenues dans la mise en œuvre de projets d'éducation pour la santé. Elle soutient également depuis 2020 cinq maisons des adolescents des Pays de la Loire qui œuvrent particulièrement en matière de prévention des addictions, de l'alimentation santé et de promotion du e-pass Santé. **La Région poursuivra aussi en 2022 son « Appel à initiatives locales en prévention santé » (APILOPS),** qui promeut les dynamiques territoriales de prévention fédérant les différents acteurs en contact avec les jeunes. Plusieurs projets s'inscrivent dans le programme d'actions de prévention d'un Contrat local de santé du territoire (CLS). **Enfin, les initiatives des établissements scolaires et des jeunes en matière de santé et d'estime de soi seront toujours soutenues via les Actions éducatives ligériennes.**

## B. Promouvoir une écologie positive et préserver l'équilibre de nos territoires

**Dès 2022 et plus largement dans le cadre de ce nouveau mandat, la Région souhaite faire de l'écologie sa troisième priorité.** Dans la continuité de son plan de Relance, elle entend mobiliser l'ensemble des acteurs du territoire pour accélérer la transition énergétique, préserver notre environnement et mettre en valeur le patrimoine naturel régional. Dans cette démarche et pour assurer l'équilibre des territoires, la Région entend s'appuyer sur **une politique territoriale qui sera prochainement renouvelée** pour mieux intégrer l'ensemble des priorités régionales. La Région poursuivra également **sa dynamique de mobilisation des fonds européens au service des territoires.**

**La Région investit fortement pour améliorer et renforcer les services publics de transport régionaux,** pour relier les territoires et promouvoir une mobilité durable.

Enfin, **la Région agira avec volontarisme en faveur de la qualité de vie des ligériens,** à travers le développement d'une offre culturelle de qualité et accessible à tous, la promotion du sport et le soutien aux sportifs de haut niveau, ainsi que l'accompagnement des dynamiques associatives, des engagements en faveur de la solidarité et de la lutte contre les violences faites aux femmes.

### 1. ACCÉLÉRER LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE ET ÉNERGÉTIQUE

#### i. Promouvoir l'écologie positive à travers la transition énergétique

**La Feuille de route régionale sur la transition énergétique (FRTE)** adoptée en décembre 2016 et ses cinq piliers thématiques (mobilité durable, rénovation énergétique, énergies renouvelables, réseaux énergétiques intelligents, stockage énergie et hydrogène) constituent toujours les priorités d'actions régionales.

**La rénovation du patrimoine bâti, avec une amélioration de la performance énergétique sera un axe fort de l'intervention régionale en 2022, dans la continuité du travail engagé en 2021.**

En particulier, en tant que porteur associé du dispositif de l'Etat nommé **Service d'Accompagnement de la Rénovation Énergétique (SARE)**, la Région a contractualisé en 2020 avec l'Etat et l'ADEME pour piloter le déploiement des actions du programme au niveau régional. Grâce à ce dispositif de certificats d'économies d'énergie et au dispositif complémentaire adopté par la Région, les Etablissements Publics de Coopération Intercommunale peuvent être accompagnés à 75 % pour le déploiement de leur plateforme territoriale de rénovation énergétique (PTRE). Ce choix fort et engageant de la Région doit permettre d'accélérer le déploiement des PTRE et de faciliter leur mise en place par les intercommunalités ou leurs groupements. A ce jour, **ce sont 25 plateformes qui ont déjà été soutenues**, et qui permettent de couvrir plus **des deux tiers de la population de la région afin de favoriser la rénovation énergétique des logements des particuliers**. Ces lieux d'accueil et de conseils **sont également ouverts aux petites entreprises possédant des locaux tertiaires**, et qui peuvent, ainsi, bénéficier d'un accompagnement à la rénovation énergétique de leurs locaux. La couverture du territoire par les plateformes à l'initiative des intercommunalités va se poursuivre en 2022 afin d'assurer une couverture à 100 % du territoire, et ainsi, pour qu'un maximum de ligériens puissent en bénéficier le plus tôt possible.

**En complément, et notamment face à l'augmentation du prix de l'énergie, la Région accompagnera la rénovation de logements pour les personnes à faibles revenus via les aides régionales à la rénovation énergétiques des particuliers (AREEP)**. Ces aides, complémentaires de celles de l'Agence nationale de l'amélioration de l'habitat (ANAH) permettront à ces familles d'éviter de basculer ou de sortir de la précarité énergétique, en finançant les travaux à 100 %.

Ces actions contribueront à atteindre l'objectif de 1 million de logements rénovés, inscrit au Schéma régional d'aménagement, de développement durable et d'égalité des territoires (Sradet).

**Parallèlement, le soutien au développement des énergies renouvelables est également au cœur de la feuille de route régionale et du SRADDET dans la perspective de devenir une région à énergie positive en 2050**. Pour y parvenir, la Région soutiendra un **réseau d'acteurs en mesure d'apporter aux collectivités et entreprises une expertise et un appui** au montage de projets. La Région accompagnera les projets innovants en matière de **méthanisation, sous réserve que ces projets respectent les différents principes développés par la Région** (permettre une utilisation rationnelle de la ressource locale de biomasse en respectant la hiérarchie des usages et en mobilisant majoritairement des effluents d'élevage ; faire l'objet d'une concertation locale, d'un dialogue avec les riverains et emporter une adhésion des territoires ; favoriser l'émergence d'une filière en région). La Région soutiendra également **des solutions innovantes de stockage et d'intégration intelligente de production d'énergie renouvelable dans les réseaux énergétiques**. De manière générale, la Région sera vigilante à ce que les projets fassent l'objet d'une concertation et d'une adhésion locale. Elle maintiendra en 2022 son soutien à **l'association SMILE** qui s'est dotée d'une **nouvelle feuille 2021-2024** sur les réseaux énergétiques intelligents (électrique et gaz). A l'avenir, l'association devrait apporter son expertise à l'émergence de projets autour des réseaux d'énergies intelligents sur tous les départements de la région et favoriser la valorisation de ces projets exemplaires.

**En complément, la Région agira en faveur de la mobilité durable**, en favorisant la mise en place **d'un réseau d'installation de recharges rapides et ultra-rapides** pour véhicules électriques, et de stations GNV pour compléter les 15 stations existantes. Elles permettront d'offrir aux particuliers et aux entreprises une sécurité recherchée dans leurs solutions de déplacements et dans le basculement à l'acquisition de véhicules propres.

La Région complétera son implication en faveur de la mobilité durable en maintenant son choix **d'exonérer de la part régionale de la carte grise des véhicules propres**, soit une exonération en faveur du pouvoir d'achat qui représente 48€ par cheval fiscal.

**La Région a adopté en juillet 2020 une feuille de route régionale sur l'hydrogène, pour amplifier le déploiement des projets et la dynamique mise en place par la Trajectoire hydrogène**. En 2022, la Région poursuivra son soutien aux écosystèmes territoriaux tels que H2 Loire Valley, en



lien avec le Grand port maritime de Nantes Saint Nazaire, H2 Ouest et VHYGO. Au-delà de ces projets territoriaux, la Région poursuivra son accompagnement de projets de démonstrateurs technologiques : TITAN 5, QAIROS, HYMOOV, mais également à Airbus pour le développement d'un avion fonctionnant à l'hydrogène en 2035.

## **ii. Agir avec volontarisme pour valoriser et protéger le patrimoine naturel régional**

**La Région prévoit en 2022 de poursuivre avec volontarisme son combat pour la reconquête du bon état écologique de la ressource en eau.** Sujet de préoccupation majeur, la **qualité de l'eau en Pays de la Loire** est très dégradée, avec seulement 11 % de nos cours d'eau en bon état écologique. Dès 2017, la Région a souhaité s'impliquer sur ce sujet majeur dont les enjeux dépassent les questions de salubrité et de santé, puisqu'ils embrassent également des enjeux liés au développement économique. Confortée dans son ambition avec la **prise de compétence animation et concertation dans le domaine de la gestion et de la protection de la ressource en eau et des milieux aquatiques obtenue à la fin de l'année 2020**, la Région a poursuivi en 2021, la mise en œuvre du plan d'actions en faveur de la reconquête de la qualité de l'eau avec l'Etat, adopté en décembre 2019. Elle a notamment co-construit aux côtés de l'Etat une stratégie concernant la protection des captages prioritaires. Cette préoccupation sur les captages prioritaires va guider les interventions régionales en 2022. Il s'agira notamment de mieux cibler l'ensemble des interventions régionales sectorielles sur les territoires qui abritent des captages prioritaires pour améliorer rapidement la qualité de l'eau. Pourront ainsi être mobilisés les mesures agro-environnementales et climatique, les aides à l'agriculture biologique, les Plans de Compétitivité et d'Adaptation des Exploitations des secteurs végétal et animal, ou encore les Contrats Territoriaux.

Par ailleurs, en 2021, **le déploiement de contrats territoriaux uniques** pour l'eau, outil commun de contractualisation de la reconquête de la qualité de l'eau, entre les territoires, la Région, l'Agence de l'eau et les Départements, s'est poursuivi. **La Région amplifiera cette démarche de contractualisation en 2022, avec l'objectif de passer de 60 % à 80 % du territoire couvert par des contrats.**

Enfin, le programme **LIFE intégré sur l'eau (REVERS'EAU)**, élaboré avec les nombreux partenaires de l'eau, a été accepté par l'Union européenne en septembre 2020. Ce projet majeur piloté par la Région et doté d'un budget de 14,5 millions d'euros va permettre de mener à bien 32 actions d'ici fin 2027 destinées à restaurer la qualité de l'eau, dont un certain nombre d'opérations pilotes. Financé à 47 % par l'Europe, il implique 14 partenaires, dont l'agence de l'eau Loire Bretagne, mais également la Région qui porte en propre 13 actions. Un appel à projets vers les acteurs économiques, dont la mobilisation est essentielle pour améliorer la qualité de l'eau, sera lancé en 2022.

**En ce qui concerne la Loire, la Région poursuivra son engagement au travers du nouveau contrat Loire et ses annexes 2021-2023.** Les premiers travaux de rééquilibrage du lit de la Loire débutés à l'automne 2021 vont se poursuivre lors de l'étiage de 2022. Ils constituent une des plus grandes opérations de restauration du lit mineur d'un fleuve, corseté au cours du siècle précédent par des ouvrages destinés à concentrer son cours pour favoriser la navigation. Cette opération modélisée à Lyon, permettra au sable libéré de rééquilibrer le lit du fleuve et ses anciens bras, et de retrouver, ainsi, une biodiversité qui s'était dégradée.

**Par ailleurs, la Région entend poursuivre le développement de ses interventions dans le champ de l'environnement et de l'économie circulaire.** La Région a, en effet, vu ses compétences s'élargir de manière significative dans le domaine environnemental, notamment à la suite de la loi portant Nouvelle Organisation Territoriale de la République (NOTRe, août 2015) et de la loi relative à la lutte contre le gaspillage et à l'économie circulaire (AGEC). Ainsi, après avoir **élaboré un plan régional de prévention et de gestion des déchets, comprenant un plan d'actions en faveur de l'économie circulaire**, la Région est passée dans une phase opérationnelle dès 2019. Ses interventions se matérialisent notamment par un appel à projet annuel « Economie circulaire » avec

l'Ademe et l'Etat qui sera renouvelé en 2022, ainsi que par un appel à projet pour accompagner les territoires dans l'émergence de solutions d'utilisation des combustibles solides de récupération, qui constitue l'une des solutions pour atteindre l'objectif de réduction à 2025 des déchets aujourd'hui enfouis sans valorisation. En complément, le suivi du plan peut désormais s'appuyer sur l'observatoire TEO dont les missions ont été élargies aux déchets et aux ressources en 2021.

**Enfin, un livret d'épargne populaire pour permettre aux particuliers de soutenir des entreprises ayant des projets en matière de croissance verte sera lancé au 1<sup>er</sup> semestre 2022.** Cette offre d'épargne fléchée vers des entreprises qui contribuent à la croissance verte est le fruit d'une collaboration développée avec deux banques retenues en 2021.

**Également, en tant que chef de file, la Région est dotée depuis 2018 d'une stratégie régionale de biodiversité.** 2021 a notamment vu le déploiement du programme « Ligerbocage et Agroforesterie » qui permet d'accompagner la plantation de haie et sa gestion durable, ainsi que la poursuite du déploiement du dispositif « territoires engagés pour la nature ». En 2022, 4 nouveaux TÈN pourraient aboutir, ainsi que le déploiement du dispositif « entreprises engagées pour la nature ». La feuille de route « éviter, réduire, compenser » entrera en phase opérationnelle. L'idée est de faire de la biodiversité un enjeu positif à travers plusieurs de ses aspects : tourisme lié à notre patrimoine naturel, agriculture, emplois créés pour la restauration de la biodiversité, innovation liée au végétal... En parallèle, l'année 2022 sera importante pour les parcs naturels régionaux Normandie-Maine et Loire-Anjou-Touraine pour faire approuver leur nouvelle charte et être à nouveau labellisés pour 15 ans. La Région accueillera à l'automne 2022 en Brière, si la situation sanitaire le permet, le congrès national regroupant l'ensemble des parcs naturels régionaux de France.

Par ailleurs, **le groupe interdisciplinaire d'experts régionaux** sur le changement climatique, installé en 2020 et composé de 20 scientifiques, poursuivra le diagnostic régional et devrait rendre ses préconisations au premier semestre 2022. Ces préconisations seront présentées lors de la session de juin 2022, afin de guider la Région dans son action envers les territoires, les entreprises et les ligériens sur deux sujets majeurs que sont l'adaptation au changement climatique et l'atténuation de ses effets.

## 2. INVESTIR DANS LES TERRITOIRES EN SOUTENANT LA RURALITÉ ET EN ACCOMPAGNANT LES DYNAMIQUES MÉTROPOLITAINES

**Au plus fort de la crise sanitaire, la Région s'est appuyée sur les communes et les intercommunalités pour redynamiser l'investissement public** en prévoyant à cet effet des enveloppes budgétaires très conséquentes. **En 2022**, la Région poursuivra son soutien aux territoires à travers la mise en place de **dispositifs transitoires à destination des communes, puis en renouvelant plus largement sa politique territoriale et contractuelle en juin prochain.**

**La crise sanitaire liée au Covid-19 a également mis en exergue les fragilités du système de santé et les difficultés d'accès aux soins en Pays de la Loire. Durant le précédent mandat, la Région a fait preuve d'un engagement volontariste en allant au-delà de ses compétences obligatoires**, à travers le Plan régional d'accès à la santé partout et pour tous. Lors de la crise sanitaire, elle a adopté un Plan d'urgence santé pour protéger les ligériens et a renforcé encore son soutien aux établissements de santé. Elle a également assuré la mise en œuvre du volet régional des accords du Ségur de la Santé. **Pour ce nouveau mandat, la Région poursuivra cet effort à travers l'adoption d'un Plan régional santé 2022-2028 d'ici le mois de juin 2022.**

**Enfin, la mobilisation des fonds européens au service des territoires et de leurs projets sera poursuivie en 2022**, dans le cadre de l'exécution de la programmation 2014-2020, du volet cohésion du fonds de relance européen (React EU) et du lancement de la nouvelle programmation 2021-2027.

## i. Préserver l'équilibre des territoires

**La Région a déployé, dans le cadre de son Plan de relance, un effort exceptionnel en faveur des territoires.** Ce sont 66,5 millions d'euros d'autorisations de programme et d'engagement qui ont été mobilisés pour soutenir la relance des territoires, dans le prolongement de deux priorités régionales depuis 2016 : le pacte régional pour la ruralité et la contractualisation régionale. Cet **effort de relance** s'est traduit, en particulier, par les dispositifs **Pays de la Loire Relance Investissement Communal (PLRIC) et Pays de la Loire Relance Investissement Intercommunal**. Conformément au Plan de relance, la Région a également assuré le déploiement des **contrats Territoires Région 2020 et les Contrats de Développement métropolitain sur l'ensemble du territoire**. Cette contractualisation a déjà permis le soutien de 1 131 projets pour un total de 180 millions d'euros d'aides. Elle a également poursuivi le Pacte régional pour la ruralité à travers la mise en œuvre des **aides à l'investissement des petites communes**. Le **fonds école** a, ainsi, permis le financement de 354 projets de rénovation, extension ou construction d'école et lieux d'accueil en périscolaire. Dans ce cadre également, **la mesure en faveur de la revitalisation des centres-bourg** a permis d'accompagner 43 projets ; cette action a été par la suite prolongée via le **fonds régional de reconquête des centres villes**. La Région est, par ailleurs, signataire des **conventions Actions Cœur de ville et des contrats de ville**. Enfin, elle a mis en place durant la crise un **fonds régional de soutien au développement des tiers lieux**.

En 2022, l'effort de relance sera prolongé via la finalisation de l'exécution des aides accordées durant l'exercice précédent, en particulier s'agissant du dispositif Pays de la Loire Relance Investissement Intercommunal qui a été prolongé jusqu'au 31 décembre 2021.

**En ce début de mandat, la Région souhaite déployer une nouvelle politique territoriale plus large et ambitieuse pour soutenir les territoires dans leur diversité.** Cette revisite de la politique territoriale régionale vise à partager avec les intercommunalités les priorités et stratégies régionales en développant un espace de discussion renforcé avec les territoires. Il s'agit, aussi, d'améliorer la lisibilité des dispositifs régionaux, d'agir encore davantage et de faire monter en puissance le rôle d'accompagnement et de conseil joué par la Région. Au cœur des enjeux sous-jacents à la construction de cette nouvelle stratégie figure la recherche d'un équilibre entre liberté des territoires et intégration des priorités régionales. Afin d'atteindre cette nouvelle ambition, la Région prévoit l'organisation d'une concertation des territoires et mènera, en 2022, un travail de revisite des dispositifs d'aide.

**D'ici l'adoption de cette nouvelle politique territoriale, la Région prévoit deux dispositifs de soutien transitoire.**

**Elle souhaite maintenir son soutien aux communes de moins de 5 000 habitants en créant un fonds transitoire « Jeunesse et Territoires »** destiné à accompagner les projets en faveur des jeunes dont le soutien est l'une des priorités phares de ce nouveau mandat. Dans le cadre de l'adoption du Budget primitif 2022, ce fonds sera doté d'une enveloppe de **3 millions d'euros d'autorisations de programme** dédiés à l'accompagnement des projets communaux jusqu'en juin 2022.

**De la même manière, la Région prévoit un soutien spécifique en faveur des centralités à travers le Fonds régional de reconquête des centres-villes et centres-bourgs** qui est donc doté d'une enveloppe de **2 millions d'euros d'autorisations de programme et de 100 000 euros d'autorisations d'engagement** au Budget primitif 2022. Ce dispositif d'aides vise à conforter le rôle de centralité des villes moyennes en leur permettant de faire face aux enjeux démographiques, économiques et sociaux à venir, à travers le déploiement de leur projet de territoire et la reconquête de leur cœur de ville.

Par ailleurs, la Région prolongera en 2022 ses efforts de soutien à l'ingénierie des territoires et ses initiatives visant à favoriser la coopération entre les territoires. La Région entend reconduire en 2022 son soutien à l'Union Régionale des Conseils d'Architectures, d'Urbanisme et de l'Environnement des Pays de la Loire (UR CAUE) dans le cadre d'une convention d'objectifs et de moyens. Elle poursuivra le portage du Réseau Rural Régional qui anime une communauté des territoires ruraux. Elle entend aussi réaffirmer son soutien au Centre de ressources pour la politique de la ville Bretagne Pays de la Loire, nommé Rés0 villes et maintenir celui en faveur de la coopération inter-métropolitaine et inter-régionale, portée par l'association Alliance inter-métropolitaine Loire-Bretagne (AIMLB). Enfin, elle soutiendra de nouveau l'association PING qui agit dans le domaine de la médiation et de l'inclusion numérique sur l'ensemble du territoire régional.

L'année 2022 sera par ailleurs marquée par la mise en œuvre du Schéma Régional d'Aménagement de Développement Durable et d'Égalité des Territoires (SRADDET) mais aussi par l'engagement de sa révision, conformément aux nouvelles dispositions prévues par la loi Climat et Résilience du 22 août 2021 qui sont venues rehausser les objectifs de réduction de l'artificialisation des sols et définir de nouveaux objectifs de production des énergies renouvelables. Au-delà de cette révision, la mise en œuvre de la nouvelle ambition régionale en matière d'aménagement durable du territoire se traduira notamment par la poursuite du partenariat stratégique 2021-2023 conclu avec les trois agences d'urbanisme des Pays de la Loire.

Parallèlement, l'exercice 2022 sera l'occasion d'initier la mise en œuvre du volet cohésion du Contrat de Plan Etat-Région 2021-2027 doté d'une enveloppe de 210M€.

## ii. Améliorer l'accès aux services de santé dans tous les territoires

L'offre locale de santé est fragilisée en raison de la pénurie de praticiens dans certains territoires, parfois conjuguée à des difficultés d'organisation. Dans le même temps, le vieillissement de la population fait croître les besoins de recours aux soins. Face à ce constat, il faut rappeler que c'est l'Etat qui dispose aujourd'hui des compétences et financements pour agir. Néanmoins, depuis plusieurs années, la Région s'investit fortement en développant une coopération renforcée avec l'Agence Régionale de Santé (ARS), en soutenant les acteurs locaux dans le maintien ou la consolidation de leur offre locale en matière de santé, ou encore en co-finançant les investissements en faveur des équipements de santé (équipements hospitaliers, maisons de santé pluridisciplinaires, etc.) et de la télémédecine.

La Région entend maintenir cette ambition en adoptant un nouveau Plan régional santé 2022-2028.

La connaissance de l'état de santé de la population et de ses déterminants comportementaux et environnementaux constitue un préalable indispensable à la mise en œuvre d'actions de santé publique. La Région va donc poursuivre son soutien à l'Observatoire régional de Santé des Pays de la Loire ainsi que celui à l'association d'Epidémiologie des cancers dans les Pays de la Loire.

Surtout, les interventions régionales en faveur de la Santé viseront à soutenir les territoires en matière d'accès à la santé. L'enjeu est de favoriser le dialogue entre la Région et les territoires les plus en tension en terme de démographie médicale et d'intégrer la thématique de la Santé dans la future politique territoriale. De plus, la Région prévoit de renforcer l'offre locale de santé et l'innovation, à travers notamment l'investissement dans les établissements de soins de ville et hospitaliers. Il s'agit d'accompagner les projets de santé des territoires qui permettent la coordination des personnels soignants et l'accueil de futurs praticiens et de soutenir les investissements dédiés aux soins, en particulier ceux des hôpitaux de proximité.

Par ailleurs, la Région souhaite mobiliser l'innovation comme vecteur de dynamisation et d'attractivité de l'offre locale de santé. A cet effet, un nouveau projet de « Doctobus » sera étudié

en 2022 en vue d'offrir une solution temporaire et palliative aux zones souffrant d'un déficit de l'offre de soins de proximité. Elle poursuivra également son soutien aux expérimentations en cours initiées par différentes organisations locales de professionnels de santé.

**Compte-tenu des préoccupations croissances en matière de santé des jeunes**, notamment sur le plan psychologique, mais aussi concernant la thématique des addictions, cette stratégie comprendra un **Plan de prévention et de promotion de la santé auprès des jeunes ligériens**, comme évoqué précédemment. **La Région poursuivra aussi l'accompagnement du vieillissement des ligériens** en pérennisant en 2022 son soutien au Gérontopole autonomie longévité des Pays de la Loire.

**D'autre part, le lien entre Environnement et Santé est un enjeu primordial** afin de permettre à chacun de comprendre les risques auxquels il s'expose et mieux protéger sa santé et son environnement. Dans le prolongement du **Plan régional Santé environnement 2016-2021 (PRSE 3)**, le nouveau Plan régional santé environnement 4 déclinera des volets spécifiquement dédiés à cette thématique.

### iii. Mobiliser les fonds européens au service des territoires

Sur le plan européen, la Région devra assurer en 2022 la réalisation de la fin du programme 2014-2020, renforcé en 2021 par le volet relance de la politique de cohésion (REACT-EU), et garantir le bon démarrage de la nouvelle programmation 2021-2027.

**En 2022, la Région pourra mobiliser le plan de relance européen. Pour faire face à la crise sanitaire, économique et sociale, l'Union européenne a, en effet, décidé la mise en place d'un plan de relance européen de grande envergure, « Next Generation EU »,** qui interviendra à brève échéance sur la période 2021-2023. S'agissant des fonds européens de développement régional (FEDER) et fonds social européen (FSE), le plan de relance se traduit à travers REACT-EU, doté d'une enveloppe de 47,5 milliards d'euros au niveau européen et d'environ 3,9 milliards d'euros pour la France. Les Pays de la Loire bénéficient, ainsi, d'une enveloppe complémentaire de 86,4 M€ à consommer avant la fin de l'année 2023 au titre des fonds FEDER-FSE. Les projets des acteurs sur le territoire ont déjà été déposés et sont en cours d'analyse afin d'accompagner la relance en 2022.

**Durant le prochain exercice, la Région poursuivra l'exécution de la programmation 2014-2020. Dans le cadre de la politique européenne de cohésion 2014-2020,** la Région est l'autorité de gestion du programme opérationnel régional associé aux fonds européen de développement régional et fonds social européen (FEDER-FSE), du programme de développement rural régional associé au fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER) et organisme intermédiaire en charge des mesures régionalisées du programme national du fonds européen pour les affaires maritimes et la pêche (FEAMP). **Elle est responsable dans ce contexte de la mise en œuvre de près de 90 % des fonds européens structurels d'investissement alloués aux Pays de la Loire pour la période 2014-2023.** Il lui revient d'assurer la pleine consommation des dotations, soit **un montant global de 1 200 millions d'euros** au titre de la programmation 2014-2020, ainsi réparti :

- **367,3 millions d'euros pour le Fonds européen de développement régional (FEDER)** intégrant le volet relance REACT-EU pour soutenir l'innovation, les petites et moyennes entreprises (PME), la transition énergétique, ou encore l'intermodalité.
- **98,5 millions d'euros pour le Fonds social européen (FSE)** intégrant le volet relance REACT-EU dans le but d'améliorer le taux d'emploi, notamment en soutenant l'orientation, la formation, et l'apprentissage.
- **694,6 millions d'euros pour le Fonds européen agricole pour le développement rural (FEADER)** intégrant le volet relance et la transition en faveur de l'évolution des pratiques agricoles et de la filière agroalimentaire.
- **16,2 millions d'euros pour les mesures régionalisées (FEAMP)**, en faveur de la transformation de la pêche et du développement de l'aquaculture.



Au sein de ces dotations globales, des enveloppes sont spécifiquement consacrées à l'approche territoriale pour la mise en œuvre de stratégies locales au plus proche du terrain. Il s'agit des Investissements Territoriaux Intégrés (ITI) relevant du FEDER et dotés d'une enveloppe de 108 M€ d'une part, et d'autre part de la mesure LEADER dotée d'un budget de 63 M€ et qui relève du FEADER. Conformément au cadre réglementaire applicable, ces montants devront être entièrement versés aux bénéficiaires avant le 31 décembre 2023 pour la politique de cohésion, et le 31 décembre 2025 pour le développement rural. Des trajectoires annuelles de consommation sont, ainsi, établies sur la période d'exécution des programmes, selon les spécificités de chaque fonds.

**Enfin, la Région devra assurer le démarrage de la nouvelle programmation 2021-2027. Dans le cadre de la politique européenne de cohésion 2021-2027**, la Région reste autorité de gestion du FEDER et du FSE+ et aura également en responsabilité la gestion du Fonds de transition juste (FTJ), fonds spécifique issu du Pacte vert européen (« *Green deal* »), dont l'action sera concentrée sur le territoire du pacte pour la transition écologique et industrielle de la centrale de Cordemais et de l'estuaire de la Loire (sous réserve de la validation par la Commission européenne de cette proposition de territoire éligible). La Région restera organisme intermédiaire en charge des mesures régionalisées du Fonds européen pour les affaires maritimes, la pêche et l'aquaculture (FEAMPA). Elle deviendra autorité de gestion déléguée pour le FEADER dans le cadre d'un Plan Stratégique National (PSN) à compter de 2023.

L'année 2022 marquera le lancement effectif du programme régional FEDER-FSE+-FTJ et des mesures **régionales du programme national FEAMPA, dont les enveloppes sont ainsi réparties :**

- **301,2 millions d'euros pour le FEDER** afin de soutenir la recherche et l'innovation, la numérisation, les petites et moyennes entreprises (PME), la transition énergétique, la mobilité durable urbaine, l'environnement, le développement territorial... ;
- **64,53 millions d'euros pour le FSE+** en vue de faciliter la création d'entreprise par les demandeurs d'emploi, l'orientation tout au long de la vie et la lutte contre le décrochage scolaire, la formation notamment des demandeurs d'emploi et la santé ;
- **48 millions d'euros pour le FTJ** dédiés à la compensation des impacts de la transition vers la neutralité carbone du territoire du pacte de Cordemais ;
- **17,4 millions d'euros pour le FEAMPA** en faveur de la transformation de la pêche et du développement de l'aquaculture.

Conformément au cadre réglementaire applicable, ces montants devront faire l'objet d'une consommation régulière dès 2022 dans la perspective d'atteindre les seuils pour éviter le dégageant d'office, c'est-à-dire la perte de crédits en cas de consommation insuffisante au regard des cibles.

**La Région devra donc garantir un bon démarrage des programmes 2021-2027 pour compenser le retard lié à l'adoption tardive des règlements européens et pouvoir, ainsi, favoriser le soutien dès 2022 des projets ligériens par l'Europe.** Les cibles de consommation annuelles rendent d'autant plus nécessaire l'accompagnement en amont des porteurs de projets dans le montage de leurs dossiers afin d'assurer une fluidité de gestion. Pour cela, la Région s'appuiera sur sa stratégie européenne qui sera actualisée en 2022 pour mieux « Informer, orienter, accompagner et communiquer » et rendre l'action européenne en Pays de la Loire encore plus lisible, claire et proche des Ligériens. Cette stratégie comprend deux volets distincts : l'action européenne régionale d'une part, et **la mise en œuvre des programmes de la politique européenne de cohésion et de la politique commune de la pêche** confiés à la Région au titre des programmes européens 2014-2020 et 2021-2027, d'autre part.

L'action européenne de la Région revêt trois dimensions complémentaires :

- Une **stratégie d'influence de la Région et de ses partenaires auprès des institutions de l'Union européenne** par le financement de l'activité du bureau de représentation à Bruxelles. Une attention particulière sera accordée dans ce cadre aux enjeux maritimes et aux coopérations entre les Régions et les collectivités côtières de la façade atlantique. Cette dimension représente 54,5 % des montants proposés au titre de l'action européenne.
- Une **action de promotion et de valorisation de l'action européenne** au plus près des citoyens qui mobilise 36,6 % des crédits proposés, au travers le financement des partenaires à vocation européenne, notamment les Maison de l'Europe, mais également la réalisation d'actions de communication qui permettent de renforcer l'information sur les institutions européenne telles que l'action « Jeunes ligériens, citoyen en Europe » et le dispositif « Cap Europe ».
- Une **démarche proactive de recherche de financements européens** pour la réalisation de projets de coopération concourant à la compétitivité et à l'équilibre des territoires ligériens. Cet axe mobilise 6,9 % des montants proposés, en vue de renforcer l'accès à l'information des opérateurs ligériens et de favoriser le montage de projets de coopération dans le cadre des programmes de coopération territoriale européenne ou des programmes sectoriels de l'Union européenne, dans le cadre du dispositif d'aide à l'émergence et au montage de projets ACE 2020.

L'action européenne permet aussi la mise en œuvre du projet FABAS (Fight Against Bullying At School, Lutte contre le harcèlement scolaire) dédié à la lutte contre le harcèlement en milieu scolaire, dans le cadre du programme ERSAMUS+. La Région assure le portage de ce projet d'une durée de deux ans et financé par des crédits européens à hauteur de 100 % des dépenses éligibles.

### 3. GARANTIR DES SERVICES DE TRANSPORTS RÉGIONAUX DE QUALITÉ POUR TOUS

La Région a voté en mars 2021 sa Stratégie Régionale des Mobilités (SRM), qui sera le fil conducteur de cette politique publique durant les prochaines années. Elle donne un cap, en fixant des objectifs ambitieux, à la fois pour le développement de l'offre, la modernisation des infrastructures, et la qualité du réseau.

#### i. La Région poursuit le développement de l'offre de transport ferroviaire, routière et maritime

**Concernant l'exploitation du réseau ferroviaire régional**, les discussions avec la SNCF se poursuivent en cette fin d'année pour élaborer la prochaine convention d'exploitation des TER sur la période 2022-2031. Celle-ci devrait être finalisée fin 2021 - début 2022. Elle pourra, ainsi, être présentée à l'examen et au vote de l'assemblée régionale lors de la session plénière de mars prochain.

Pour 2022, il est prévu de réserver une autorisation d'engagement de 174 M€ au titre de la contribution prévisionnelle régionale du prochain exercice pour le fonctionnement du réseau TER conventionné avec la SNCF.

En ce qui concerne les besoins en faveur du matériel roulant ferroviaire (programme 106), plusieurs opérations de financement sur des programmes pluriannuels portant sur le renouvellement des organes majeurs de plusieurs séries de matériel (28 M€) ou encore la continuation des opérations de rénovation mi-vie de 24 rames dont 13 engins à deux niveaux (82 M€) nécessitent l'inscription d'une autorisation de programme de 110 M€.

**En ce qui concerne les lignes du réseau routier Aléop**, il est prévu un montant d'autorisations d'engagement de 73,2 M€ pour les services réguliers et de 156 M€ pour le fonctionnement de l'ensemble des services de transport scolaires. Ces programmes subissent une augmentation significative de leur

prix du fait du renouvellement d'un nombre important de marchés ayant donné lieu à des hausses de prix, de l'évolution de la démographie sur la région (augmentation des scolaires transportés), des choix de motorisation faits sur le matériel roulant de circuits scolaires avec la mise en circulation de 120 autocars GNV d'ici la fin 2021.

En outre, dans le souci d'harmoniser le mode de gestion des lignes autocars régulières, de nouvelles Délégations de Services Publics entreront en vigueur en septembre 2022 sur les lignes de la Mayenne, du Maine-et-Loire et de la Vendée.

Des actions se poursuivront, aussi, pour tenter de contrer la pénurie de conducteurs qui affectent le service public de transport routier régional, en lien avec la FNTV en Pays de la Loire (Fédération Nationale des Transporteurs de Voyageurs) notamment.

**Côté transport à la demande (TAD), la couverture territoriale par un service de transport à la demande régional se poursuivra progressivement en 2022 et 2023**, avec la reconduction des marchés en Mayenne, l'ouverture au minimum d'un bassin en Vendée, une redéfinition des services en Sarthe et l'expérimentation du TAD dynamique sur un nouveau bassin en Maine-et-Loire.

**En matière de liaison maritime, le troisième volet modal du réseau Aléop**, le budget 2022 réserve un crédit d'autorisation d'engagement de 4,8 M€ au titre de notre délégation de compétence au département de la Vendée pour le transport entre l'île d'Yeu et le continent. Rappelons que 2022 verra, aussi, la livraison du futur navire Insula Oya 3 à la fin de l'été et un montant complémentaire de 3,5 M€ est nécessaire du fait de l'impact de la révision des prix des matières premières, portant ainsi le coût du bateau à 25,6 M€.

## ii. Plusieurs chantiers d'envergure sont en cours pour améliorer l'offre de services aux usagers

**En parallèle, la Région poursuit la procédure d'ouverture à la concurrence des trains régionaux**, les candidats souhaitant remettre une offre dans le cadre de l'avis d'appel public lancé le 2 novembre dernier pour la concession du premier lot seront agréés courant janvier 2022.

**L'année 2022 sera marquée la mise en service à la rentrée de septembre d'une centrale unique d'information téléphonique Aléop à l'échelle régionale. A moyen terme, un nouveau système de distribution des titres de transport verra le jour.**

Si beaucoup a été fait en matière d'harmonisation des dispositifs issus des réseaux de transport par autocar départementaux transférés à la Région par le biais de la loi NOTRe, il reste à mettre en œuvre une tarification homogène sur l'ensemble des lignes de services réguliers (hors transport scolaire dans la mesure où le tarif de l'abonnement scolaire a été harmonisé dès 2019). Une réflexion a été engagée en ce sens. Dans la perspective de cette **nouvelle gamme tarifaire et de l'ouverture à la concurrence ferroviaire**, une étude sur la stratégie de distribution a été engagée en 2021 et l'année 2022 sera consacrée au **lancement de la construction d'un schéma régional de distribution** devant in fine permettre à la Région de disposer de son propre système de distribution, affranchi de celui de la SNCF, courant 2024. Pour cela, le Budget primitif 2022 prévoit une autorisation de programme de 25,8 M€ et une autorisation d'engagement de 16 M€. Ce système régional de distribution permettra de vendre les titres de transport du réseau Aléop pour faciliter le parcours achat de l'utilisateur. L'année 2022 verra, ainsi, le lancement des marchés pour la construction de la base de vente et la fourniture des outils de vente à bord des cars.



### **iii. La Région poursuivra également en 2022 les travaux programmés concernant les infrastructures ferroviaires**

**Au titre des opérations d'infrastructures ferroviaires**, les crédits inscrits en 2022 en **autorisations de programme** s'élèvent à près de **44,5 M€** et devraient permettre de financer **la poursuite des études relatives à l'axe Nantes-Angers-Sablé-sur-Sarthe et du projet de Liaisons Nouvelles Ouest Bretagne Pays de la Loire** mais aussi celles pour **la création d'une halte ferroviaire à proximité de l'aéroport de Nantes Atlantique**. L'année 2022 devrait, aussi, permettre de conclure la convention de financement des travaux de **la suppression des passages à niveau de Neau et Brée** et, si le bouclage du plan de financement est réalisé, de ceux de la ligne Massy-Valenton, à l'ouest.

**Pour mémoire, l'étude globale visant à identifier les leviers sur lesquels agir pour redynamiser le recours au transport de marchandises par le rail, initiée en juillet 2021, se poursuivra pour livrer ses conclusions en 2022.**

**L'année 2022 devrait, aussi, voir la préparation et la finalisation des discussions avec les partenaires et notamment l'Etat, pour définir le prochain contrat de plan Etat - Région (CPER) post 2022** en ce qui concerne le volet des infrastructures et des mobilités. Ce volet du CPER actuel 2015-2020 a en effet été prolongé de deux ans soit jusqu'à fin 2022.

**Au titre de la politique de la Région en faveur des points d'arrêt du réseau Aléop**, de leur accessibilité et de l'intermodalité (programme 221), une dotation de 5,3 M€ est prévue pour la poursuite du développement des pôles d'échanges multimodaux (PEM) avec de nouvelles études à engager pour ceux, par exemple, de Saint-Gilles-Croix-de-Vie et des Sables d'Olonne ou encore pour continuer la mise en accessibilité des points d'arrêt aux personnes à mobilité réduite.

### **iv. Intensifier les efforts en faveur de la mobilité durable en s'appuyant sur une gouvernance renouvelée**

**Enfin, dans le prolongement de la loi LOM, l'année 2022 marquera une nouvelle étape dans les échanges avec les territoires et le développement de services à la mobilité** puisqu'elle devrait voir la signature des tous premiers contrats opérationnels de mobilité (COM), à l'échelle des bassins de mobilités dessinés en 2020. A ce titre, la Région accompagnera des expérimentations conduites sur les territoires, comme le soutien à la création de lignes de covoiturage spontané, de services d'autopartage, l'équipement en abris vélos sécurisés...

**La Région a amorcé la gouvernance des mobilités avec les territoires à travers la nouvelle conférence ligérienne des Autorités Organisatrices des Mobilités (AOM)** dont la première s'est tenue le 25 novembre dernier. Ainsi, l'année à venir sera déterminante pour la structuration d'une nouvelle relation entre Région et autorités organisatrices des mobilités (AOM) locales, pour une meilleure articulation des services de transport, au service des usagers. Par ailleurs, la Région a rassemblé le comité régional des partenaires avec une volonté réaffirmée d'ouvrir les instances de concertation aux représentants des usagers et des employeurs.

**La Région poursuit aussi son engagement auprès des partenaires économiques** à la suite de l'accord de principe signé en mai 2021. Cela se traduira en 2022 par la mise en œuvre d'actions sur la mobilité des salariés (une expérimentation en cours sur sept parcs d'activités via le programme Mobil'Ethic) et pour lever les freins à l'emploi.

**La Région poursuivra, aussi, ses interventions en faveur du vélo.** Elle a aussi initié une concertation avec les associations des usagers de ce mode de transport pour travailler de concert sur la mise en place de mesures favorables à la pratique du deux roues, au-delà des actions existantes.

## 4. OFFRIR UN HAUT NIVEAU DE QUALITÉ DE VIE AUX LIGÉRIENS

Afin de répondre aux besoins spécifiques des acteurs, la Région lancera en 2022 une large consultation sur l'ensemble du territoire en vue d'identifier les besoins réels des acteurs du secteur culturel, sportif ou encore associatif.

### i. Favoriser une offre culturelle de qualité sur tous les territoires

La Région Pays de la Loire veut soutenir les structures culturelles dans leur diversité afin de développer une offre accessible, de qualité, au service des territoires et des publics. Durant les deux précédents exercices, la Région s'est, par ailleurs, fortement mobilisée pour soutenir le secteur de la culture dans le cadre de son Plan de relance. Dans ce contexte, l'exercice 2022 sera une année de transition, durant laquelle la Région souhaite s'investir à travers deux axes d'intervention principaux :

- **renforcer la qualité et la diversité de l'offre artistique et culturelle** en Pays de la Loire, en étant organisatrice d'opérations culturelles et en soutenant les porteurs de projets ligériens ;
- **élargir les publics en œuvrant à la promotion des actions culturelles et à leur accessibilité** y compris aux publics empêchés.

**En 2022, la Région prolongera ses actions en faveur du développement d'une offre culturelle de qualité sur l'ensemble des territoires ligériens.**

Le Conseil régional des Pays de la Loire poursuivra en 2022 sa politique volontariste en faveur des acteurs culturels de toutes natures (équipes artistiques, festivals, lieux culturels) et dans tous les domaines (spectacle vivant, cinéma, livre et lecture, arts visuels). L'accent est mis sur la professionnalisation du secteur, la qualité du maillage territorial et l'élargissement des publics.

Cette ambition se décline tout d'abord par un soutien aux équipes artistiques, notamment dans leur activité de création, mais également de diffusion sur l'ensemble du territoire ligérien. En parallèle, le Conseil régional œuvre à la mise à disposition d'équipements culturels, outils essentiels à la réalisation des projets artistiques, avec une politique de **soutien à l'investissement culturel**. Trois dispositifs d'aide à la création et à l'aménagement de lieux de diffusion et de travail sont ainsi prolongés. Désireuse d'encourager l'amélioration de leur accessibilité aux personnes en situation de handicap, la Région est particulièrement attentive au cadre bâti (rampe d'accès, portes automatiques...), à l'usage des services (banque d'accueil...) et enfin, à l'accessibilité des œuvres (signalétique, boucles magnétiques...).

**Par ailleurs, en 2022, la Région soutiendra le développement d'une offre culturelle de proximité** en pérennisant le fonds de développement culturel territorial qui constitue un appui pour les initiatives locales d'animation du territoire, et la définition de nouvelles stratégies de développement culturelles territoriales. Elle prolongera également son soutien **aux identités culturelles locales**. L'organisation par le Conseil régional d'événements culturels comme la nouvelle édition du festival Loire et Océan et une tournée des artistes ligériens en milieu rural participe également à cette volonté. Ces manifestations s'articuleront avec un nouveau grand rendez-vous autour de la Bande Dessinée historique.

**Dans la continuité de ses actions durant les exercices précédents, la Région s'attachera à soutenir l'art et la culture dans toute sa diversité**, en pérennisant ses soutiens aux acteurs du livre et de l'édition, en soutenant les arts visuels, les arts vivants, ou encore les œuvres musicales. A cet égard, la Région entend permettre l'irrigation de l'ensemble du territoire au travers d'actions musicales structurantes, en continuant de soutenir **La Folle Journée ainsi que l'Orchestre National des Pays de la Loire qui fête son 50<sup>ème</sup> anniversaire**. Elle prolongera plus largement son positionnement en tant qu'organisateur d'événements culturels avec par exemple le *Nouveau Grenier* à Avignon.

**Pour encourager le rapprochement des œuvres et des personnes, la Région apporte son soutien aux pratiques innovantes, notamment en matière de médiation et aux actions en direction des publics éloignés de l'offre culturelle.** Vecteur de lien social, la culture contribue en effet à favoriser la rencontre, la découverte et le partage de valeurs communes.

A ce titre, la Région poursuivra en 2022 son soutien aux actions de médiation culturelle et les pratiques innovantes qui contribuent notamment à transformer le paysage culturel en modifiant les disciplines, les canaux de diffusion, les contenus et les pratiques. Dans ce cadre, elle organisera en 2022 la seconde édition de l'opération **Culture au futur** qui vise à rapprocher les talents artistiques, les compétences technologiques et industrielles du territoire et le monde de la recherche. Grâce à des ateliers conduits pendant 6 à 8 mois, les compétences et savoir-faire d'une entreprise, d'un artiste et d'un chercheur s'enrichissent et aboutissent à la création d'une œuvre. Parallèlement, la Région souhaite poursuivre son action visant le rapprochement des artistes et du public en soutenant **les résidences artistiques territoriales**.

**En 2022, la Région prolongera ses interventions visant à mobiliser la culture en tant que levier de rayonnement et d'attractivité du territoire.** A travers la mise en œuvre d'une politique culturelle régionale ambitieuse en faveur du cinéma, de l'audiovisuel et de la radiodiffusion confortée, la Région souhaite faire des **Pays de la Loire une « Terre de Cinéma »**. Il s'agit en particulier de soutenir davantage la création cinématographique qui génère des retombées positives pour le territoire. Cette ambition se traduit par une augmentation sensible du fonds d'aide à la production cinématographique. La Région maintiendra par ailleurs ses soutiens aux radios ligériennes via l'aide accordée à la Fédération des Radios Associatives en Pays de la Loire (FRAP).

**Il est aussi prévu en 2022 de poursuivre l'appui aux centres d'art et galeries qui offrent une programmation de qualité.** Pour illustration, elle maintiendra ses soutiens au Fonds Régional d'Art Contemporain (FRAC) qui a inauguré, en 2021, un nouveau site à Nantes et dont la visibilité et le rayonnement contribue au dynamisme des Pays de la Loire. Elle renouvelle, par ailleurs, l'appel à projets pour les artistes émergents, les lauréats bénéficiant d'une résidence de création à l'Abbaye de Fontevraud.

**Par ailleurs, la Région continuera de se mobiliser pour accompagner la structuration des filières de la culture, en tant que levier de développement économique.** Dans ce cadre, elle entend maintenir en 2022 ses aides à la mobilité des artistes et professionnels de la culture et accordera une attention particulière à la rémunération des artistes plasticiens. Le Conseil régional projette également d'organiser une nouvelle édition du Forum Entreprendre dans la Culture.

**Enfin, forte de sa compétence obligatoire d'Inventaire général du patrimoine culturel, la Région va, aussi, poursuivre en 2022 la mise en place d'une politique régionale forte en faveur des patrimoines,** tout en accompagnant les acteurs du territoire agissant en matière patrimoniale. Parce que le patrimoine est un levier important d'attractivité de notre région et de fierté de ses habitants, il doit être valorisé pour rester une matière vivante et devenir une véritable opportunité pour les territoires. L'opération « Parcs et jardins » en Pays de la Loire, offrant des concerts dans 15 sites exceptionnels à l'occasion de 5 week-ends autour du mois de juin, en constitue un parfait exemple.

**Afin de poursuivre l'élan impulsé par le lancement du nouveau musée d'Art moderne, la Région prévoit de maintenir son soutien volontariste au rayonnement de l'Abbaye de Fontevraud.** Le projet scientifique et culturel du site poursuit l'objectif de faire de l'abbaye un monument historique à raconter, une abbaye comme lieu de transmission et une abbaye en guise d'écrin artistique propice à favoriser la création. L'Abbaye de Fontevraud constitue un formidable exemple de synergie entre le patrimoine et les arts. Le musée d'art moderne, ouvert en septembre 2021, connaîtra sa première année complète, tandis que les quatre saisons culturelles proposées par l'Abbaye promettent des rendez-vous prestigieux avec des artistes de rang international. L'année 2022 devrait également voir la concrétisation des vitraux dans le réfectoire. L'objectif est de confier à un artiste (François Rouan) la

création d'un ensemble de vitraux couvrant les façades sud et nord du Grand Réfectoire de l'Abbaye en lieu et place des fenêtres actuelles sans intérêt patrimonial particulier et dans un piètre état. Dans ce cadre, la Région maintiendra son soutien à la SOPRAF et au CCO.

## ii. Mettre en œuvre un projet sportif territorial pour relancer le sport

**Le secteur sportif a été particulièrement atteint par la crise de la Covid-19** en étant pratiquement à l'arrêt et sans bénéficier des recettes habituelles qui lui permettent de fonctionner. **Présente tout au long de la crise sanitaire auprès des acteurs du secteur sportif, la Région souhaite poursuivre sa mobilisation en construisant, de manière collective, les mesures et les actions à mettre en œuvre pour répondre aux besoins des acteurs sportifs ligériens.**

**Ainsi, en 2022, un nouveau Projet Sportif territorial sera élaboré dans le cadre de la conférence régionale du sport.** Sur le fondement de données objectives, ce projet devra permettre de mieux appréhender les forces et les faiblesses des Pays de la Loire en matière de développement sportif afin d'identifier les directions stratégiques à adopter dès 2022 pour ce mandat.

**Dans l'attente de la construction de cette nouvelle stratégie, les dispositifs régionaux de soutien habituels resteront en place,** avec la souplesse et l'adaptabilité que le contexte exige dans un secteur du sport fragilisé. Ainsi, la Région continue d'apporter son soutien aux ligues et comités régionaux ainsi qu'au Comité régional olympique et sportif des Pays de la Loire (CROS). Elle va également pérenniser en 2022 ses soutiens à l'organisation des manifestations sportives qui sont des vecteurs de rassemblement populaire et qui participent activement au développement économique et social du territoire.

**S'agissant du sport de haut niveau, vitrine de l'excellence régionale,** la collectivité prévoit, là aussi, de maintenir en 2022 ses aides en faveur des sportifs, des structures d'entraînement et des clubs. **L'ouverture du nouveau CREPS** s'avère une formidable opportunité pour confirmer l'ambition régionale en matière politique sportive. De plus, le CREPS des Pays de la Loire étant Centre de préparation aux Jeux, une offre d'accueil de délégations sportives sera développée. **L'année 2022 verra, en effet, plus largement la montée en puissance du plan d'action Pays de la Loire Terre de Jeux 2024** afin de mettre plus de sport dans la vie des ligériens, à travers l'accompagnement d'animations sportives dans les lycées, des rencontres entre lycéens et sportifs de haut-niveau, l'organisation d'un événement sportif régional, la valorisation des initiatives locales et la participation aux temps forts et programmes de Paris 2024.

## iii. Faire du bénévolat, de l'inclusion et de la solidarité des priorités régionales

**Favorisant la solidarité, tant à l'échelle locale que régionale, les associations, leurs salariés et bénévoles sont essentiels à la vitalité de nos territoires.** Elles agissent très souvent en complémentarité ou en relais de l'action publique. C'est la raison pour laquelle, depuis 2015, la collectivité s'est engagée à consolider son soutien auprès de ces acteurs de premier plan. **En 2022, la Région poursuivra sa politique globale en faveur de la vie associative, des solidarités et de l'égalité femme-homme en soutenant la mise en place de projets associatifs, en complémentarité des autres institutions et des acteurs privés.**

Dans cette perspective, la Région déploie à nouveau son soutien à la vie associative en envisageant notamment la mise en place d'un observatoire, en lien avec l'État afin de mener des études sur le monde associatif et d'obtenir des données actualisées et concrètes sur les besoins des associations et des bénévoles.

Par ailleurs, comme chaque année, la Région organisera une journée dédiée aux bénévoles afin de les mettre en lumière et de les remercier. En 2022, il est prévu de programmer cette journée à l'Abbaye de Fontevraud.

**La Région réaffirme également en 2022 son appui aux dynamiques solidaires.** Elle entend, ainsi, soutenir les associations qui luttent contre la grande précarité et favorise le développement des solidarités en :

- **accompagnant le développement de synergies inter-associatives** à l'échelle interdépartementale voire régionale,
- **portant une attention particulière aux projets en direction des territoires ruraux** dans une démarche de cohésion sociale,
- **privilegiant son soutien à des projets locaux innovants** en matière de lutte contre la pauvreté, de mixité sociale et de développement des solidarités et en accompagnant leur essaimage en Pays de la Loire.

**En 2022, la Région va conforter ses actions en faveur de l'égalité professionnelle entre les sexes, et la lutte contre les violences intra-familiales et l'isolement.** A ce titre, la collectivité va maintenir ses soutiens aux acteurs du territoire investis dans la lutte contre les violences conjugales, telle que l'Union Régionale Solidarité Femmes (URSF) que porte l'observatoire régional des violences faites aux femmes. Enfin, la Région prévoit déjà l'organisation d'un nouvel évènement à l'occasion de la journée internationale du droit des femmes qui interviendra en mars 2022.

## C. Simplicité, efficacité, proximité : les maîtres-mots de l'action régionale

Pour garantir des services publics régionaux plus simples, plus efficaces et de proximité, la Région va poursuivre la transformation de l'action publique en consolidant la transformation numérique et en initiant un mouvement de simplification. Par ailleurs, la Région pérennisera ses efforts en faveur de la transparence financière et le développement d'une politique ambitieuse de gestion des ressources humaines.

### 1. POURSUIVRE LA TRANSFORMATION DE L'ACTION PUBLIQUE EN MODERNISANT ET EN SIMPLIFIANT LES RELATIONS AVEC LES USAGERS

#### i. La transformation numérique de la région

Le numérique est devenu un pilier du fonctionnement régional, en tant que composante essentielle de la continuité du service public, mais surtout comme outil privilégié pour innover et renforcer l'accessibilité, la visibilité et l'efficacité des dispositifs de politiques publiques.

En décembre 2016, la Région s'est dotée d'un Schéma Directeur du Numérique (SDN) 2017-2021 particulièrement volontariste, portant des objectifs ambitieux, en faveur de l'accélération du recours au numérique dans la conception et la mise en œuvre des politiques publiques, mais également au service de la transformation numérique de l'administration régionale. **Ce schéma a été largement mis en œuvre ces cinq dernières années, et son exécution sera finalisée en 2022. Parallèlement, afin de favoriser la cohérence et la transversalité des actions régionales relatives au numérique une nouvelle stratégie du numérique sera conçue en 2022.**

**La Région va poursuivre en 2022 le développement des usages numériques pour faciliter la vie des usagers. Les outils numériques continueront d'être mobilisés en 2022 pour assurer le fonctionnement de plusieurs services numériques régionaux, tels que les plateformes**

régionales facilitant l'accès des jeunes à l'orientation et aux premières expériences professionnelles, l'offre de e-pass Jeunes, les outils permettant de fluidifier les échanges avec les instituts de formation grâce à l'émargement dématérialisé des stagiaires notamment, ou encore la plateforme cartographique **Ligéo** qui permet à tous de visualiser des données et la localisation de projets d'intérêt régional.

**De plus, en 2022, un effort particulier sera déployé, pour accompagner sur le plan numérique, la conception et la mise en œuvre des projets phares de la prochaine mandature.** Il s'agira par exemple d'œuvrer à la **construction d'un système de billettique régional** permettant de faciliter à l'avenir la coexistence éventuelle de plusieurs opérateurs ferroviaires sur le réseau régional. Ce nouveau service permettra également d'améliorer la qualité des services de transport en permettant aux usagers de planifier, réserver et payer de nombreux moyens de transport sur une plateforme unique favorisant ainsi, la multimodalité des transports en commun régionaux. Il est également proposé en 2022 de construire une plateforme de gestion de patrimoine immobilier « BIM » (Building Information Modeling ou Modèle d'Information du Bâtiment) qui permettra la représentation numérique des caractéristiques géométriques et fonctionnelles d'une construction. Ce projet contribue à l'amélioration de la gestion du patrimoine immobilier régional, en cohérence avec les travaux de structuration de la fonction immobilière, initiée ces dernières années et qui s'achèveront fin 2022.

**La Région souhaite également faciliter le travail des agents pour garantir une administration plus agile. L'administration régionale a connu ces dernières années un mouvement rapide de dématérialisation de ses processus et le déploiement de nombreux nouveaux outils numériques internes.** Il est proposé de poursuivre en 2022 cette dynamique de dématérialisation et d'approfondir le développement des usages numériques. En effet, si la crise sanitaire a révélé une certaine maturité de la Région sur le plan numérique, qui lui a permis d'assurer la mise en œuvre du plan de relance malgré le contexte de télétravail généralisé, il semble, toutefois, nécessaire de consolider les fondamentaux de la transformation numérique, à travers le renforcement du socle technique et d'une meilleure appropriation par les agents des nombreux outils numériques existants.

**La transformation de l'action publique s'appuie en partie sur la dématérialisation des processus internes de gestion et de production des services publics visant à accélérer et simplifier** les modalités de l'action publique, pour les **rendre plus efficaces**. Il s'agit, par exemple, de développer des logiciels métiers performants, interfacés, afin d'automatiser les tâches chronophages et répétitives, de déployer des parapheurs électroniques et des processus décisionnels dématérialisés pour accélérer les arbitrages.

**La modernisation de l'administration passe également par la gouvernance de l'information et de la donnée.** En effet, la production de documents et de données dématérialisés gagne à être réalisée de manière organisée et coordonnée pour favoriser le classement et l'archivage des informations numériques. Ainsi, le système d'information décisionnel mis à disposition des agents permet d'optimiser l'usage des informations et données dont dispose l'administration à des fins d'analyse ou de contrôle. Par ailleurs, les données produites par la Région sont aussi partagées avec le public à travers la stratégie d'*open data*.

**En 2022, il est, ainsi, proposé de poursuivre le renforcement de l'e-administration régionale** en consacrant un effort particulier à permettre une **connectivité des agents**. Il est aussi prévu une **montée en puissance du Cloud, nouveau système de sauvegarde** qui revêt une importance stratégique en offrant aux services plus de réactivité, d'évolutivité et de résilience des systèmes de sauvegarde des données et des services numériques. Par ailleurs, l'année 2022 verra également **l'accélération du déploiement de la gestion électronique des documents. Le maintien en condition opérationnelle des logiciels professionnels utilisés** au sein de la Région devra, en outre, être assuré. Enfin, il conviendra également de prendre en charge les charges générales (téléphonie, imprimerie, abonnements, licences...).



**Enfin, la Région s'attachera particulièrement en 2022 à renforcer la sécurité des systèmes d'information et des données.** Le numérique est devenu un outil indispensable au fonctionnement et à la continuité des services publics locaux. Les outils numériques sont également le socle du traitement et de la sauvegarde de données nombreuses et diversifiées, dont les données personnelles des usagers. **Face à la montée en puissance des usages numérique conjuguée à celle des cyber-attaques, le risque de dysfonctionnement des systèmes d'information devient critique. Par conséquent, il est nécessaire de poursuivre la démarche de sécurisation des systèmes d'information et des données.**

En 2022, seront donc poursuivis les travaux visant **la protection des données personnelles**, en lien avec le Règlement Général pour la Protection des Données (RGPD). Le développement rapide et continu des outils et usages numériques de la Région fait, aussi, émerger un besoin croissant de structuration et de cohérence d'ensemble. Par conséquent, en 2022, il est proposé de poursuivre les travaux en faveur de la sécurisation et de l'urbanisation des systèmes d'information.

Plus spécifiquement, un plan Cybersécurité sera lancé afin de mieux protéger les systèmes d'information régionaux, mais également en vue d'accompagner les acteurs du territoire dans le développement de stratégie de cybersécurité.

Enfin, la démarche de renforcement des dispositifs de contrôle interne associés à la gestion des systèmes d'information sera pérennisée en 2022. Il s'agira notamment de poursuivre la construction du Plan de continuité d'activité et de poursuivre la mobilisation pour assurer la certification des comptes régionaux.

## **ii. Le chantier de simplification des relations entre administration publique et usagers**

La Région joue un rôle majeur en matière d'ingénierie de projet, d'accompagnement et de financement des projets portés par les acteurs publics et privés du territoire, ce qui se traduit par des dépenses de soutien financier aux tiers. La dématérialisation et la simplification des demandes, de l'instruction et du versement des aides régionales sera, ainsi, poursuivi en 2022. Il s'agit par exemple d'intégrer de nouveaux dispositifs d'aide au portail des aides, de prévoir la simplification des aides pour permettre l'automatisation partielle de l'instruction, et d'optimiser l'utilisation des données disponibles et d'appliquer le principe du « dites-le nous une fois ». Pour simplifier les relations aux usagers régionaux, il est proposé d'assurer en 2022 :

- **la poursuite de la montée en puissance du Portail des Aides** qui accueille déjà 86 dispositifs ;
- **le lancement d'une nouvelle plateforme de gestion des fonds européens**, avec l'ouverture des dépôts de dossiers et de leur instruction dès le 1<sup>er</sup> semestre 2022 ;
- **la mise en œuvre d'une offre de service et de sa plateforme pour fluidifier les relations entre les usagers et l'administration** et renforcer l'application du principe « Dites-le nous une fois ».

## 2. UNE ADMINISTRATION RESPONSABLE ET DYNAMIQUE

### i. Assurer une plus grande efficacité de l'action régionale à travers des efforts de sobriété et de transparence financière

En 2016, la Région Pays de la Loire s'est engagée volontairement dans l'expérimentation de la certification des comptes locaux prévue par l'article 110 de la loi NOTRe, parmi 25 collectivités expérimentatrices. En participant à cette expérimentation, la Région Pays de la Loire fait figure de pionnière parmi les grandes collectivités françaises ; les efforts consentis depuis 2017 lui donneront, demain, un temps d'avance. **Dès aujourd'hui, la Région peut se prévaloir des progrès significatifs déjà accomplis puisqu'elle devient, en 2021, la première collectivité territoriale française à être certifiée.** La certification des comptes régionaux 2020 est assortie néanmoins de plusieurs réserves, invitant ainsi à appréhender les défis de la certification des comptes à travers une démarche pluriannuelle d'amélioration continue. En prenant en compte les observations des juridictions financières et du Commissaire aux Comptes, la Région :

- **Renforce sa transparence financière et favorise le contrôle démocratique**, la présentation des états financiers visant in fine à rendre compte de l'utilisation des deniers publics.
- **Donne un signal fort de crédibilité et de professionnalisme vis-à-vis de l'extérieur** : citoyens, financeurs ;
- **Améliore son organisation interne et la qualité de sa gestion comptable et financière**, en particulier via le renforcement des mesures de contrôle interne.

La Région ayant atteint la certification avec réserve dès la première année de certification, les défis futurs sont doubles : consolider les acquis obtenus en impulsant la sortie du « mode projet » de la démarche expérimentale de certification d'une part, et d'autre part, parvenir à faire disparaître progressivement les réserves à la certification. Dans ce cadre, le commissaire aux comptes, incarné par le cabinet Mazars, interviendra ces deux prochaines années afin d'auditer les états financiers de la Région.

### ii. Mettre en œuvre une politique d'accompagnement des ressources humaines ambitieuse

**L'année 2022 s'inscrit dans la continuité de la politique des ressources humaines impulsée depuis le début de la mandature précédente afin de pérenniser l'ensemble des mesures mises en place par la majorité régionale avec des efforts sans précédents qu'il convient de rappeler brièvement.**

Ces efforts se sont d'abord inscrits dans le cadre de la mise en œuvre du volet Ressources Humaines du projet d'administration qui a permis l'accélération d'un certain nombre des projets :

- **Mieux accompagner l'intégration des nouveaux collaborateurs** (accompagnement de la prise de poste des encadrants au siège et dans les lycées, mise en place d'un dispositif de parrainage...);
- **Construire un contrat de confiance avec les directions dans le cadre d'un dialogue de gestion renforcé** (partage d'indicateurs RH pour les encadrants et, plus généralement, soutien au management de la collectivité avec : la construction d'un cycle de formation des managers ou la mise en place d'outils de partage de la fonction RH - « RDV du manager » - et de partage des bonnes pratiques - Partage entre Pairs) ;
- **Mettre à jour et partager un répertoire des métiers assorti de référentiels de compétences** : afin notamment de favoriser la mobilité des agents, facilitée déjà avec les RDV de la mobilité qui concernent les agents du siège et ceux des lycées ;
- **Renforcer le conseil en évolution professionnelle** : mise en place d'une équipe dédiée à cet accompagnement... ;



- **Faciliter l'évaluation et la valorisation des compétences** : Académie et construction de réseaux métiers, adoption d'un plan de formation... ;
- **Développer les actions de prévention et d'accompagnement à la conduite du changement** : mise en place d'une offre interne de conseil en organisation et d'accompagnement au changement actuellement en cours de finalisation, mise en place d'un process en matière de harcèlement, renforcement du réseau des assistants de prévention, généralisation des échauffements en début de journée...

**Pour la période à venir, plusieurs projets vont être engagés ou ont déjà été initiés**, tel que l'adoption d'un **nouveau protocole télétravail**. L'objectif de ce nouveau protocole est d'étendre le nombre de bénéficiaires et d'augmenter le volume possible de jours de télétravail pour chacun, dans le respect des principes d'organisation et de continuité des services définis. Plus spécifiquement, des conseillers managériaux territorialisés seront recrutés en 2022 pour apporter un appui managérial de proximité et de suivi, en étroite collaboration avec les chefs d'établissements et leurs adjoints. Enfin, la fin de l'année 2022 sera marquée par l'organisation **d'élections professionnelles**.







**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**REGION : REGION DES PAYS DE LA LOIRE (1)**

**(2) AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE**

Numéro SIRET : 23440003400026

POSTE COMPTABLE : Payeur Pays de la Loire

**M. 57**

**Budget primitif  
voté par fonction**

BUDGET : Exercice 2022 (3)

**ANNEE 2022**

(1) Indiquer soit le nom de la collectivité, soit le libellé de l'établissement, soit le nom du syndicat mixte relevant de l'article L. 5721-2 du CGCT.

(2) A compléter s'il s'agit d'un budget annexe.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.



## SOMMAIRE

		Page			Page
<b>I - Informations générales</b>			<b>II - Présentation générale du budget</b>		
A	Informations statistiques, fiscales et financières	6	A1	Vue d'ensemble - Vote et reports	13
B	Modalités de vote	7	A2	Vue d'ensemble - Ventilation des opérations réelles et d'ordre	14
C1	Exécution du budget de l'exercice précédent : Résultats	8	B1	Présentation des AP votées	15
C2	Exécution du budget de l'exercice précédent : RAR Dépenses	9	B2	Présentation des AE votées	26
C3	Exécution du budget de l'exercice précédent : RAR Recettes	11	C	Récapitulation par groupes fonctionnels	41
			D1	Equilibre financier du budget - Investissement	46
			D2	Equilibre financier du budget - Fonctionnement	48
			E1	Balance générale - Dépenses	50
			E2	Balance générale - Recettes	52
<b>III - Vote du budget</b>					
<b>A - Section d'investissement - Vue d'ensemble</b>		<b>54</b>	<b>B - Section de fonctionnement - Vue d'ensemble</b>		<b>90</b>
A.900	Services généraux	57	B.930	Services généraux	93
A.900-5	Gestion des fonds européens	60	B.930-5	Gestion des fonds européens	96
A.901	Sécurité	61	B.931	Sécurité	97
A.902	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	62	B.932	Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	98
A.903	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	65	B.933	Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	101
A.904	Santé et action sociale (hors RSA)	68	B.934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/régularisation de RMI)	104
A.904-4	RSA	71	B.934-3	APA	107
A.905	Aménagement des territoires et habitat	72	B.934-4	RSA / Régularisation de RMI	108
A.906	Action économique	75	B.935	Aménagement des territoires et habitat	109
A.907	Environnement	77	B.936	Action économique	112
A.908	Transports	80	B.937	Environnement	114
A.921	Taxes non affectées	84	B.938	Transports	117
A.922	Dotations et participations	85	B.940	Impositions directes	121
A.923	Dettes et autres opérations financières	86	B.941	Autres impôts et taxes	122
A.925	Opérations patrimoniales	87	B.942	Dotations et participations	123
A.926	Transferts entre les sections	88	B.943	Opérations financières	124
A.95	Chapitres de prévision sans réalisation	89	B.944	Frais de fonctionnement des groupes d'élus	125
			B.945	Provisions et autres opérations mixtes	126
			B.946	Transferts entre les sections	127
			B.947	Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement	128
			B.95	Chapitres de prévision sans réalisation	129

**SOMMAIRE**

IV - Annexes	Page	Joint	Sans objet	
<b>A - Présentation croisée</b>				
A1	<u>Section d'investissement - Vue d'ensemble</u>	130	X	
A1.01	Opérations non ventilables	132	X	
A1.900	Fonction 0 - Services généraux	133	X	
A1.900-5	Fonction 0-5 -Gestion des fonds européens	136	X	
A1.901	Fonction 1 - Sécurité	137	X	
A1.902	Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	138	X	
A1.903	Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	141	X	
A1.904	Fonction 4 - Santé et action sociale (hors RSA)	144	X	
A1.904-4	Fonction 4-4 - RSA	147	X	
A1.905	Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	148	X	
A1.906	Fonction 6 - Action économique	151	X	
A1.907	Fonction 7 - Environnement	153	X	
A1.908	Fonction 8 - Transports	156	X	
A2	<u>Section de fonctionnement - Vue d'ensemble</u>	160	X	
A2.01	Opérations non ventilables	162	X	
A2.930	Fonction 0 - Services généraux	163	X	
A2.930-5	Fonction 0-5 -Gestion des fonds européens	167	X	
A2.931	Fonction 1 - Sécurité	168	X	
A2.932	Fonction 2 - Enseignement, formation professionnelle et apprentissage	169	X	
A2.933	Fonction 3 - Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs	172	X	
A2.934	Fonction 4 - Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	175	X	
A2.934-3	Fonction 4-3 - APA	178	X	
A2.934-4	Fonction 4-4 - RSA / Régularisation de RMI	179	X	
A2.935	Fonction 5 - Aménagement des territoires et habitat	180	X	
A2.936	Fonction 6 - Action économique	183	X	
A2.937	Fonction 7 - Environnement	185	X	
A2.938	Fonction 8 - Transports	188	X	

<b>B - Annexes patrimoniales</b>				
B1.1	Etat de la dette* - Détail des crédits de trésorerie	192	X	
B1.2	Etat de la dette* - Répartition par nature de dette	193	X	
B1.3	Etat de la dette* - Répartition par structure de taux	213	X	
B1.4	Etat de la dette* - Typologie de la répartition de l'encours	215	X	
B1.5	Etat de la dette* - Détail des opérations de couverture	216	X	
B1.6	Etat de la dette* - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	218		X
B1.7	Etat de la dette* - Autres dettes	219		X
B.2	Méthodes utilisées pour les amortissements	220	X	
B3.1	Etat des provisions constituées	221	X	
B3.2	Etalement des provisions	243		X
B4	Etat des charges transférées	244		X
B5	Détail des chapitres d'opérations pour comptes de tiers	245	X	
B6	Prêts	252	X	
B7.1	Etat des emprunts garantis	260	X	
B7.2	Calcul du ratio d'endettement relatif aux emprunts garantis	266	X	
B8.1	Subventions versées	267	X	
B8.2	Etat des contrats de crédit-bail	276		X
B8.3	Etat des contrats de PPP	277		X
B8.4	Etat des autres engagements donnés	278	X	
B8.5	Etat des engagements reçus	279		X
B9	Etat du personnel	280	X	
B10	Liste des organismes dans lesquels la collectivité a pris un engagement financier	281	X	
B11-1	Liste des organismes de regroupement	297	X	
B11-2	Liste des établissements publics créés	299		X
B11-3	Liste des services individualisés dans un budget annexe	300		X

<b>C - Annexes budgétaires</b>				
C1.1	Equilibre budgétaire - Dépenses	301	X	
C1.2	Equilibre budgétaire - Recettes	302	X	

<b>D - Autres éléments d'information</b>				
D1	Etat des recettes grevées d'affectation spéciale	304	X	
D2	Liste des services assujettis à la TVA et non érigés au budget annexe	305	X	
D3.1	Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 1 : Budget	306	X	
D3.2	Services ferroviaires régionaux des voyageurs - Volet 2 : Compte d'exploitation	307	X	
D4	Décisions en matière de taux	308	X	
D5.1	Etat de la répartition de la TEOM - Investissement	309		X
D5.2	Etat de la répartition de la TEOM - Fonctionnement	310		X
D6.1	Etat des Autorisations de Programme et d'Engagement	312	X	
D6.2	Etat des Crédits de Paiement	315	X	
D6.3	Etat des Recettes	320	X	
D6.4	Etat des Restes à Payer	322	X	

<b>V - Arrêtés et signatures</b>				
A	Arrêtés et signatures	325	X	

*\* Etat prévisionnel de la dette au 01/01/2022 arrêté au 01/12/2021*

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies  
Préciser, pour chaque annexe, si l'état est joint ou sans objet  
Conformément à l'instruction budgétaire et comptable, il convient de mentionner que :  
les chapitres des groupes 90 et 93 ne comprennent pas les opérations non ventilables de la rubrique 01 .  
les chapitres des groupes 92, 94 et 95 constituent les éléments de la rubrique 01 - opérations non ventilables ;  
*les opérations d'ordre doivent figurer en italique*





<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	
	Valeurs
Population totale	3 757 600

Informations fiscales (N-2)	
	Collectivité
Indicateur de ressources fiscales ou potentiel fiscal par habitant (1)	178.57

Informations financières – ratios		Valeurs
1	Dépenses réelles de fonctionnement / population	313,99
2	Recettes réelles de fonctionnement / population	370,45
3	Dépenses d'équipement brut / population	192,13
4	Encours de dette / population (2)	522,77
5	DGF / population	
6	Dépenses de personnel / dépenses réelles de fonctionnement (3)	14,9
7	Dépenses réelles de fonctionnement et remboursement annuel de la dette en capital / recettes réelles de fonctionnement (3)	93,7
8	Dépenses d'équipement brut / recettes réelles de fonctionnement	51,9
9	Encours de la dette / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	141,1
10	Epargne brute / recettes réelles de fonctionnement (2) (3)	15,24

(1) A renseigner selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité. Informations comprises dans la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1, établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios s'appuyant sur l'encours de la dette se calculent à partir du montant de la dette au 1er janvier N.

(3) Pour les syndicats mixtes, seules ces données sont à renseigner.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

I – L'assemblée délibérante vote le présent budget :

- au niveau du chapitre (1) pour la section d'investissement ;
- au niveau du chapitre (1) pour la section de fonctionnement ;
- sans (2) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, sans vote formel sur chacun des chapitres, en investissement et en fonctionnement.

III – L'assemblée délibérante autorise le président à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre dans les limites suivantes (3) : 7.5% des dépenses réelles de chacune des sections de fonct. et d'inv. hors charges de personnel .

IV – En l'absence de mention au paragraphe III ci-dessus, le président est réputé ne pas avoir reçu l'autorisation de l'assemblée délibérante de pratiquer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre.

V – Les provisions sont semi-budgétaires (4).

VI – La comparaison s'effectue par rapport au budget primitif (5) de l'exercice précédent.

VII – Le présent budget a été voté sans reprise des résultats de l'exercice N-1 (6).

(1) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(2) Indiquer « avec » ou « sans ».

(3) Au maximum dans la limite de 7.5 % des dépenses réelles de la section, à l'exclusion des crédits relatifs aux dépenses de personnel.

(4) A compléter par un seul des deux choix suivants, selon les dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité :

- semi budgétaire ;

- budgétaire par délibération N°... du ...

(5) Indiquer « primitif » ou « cumulé ». Budget cumulé = BP + BS + DM.

(6) A compléter par un seul des trois choix suivants :

- sans reprise des résultats de l'exercice N-1 ;

- avec reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ;

- avec reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RESULTATS (1)</b>	<b>C1</b>

	RESULTAT DE L'EXERCICE N-1			
	Dépenses	Recettes	Solde d'exécution ou résultat reporté	Résultat ou solde (A) (2)
<b>TOTAL DU BUDGET</b>	0,00	0,00	0,00	A1 0,00
<b>Investissement</b>	0,00	0,00	(3) 0,00	A2 0,00
<b>Fonctionnement</b>	0,00	0,00	(4) 0,00	A3 0,00

	RESTES A REALISER N-1				
	Dépenses	Recettes	Solde (B)		
<b>TOTAL des RAR</b>	I + II 0,00	III + IV 0,00	B1	0,00	
<b>Investissement</b>	I 0,00	III 0,00	B2	0,00	
<b>Fonctionnement</b>	II 0,00	IV 0,00	B3	0,00	

		RESULTAT CUMULE = (A) + (B) (5)
<b>TOTAL</b>	<b>A1 + B1</b>	0,00
<b>Investissement</b>	<b>A2 + B2</b>	0,00
<b>Fonctionnement</b>	<b>A3 + B3</b>	0,00

(1) État à compléter uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice N-1 après le vote du compte administratif ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice N-1.

(2) Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(3) Solde d'exécution de N-2 reporté sur la ligne budgétaire 001 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si dépenses > recettes, et + si recettes > dépenses.

(4) Résultat de fonctionnement reporté sur la ligne budgétaire 002 du compte administratif N-1. Indiquer le signe – si déficitaire, et + si excédentaire.

(5) Indiquer le signe – si déficit et + si excédent.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR DEPENSES</b>	<b>C2</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN DEPENSES (1)**

Chap. / Art. (2)	Libellé	Dépenses engagées non mandatées
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(I) 0,00
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(II) 0,00
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

## REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2022 - BP - 2022

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>EXECUTION DU BUDGET DE L'EXERCICE PRECEDENT – RAR RECETTES</b>	<b>C3</b>

**DETAIL DES RESTES A REALISER N-1 EN RECETTES (1)**

Chap. / Art. (2)	Libellé	Titres restant à émettre
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – TOTAL</b>		(III) <b>0,00</b>
900	Services généraux	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	0,00
901	Sécurité	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00
904-4	RSA	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00
906	Action économique	0,00
907	Environnement	0,00
908	Transports	0,00
921	Taxes non affectées	0,00
922	Dotations et participations	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	0,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	0,00
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – TOTAL</b>		(IV) <b>0,00</b>
930	Services généraux	0,00
930-5	Gestion des fonds européens	0,00
931	Sécurité	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	0,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	0,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	0,00
934-3	APA	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00
936	Action économique	0,00
937	Environnement	0,00
938	Transports	0,00
940	Impositions directes	0,00
941	Autres impôts et taxes	0,00
942	Dotations et participations	0,00
943	Opérations financières	0,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00

(1) Il s'agit des restes à réaliser établis conformément à la comptabilité d'engagement annuelle. A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

## REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2022 - BP - 2022

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Suivant le niveau de vote retenu par l'assemblée.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>		<b>II</b>	
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VOTE ET REPORTS</b>		<b>A1</b>	
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits d'investissement votés au titre du présent budget (y compris le compte 1068)	1 328 361 689,00	1 328 361 689,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	001 Solde d'exécution de la section d'investissement reporté (1)	(si solde négatif) 0,00	(si solde positif) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section d'investissement (2)</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
<b>VOTE</b>	Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 842 000 000,00	1 842 000 000,00
	+	+	+
<b>REPORTS</b>	Restes à réaliser de l'exercice précédent (RAR N-1) (1)	0,00	0,00
	002 Résultat de fonctionnement reporté (1)	(si déficit) 0,00	(si excédent) 0,00
	=	=	=
	<b>Total de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>1 842 000 000,00</b>	<b>1 842 000 000,00</b>
		<b>DEPENSES</b>	<b>RECETTES</b>
	<b>TOTAL DU BUDGET (4)</b>	<b>3 170 361 689,00</b>	<b>3 170 361 689,00</b>

(1) A servir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées.

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent : en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortissent de la comptabilité des engagements ; et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent.

(2) Total de la section d'investissement = RAR + solde d'exécution reporté + crédits d'investissement votés.

(3) Total de la section de fonctionnement = RAR + résultat reporté + crédits de fonctionnement votés.

(4) Total du budget = total de la section de fonctionnement + total de la section d'investissement.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE DU BUDGET – VENTILATION DES OPERATIONS REELLES ET D'ORDRE</b>	<b>A2</b>

**VENTILATION DES OPERATIONS RÉELLES ET D'ORDRE DU BUDGET**

	DÉPENSES			RECETTES		
	RÉELLES (1)	ORDRE	TOTAL	REELLES (1)	ORDRE	TOTAL
Crédits d'investissement votés au titre du présent budget	858 361 689,00	470 000 000,00	1 328 361 689,00	646 196 707,00	682 164 982,00	1 328 361 689,00
Crédits de fonctionnement votés au titre du présent budget	1 179 835 018,00	662 164 982,00	1 842 000 000,00	1 392 000 000,00	450 000 000,00	1 842 000 000,00
<b>Total budget (hors RAR N-1 et reports)</b>	<b>2 038 196 707,00</b>	<b>1 132 164 982,00</b>	<b>3 170 361 689,00</b>	<b>2 038 196 707,00</b>	<b>1 132 164 982,00</b>	<b>3 170 361 689,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AP VOTEES</b>	<b>B1</b>

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 554 2022/1	FTJ 2021-2027	9005	37 000 000,00
D 166 2004/1	Internationalisation de l'économie	906	0,00
D 166 2005/1	Internationalisation de l'économie	906	0,00
D 257 2006/1	257-PAS international CER 2000/2006	906	0,00
D 532 2016/1	Abbaye Royale de Fontevraud	903	0,00
D 532 2022/1	Abbaye Royale de Fontevraud	903	1 305 000,00
D 547 2016/1	Accompagner les talents et les ambitions collectives	902	0,00
D 547 2021/1	Accompagner les talents et les ambitions collectives	906	0,00
D 547 2022/1	Accompagner les talents et les ambitions collectives	902	1 700 000,00
D 547 2022/3	Accompagner les talents et les ambitions collectives	906	5 600 000,00
D 1402 2006/1	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	906	0,00
D 1402 2011/1	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	906	0,00
D 1402 2016/1	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	906	0,00
D 187 2005/1	Accueil des personnes âgées et handicapées	904	0,00
D 187 2006/1	Accueil des personnes âgées et handicapées	904	0,00
D 187 2011/1	Accueil des personnes âgées et handicapées	904	0,00
D 185 2006/1	Accès à tous les savoirs	902	0,00
D 89 1998/1	Achèvement du programme des conditions d'accueil des personnes âgées	904	0,00
D 231 2006/1	Actions Internationales hors Coopération Décentralisée	900	0,00
D 1101 2006/1	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	906	0,00
D 1101 2011/1	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	906	0,00
D 1101 2016/1	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	906	0,00
D 529 2016/1	Actions européennes	900	0,00
D 529 2022/1	Actions européennes	900	80 000,00
D 530 2016/1	Actions musicales structurantes	903	0,00
D 530 2022/1	Actions musicales structurantes	903	275 000,00
D 74 1991/1	Actions territoriales	903	0,00
D 74 1998/1	Actions territoriales	903	0,00
D 74 2004/1	Actions territoriales	903	0,00
D 74 2005/1	Actions territoriales	903	0,00
D 74 2006/1	Actions territoriales	903	0,00
D 74 2011/1	Actions territoriales	903	0,00
D 74 2016/1	Actions territoriales	903	0,00
D 74 2022/1	Actions territoriales	903	695 000,00
D 410 2011/1	Agence France Locale	906	0,00
D 310 2006/1	Agriculture et développement durable	906	0,00
D 310 2011/1	Agriculture et développement durable	906	0,00
D 310 2016/1	Agriculture et développement durable	906	0,00
D 310 2022/1	Agriculture et développement durable	906	12 260 000,00
D 275 2005/1	Aide Humanitaire d'Urgence	900	0,00
D 275 2006/1	Aide Humanitaire d'Urgence	900	0,00
D 226 1998/1	Aides aux entreprises et acteurs touristiques	906	0,00
D 226 2011/1	Aides aux entreprises et acteurs touristiques	906	0,00
D 128 1998/1	Aides aux infrastructures industrielles (avances remboursables)	906	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 128 2005/1	Aides aux infrastructures industrielles (avances remboursables)	906	0,00
D 26 2005/1	Aides aux maisons familiales rurales	902	0,00
D 26 2006/1	Aides aux maisons familiales rurales	902	0,00
D 22 1998/1	Aides aux établissements privés d enseignement général (loi Falloux)	902	0,00
D 22 2005/1	Aides aux établissements privés d enseignement général (loi Falloux)	902	0,00
D 22 2006/1	Aides aux établissements privés d enseignement général (loi Falloux)	902	0,00
D 23 2005/1	Aides aux établissements privés d enseignement technologique - Travaux	902	0,00
D 23 2006/1	Aides aux établissements privés d enseignement technologique - Travaux	902	0,00
D 338 2006/1	Aides sociales	902	0,00
D 338 2011/1	Aides sociales	902	0,00
D 338 2016/1	Aides sociales	902	0,00
D 338 2022/1	Aides sociales	902	50 000,00
D 129 2011/1	Aides à la création d entreprises	906	0,00
D 113 1998/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	0,00
D 113 2004/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	0,00
D 113 2005/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	0,00
D 113 2006/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	0,00
D 113 2011/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	0,00
D 113 2016/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	0,00
D 113 2022/1	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	906	8 200 000,00
D 399 2011/1	Amélioration des conditions de travail	902	0,00
D 399 2016/1	Amélioration des conditions de travail	902	0,00
D 227 1998/1	Aménagement des itinéraires cyclables et sites publics touristiques	906	0,00
D 227 2011/1	Aménagement des itinéraires cyclables et sites publics touristiques	906	0,00
D 194 2006/1	Aménagement et gestion des milieux halieutiques et aquacoles	906	0,00
D 378 2006/1	Aménagement numérique	906	0,00
D 378 2011/1	Aménagement numérique	906	0,00
D 378 2016/1	Aménagement numérique	906	0,00
D 516 1991/1	Animation économique	906	0,00
D 516 1998/1	Animation économique	906	0,00
D 516 2006/1	Animation économique	906	0,00
D 516 2011/1	Animation économique	906	0,00
D 309 2011/1	Animation économique et expertises pour l économie de proximi & la création d entr	906	0,00
D 517 1991/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 1998/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2004/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2005/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2006/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2011/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2016/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	0,00
D 517 2022/1	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	906	150 000,00
D 510 1991/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 1998/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2004/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2005/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2006/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2011/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 510 2016/1	Appui à la performance - Aide au conseil	906	0,00
D 193 2005/1	Aquaculture	906	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 193 2006/1	Aquaculture	906	0,00
D 193 2011/1	Aquaculture	906	0,00
D 193 2016/1	Aquaculture	906	0,00
D 75 1991/1	Art vivant et développement culturel	903	0,00
D 75 1998/1	Art vivant et développement culturel	903	0,00
D 198 1998/1	Arts de la scène	903	0,00
D 198 2006/1	Arts de la scène	903	0,00
D 198 2011/1	Arts de la scène	903	0,00
D 198 2016/1	Arts de la scène	903	0,00
D 198 2022/1	Arts de la scène	903	30 000,00
D 315 2006/1	Arts visuels	903	0,00
D 315 2011/1	Arts visuels	903	0,00
D 315 2016/1	Arts visuels	903	0,00
D 315 2022/1	Arts visuels	903	3 140 000,00
D 77 1998/1	Audiovisuel régional	903	0,00
D 77 2011/1	Audiovisuel régional	903	0,00
D 388 2012/1	Autonomie des jeunes	904	0,00
D 388 2016/1	Autonomie des jeunes	904	0,00
D 388 2022/1	Autonomie des jeunes	904	80 000,00
D 346 2006/1	Axe Accessibilité aux services de transports	900	0,00
D 347 2006/1	Axe Dimension Urbaine	900	0,00
D 345 2006/1	Axe Innovation et Economie de la Connaissance	900	0,00
D 268 2005/1	Axe Ligérien	907	0,00
D 268 2006/1	Axe Ligérien	907	0,00
D 268 2011/1	Axe Ligérien	907	0,00
D 421 2014/1	Axe1 -FEDER Recherche, developpement technologique et innovation	9005	0,00
D 422 2014/1	Axe2 FEDER -Accès aux TIC	9005	0,00
D 423 2014/1	Axe3 FEDER -Compétitivité PME	9005	0,00
D 424 2014/1	Axe4 FEDER -Transition énergétique	9005	0,00
D 425 2014/1	Axe5 FEDER Préventions des risques et préservation de l environnement	9005	0,00
D 426 2014/1	Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	9005	0,00
D 266 2005/1	Biodiversité et littoral	907	0,00
D 266 2006/1	Biodiversité et littoral	907	0,00
D 266 2011/1	Biodiversité et littoral	907	0,00
D 266 2016/1	Biodiversité et littoral	907	0,00
D 266 2022/1	Biodiversité et littoral	907	4 290 000,00
D 184 1998/1	CER Investissements immobiliers	902	0,00
D 184 2005/1	CER Investissements immobiliers	902	0,00
D 184 2006/1	CER Investissements immobiliers	902	0,00
D 290 2005/1	CER Programme complémentaire	908	0,00
D 290 2006/1	CER Programme complémentaire	908	0,00
D CADUC 2006/1	Caducité - investissement	998	0,00
D 549 2016/1	Campus Santé	902	2 848 000,00
D 15 2005/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 15 2006/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 15 1991/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 15 1998/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 15 2004/1	Constructions - Rénovations lourdes - Extensions	902	0,00
D 356 2006/1	Contrat Etat - Région - investissements	902	1 800 000,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 356 2011/1	Contrat Etat - Région - investissements	902	0,00
D 93 2004/1	Contrat Etat Région (2000-2006)	908	0,00
D 93 2005/1	Contrat Etat Région (2000-2006)	908	0,00
D 93 2006/1	Contrat Etat Région (2000-2006)	908	0,00
D 228 2006/1	Contrat Etat-Région - Investissements (fonds de concours)	902	0,00
D 120 1991/1	Contrats Région - Ville	905	0,00
D 120 1998/1	Contrats Région - Ville	905	0,00
D 119 1998/1	Contrats de ville : cohésion sociale et territoriale (2000-2004)	905	0,00
D 119 2004/1	Contrats de ville : cohésion sociale et territoriale (2000-2004)	905	0,00
D 282 2005/1	Contrats territoriaux uniques transitoires	905	0,00
D 282 2006/1	Contrats territoriaux uniques transitoires	905	0,00
D 432 2016/1	Décrochage et insertion prof	902	0,00
D 305 2006/1	Désenclavement urbain et rural	908	0,00
D 305 2011/1	Désenclavement urbain et rural	908	0,00
D 222 1998/1	Développement de l'autonomie protéique des élevages	906	0,00
D 265 2004/1	Développement et animation des territoires	905	0,00
D 265 2005/1	Développement et animation des territoires	905	0,00
D 265 2006/1	Développement et animation des territoires	905	0,00
D 265 2011/1	Développement et animation des territoires	905	0,00
D 265 2016/1	Développement et animation des territoires	905	0,00
D 265 2022/1	Développement et animation des territoires	905	5 000 000,00
D 115 1998/1	Développement local des Pays	905	0,00
D 115 2004/1	Développement local des Pays	905	0,00
D 429 2011/1	Eau et Loire	907	0,00
D 429 2016/1	Eau et Loire	907	0,00
D 429 2022/1	Eau et Loire	907	11 500 000,00
D 264 2004/1	Echangeurs autoroutiers	908	0,00
D 389 2011/1	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	907	0,00
D 389 2016/1	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	907	0,00
D 389 2022/1	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	907	1 820 000,00
D 114 1998/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	0,00
D 114 2004/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	0,00
D 114 2005/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	0,00
D 114 2006/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	0,00
D 114 2011/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	0,00
D 114 2016/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	0,00
D 114 2022/1	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	906	3 803 000,00
D 514 1991/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 514 1998/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 514 2006/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 514 2011/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 514 2016/1	Economie résidentielle	906	0,00
D 514 2022/1	Economie résidentielle	906	1 650 000,00
D 180 1998/1	Energies renouvelables et éducation à l'environnement	907	0,00
D 180 2004/1	Energies renouvelables et éducation à l'environnement	907	0,00
D 215 2006/1	Environnement Energie dans les entreprises (Ademe-Région)	906	0,00
D 112 1998/1	Environnement et agriculture	906	0,00
D 112 2004/1	Environnement et agriculture	906	0,00
D 112 2005/1	Environnement et agriculture	906	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 112 2006/1	Environnement et agriculture	906	0,00
D 332 2016/1	Equipements des E.P.L.E.	902	0,00
D 332 2022/1	Equipements des E.P.L.E.	902	10 480 000,00
D 332 2006/1	Equipements des E.P.L.E.	902	0,00
D 332 2011/1	Equipements des E.P.L.E.	902	0,00
D 259 2011/1	Equipements et autres centres d accueil sportifs	903	0,00
D 259 2005/1	Equipements et centres d accueil sportifs	903	0,00
D 259 2006/1	Equipements et centres d accueil sportifs	903	0,00
D 259 2016/1	Equipements et centres d accueil sportifs	903	0,00
D 259 2022/1	Equipements et centres d accueil sportifs	903	800 000,00
D 127 1998/1	Equipements informatiques et multimédias	902	0,00
D 82 1998/1	Equipements liés aux activités touristiques en développement	906	0,00
D 92 1998/1	Equipements structurants d intérêt régional	903	0,00
D 92 2005/1	Equipements structurants d intérêt régional	903	0,00
D 92 2006/1	Equipements structurants d intérêt régional	903	0,00
D 92 2011/1	Equipements structurants d intérêt régional	903	0,00
D 92 2016/1	Equipements structurants d intérêt régional	903	0,00
D 92 2022/1	Equipements structurants d intérêt régional	903	9 285 000,00
D 271 2011/1	Etablissement public foncier régional	905	0,00
D 403 2011/1	Etudes et actions énegétiques	900	0,00
D 403 2016/1	Etudes et actions énergétiques	900	0,00
D 403 2022/1	Etudes et actions énergétiques	900	25 000,00
D 138 1998/1	Etudes et expertises	906	0,00
D 337 2006/1	Etudes et promotions	902	0,00
D 337 2011/1	Etudes et promotions	902	0,00
D 337 2016/1	Etudes et promotions	902	0,00
D 337 2022/1	Etudes et promotions	902	10 000,00
D 37 2005/1	Etudes expertises promotion	902	0,00
D 37 2006/1	Etudes expertises promotion	902	0,00
D 380 2011/1	Etudes préalables	900	0,00
D 380 2016/1	Etudes préalables	900	0,00
D 380 2022/1	Etudes préalables	900	390 000,00
D 20 2004/1	Etudes techniques	902	0,00
D 20 2006/1	Etudes techniques	902	0,00
D 107 1998/1	Etudes, travaux et maintenance des infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 107 2004/1	Etudes, travaux et maintenance des infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 107 2005/1	Etudes, travaux et maintenance des infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 107 2006/1	Etudes, travaux et maintenance des infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 107 2011/1	Etudes, travaux et maintenance des infrastructures ferroviaires	908	0,00
D 107 2016/1	Etudes, travaux et maintenance des infrastructures ferroviaires	908	9 100 000,00
D 107 2022/1	Etudes, travaux et maintenance des infrastructures ferroviaires	908	35 459 030,00
D 556 2022/1	FEAMPA 2021-2027	9005	14 430 000,00
D 274 2005/1	FRASICOD là-bas	900	0,00
D 274 2006/1	FRASICOD là-bas	900	0,00
D 274 2011/1	FRASICOD là-bas	900	0,00
D 245 1998/1	Filière bois	907	0,00
D 245 2004/1	Filière bois	907	0,00
D 391 2011/1	Financement du syndicat mixte aéroportuaire	908	0,00
D 330 2006/1	Fonctionnement des E.P.L.E.	902	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 330 2011/1	Fonctionnement des E.P.L.E.	902	0,00
D 330 2016/1	Fonctionnement des E.P.L.E.	902	0,00
D 330 2022/1	Fonctionnement des E.P.L.E.	902	185 100,00
D 104 1998/1	Fonctionnement du réseau de transport régional	908	0,00
D 351 2006/1	Fonds Annuel d Intervention	902	0,00
D 351 2011/1	Fonds Annuel d Intervention	902	0,00
D 351 2016/1	Fonds Annuel d Intervention	902	0,00
D 351 2022/1	Fonds Annuel d Intervention	902	2 500 000,00
D 251 1991/1	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	900	0,00
D 251 1998/1	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	900	0,00
D 293 2006/1	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	906	0,00
D 293 2011/1	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	906	0,00
D 293 2016/1	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	906	0,00
D 131 2006/1	Fonds d appui à la performance indust et au parcours d innovation des entrep	906	0,00
D 131 2011/1	Fonds d appui à la performance indust et au parcours d innovation des entrep	906	0,00
D 131 1998/1	Fonds d appui à la performance industr. et au parcours d innovation des entrepri	906	0,00
D 316 2011/1	Fonds d intervention territorial	906	0,00
D 19 1998/1	Fonds de concours	902	0,00
D 19 2005/1	Fonds de concours	902	0,00
D 308 2011/1	Fonds de soutien aux entreprises de l économie sociale et solidaire	906	0,00
D 307 2011/1	Fonds de soutien à l artisanat, aux Métiers d Art et au commerce	906	0,00
D 552 2022/1	Fonds européen de développement régional ? FEDER 2021-2027	9005	232 823 434,00
D 350 2006/1	Fonds régional de solidarité communale	905	0,00
D 286 2005/1	Gestion de l eau dans les bassins versants	907	0,00
D 286 2006/1	Gestion de l eau dans les bassins versants	907	0,00
D 286 2011/1	Gestion de l eau dans les bassins versants	907	0,00
D 236 1998/1	Gestion des milieux aquatiques	907	0,00
D 236 2004/1	Gestion des milieux aquatiques	907	0,00
D 246 2006/1	Grand Port Maritime de Nantes - Saint Nazaire	908	0,00
D 246 2005/1	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	908	0,00
D 246 2011/1	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	908	0,00
D 246 2016/1	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	908	0,00
D 246 2022/1	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	908	3 000 000,00
D 1400 2005/1	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	906	0,00
D 1400 1998/1	Grands équipements structurants et équipement des centres de recherche	906	0,00
D 1400 2004/1	Grands équipements structurants et équipement des centres de recherche	906	0,00
D 1400 2006/1	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	906	0,00
D 1400 2011/1	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	906	2 100 000,00
D 1400 2016/1	Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	906	0,00
D 283 2005/1	Habitat et logement social	905	0,00
D 283 2006/1	Habitat et logement social	905	0,00
D 283 2011/1	Habitat et logement social	905	0,00
D 344 2006/1	Information géographique régionale	900	0,00
D 344 2011/1	Information géographique régionale	900	0,00
D 344 2016/1	Information géographique régionale	900	0,00
D 344 2022/1	Information géographique régionale	900	1 000 000,00
D 334 2006/1	Informatisation EPLE et équipement numérique individuel	902	0,00
D 334 2011/1	Informatisation EPLE et équipement numérique individuel	902	0,00
D 334 2016/1	Informatisation EPLE et équipement numérique individuel	902	0,00



AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 334 2022/1	Informatisation EPLE et équipement numérique individuel	902	23 300 000,00
D 340 2006/1	Informatisation des agents dans les EPLE	900	0,00
D 247 2006/1	Infrastructures aéroportuaires	908	0,00
D 523 2022/1	Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	902	350 000,00
D 523 2016/1	Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	902	0,00
D 273 2006/1	Innovation numérique	906	0,00
D 273 2011/1	Innovation numérique	906	0,00
D 166 2006/1	Internationalisation de l'économie	906	0,00
D 166 2011/1	Internationalisation de l'économie	906	0,00
D 166 2016/1	Internationalisation de l'économie	906	0,00
D 546 2016/1	Investir pour des Campus Régionaux attractifs et connectés	902	0,00
D 546 2021/1	Investir pour des Campus Régionaux attractifs et connectés	906	0,00
D 546 2022/1	Investir pour des Campus Régionaux attractifs et connectés	902	5 950 000,00
D 546 2022/3	Investir pour des Campus Régionaux attractifs et connectés	906	8 350 000,00
D 210 2005/1	Investissement formation professionnelle continue	902	0,00
D 210 2006/1	Investissement formation professionnelle continue	902	0,00
D 210 2011/1	Investissement formation professionnelle continue	902	0,00
D 373 2006/1	Investissement sanitaire et social	902	0,00
D 373 2011/1	Investissement sanitaire et social	902	0,00
D 373 2016/1	Investissement sanitaire et social	902	0,00
D 373 2022/1	Investissement sanitaire et social	902	2 929 000,00
D 191 2011/1	Investissements Apprentissage	902	0,00
D 191 2016/1	Investissements Apprentissage	902	0,00
D 191 2022/1	Investissements Apprentissage	902	13 500 000,00
D 210 1998/1	Investissements en formation professionnelle continue	902	0,00
D 69 2005/1	Investissements en matériel pédagogiques, informatiques et multimédias	902	0,00
D 191 2005/1	Investissements et équipements des CFA	902	0,00
D 191 2006/1	Investissements et équipements des CFA	902	0,00
D 15002 2004/1	Investissements immobiliers	900	0,00
D 15002 2005/1	Investissements immobiliers	900	0,00
D 15002 2006/1	Investissements immobiliers	900	0,00
D 15002 2011/1	Investissements immobiliers	900	0,00
D 15002 2016/1	Investissements immobiliers	900	0,00
D 15002 2022/1	Investissements immobiliers	900	21 000 000,00
D 68 1998/1	Investissements immobiliers	902	0,00
D 68 2006/1	Investissements immobiliers	902	0,00
D 357 2006/1	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	902	0,00
D 357 2011/1	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	902	0,00
D 357 2016/1	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	902	0,00
D 15003 2011/1	Investissements informatiques	900	0,00
D 15003 2016/1	Investissements informatiques	900	0,00
D 199 1998/1	Livre et lecture	903	0,00
D 199 2004/1	Livre et lecture	903	0,00
D 199 2006/1	Livre et lecture	903	0,00
D 199 2011/1	Livre et lecture	903	0,00
D 199 2016/1	Livre et lecture	903	0,00
D 199 2022/1	Livre et lecture	903	150 000,00
D 430 2011/1	Logement et efficacité énergétique	907	0,00
D 430 2016/1	Logement et efficacité énergétique	907	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 430 2022/1	Logement et efficacité énergétique	907	9 300 000,00
D 325 2006/1	Logement pour les jeunes	905	0,00
D 325 2011/1	Logement pour les jeunes	905	0,00
D 126 2004/1	Logement social	905	0,00
D 182 1998/1	Lutte contre la marée noire (Erika)	907	0,00
D 16 1991/1	Maintenance et sécurité	902	0,00
D 16 1998/1	Maintenance et sécurité	902	0,00
D 16 2004/1	Maintenance et sécurité	902	0,00
D 16 2005/1	Maintenance et sécurité	902	0,00
D 16 2006/1	Maintenance et sécurité	902	0,00
D 548 2016/1	Mobiliser le potentiel académique pour réussir les transitions	906	0,00
D 548 2022/1	Mobiliser le potentiel académique pour réussir les transitions	906	6 698 000,00
D 106 1998/1	Modernisation du parc de matériel roulant régional	908	0,00
D 106 2005/1	Modernisation du parc de matériel roulant régional	908	0,00
D 106 2006/1	Modernisation du parc de matériel roulant régional	908	0,00
D 106 2011/1	Modernisation du parc de matériel roulant régional	908	0,00
D 106 2016/1	Modernisation du parc de matériel roulant régional	908	0,00
D 106 2022/1	Modernisation du parc de matériel roulant régional	908	110 038 000,00
D 359 2016/1	Multimodalité et solutions innovantes	908	0,00
D 359 2022/1	Multimodalité et solutions innovantes	908	26 355 000,00
D 186 1991/1	O.R.A.H.	905	0,00
D 186 1998/1	O.R.A.H.	905	0,00
D 116 1998/1	ORAC	905	0,00
D 116 2004/1	ORAC	905	0,00
D 165 1998/1	Opérations collectives régionales à l'international	906	0,00
D 255 2016/1	Orientation et valorisation des métiers	902	0,00
D 255 2022/1	Orientation et valorisation des métiers	902	60 300,00
D 1404 2011/1	PRI et développement technologique	906	0,00
D 1404 2014/1	PRI et développement technologique	906	0,00
D 197 1998/1	Patrimoine	903	0,00
D 197 2004/1	Patrimoine	903	0,00
D 197 2005/1	Patrimoine	903	0,00
D 197 2006/1	Patrimoine	903	0,00
D 197 2011/1	Patrimoine	903	0,00
D 197 2016/1	Patrimoine	903	0,00
D 197 2022/1	Patrimoine	903	6 655 000,00
D 73 1991/1	Patrimoine et musées	903	0,00
D 404 2011/1	Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	902	0,00
D 404 2016/1	Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	902	0,00
D 70 1998/1	Plan régional de développement du sport de haut niveau	903	0,00
D 70 2004/1	Plan régional de développement du sport de haut niveau	903	0,00
D 221 2006/1	Points d'arrêt et investissements en faveur de l'intermodalité	908	0,00
D 509 2016/1	Politique routière d'intérêt régional	908	0,00
D 509 2022/1	Politique routière d'intérêt régional	908	5 989 000,00
D 267 2006/1	Programme Forêts Bois (Contrat Etat-Région)	907	0,00
D 544 2016/1	Programme REVERS EAU	907	0,00
D 544 2022/1	Programme REVERS EAU	907	150 000,00
D 1401 2006/1	Programmes de recherche interrégionaux	906	0,00
D 1401 2011/1	Programmes de recherche interrégionaux	906	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 304 2011/1	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	906	0,00
D 304 2016/1	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	906	0,00
D 304 2006/1	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	906	0,00
D 235 1998/1	Préservation et mise en valeur des espaces et milieux naturels	907	0,00
D 235 2004/1	Préservation et mise en valeur des espaces et milieux naturels	907	0,00
D 192 2004/1	Pêche Maritime	906	0,00
D 192 2005/1	Pêche Maritime	906	0,00
D 192 2006/1	Pêche Maritime	906	0,00
D 192 2011/1	Pêche Maritime	906	0,00
D 192 2016/1	Pêche Maritime	906	0,00
D 1100 2006/1	Qualité et commercialisation des produits de la mer	906	0,00
D 1100 2011/1	Qualité et commercialisation des produits de la mer	906	0,00
D 1100 2016/1	Qualité et commercialisation des produits de la mer	906	0,00
D 550 2014/1	REACT EU FEDER	9005	0,00
D 1405 2011/1	Rayonnement de la science et coordination scientifique	906	0,00
D 519 2011/1	Rayonnement à l international	900	0,00
D 519 2016/1	Rayonnement à l international	900	0,00
D 519 2022/1	Rayonnement à l international	900	500 000,00
D 111 2006/1	Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	906	0,00
D 374 2011/1	Renforcement des fonds propres - avances régionales	906	0,00
D 136 2011/1	Renforcement des fonds propres - fonds partenariaux	906	0,00
D 349 2006/1	Renouvellement urbain	905	0,00
D 349 2011/1	Renouvellement urbain	905	0,00
D 349 2016/1	Renouvellement urbain	905	0,00
D 18 1998/1	Rénovation des logements de fonctions	902	0,00
D 188 1998/1	Santé publique	904	0,00
D 188 2006/1	Santé publique	904	0,00
D 188 2011/1	Santé publique	904	0,00
D 188 2016/1	Santé publique	904	0,00
D 188 2022/1	Santé publique	904	3 700 000,00
D 531 2016/1	Schéma Directeur Numérique 2017-2021	900	3 000 000,00
D 94 1998/1	Schéma Routier d Intérêt Régional	908	0,00
D 94 2004/1	Schéma Routier d Intérêt Régional	908	0,00
D 94 2006/1	Schéma Routier d Intérêt Régional	908	0,00
D 250 1998/1	Schéma directeur des systèmes d information	900	0,00
D 250 2011/1	Schéma directeur des systèmes d information	900	0,00
D 360 2006/1	Solidarité	904	0,00
D 302 2006/1	Soutien aux opérations d équipement des grdes assoc. caritatives Dép. ou Rég.	904	0,00
D 512 1991/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 1998/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2004/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2005/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2006/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2011/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2016/1	Soutien aux transitions	906	0,00
D 512 2022/1	Soutien aux transitions	906	2 540 000,00
D 270 2006/1	Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	908	0,00
D 270 2011/1	Soutien aux transports collectifs en sites propres (TCSP)	908	0,00
D 518 1991/1	Soutien à l innovation	906	0,00

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 518 1998/1	Soutien à l'innovation	906	0,00
D 518 2004/1	Soutien à l'innovation	906	0,00
D 518 2005/1	Soutien à l'innovation	906	0,00
D 518 2006/1	Soutien à l'innovation	906	0,00
D 518 2011/1	Soutien à l'innovation	906	0,00
D 518 2014/1	Soutien à l'innovation	906	0,00
D 518 2016/1	Soutien à l'innovation	906	0,00
D 518 2019/1	Soutien à l'innovation	906	0,00
D 518 2022/1	Soutien à l'innovation	906	23 060 000,00
D 511 1991/1	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	906	0,00
D 511 1998/1	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	906	0,00
D 511 2004/1	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	906	0,00
D 511 2005/1	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	906	0,00
D 511 2006/1	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	906	0,00
D 511 2011/1	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	906	0,00
D 511 2016/1	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	906	0,00
D 511 2022/1	Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	906	30 200 000,00
D 513 1991/1	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	906	0,00
D 513 1998/1	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	906	0,00
D 513 2004/1	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	906	0,00
D 513 2005/1	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	906	0,00
D 513 2006/1	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	906	0,00
D 513 2011/1	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	906	0,00
D 513 2016/1	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	906	0,00
D 513 2022/1	Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	906	1 650 000,00
D 525 2016/1	Sport	903	0,00
D 525 2022/1	Sport	903	580 000,00
D 287 2005/1	Sport de haut niveau	903	0,00
D 287 2006/1	Sport de haut niveau	903	0,00
D 287 2011/1	Sport de haut niveau	903	0,00
D 287 2016/1	Sport de haut niveau	903	0,00
D 288 2005/1	Sport pour tous	903	0,00
D 288 2006/1	Sport pour tous	903	0,00
D 288 2011/1	Sport pour tous	903	0,00
D 288 2016/1	Sport pour tous	903	0,00
D 336 2006/1	Subvention d'investissement aux ets privés & équipement numérique individuel	902	0,00
D 336 2011/1	Subvention d'investissement aux ets privés & équipement numérique individuel	902	0,00
D 336 2016/1	Subvention d'investissement aux ets privés & équipement numérique individuel	902	0,00
D 336 2022/1	Subvention d'investissement aux ets privés & équipement numérique individuel	902	37 312 000,00
D 431 1991/1	Tourisme	906	0,00
D 431 1998/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2004/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2005/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2006/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2011/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2016/1	Tourisme	906	0,00
D 431 2022/1	Tourisme	906	4 750 000,00
D 294 2011/1	Tourisme social et associatif	906	0,00
D 285 2022/1	Transition énergétique	907	5 362 000,00

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2022 - BP - 2022

AUTORISATION DE PROGRAMME (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 285 2016/1	Transition énergétique	907	0,00
D 285 2011/1	Transition énergétique	907	0,00
D 285 2006/1	Transition énergétique	907	0,00
D 285 2005/1	Transition énergétique	907	0,00
D 534 2022/1	Transports interurbains	908	230 000,00
D 534 2019/1	Transports interurbains	908	0,00
D 534 2016/1	Transports interurbains	908	0,00
D 534 2022/3	Transports interurbains HT	908	897 000,00
D 263 2016/1	Transports maritimes et liaisons Ile d Yeu	908	1 360 000,00
D 263 2022/1	Transports maritimes et liaisons Ile d Yeu	908	2 550 000,00
D 263 2019/1	Transports maritimes et liaisons Ile d Yeu	908	3 500 000,00
D 533 2019/1	Transports scolaires	908	0,00
D 533 2016/1	Transports scolaires	908	0,00
D 533 2022/3	Transports scolaires HT	908	1 277 500,00
D 17 2004/1	Travaux d urgence	902	0,00
D 331 2006/1	Travaux dans les E.P.L.E.	902	0,00
D 331 2022/1	Travaux dans les E.P.L.E.	902	78 745 000,00
D 331 2016/1	Travaux dans les E.P.L.E.	902	0,00
D 331 2011/1	Travaux dans les E.P.L.E.	902	0,00
D 520 2016/1	Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	906	10 000,00
D 329 2006/1	Vie associative	903	0,00
D 200 2006/1	Vie associative, jeunesse et citoyenneté	903	0,00
D 390 2011/1	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	903	0,00
D 376 2022/1	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	904	650 000,00
D 376 2016/1	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	904	0,00
D 376 2011/1	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	904	0,00
D 71 2004/1	Vie sportive régionale	903	0,00
D 71 1998/1	Vie sportive régionale	903	0,00
D 560 2022/1	et actions collectives	906	2 133 000,00
D 221 1998/1	mobilités actives et investissements en faveur intermodalité	908	0,00
D 221 2004/1	mobilités actives et investissements en faveur intermodalité	908	0,00
D 221 2005/1	mobilités actives et investissements en faveur intermodalité	908	0,00
D 221 2011/1	mobilités actives et investissements en faveur intermodalité	908	1 000 000,00
D 221 2016/1	mobilités actives et investissements en faveur intermodalité	908	10 000,00
D 221 2022/1	mobilités actives et investissements en faveur intermodalité	908	4 250 000,00
<b>TOTAL</b>			<b>874 904 364,00</b>
<b>« AP de dépenses imprévues » (2)</b>		950	10 000 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>884 904 364,00</b>

(1) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également des AP modifiant un stock d'AP existant.

(2) L'assemblée peut voter des AP de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AP sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>PRESENTATION DES AE VOTEES</b>	<b>B2</b>

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 553 2022/2	FSE+ 2021-2027	9305	22 000 000,00
D 554 2022/2	FTJ 2021-2027	9305	9 450 000,00
D 560 2022/2	et actions collectives	936	791 000,00
D 555 2022/2	européens 2021-2027	930	4 500 000,00
D 1000 2011/2	1000-Animation réseaux	932	0,00
D 1000 2006/2	1000-Animation réseaux	932	0,00
D 1001 2011/2	1001-Promotion sociale	932	0,00
D 1001 2006/2	1001-Promotion sociale	932	0,00
D 13 2005/2	13-Dotation d utilisation des équipements sportifs	932	0,00
D 189 2006/2	189-Fonctionnement du dispositif	932	0,00
D 189 2005/2	189-Fonctionnement du dispositif	932	0,00
D 189 2022/2	189-Soutien Fonctionnement Apprentissage	932	10 992 300,00
D 189 2016/2	189-Soutien Fonctionnement Apprentissage	932	0,00
D 189 2011/2	189-Soutien Fonctionnement Apprentissage	932	0,00
D 190 2005/2	190-Mesures en faveur des apprentis	932	0,00
D 190 2016/2	190-Mesures en faveur des apprentis	932	0,00
D 190 2011/2	190-Mesures en faveur des apprentis	932	0,00
D 190 2006/2	190-Mesures en faveur des apprentis	932	0,00
D 202 2011/2	202-Accompagnement des parcours	932	0,00
D 202 2006/2	202-Accompagnement des parcours	932	0,00
D 203 2011/2	203-Actions qualifiantes	932	0,00
D 203 2006/2	203-Actions qualifiantes	932	0,00
D 204 2011/2	204-Aides individuelles	932	0,00
D 204 2006/2	204-Aides individuelles	932	0,00
D 205 2006/2	205-Développement des compétences pour l entreprise	932	0,00
D 207 2006/2	207-Rémunérations et protection sociale des stagiaires	932	0,00
D 207 2016/2	207-Rémunérations et protection sociale des stagiaires	932	0,00
D 207 2011/2	207-Rémunérations et protection sociale des stagiaires	932	0,00
D 209 2006/2	209-Ingénierie de formation	932	0,00
D 209 2016/2	209-Ingénierie de formation	932	0,00
D 209 2011/2	209-Ingénierie de formation	932	0,00
D 225 2005/2	225-Nouveaux services emploi jeunes	932	0,00
D 242 2005/2	242-Fonds régional d aides aux initiatives en matière d enseignement supé	932	0,00
D 244 2016/2	244-Indemnités aux employeurs d apprentis	932	0,00
D 244 2011/2	244-Indemnités aux employeurs d apprentis	932	0,00
D 244 2006/2	244-Indemnités aux employeurs d apprentis	932	0,00
D 249 2006/2	249-Evaluation des politiques publiques	930	0,00
D 249 2022/2	249-Evaluation des politiques publiques	930	20 000,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 249 2016/2	249-Evaluation des politiques publiques	930	0,00
D 249 2011/2	249-Evaluation des politiques publiques	930	0,00
D 253 2011/2	253-Manifestations à caractère économique	936	0,00
D 253 2006/2	253-Manifestations à caractère économique	936	0,00
D 258 2011/2	258-Bourses Sanitaires et Sociales	932	0,00
D 258 2006/2	258-Bourses Sanitaires et Sociales	932	0,00
D 258 2016/2	258-Bourses Sanitaires et Sociales	932	0,00
D 276 2011/2	276-FRASICOD ici	930	0,00
D 276 2006/2	276-FRASICOD ici	930	0,00
D 280 2011/2	280-Offre de formation territorialisée	932	0,00
D 280 2006/2	280-Offre de formation territorialisée	932	0,00
D 280 2005/2	280-Programmes territorialisés FPC	932	0,00
D 281 2006/2	281- Emplois aidés	932	0,00
D 281 2005/2	281- Emplois aidés	932	0,00
D 281 2016/2	281- Emplois aidés	932	0,00
D 281 2011/2	281- Emplois aidés	932	0,00
D 295 2006/2	295 - Manifestations santé solidarité	934	0,00
D 295 2005/2	295 - Manifestations santé solidarité	934	0,00
D 298 2006/2	298-INITIATIVES CITOYENNES ET DEMOCRATIE DE PROXIMITE	930	0,00
D 298 2022/2	298-Initiatives de proximité	930	130 000,00
D 298 2016/2	298-Initiatives de proximité	930	0,00
D 298 2011/2	298-Initiatives de proximité	930	0,00
D 32 2006/2	32-Programme FAIRE	932	0,00
D 32 2005/2	32-Programme FAIRE	932	0,00
D 37 2005/2	37-Etudes - Expertises et Promotion	932	0,00
D 67 2006/2	67-Dépenses de fonctionnement	932	0,00
D 532 2016/2	Abbaye Royale de Fontevraud	933	0,00
D 532 2022/2	Abbaye Royale de Fontevraud	933	5 690 000,00
D 202 2004/2	Accompagnement des parcours	932	0,00
D 547 2016/2	Accompagner les talents et les ambitions collectives	932	0,00
D 547 2021/2	Accompagner les talents et les ambitions collectives	936	0,00
D 547 2022/2	Accompagner les talents et les ambitions collectives	932	4 545 000,00
D 547 2022/4	Accompagner les talents et les ambitions collectives	936	5 670 000,00
D 1402 2005/2	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	936	0,00
D 1402 2006/2	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	936	0,00
D 1402 2011/2	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	936	0,00
D 1402 2016/2	Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	936	0,00
D 185 2006/2	Accès à tous les savoirs	932	0,00
D 185 2011/2	Accès à tous les savoirs	932	0,00
D 397 2011/2	Acquisition et développement des compétences clés	932	0,00
D 342 2006/2	Action d accompagnement de la	932	0,00
D 342 2011/2	Action d accompagnement de la	932	0,00
D 231 2006/2	Actions Internationales hors Coopération Décentralisée	930	0,00



AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 231 2011/2	Actions Internationales hors Coopération Décentralisée	930	0,00
D 1101 2006/2	Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	936	0,00
D 1101 2011/2	Actions communes en faveur des filières pêches et aquaculture	936	0,00
D 1101 2016/2	Actions communes en faveur des filières pêches et aquaculture	936	0,00
D 230 2006/2	Actions de coopération décentralisée	930	0,00
D 230 2011/2	Actions de coopération décentralisée	930	0,00
D 529 2005/2	Actions européennes	930	0,00
D 529 2006/2	Actions européennes	930	0,00
D 529 2011/2	Actions européennes	930	0,00
D 529 2016/2	Actions européennes	930	0,00
D 529 2022/2	Actions européennes	930	1 445 000,00
D 530 2016/2	Actions musicales structurantes	933	0,00
D 530 2022/2	Actions musicales structurantes	933	5 613 000,00
D 74 1998/2	Actions territoriales	933	0,00
D 74 2006/2	Actions territoriales	933	0,00
D 74 2011/2	Actions territoriales	933	0,00
D 74 2016/2	Actions territoriales	933	0,00
D 74 2022/2	Actions territoriales	933	1 646 000,00
D 541 2016/2	Actions territoriales orientation et emploi	932	0,00
D 541 2022/2	Actions territoriales orientation et emploi	932	2 650 000,00
D 323 2006/2	Actions éducatives	932	0,00
D 323 2011/2	Actions éducatives	932	0,00
D 323 2016/2	Actions éducatives	932	0,00
D 379 2006/2	Agenda 21 - coordination	930	0,00
D 379 2011/2	Agenda 21 - coordination	930	0,00
D 379 2016/2	Agenda 21 - coordination	930	0,00
D 310 2006/2	Agriculture et développement durable	936	0,00
D 310 2011/2	Agriculture et développement durable	936	0,00
D 310 2016/2	Agriculture et développement durable	936	0,00
D 310 2022/2	Agriculture et développement durable	936	2 460 000,00
D 275 2011/2	Aide Humanitaire d Urgence	930	0,00
D 38 2005/2	Aide à la mobilité sortante	932	0,00
D 38 2006/2	Aide à la mobilité sortante	932	0,00
D 38 2011/2	Aide à la mobilité sortante	932	0,00
D 38 2016/2	Aide à la mobilité sortante	932	0,00
D 226 2011/2	Aides aux entreprises et acteurs touristiques	936	0,00
D 204 1998/2	Aides individuelles	932	0,00
D 338 2006/2	Aides sociales	932	0,00
D 338 2011/2	Aides sociales	932	0,00
D 338 2016/2	Aides sociales	932	0,00
D 338 2022/2	Aides sociales	932	5 554 000,00
D 129 1998/2	Aides à la création d entreprises	936	0,00
D 113 1998/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	0,00



AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 113 2004/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	0,00
D 113 2005/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	0,00
D 113 2006/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	0,00
D 113 2011/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	0,00
D 113 2016/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	0,00
D 113 2022/2	Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	936	2 726 000,00
D 399 2011/2	Amélioration des conditions de travail	932	0,00
D 399 2016/2	Amélioration des conditions de travail	932	0,00
D 227 2011/2	Aménagement des itinéraires cyclables et sites publics touristiques	936	0,00
D 194 2006/2	Aménagement et gestion des milieux halieutiques et aquacoles	936	0,00
D 378 2006/2	Aménagement numérique	936	0,00
D 378 2011/2	Aménagement numérique	936	0,00
D 378 2016/2	Aménagement numérique	936	0,00
D 378 2022/2	Aménagement numérique	936	374 000,00
D 79 2011/2	Animation et promotion des filières de tourisme	936	0,00
D 1000 1991/2	Animation réseaux	932	0,00
D 516 1991/2	Animation économique	936	0,00
D 516 1998/2	Animation économique	936	0,00
D 516 2004/2	Animation économique	936	0,00
D 516 2006/2	Animation économique	936	0,00
D 516 2011/2	Animation économique	936	0,00
D 516 2016/2	Animation économique	936	0,00
D 516 2022/2	Animation économique	936	15 792 912,00
D 137 2011/2	Animation économique et expertises industrielles	936	0,00
D 309 2011/2	Animation économique et expertises pour l'économie de proximi & la création d'entr	936	0,00
D 517 1991/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 517 1998/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 517 2004/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 517 2005/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 517 2006/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 517 2011/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 517 2016/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	0,00
D 517 2022/2	Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	936	9 107 000,00
D 348 2011/2	Appui à la gestion des fonds structurels européens 2007-2013	930	0,00
D 428 2014/2	Appui à la gestion fonds européens 14-20	930	0,00
D 510 1991/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 510 1998/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 510 2004/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 510 2005/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 510 2006/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 510 2011/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 510 2016/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	0,00
D 510 2022/2	Appui à la performance - Aide au conseil	936	2 320 000,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 193 2005/2	Aquaculture	936	0,00
D 193 2011/2	Aquaculture	936	0,00
D 193 1998/2	Aquaculture	936	0,00
D 193 2004/2	Aquaculture	936	0,00
D 198 1991/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 1998/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 2004/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 2005/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 2006/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 2011/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 2016/2	Arts de la scène	933	0,00
D 198 2022/2	Arts de la scène	933	7 632 000,00
D 315 2006/2	Arts visuels	933	0,00
D 315 2011/2	Arts visuels	933	0,00
D 315 2016/2	Arts visuels	933	0,00
D 315 2022/2	Arts visuels	933	2 609 000,00
D 77 1991/2	Audiovisuel régional	933	0,00
D 77 1998/2	Audiovisuel régional	933	0,00
D 77 2004/2	Audiovisuel régional	933	0,00
D 77 2005/2	Audiovisuel régional	933	0,00
D 77 2011/2	Audiovisuel régional	933	0,00
D 77 2016/2	Audiovisuel régional	933	0,00
D 388 2011/2	Autonomie des jeunes	933	0,00
D 388 2012/2	Autonomie des jeunes	934	0,00
D 388 2016/2	Autonomie des jeunes	934	0,00
D 388 2022/2	Autonomie des jeunes	934	3 660 000,00
D 268 2006/2	Axe Ligérien	937	0,00
D 268 2011/2	Axe Ligérien	937	0,00
D 421 2014/2	Axe1 FEDER -Rech dev techno	9305	2 500 000,00
D 422 2014/2	Axe2 FEDER -Accès aux TIC	9305	300 000,00
D 423 2014/2	Axe3 FEDER -Compétitivité PME	9305	2 000 000,00
D 424 2014/2	Axe4 FEDER -Transition énergétique	9305	0,00
D 425 2014/2	Axe5 FEDER Prév risq et enviro	9305	500 000,00
D 427 2014/2	Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur	9305	0,00
D 266 2005/2	Biodiversité et littoral	937	0,00
D 266 2006/2	Biodiversité et littoral	937	0,00
D 266 2011/2	Biodiversité et littoral	937	0,00
D 266 2016/2	Biodiversité et littoral	937	0,00
D 266 2022/2	Biodiversité et littoral	937	4 565 000,00
D CADUC 2006/2	Caducité - fonctionnement	999	0,00
D 538 2016/2	Cariforef et prospective Orientation, Formation et Emploi	932	0,00
D 538 2022/2	Cariforef et prospective Orientation, Formation et Emploi	932	3 050 000,00
D 522 2016/2	Conditions de vie des apprenants	932	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 522 2022/2	Conditions de vie des apprenants	932	61 103 097,00
D 343 2006/2	Conseil Régional des Jeunes	930	0,00
D 519 2006/2	Contrat Etat Région - Actions internationales	930	0,00
D 539 2016/2	Contrats objectifs sectoriels emploi, formation et orientation professionnelle	932	0,00
D 539 2022/2	Contrats objectifs sectoriels emploi, formation et orientation professionnelle	932	700 000,00
D 354 2006/2	Coopérations européennes	930	0,00
D 371 2006/2	Dispositif régional de sécurisation des parcours	932	0,00
D 313 2006/2	Déconcentration crédits éducatifs à partir de 2006/2007	932	0,00
D 34 2005/2	Déconcentration des crédits d'équipement professionnel	932	0,00
D 432 2011/2	Décrochage et Insertion professionnelle	932	0,00
D 432 2016/2	Décrochage et Insertion professionnelle	932	0,00
D 432 2022/2	Décrochage et Insertion professionnelle	932	1 520 000,00
D 540 2016/2	Décrochage et Insertion professionnelle	932	0,00
D 540 2022/2	Décrochage et Insertion professionnelle	932	4 258 000,00
D 269 2006/2	Démarches indiv. form. et VAE	932	0,00
D 269 2011/2	Démarches individuelles de formation et VAE	932	0,00
D 269 2016/2	Démarches individuelles de formation et VAE	932	0,00
D 67 1998/2	Dépenses de fonctionnement	932	0,00
D 67 2004/2	Dépenses de fonctionnement	932	0,00
D 222 1998/2	Développement de l'autonomie protéique des élevages	936	0,00
D 1403 1998/2	Développement des sciences de l'information	936	0,00
D 265 2005/2	Développement et animation des territoires	935	0,00
D 265 2006/2	Développement et animation des territoires	935	0,00
D 265 2011/2	Développement et animation des territoires	935	0,00
D 265 2016/2	Développement et animation des territoires	935	0,00
D 265 2022/2	Développement et animation des territoires	935	1 101 800,00
D 115 1998/2	Développement local des Pays	935	0,00
D 429 2011/2	Eau et Loire	937	0,00
D 429 2016/2	Eau et Loire	937	0,00
D 429 2022/2	Eau et Loire	937	1 365 000,00
D 389 2011/2	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	937	0,00
D 389 2016/2	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	937	0,00
D 389 2022/2	Economie circulaire, déchets, risques technologiques	937	1 040 000,00
D 114 2006/2	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	936	0,00
D 114 2016/2	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	936	0,00
D 114 2022/2	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	936	3 709 000,00
D 114 2011/2	Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	936	0,00
D 514 1998/2	Economie résidentielle	936	0,00
D 514 2004/2	Economie résidentielle	936	0,00
D 514 2005/2	Economie résidentielle	936	0,00
D 514 2006/2	Economie résidentielle	936	0,00
D 514 2011/2	Economie résidentielle	936	0,00
D 514 2016/2	Economie résidentielle	936	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 514 2022/2	Economie résidentielle	936	2 340 000,00
D 392 2011/2	Emplois de solidarité	932	0,00
D 377 2006/2	Energies	937	0,00
D 377 2011/2	Energies	937	0,00
D 180 1998/2	Energies renouvelables et éducation à l'environnement	937	0,00
D 180 2004/2	Energies renouvelables et éducation à l'environnement	937	0,00
D 215 2004/2	Environnement Energie dans les entreprises (Ademe-Région)	936	0,00
D 112 1998/2	Environnement et agriculture	936	0,00
D 112 2004/2	Environnement et agriculture	936	0,00
D 112 2005/2	Environnement et agriculture	936	0,00
D 112 2006/2	Environnement et agriculture	936	0,00
D 332 2016/2	Equipements des E.P.L.E.	932	0,00
D 332 2022/2	Equipements des E.P.L.E.	932	280 000,00
D 259 2006/2	Equipements et centres d'accueil sportifs	933	0,00
D 259 2011/2	Equipements et centres d'accueil sportifs	933	0,00
D 259 2016/2	Equipements et centres d'accueil sportifs	933	0,00
D 259 2022/2	Equipements et centres d'accueil sportifs	933	1 749 400,00
D 271 2011/2	Etablissement public foncier régional	935	0,00
D 403 2011/2	Etudes et actions énergétiques	930	0,00
D 403 2016/2	Etudes et actions énergétiques	930	0,00
D 138 2004/2	Etudes et expertises	936	0,00
D 138 2006/2	Etudes et expertises	936	0,00
D 402 2011/2	Etudes et projets des partenaires sociaux	932	0,00
D 402 2016/2	Etudes et projets des partenaires sociaux	932	0,00
D 324 2006/2	Etudes et promotion	938	0,00
D 387 2011/2	Etudes et promotion	932	0,00
D 387 2016/2	Etudes et promotion	932	0,00
D 337 2006/2	Etudes et promotions	932	0,00
D 337 2011/2	Etudes et promotions	932	0,00
D 337 2016/2	Etudes et promotions	932	0,00
D 337 2022/2	Etudes et promotions	932	230 000,00
D 380 2011/2	Etudes préalables	930	0,00
D 380 2016/2	Etudes préalables	930	0,00
D 107 2016/2	Etudes, travaux et maintenance des infrastructures ferroviaires	938	0,00
D 107 2022/2	Etudes, travaux et maintenance des infrastructures ferroviaires	938	998 000,00
D 401 2011/2	Expertise au profit des entreprises en difficulté	936	0,00
D 306 2006/2	Expertises industrielles et charges diverses	936	0,00
D 556 2022/2	FEAMPA 2021-2027	9305	1 750 000,00
D 251 1991/2	FRIEP	930	0,00
D 420 2011/2	FSE - Actions 2014 des CFA	932	0,00
D 535 2016/2	Fiabilisation des comptes	930	0,00
D 245 1998/2	Filière bois	937	0,00
D 245 2004/2	Filière bois	937	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 391 2011/2	Financement du syndicat mixte aéroportuaire	938	0,00
D 330 2006/2	Fonctionnement des E.P.L.E.	932	0,00
D 330 2011/2	Fonctionnement des E.P.L.E.	932	0,00
D 330 2016/2	Fonctionnement des E.P.L.E.	932	0,00
D 330 2022/2	Fonctionnement des E.P.L.E.	932	39 080 000,00
D 335 2006/2	Fonctionnement des établissements privés sous contrat d association	932	0,00
D 335 2011/2	Fonctionnement des établissements privés sous contrat d association	932	0,00
D 335 2016/2	Fonctionnement des établissements privés sous contrat d association	932	0,00
D 335 2022/2	Fonctionnement des établissements privés sous contrat d association	932	39 560 000,00
D 189 1998/2	Fonctionnement du dispositif	932	0,00
D 189 2004/2	Fonctionnement du dispositif	932	0,00
D 104 2004/2	Fonctionnement du réseau de transport régional	938	0,00
D 104 2005/2	Fonctionnement du réseau de transport régional	938	0,00
D 104 2006/2	Fonctionnement du réseau de transport régional	938	0,00
D 104 2011/2	Fonctionnement du réseau de transport régional	938	0,00
D 104 2016/2	Fonctionnement du réseau de transport régional	938	450 000,00
D 104 2022/2	Fonctionnement du réseau de transport régional	938	176 115 477,00
D 355 2006/2	Fonctionnement et initiatives	932	0,00
D 355 2011/2	Fonctionnement et initiatives	932	0,00
D 355 2016/2	Fonctionnement et initiatives	932	0,00
D 351 2006/2	Fonds Annuel d Intervention	932	0,00
D 351 2011/2	Fonds Annuel d Intervention	932	0,00
D 351 2016/2	Fonds Annuel d Intervention	932	0,00
D 351 2022/2	Fonds Annuel d Intervention	932	2 000 000,00
D 169 1991/2	Fonds Régional d Intervention, d Etudes et de Promotion (F.R.I.E.P.)	930	0,00
D 169 1998/2	Fonds Régional d Intervention, d Etudes et de Promotion (F.R.I.E.P.)	930	0,00
D 251 1998/2	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	930	0,00
D 251 2004/2	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	930	0,00
D 251 2006/2	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	930	0,00
D 251 2011/2	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	930	0,00
D 251 2016/2	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	930	0,00
D 251 2022/2	Fonds Régional d Interventions, d Etudes et de Promotion	930	150 000,00
D 293 2005/2	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	936	0,00
D 293 2006/2	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	936	0,00
D 293 2011/2	Fonds d appui à l innovation, aux filières et à l énergie	936	0,00
D 316 2006/2	Fonds d intervention territorial	936	0,00
D 308 2011/2	Fonds de soutien aux entreprises de l économie sociale et solidaire	936	0,00
D 552 2022/2	Fonds européen de développement régional ? FEDER 2021-2027	9305	58 205 859,00
D 350 2006/2	Fonds régional de solidarité communale	935	0,00
D 434 2016/2	Form. courtes d adaptation à l emploi	932	0,00
D 322 2006/2	Formation des salariés licenciés économiques	932	0,00
D 286 2005/2	Gestion de l eau dans les bassins versants	937	0,00
D 286 2006/2	Gestion de l eau dans les bassins versants	937	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 286 2011/2	Gestion de l'eau dans les bassins versants	937	0,00
D 236 1998/2	Gestion des milieux aquatiques	937	0,00
D 236 2004/2	Gestion des milieux aquatiques	937	0,00
D 58 2016/2	Gestion financière de l'ensemble des dép. de fonctionnement et r et rémunérati	932	0,00
D 58 2006/2	Gestion financière de l'ensemble des dép. de fonctionnement et rémunérations	932	0,00
D 58 2011/2	Gestion financière de l'ensemble des dép. de fonctionnement et rémunérations	932	0,00
D 1400 2011/2	Grands équipements structurants et équipement de centres de recherche	936	0,00
D 1400 2016/2	Grands équipements structurants et équipement de centres de recherche	936	0,00
D 283 2006/2	Habitat et logement social	935	0,00
D 283 2011/2	Habitat et logement social	935	0,00
D 344 2006/2	Information géographique régionale	930	0,00
D 344 2011/2	Information géographique régionale	930	0,00
D 344 2016/2	Information géographique régionale	930	0,00
D 344 2022/2	Information géographique régionale	930	50 000,00
D 334 2006/2	Informatisation EPLE et équipement numérique individuel	932	0,00
D 334 2011/2	Informatisation EPLE et équipement numérique individuel	932	0,00
D 334 2016/2	Informatisation EPLE et équipement numérique individuel	932	0,00
D 334 2022/2	Informatisation EPLE et équipement numérique individuel	932	2 850 000,00
D 340 2006/2	Informatisation des agents dans les EPLE	930	0,00
D 247 2006/2	Infrastructures aéroportuaires	938	0,00
D 209 1998/2	Ingénierie de formation	932	0,00
D 209 2004/2	Ingénierie de formation	932	0,00
D 386 2011/2	Ingénierie	932	0,00
D 386 2016/2	Ingénierie	932	0,00
D 521 2016/2	Ingénierie et études - Apprentissage	932	0,00
D 523 2016/2	Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	932	0,00
D 523 2022/2	Ingénierie et études - Emploi et formation professionnelle continue	932	6 100 000,00
D 327 2006/2	Initiatives ligérienne coopé	930	0,00
D 273 2006/2	Innovation numérique	936	0,00
D 273 2011/2	Innovation numérique	936	0,00
D 166 2011/2	Internationalisation de l'économie	936	0,00
D 166 2016/2	Internationalisation de l'économie	936	0,00
D 166 2022/2	Internationalisation de l'économie	936	5 430 000,00
D 546 2016/2	Investir pour des Campus Régionaux attractifs et connectés	932	0,00
D 546 2022/2	Investir pour des Campus Régionaux attractifs et connectés	932	245 000,00
D 15002 2016/2	Investissements Immobiliers	930	0,00
D 15002 2022/2	Investissements Immobiliers	930	406 000,00
D 68 1991/2	Investissements immobiliers	932	0,00
D 357 2016/2	Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	932	0,00
D 409 2011/2	Je crée ou je reprends une entreprise	932	0,00
D 407 2011/2	Je m'oriente, je me prépare	932	0,00
D 408 2011/2	Je me qualifie	932	0,00
D 328 2006/2	Jeunesse	933	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 435 2016/2	Jeunesse et civisme	934	0,00
D 352 2006/2	Jeunesse et vie associative	933	0,00
D 396 2011/2	Laboratoire des mutations	930	0,00
D 199 1998/2	Livre et lecture	933	0,00
D 199 2004/2	Livre et lecture	933	0,00
D 199 2005/2	Livre et lecture	933	0,00
D 199 2006/2	Livre et lecture	933	0,00
D 199 2011/2	Livre et lecture	933	0,00
D 199 2016/2	Livre et lecture	933	0,00
D 199 2022/2	Livre et lecture	933	1 796 000,00
D 430 2011/2	Logement et efficacité énergétique	937	0,00
D 430 2016/2	Logement et efficacité énergétique	937	0,00
D 430 2022/2	Logement et efficacité énergétique	937	2 795 000,00
D 325 2006/2	Logement pour les jeunes	935	0,00
D 536 2016/2	MISSION D INSPECTION GENERALE	930	0,00
D 190 2004/2	Mesures en faveur des apprentis	932	0,00
D 548 2016/2	Mobiliser potentiel académique pour réussir les transitions	936	0,00
D 548 2022/2	Mobiliser potentiel académique pour réussir les transitions	936	4 410 000,00
D 398 2011/2	Mobilité internationale	932	0,00
D 398 2016/2	Mobilité internationale	932	0,00
D 359 2006/2	Multimodalité et solutions innovantes	938	0,00
D 359 2011/2	Multimodalité et solutions innovantes	938	0,00
D 359 2016/2	Multimodalité et solutions innovantes	938	16 000 000,00
D 359 2022/2	Multimodalité et solutions innovantes	938	798 675,00
D 225 1998/2	Nouveaux services emploi jeunes	932	0,00
D 225 2004/2	Nouveaux services emploi jeunes	932	0,00
D 301 2005/2	Observation régionale - Etudes et expertises	935	0,00
D 301 2006/2	Observation régionale - Etudes et expertises	935	0,00
D 301 2011/2	Observation régionale - Etudes et expertises	935	0,00
D 301 2016/2	Observation régionale - Etudes et expertises	935	0,00
D 208 2006/2	Observation, études	932	0,00
D 208 2011/2	Observation, études	932	0,00
D 165 2006/2	Opérations collectives régionales à l international	936	0,00
D 165 2011/2	Opérations collectives régionales à l international	936	0,00
D 255 2006/2	Orientation - Valorisation des métiers	932	0,00
D 255 2011/2	Orientation et valorisation des métiers	932	0,00
D 255 2016/2	Orientation et valorisation des métiers	932	0,00
D 255 2022/2	Orientation et valorisation des métiers	932	1 342 000,00
D 433 2011/2	Orientation prof. - Analyse et prospective de l emploi et des formations	932	0,00
D 433 2016/2	Orientation prof. - Analyse et prospective de l emploi et des formations	932	0,00
D 1404 1998/2	PRI et développement technologique	936	0,00
D 1404 2011/2	PRI et développement technologique	936	0,00
D 1404 2014/2	PRI et développement technologique	936	0,00



AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 339 2006/2	Pacte éducatif régional	932	0,00
D 339 2011/2	Pacte éducatif régional	932	0,00
D 339 2016/2	Pacte éducatif régional	932	0,00
D 339 2022/2	Pacte éducatif régional	932	4 546 000,00
D 197 1998/2	Patrimoine	933	0,00
D 197 2005/2	Patrimoine	933	0,00
D 197 2006/2	Patrimoine	933	0,00
D 197 2011/2	Patrimoine	933	0,00
D 197 2016/2	Patrimoine	933	0,00
D 197 2022/2	Patrimoine	933	1 514 167,00
D 542 2016/2	Pays de la Loire fonds urgence événement	933	0,00
D 404 2011/2	Plan d entretien et de maintenance dans les lycées	932	0,00
D 404 2016/2	Plan d entretien et de maintenance dans les lycées	932	0,00
D 404 2022/2	Plan d entretien et de maintenance dans les lycées	932	450 000,00
D 436 2016/2	Plan national - 500 000 formations	932	0,00
D 70 1998/2	Plan régional de développement du sport de haut niveau	933	0,00
D 70 2004/2	Plan régional de développement du sport de haut niveau	933	0,00
D 509 2016/2	Politique routière d intérêt régional	938	0,00
D 174 1998/2	Programme Industries de la mode	936	0,00
D 544 2016/2	Programme REVERS EAU	937	0,00
D 544 2022/2	Programme REVERS EAU	937	600 000,00
D 1401 2005/2	Programmes de recherche interrégionaux	936	0,00
D 1401 2006/2	Programmes de recherche interrégionaux	936	0,00
D 1401 2011/2	Programmes de recherche interrégionaux	936	0,00
D 304 2006/2	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	936	0,00
D 304 2011/2	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	936	0,00
D 304 2016/2	Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	936	0,00
D 235 2004/2	Préservation et mise en valeur des espaces et milieux naturels	937	0,00
D 192 2005/2	Pêche Maritime	936	0,00
D 192 2006/2	Pêche Maritime	936	0,00
D 192 2011/2	Pêche Maritime	936	0,00
D 192 2016/2	Pêche Maritime	936	0,00
D 1100 2005/2	Qualité et commercialisation des produits de la mer	936	0,00
D 1100 2006/2	Qualité et commercialisation des produits de la mer	936	0,00
D 1100 2011/2	Qualité et commercialisation des produits de la mer	936	0,00
D 1100 2016/2	Qualité et commercialisation des produits de la mer	936	0,00
D 550 2014/2	REACT EU FEDER	9305	0,00
D 551 2014/2	REACT EU FSE	9305	0,00
D 502 2016/2	REGION FORMATION - ACCES Emploi	932	0,00
D 502 2022/2	REGION FORMATION - ACCES Emploi	932	6 936 246,00
D 503 2016/2	REGION FORMATION - ACCES Entrepreneur	932	2 000 000,00
D 503 2022/2	REGION FORMATION - ACCES Entrepreneur	932	1 736 000,00
D 543 2016/2	RENOVATION ENERGETIQUE ET DEPLOIEMENT SUR LES TERRITOIRES	937	0,00



AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 1405 2006/2	Rayonnement de la science et coordination scientifique	936	0,00
D 1405 2011/2	Rayonnement de la science et coordination scientifique	936	0,00
D 1405 2016/2	Rayonnement de la science et coordination scientifique	936	0,00
D 519 2011/2	Rayonnement à l international	930	0,00
D 519 2016/2	Rayonnement à l international	930	0,00
D 519 2022/2	Rayonnement à l international	930	1 000 000,00
D 111 1998/2	Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	936	0,00
D 111 2004/2	Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	936	0,00
D 111 2005/2	Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	936	0,00
D 111 2006/2	Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	936	0,00
D 524 2016/2	Region Formation - Visa sanitaire et social	932	0,00
D 524 2022/2	Region Formation - Visa sanitaire et social	932	58 986 120,00
D 110 2006/2	Renouvellement des actifs agricoles	936	0,00
D 500 2016/2	RÉGION FORMATION - PRÉPA	932	0,00
D 500 2022/2	RÉGION FORMATION - PRÉPA	932	17 044 000,00
D 501 2016/2	RÉGION FORMATION - VISA	932	0,00
D 501 2022/2	RÉGION FORMATION - VISA	932	55 898 186,00
D 381 2006/2	Région - Formation - Accès évolution	932	0,00
D 381 2011/2	Région - Formation - Accès évolution	932	0,00
D 381 2016/2	Région - Formation - Accès évolution	932	0,00
D 381 2022/2	Région - Formation - Accès évolution	932	3 000 000,00
D 524 2019/2	Région - Formation - Visa Sanitaire et Social	932	0,00
D 312 2006/2	Région - Formation - Visa sanitaire	932	0,00
D 312 2011/2	Région - Formation - Visa sanitaire	932	0,00
D 312 2016/2	Région - Formation - Visa sanitaire	932	0,00
D 311 2006/2	Région - Formation - Visa social	932	0,00
D 311 2011/2	Région - Formation - Visa social	932	0,00
D 311 2016/2	Région - Formation - Visa social	932	0,00
D 311 2014/2	Région - Formation - Visa social - TVA	932	0,00
D 370 2006/2	Région - Formation des personnes détenues	932	0,00
D 370 2011/2	Région - Formation des personnes détenues	932	0,00
D 370 2016/2	Région - Formation des personnes détenues	932	0,00
D 370 2022/2	Région - Formation des personnes détenues	932	1 760 000,00
D 18 2006/2	Rénovation des logements de fonctions	932	0,00
D 18 1998/2	Rénovation des logements de fonctions	932	0,00
D 18 2004/2	Rénovation des logements de fonctions	932	0,00
D 188 2006/2	Santé publique	934	0,00
D 188 2011/2	Santé publique	934	0,00
D 188 2016/2	Santé publique	934	0,00
D 188 2022/2	Santé publique	934	2 017 000,00
D 531 2016/2	Schéma Directeur Numérique 2017-2021	930	3 700 000,00
D 250 1998/2	Schéma directeur des systèmes d information	930	0,00
D 250 2011/2	Schéma directeur des systèmes d information	930	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 360 2006/2	Solidarité	934	0,00
D 314 2006/2	Soutien aux initiatives des acteurs de la vie universitaire et aux projets d ets	932	0,00
D 400 2011/2	Soutien aux partenaires sociaux	930	0,00
D 400 2016/2	Soutien aux partenaires sociaux	930	0,00
D 400 2022/2	Soutien aux partenaires sociaux	930	148 200,00
D 512 1998/2	Soutien aux transitions	936	0,00
D 512 2004/2	Soutien aux transitions	936	0,00
D 512 2005/2	Soutien aux transitions	936	0,00
D 512 2006/2	Soutien aux transitions	936	0,00
D 512 2011/2	Soutien aux transitions	936	0,00
D 512 2016/2	Soutien aux transitions	936	0,00
D 512 2022/2	Soutien aux transitions	936	1 190 000,00
D 518 1991/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 1998/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 2004/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 2005/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 2006/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 2011/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 2014/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 2016/2	Soutien à l innovation	936	0,00
D 518 2022/2	Soutien à l innovation	936	3 573 000,00
D 511 1991/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	0,00
D 511 1998/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	0,00
D 511 2004/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	0,00
D 511 2005/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	0,00
D 511 2006/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	0,00
D 511 2016/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	0,00
D 511 2022/2	Soutien à l investissement, à la croissance et à l emploi	936	150 000,00
D 513 1991/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 1998/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 2004/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 2005/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 2006/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 2011/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 2016/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	0,00
D 513 2022/2	Soutien à la création et à la transmission d entreprises	936	2 450 000,00
D 525 2016/2	Sport	933	0,00
D 525 2022/2	Sport	933	6 083 000,00
D 287 2005/2	Sport de haut niveau	933	0,00
D 287 2006/2	Sport de haut niveau	933	0,00
D 287 2011/2	Sport de haut niveau	933	0,00
D 287 2016/2	Sport de haut niveau	933	0,00
D 288 2005/2	Sport pour tous	933	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 288 2006/2	Sport pour tous	933	0,00
D 288 2011/2	Sport pour tous	933	0,00
D 288 2016/2	Sport pour tous	933	0,00
D 431 1991/2	Tourisme	936	0,00
D 431 1998/2	Tourisme	936	0,00
D 431 2004/2	Tourisme	936	0,00
D 431 2005/2	Tourisme	936	0,00
D 431 2006/2	Tourisme	936	0,00
D 431 2011/2	Tourisme	936	0,00
D 431 2016/2	Tourisme	936	0,00
D 431 2022/2	Tourisme	936	240 000,00
D 294 2011/2	Tourisme social et associatif	936	0,00
D 285 2022/2	Transition énergétique	937	1 540 000,00
D 285 2011/2	Transition énergétique	937	0,00
D 285 2006/2	Transition énergétique	937	0,00
D 285 2005/2	Transition énergétique	937	0,00
D 285 2016/2	Transition énergétique	937	0,00
D 190 1998/2	Transport - Hébergement - Restauration des apprentis	932	0,00
D 534 2022/2	Transports interurbains	938	33 725 412,00
D 534 2019/2	Transports interurbains	938	0,00
D 534 2016/2	Transports interurbains	938	0,00
D 534 2022/4	Transports interurbains HT	938	39 506 400,00
D 263 2016/2	Transports maritimes et liaisons Ile d Yeu	938	0,00
D 263 2022/2	Transports maritimes et liaisons Ile d Yeu	938	6 680 500,00
D 533 2022/2	Transports scolaires	938	28 224 582,00
D 533 2019/2	Transports scolaires	938	0,00
D 533 2016/2	Transports scolaires	938	0,00
D 533 2022/4	Transports scolaires HT	938	127 742 700,00
D 17 2006/2	Travaux d urgence	932	0,00
D 17 2004/2	Travaux d urgence	932	0,00
D 331 2022/2	Travaux dans les E.P.L.E.	932	1 611 000,00
D 331 2016/2	Travaux dans les E.P.L.E.	932	0,00
D 331 2011/2	Travaux dans les E.P.L.E.	932	0,00
D 331 2006/2	Travaux dans les E.P.L.E.	932	0,00
D 520 2016/2	Valorisation des produits halieutiques, Innovation et Actions collectives	936	0,00
D 329 2006/2	Vie associative	933	0,00
D 200 2006/2	Vie associative, jeunesse et citoyenneté	933	0,00
D 200 2005/2	Vie associative, jeunesse et citoyenneté	933	0,00
D 200 2004/2	Vie associative, jeunesse et citoyenneté	933	0,00
D 200 1998/2	Vie associative, jeunesse et citoyenneté	933	0,00
D 376 2022/2	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	934	1 955 000,00
D 376 2016/2	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	934	0,00
D 376 2011/2	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	934	0,00

AUTORISATION D'ENGAGEMENT (1)		Chapitre(s)	Montant
Numéro	Libellé		
D 376 2006/2	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	934	0,00
D 390 2016/2	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	933	0,00
D 390 2011/2	Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la gde précarité	933	0,00
D 71 2004/2	Vie sportive régionale	933	0,00
D 71 1998/2	Vie sportive régionale	933	0,00
D 221 2016/2	mobilités actives et investissements en faveur de l intermodalité	938	0,00
D 221 2022/2	mobilités actives et investissements en faveur de l intermodalité	938	130 000,00
D 372 2006/2	sécurisation de l emploi des salariés par la formation	932	0,00
D 341 2006/2	-Bourse étudiants étrangers	932	0,00
D 341 2011/2	-Bourse étudiants étrangers	932	0,00
D 341 2016/2	-Bourse étudiants étrangers	932	0,00
<b>TOTAL</b>			<b>996 358 033,00</b>
<b>« AE de dépenses imprévues » (2)</b>		952	2 000 000,00
<b>TOTAL GENERAL</b>			<b>998 358 033,00</b>

(1) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(2) L'assemblée peut voter des AE de « dépenses imprévues ». Leur montant est limité à 2 % des dépenses réelles de la section correspondante. En fin d'exercice, ces AE sont automatiquement annulées si elles n'ont pas été engagées.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS</b>	<b>C</b>

SECTION	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL (RAR N-1 + VOTE)
<b>AP VOTEES</b>	<b>13 089 416 228,05</b>		<b>884 904 364,00</b>	<b>884 904 364,00</b>	<b>884 904 364,00</b>
Dont dépenses imprévues (950)	48 960 000,00		10 000 000,00	10 000 000,00	10 000 000,00
<b>AE VOTEES</b>	<b>11 861 736 227,41</b>		<b>998 358 033,00</b>	<b>998 358 033,00</b>	<b>998 358 033,00</b>
Dont dépenses imprévues (952)	11 040 000,00		2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 331 297 733,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>
90 Opérations ventilées	726 297 733,00	0,00	733 361 689,00	733 361 689,00	733 361 689,00
- en AP/CP (2)	626 151 960,00	0,00	636 600 689,00	636 600 689,00	636 600 689,00
- hors AP/CP (2)	100 145 773,00	0,00	96 761 000,00	96 761 000,00	96 761 000,00
Dont opérations pour comptes de tiers	494 759,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
92 Opérations non ventilées	605 000 000,00	0,00	595 000 000,00	595 000 000,00	595 000 000,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 331 297 733,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>
90 Opérations ventilées	218 278 459,00	0,00	305 876 369,00	305 876 369,00	305 876 369,00
- Recettes affectées	212 562 743,00	0,00	300 180 310,00	300 180 310,00	300 180 310,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité	5 715 716,00	0,00	5 696 059,00	5 696 059,00	5 696 059,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	968 169 723,00	0,00	838 820 338,00	838 820 338,00	838 820 338,00
954 Produit des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
951 Virement de la section de fonctionnement	144 819 551,00		182 164 982,00	182 164 982,00	182 164 982,00
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001 Solde exécution invest. reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 755 389 957,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 842 000 000,00</b>	<b>1 842 000 000,00</b>	<b>1 842 000 000,00</b>
93 Services ventilés	1 065 903 804,00	0,00	1 089 131 237,00	1 089 131 237,00	1 089 131 237,00
- en AE/CP	869 756 102,00	0,00	881 945 562,00	881 945 562,00	881 945 562,00
- hors AE/CP	196 147 702,00	0,00	207 185 675,00	207 185 675,00	207 185 675,00
94 Services communs non ventilés	544 666 602,00	0,00	570 703 781,00	570 703 781,00	570 703 781,00
953 Virement à la section d'investissement	144 819 551,00		182 164 982,00	182 164 982,00	182 164 982,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>1 755 389 957,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 842 000 000,00</b>	<b>1 842 000 000,00</b>	<b>1 842 000 000,00</b>
93 Services ventilés	144 162 477,00	0,00	167 941 290,00	167 941 290,00	167 941 290,00
94 Services communs non ventilés	1 611 227 480,00	0,00	1 674 058 710,00	1 674 058 710,00	1 674 058 710,00
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00		0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 1)</b>	<b>C</b>

SECTION	DONT Opérations non ventilables (01)	DONT Fonction 0 Services généraux (hors 01 et hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
---------	---	--	--	--------------------------------	--	--	---

<b>AP VOTEES</b>	<b>10 000 000,00</b>	<b>25 995 000,00</b>	<b>284 253 434,00</b>	<b>0,00</b>	<b>181 719 400,00</b>	<b>22 915 000,00</b>	<b>4 430 000,00</b>
Dont dépenses imprévues (950)	10 000 000,00						
<b>AE VOTEES</b>	<b>2 000 000,00</b>	<b>11 549 200,00</b>	<b>96 705 859,00</b>	<b>0,00</b>	<b>340 026 949,00</b>	<b>34 332 567,00</b>	<b>7 632 000,00</b>
Dont dépenses imprévues (952)	2 000 000,00						

<b>DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>595 000 000,00</b>	<b>13 184 900,00</b>	<b>195 650 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>201 690 789,00</b>	<b>17 186 000,00</b>	<b>4 020 000,00</b>
90 Opérations ventilées		13 184 900,00	195 650 000,00	0,00	201 690 789,00	17 186 000,00	4 020 000,00
- en AP/CP (2)		11 473 900,00	100 600 000,00	0,00	201 690 789,00	17 186 000,00	4 020 000,00
- hors AP/CP (2)		1 711 000,00	95 050 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	3 500 000,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées	595 000 000,00						
001 Solde exécution invest. reporté	0,00						
<b>RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>	<b>1 022 485 320,00</b>	<b>0,00</b>	<b>184 650 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>47 136 682,00</b>	<b>5 925 792,00</b>	<b>0,00</b>
90 Opérations ventilées		0,00	184 650 000,00	0,00	47 136 682,00	5 925 792,00	0,00
- Recettes affectées		0,00	184 650 000,00	0,00	43 590 623,00	5 925 792,00	0,00
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	0,00	3 546 059,00	0,00	0,00
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)	838 820 338,00						
954 Produit des cessions d'immobilisations	1 500 000,00						
951 Virement de la section de fonctionnement	182 164 982,00						
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00						
001 Solde exécution invest. reporté	0,00						
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>752 868 763,00</b>	<b>101 722 604,00</b>	<b>22 195 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>443 869 633,00</b>	<b>30 353 010,00</b>	<b>7 158 200,00</b>
93 Services ventilés		101 722 604,00	22 195 000,00	0,00	443 869 633,00	30 353 010,00	7 158 200,00
- en AE/CP		8 337 200,00	22 195 000,00	0,00	336 455 247,00	28 567 575,00	7 156 200,00
- hors AE/CP		93 385 404,00	0,00	0,00	107 414 386,00	1 785 435,00	2 000,00
94 Services communs non ventilés	570 703 781,00						

SECTION	DONT Opérations non ventilables (01)	DONT Fonction 0 Services généraux (hors 01 et hors gestion des fonds européens)	DONT Fonction 0-5 Gestion des fonds européens	DONT Fonction 1 Sécurité	DONT Fonction 2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	DONT Fonction 3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	DONT Fonction 4 Santé et action sociale (hors APA et RSA)
953 Virement à la section d'investissement	182 164 982,00						
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00						
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	1 674 058 710,00	8 431 403,00	26 181 250,00	0,00	88 997 311,00	1 311 445,00	497 000,00
93 Services ventilés		8 431 403,00	26 181 250,00	0,00	88 997 311,00	1 311 445,00	497 000,00
94 Services communs non ventilés	1 674 058 710,00						
002 Résultat de fonctionnement reporté	0,00						

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BUDGET – RECAPITULATION PAR GROUPES FONCTIONNELS (suite 2)</b>	<b>C</b>

SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
---------	-----------------------------	--	---	---	-------------------------------------	----------------------------------	---

AP VOTEES		0,00	5 000 000,00	113 154 000,00	32 422 000,00	205 015 530,00	
Dont dépenses imprévues (950)							
AE VOTEES	0,00	0,00	1 101 800,00	62 732 912,00	11 905 000,00	430 371 746,00	
Dont dépenses imprévues (952)							

DEPENSES D'INVESTISSEMENT		0,00	53 900 900,00	116 336 400,00	22 899 100,00	108 493 600,00	
90 Opérations ventilées		0,00	53 900 900,00	116 336 400,00	22 899 100,00	108 493 600,00	
- en AP/CP (2)		0,00	53 900 900,00	116 336 400,00	22 899 100,00	108 493 600,00	
- hors AP/CP (2)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dont opérations pour comptes de tiers		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées							
001 Solde exécution invest. reporté							
RECETTES D'INVESTISSEMENT		0,00	0,00	23 164 133,00	0,00	44 999 762,00	
90 Opérations ventilées		0,00	0,00	23 164 133,00	0,00	44 999 762,00	
- Recettes affectées		0,00	0,00	21 014 133,00	0,00	0,00	
- Financement par le tiers de l'opération confiée à la collectivité		0,00	0,00	2 150 000,00	0,00	0,00	
92 Opérations non ventilées (sauf 922-1068)							
954 Produit des cessions d'immobilisations							
951 Virement de la section de fonctionnement							
922-1068 Excédents de fonctionnement capitalisés							
001 Solde exécution invest. reporté							
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	1 383 800,00	56 373 000,00	12 050 000,00	414 025 990,00	
93 Services ventilés (dont APA et RSA)	0,00	0,00	1 383 800,00	56 373 000,00	12 050 000,00	414 025 990,00	
- en AE/CP	0,00	0,00	1 383 800,00	56 373 000,00	12 050 000,00	409 427 540,00	
- hors AE/CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 598 450,00	



SECTION	DONT Fonction 4-3 APA	DONT Fonction 4-4 RSA / Régularisations de RMI	DONT Fonction 5 Aménagement des territoires et habitat	DONT Fonction 6 Action économique	DONT Fonction 7 Environnement	DONT Fonction 8 Transports	DONT Fonction 9 Fonction en réserve
94 Services communs non ventilés							
<i>953 Virement à la section d'investissement</i>							
002 Résultat de fonctionnement reporté							
RECETTES DE FONCTIONNEMENT	0,00	0,00	0,00	5 377 863,00	2 649 782,00	34 495 236,00	
93 Services ventilés	0,00	0,00	0,00	5 377 863,00	2 649 782,00	34 495 236,00	
94 Services communs non ventilés							
002 Résultat de fonctionnement reporté							

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – INVESTISSEMENT</b>	<b>D1</b>

## OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
90 Opérations ventilées	733 361 689,00	305 876 369,00
900 Services généraux	13 184 900,00	0,00
900-5 Gestion des fonds européens	195 650 000,00	184 650 000,00
901 Sécurité	0,00	0,00
902 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	201 690 789,00	47 136 682,00
903 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	17 186 000,00	5 925 792,00
904 Santé et action sociale (hors RSA)	4 020 000,00	0,00
904-4 RSA	0,00	0,00
905 Aménagement des territoires et habitat	53 900 900,00	0,00
906 Action économique	116 336 400,00	23 164 133,00
907 Environnement	22 899 100,00	0,00
908 Transports	108 493 600,00	44 999 762,00
909 Fonction en réserve		
92 Opérations non ventilées	125 000 000,00	338 820 338,00
921 Taxes non affectées	0,00	0,00
922 Dotations et participations (sauf 1068)	0,00	40 077 024,00
923 Dettes et autres opérations financières	125 000 000,00	298 743 314,00
95 Chapitres de prévision sans réalisation		1 500 000,00
954 Produit des cessions d'immobilisations		1 500 000,00
<b>TOTAL</b>	<b>I 858 361 689,00</b>	<b>II 646 196 707,00</b>

## OPERATIONS D'ORDRE

925 Opérations patrimoniales	20 000 000,00	20 000 000,00
926 Transferts entre les sections (2)	450 000 000,00	480 000 000,00
951 Virement de la section de fonctionnement		182 164 982,00
<b>TOTAL</b>	<b>III 470 000 000,00</b>	<b>IV 682 164 982,00</b>

AUTOFINANCEMENT DE L'EXERCICE = R(926 + 951) - D926 : .....	212 164 982,00
---	----------------

001 Solde exécution invest. reporté (3)	V 0,00	VI 0,00
922 – 1068 Excédents de fonctionnement capitalisés		VII 0,00

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 328 361 689,00	II + IV + VI + VII	1 328 361 689,00
---------------------	-------------	------------------	--------------------	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>EQUILIBRE FINANCIER DU BUDGET – FONCTIONNEMENT</b>	<b>D2</b>

## OPERATIONS REELLES (1) (RAR N-1 + Vote de l'exercice)

CHAPITRES	DEPENSES	RECETTES
93 Services ventilés	1 089 131 237,00	167 941 290,00
930 Services généraux	101 722 604,00	8 431 403,00
930-5 Gestion des fonds européens	22 195 000,00	26 181 250,00
931 Sécurité	0,00	0,00
932 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	443 869 633,00	88 997 311,00
933 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	30 353 010,00	1 311 445,00
934 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI)	7 158 200,00	497 000,00
934-3 APA	0,00	0,00
934-4 RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00
935 Aménagement des territoires et habitat	1 383 800,00	0,00
936 Action économique	56 373 000,00	5 377 863,00
937 Environnement	12 050 000,00	2 649 782,00
938 Transports	414 025 990,00	34 495 236,00
939 Fonction en réserve		
94 Services communs non ventilés	90 703 781,00	1 224 058 710,00
940 Impositions directes	59 789 353,00	37 135 402,00
941 Autres impôts et taxes	0,00	1 122 853 087,00
942 Dotations et participations	0,00	62 070 221,00
943 Opérations financières	29 030 000,00	1 000 000,00
944 Frais de fonctionnement groupes d'élus	994 125,00	0,00
945 Provisions et autres opérations mixtes (2)	890 303,00	1 000 000,00
TOTAL	I 1 179 835 018,00	II 1 392 000 000,00

## OPERATIONS D'ORDRE

946 Transferts entre les sections (2)	480 000 000,00	450 000 000,00
947 Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00
953 Virement à la section d'investissement	182 164 982,00	
TOTAL	III 662 164 982,00	IV 450 000 000,00

AUTOFINANCEMENT DEGAGE = D(946 + 953) - R946 :.....	212 164 982,00
---	----------------

002 Résultat de fonctionnement reporté (3)	V 0,00	VI 0,00
--	--------	---------

TOTAL DE LA SECTION	I + III + V	1 842 000 000,00	II + IV + VI	1 842 000 000,00
---------------------	-------------	------------------	--------------	------------------

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Les comptes 68 et 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Inscrire en cas de reprise du résultat de l'exercice précédent (après vote du compte administratif ou si reprise anticipée du résultat).

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>E1</b>

	INVESTISSEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
	<b>Dépenses d'investissement – Total</b>	1 331 297 733,00	0,00	1 328 361 689,00	1 328 361 689,00	1 328 361 689,00
	<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>	856 297 733,00	0,00	858 361 689,00	858 361 689,00	858 361 689,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	130 000 000,00	0,00	125 000 000,00	125 000 000,00	125 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018)	6 951 000,00	0,00	8 953 000,00	8 953 000,00	8 953 000,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (4)	517 172 168,00	0,00	550 809 652,00	550 809 652,00	550 809 652,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018)	50 594 456,00	0,00	47 396 476,00	47 396 476,00	47 396 476,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018)	109 080 457,00	0,00	111 281 811,00	111 281 811,00	111 281 811,00
26	Participations et créances rattachées	3 446 061,00	0,00	2 839 750,00	2 839 750,00	2 839 750,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	38 558 832,00	0,00	8 581 000,00	8 581 000,00	8 581 000,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Chapitre d'opérations pour compte de tiers	494 759,00	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	3 500 000,00
	<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>475 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 000 000,00</b>	<b>470 000 000,00</b>	<b>470 000 000,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (3)	440 000 000,00	0,00	450 000 000,00	450 000 000,00	450 000 000,00
041	Opérations patrimoniales	35 000 000,00	0,00	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – DEPENSES</b>	<b>E1</b>

	FONCTIONNEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
	<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>	1 755 389 957,00	0,00	1 842 000 000,00	1 842 000 000,00	1 842 000 000,00
	<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>	1 160 570 406,00	0,00	1 179 835 018,00	1 179 835 018,00	1 179 835 018,00
011	Charges à caractère général (hors 016 et 017)	310 224 502,00	0,00	326 436 315,00	326 436 315,00	326 436 315,00
012	Charges de personnel et frais assimilés (hors 016 et 017)	170 468 950,00	0,00	176 319 225,00	176 319 225,00	176 319 225,00
014	Atténuations de produits	59 305 299,00	0,00	59 789 353,00	59 789 353,00	59 789 353,00
65	Autres charges de gestion courante (sauf 6586, 016 et 017)	586 240 352,00	0,00	587 405 697,00	587 405 697,00	587 405 697,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	911 000,00	0,00	994 125,00	994 125,00	994 125,00
66	Charges financières	32 530 000,00	0,00	28 000 000,00	28 000 000,00	28 000 000,00
67	Charges spécifiques (hors 016 et 017)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (semi-budgétaires) (hors 016 et 017)	890 303,00	0,00	890 303,00	890 303,00	890 303,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>594 819 551,00</b>	<b>0,00</b>	<b>662 164 982,00</b>	<b>662 164 982,00</b>	<b>662 164 982,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3)	450 000 000,00	0,00	480 000 000,00	480 000 000,00	480 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
023	Virement à la section d'investissement	144 819 551,00	0,00	182 164 982,00	182 164 982,00	182 164 982,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 68 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>E2</b>

	INVESTISSEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
	<b>Recettes d'investissement – Total</b>	<b>1 331 297 733,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>
	<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>	<b>701 478 182,00</b>	<b>0,00</b>	<b>646 196 707,00</b>	<b>646 196 707,00</b>	<b>646 196 707,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	74 535 700,00	0,00	77 917 024,00	77 917 024,00	77 917 024,00
13	Subventions d'investissement (sauf 018)	169 707 220,00	0,00	234 087 415,00	234 087 415,00	234 087 415,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 1688)	439 219 223,00	0,00	298 743 314,00	298 743 314,00	298 743 314,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204 et 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf 018) (3) (5)	1 804 123,00	0,00	1 425 133,00	1 425 133,00	1 425 133,00
21	Immobilisations corporelles (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf 018) (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf 2324 et 018) (3)	3 700 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières (sauf 018)	6 766 200,00	0,00	26 827 762,00	26 827 762,00	26 827 762,00
45	Chapitres d'opérations pour compte de tiers	5 715 716,00	0,00	5 696 059,00	5 696 059,00	5 696 059,00
018	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
	<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>629 819 551,00</b>		<b>682 164 982,00</b>	<b>682 164 982,00</b>	<b>682 164 982,00</b>
040	Opérations ordre transf. entre sections (4)	450 000 000,00		480 000 000,00	480 000 000,00	480 000 000,00
041	Opérations patrimoniales	35 000 000,00		20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	144 819 551,00		182 164 982,00	182 164 982,00	182 164 982,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00	0,00	0,00
001	Solde exécution invest. reporté	0,00			0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Exceptionnellement, les chapitres 20, 204, 21, 22 et 23 sont en recettes réelles en cas de réduction ou d'annulation de mandats donnant lieu à reversement.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(5) Le chapitre 204 « Subventions d'équipement versées » est un chapitre globalisé regroupant les comptes 204 et 2324.



<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE – RECETTES</b>	<b>E2</b>

	FONCTIONNEMENT	Pour mémoire, budget précédent (1)	RAR N-1	Propositions nouvelles (2)	Vote de l'assemblée	TOTAL (Vote + RAR N-1)
	<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>	1 755 389 957,00	0,00	1 842 000 000,00	1 842 000 000,00	1 842 000 000,00
	<b>Sous total des opérations réelles et mixtes</b>	1 315 389 957,00	0,00	1 392 000 000,00	1 392 000 000,00	1 392 000 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	28 047 939,00	0,00	33 259 170,00	33 259 170,00	33 259 170,00
73	Impôts et taxes (sauf 731)	695 613 790,00	0,00	749 610 000,00	749 610 000,00	749 610 000,00
731	Fiscalité locale	404 839 588,00	0,00	410 378 489,00	410 378 489,00	410 378 489,00
74	Dotations et participations (sauf 016 et 017)	175 441 875,00	0,00	185 353 889,00	185 353 889,00	185 353 889,00
75	Autres produits de gestion courante (sauf 016 et 017)	8 298 465,00	0,00	9 795 452,00	9 795 452,00	9 795 452,00
76	Produits financiers	1 693 800,00	0,00	2 151 000,00	2 151 000,00	2 151 000,00
77	Produits spécifiques (sauf 016 et 017)	12 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (semi-budgétaires) (sauf 016 et 017)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
013	Atténuations de charges (sauf 016 et 017)	442 000,00	0,00	452 000,00	452 000,00	452 000,00
016	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
017	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Sous total des opérations d'ordre</b>	<b>440 000 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>450 000 000,00</b>	<b>450 000 000,00</b>	<b>450 000 000,00</b>
042	Opérations ordre transf. entre sections (3)	440 000 000,00	0,00	450 000 000,00	450 000 000,00	450 000 000,00
043	Opérations ordre intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
002	Résultat de fonctionnement reporté	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Voir état I-B pour la comparaison par rapport au budget précédent.

(2) Propositions formulées par le président pour l'exercice N.

(3) Les comptes 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>									<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AP NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE</b>									<b>A</b>

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AP lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AP	Pour information, dépenses gérées hors AP	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
90	Opérations ventilées	726 297 733,00	0,00	874 904 364,00	733 361 689,00	733 361 689,00	636 600 689,00	96 761 000,00	733 361 689,00
900	Services généraux	11 150 040,00	0,00	25 995 000,00	13 184 900,00	13 184 900,00	11 473 900,00	1 711 000,00	13 184 900,00
900-5	Gestion des fonds européens	125 217 733,00	0,00	284 253 434,00	195 650 000,00	195 650 000,00	100 600 000,00	95 050 000,00	195 650 000,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	204 272 841,00	0,00	181 719 400,00	201 690 789,00	201 690 789,00	201 690 789,00	0,00	201 690 789,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	32 422 000,00	0,00	22 915 000,00	17 186 000,00	17 186 000,00	17 186 000,00	0,00	17 186 000,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	4 840 000,00	0,00	4 430 000,00	4 020 000,00	4 020 000,00	4 020 000,00	0,00	4 020 000,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	58 169 750,00	0,00	5 000 000,00	53 900 900,00	53 900 900,00	53 900 900,00	0,00	53 900 900,00
906	Action économique	138 642 954,00	0,00	113 154 000,00	116 336 400,00	116 336 400,00	116 336 400,00	0,00	116 336 400,00
907	Environnement	30 300 000,00	0,00	32 422 000,00	22 899 100,00	22 899 100,00	22 899 100,00	0,00	22 899 100,00
908	Transports	121 282 415,00	0,00	205 015 530,00	108 493 600,00	108 493 600,00	108 493 600,00	0,00	108 493 600,00
909	Fonction en réserve								
92	Opérations non ventilées	605 000 000,00	0,00		595 000 000,00	595 000 000,00		595 000 000,00	595 000 000,00
921	Taxes non affectées	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
922	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
923	Dettes et autres opérations financières	130 000 000,00	0,00		125 000 000,00	125 000 000,00		125 000 000,00	125 000 000,00
925	Opérations patrimoniales	35 000 000,00			20 000 000,00	20 000 000,00		20 000 000,00	20 000 000,00
926	Transferts entre les sections	440 000 000,00			450 000 000,00	450 000 000,00		450 000 000,00	450 000 000,00
95	<b>Chapitre de prévision sans réalisation</b>			10 000 000,00					
950	Dépenses imprévues			10 000 000,00					
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>		<b>1 331 297 733,00</b>	<b>0,00</b>	<b>884 904 364,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>636 600 689,00</b>	<b>691 761 000,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)									0,00
-----------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	--	------

<b>TOTAL</b>									<b>1 328 361 689,00</b>
--------------	--	--	--	--	--	--	--	--	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

- (2) Il s'agit des AP nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne les AP relatives à de nouvelles programmations pluriannuelles mais également les AP modifiant un stock d'AP existant.
- (3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.
- (4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>						<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>						<b>A</b>

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (2) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
90	Opérations ventilées	218 278 459,00	0,00	305 876 369,00	305 876 369,00	305 876 369,00
900	Services généraux	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
900-5	Gestion des fonds européens	121 717 732,00	0,00	184 650 000,00	184 650 000,00	184 650 000,00
901	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
902	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	32 030 678,00	0,00	47 136 682,00	47 136 682,00	47 136 682,00
903	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	5 949 526,00	0,00	5 925 792,00	5 925 792,00	5 925 792,00
904	Santé et action sociale (hors RSA)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
904-4	RSA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
905	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
906	Action économique	16 742 668,00	0,00	23 164 133,00	23 164 133,00	23 164 133,00
907	Environnement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
908	Transports	41 837 855,00	0,00	44 999 762,00	44 999 762,00	44 999 762,00
909	Fonction en réserve					
92	Opérations non ventilées	968 169 723,00	0,00	838 820 338,00	838 820 338,00	838 820 338,00
921	Taxes non affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
922	Dotations et participations (sauf R922 - 1068)	51 275 700,00	0,00	40 077 024,00	40 077 024,00	40 077 024,00
923	Dettes et autres opérations financières	431 894 023,00	0,00	298 743 314,00	298 743 314,00	298 743 314,00
925	Opérations patrimoniales	35 000 000,00		20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00
926	Transferts entre les sections (3)	450 000 000,00		480 000 000,00	480 000 000,00	480 000 000,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	144 849 551,00	0,00	183 664 982,00	183 664 982,00	183 664 982,00
951	Virement de la section de fonctionnement	144 819 551,00		182 164 982,00	182 164 982,00	182 164 982,00
954	Produit des cessions d'immobilisations	30 000,00	0,00	1 500 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>		<b>1 331 297 733,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>

001 SOLDE D'EXECUTION REPORTE (4)	0,00
-----------------------------------	------

1068 EXCEDENT DE FONCTIONNEMENT CAPITALISE (5)	0,00
--	------

<b>TOTAL</b>	<b>1 328 361 689,00</b>
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération, hors RAR.

(3) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

(4) Le solde d'exécution est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

(5) Le montant inscrit doit être conforme à la délibération d'affectation du résultat. Ce montant ne fait donc pas l'objet d'un nouveau vote.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>III</b> <b>A 900</b>
--	----------------------------

CHAPITRE 900 – Services généraux AP (1) = 25 995 000,00

Libellé	90-02 Administration générale							
	90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 489 900,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 489 900,00
Vote de l'assemblée (2)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 489 900,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 803 900,00
- Hors AP-CP (3)	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 686 000,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 900</b>

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 1)

Libellé	90-03 Conseils						
	90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dév.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
				90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 900</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 900 – Services généraux (suite 2)

Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					90-06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	80 000,00	0,00	590 000,00	0,00	13 184 900,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	80 000,00	0,00	590 000,00	0,00	13 184 900,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	80 000,00	0,00	590 000,00	0,00	13 184 900,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	80 000,00	0,00	590 000,00	0,00	11 473 900,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 711 000,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 900-5</b>

CHAPITRE 900-5 – Gestion des fonds européens AP (1) = 284 253 434,00

Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058		TOTAL DU CHAPITRE
			Autres		
			90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>					
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	100 000 000,00	91 298 000,00	4 352 000,00	195 650 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	100 000 000,00	91 298 000,00	4 352 000,00	195 650 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	100 000 000,00	91 298 000,00	4 352 000,00	195 650 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	100 000 000,00	0,00	600 000,00	100 600 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	91 298 000,00	3 752 000,00	95 050 000,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>					
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	89 600 000,00	91 298 000,00	3 752 000,00	184 650 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	89 600 000,00	91 298 000,00	3 752 000,00	184 650 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	89 600 000,00	91 298 000,00	3 752 000,00	184 650 000,00
Recettes affectées	0,00	89 600 000,00	91 298 000,00	3 752 000,00	184 650 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 901</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 901 – Sécurité AP (1) = 0,00

Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-14 Plan de relance (crise sanitaire)	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 902</b>

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

AP (1) = 181 719 400,00

Libellé	90-20 Services communs		90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré		
	90-201 Services communs	90-202 Plan de relance (crise sanitaire)	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 180 200,00	33 510 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 180 200,00	33 510 000,00
Vote de l'assemblée (2)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 180 200,00	33 510 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 180 200,00	33 510 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total (RAR N-1 + Vote)</b>	0,00	805 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 602 120,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	805 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 602 120,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	805 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 602 120,00	0,00
Recettes affectées	0,00	805 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	41 762 493,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 839 627,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 902</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires	90-25 Formation professionnelle						90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale	
			90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 Autres			
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>											
Total (RAR N-1 + Vote)	18 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	17 046 000,00	4 731 589,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	18 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	17 046 000,00	4 731 589,00
Vote de l'assemblée (2)	18 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	17 046 000,00	4 731 589,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	18 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	17 046 000,00	4 731 589,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>											
Total (RAR N-1 + Vote)	2 729 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	2 729 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	2 729 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	1 022 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	1 706 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 902</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 902 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	201 690 789,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	201 690 789,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	201 690 789,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	201 690 789,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 136 682,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 136 682,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 136 682,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 590 623,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 546 059,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 903</b>

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs AP (1) = 22 915 000.00

Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
		90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	2 615 000,00	6 710 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	2 615 000,00	6 710 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	2 615 000,00	6 710 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	2 615 000,00	6 710 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	165 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	165 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	165 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	165 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 903</b>

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
	90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 861 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 861 000,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 861 000,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 861 000,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 760 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	5 760 000,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	5 760 000,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	5 760 000,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 903</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 903 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-35 Plan de relance (crise sanitaire)	90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres			
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 186 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 186 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 186 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 186 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 925 792,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 925 792,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 925 792,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 925 792,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 904</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) AP (1) = 4 430 000,00

Libellé	90-41 Santé					
	90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éta sanitaires	90-418 Autres actions
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 904</b>

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Libellé	90-42 Action sociale							
	90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
		90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 904</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 904 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Libellé	90-42 Action sociale						90-45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées	90-428 Autres interventions sociales		
	90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820 000,00	0,00	4 020 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820 000,00	0,00	4 020 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820 000,00	0,00	4 020 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820 000,00	0,00	4 020 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 904-4</b>

CHAPITRE 904-4 – RSA AP (1) = 0,00

Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 905</b>

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat AP (1) = 5 000 000,00

Libellé	90-50 Services communs		90-51 Aménagement et services urbains						
	90-501 Services communs	90-502 Plan de relance (crise sanitaire)	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 905</b>

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
				90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	53 900 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	53 900 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	53 900 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	53 900 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 905</b>

CHAPITRE 905 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 900 900,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 900 900,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 900 900,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 900 900,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>III</b> <b>A 906</b>
--	----------------------------

CHAPITRE 906 – Action économique    AP (1) =    113 154 000,00

Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
				90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
				90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000 000,00	52 576 400,00	4 580 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000 000,00	52 576 400,00	4 580 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000 000,00	52 576 400,00	4 580 000,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	30 000 000,00	52 576 400,00	4 580 000,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	7 000 000,00	0,00	0,00	159 000,00	13 287 133,00	568 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	7 000 000,00	0,00	0,00	159 000,00	13 287 133,00	568 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	7 000 000,00	0,00	0,00	159 000,00	13 287 133,00	568 000,00
Recettes affectées	0,00	7 000 000,00	0,00	0,00	159 000,00	13 287 133,00	568 000,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 906</b>

CHAPITRE 906 –Action économique (suite)

Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	90-69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	29 180 000,00	0,00	0,00	116 336 400,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	29 180 000,00	0,00	0,00	116 336 400,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	29 180 000,00	0,00	0,00	116 336 400,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	29 180 000,00	0,00	0,00	116 336 400,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	2 150 000,00	0,00	0,00	23 164 133,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	2 150 000,00	0,00	0,00	23 164 133,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	2 150 000,00	0,00	0,00	23 164 133,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	21 014 133,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	2 150 000,00	0,00	0,00	2 150 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>III</b> <b>A 907</b>
---	----------------------------

CHAPITRE 907 – Environnement    AP (1) =    32 422 000.00

Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
				90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoyage
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 907</b>

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 1)

Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
	90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 907</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 907 – Environnement (suite 2)

Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	90-79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions					
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	14 219 100,00	8 600 000,00	0,00	0,00	0,00	22 899 100,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	14 219 100,00	8 600 000,00	0,00	0,00	0,00	22 899 100,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	14 219 100,00	8 600 000,00	0,00	0,00	0,00	22 899 100,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	14 219 100,00	8 600 000,00	0,00	0,00	0,00	22 899 100,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b> <b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> <b>Détail par articles</b>	<b>III</b> <b>A 908</b>
--	----------------------------

CHAPITRE 908 – Transports AP (1) = 205 015 530,00

Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
			90-820	90-821	90-822	90-823	90-824	90-825	90-828
			Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	1 277 500,00	0,00	977 000,00	34 665 482,00	0,00	16 444 000,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	1 277 500,00	0,00	977 000,00	34 665 482,00	0,00	16 444 000,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	1 277 500,00	0,00	977 000,00	34 665 482,00	0,00	16 444 000,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	1 277 500,00	0,00	977 000,00	34 665 482,00	0,00	16 444 000,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 908</b>

CHAPITRE 908 – Transports (suite 1)

Libellé	90-83 Transports de marchandises						
	90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 908</b>

CHAPITRE 908 – Transports (suite 2)

Libellé	90-84 Voirie							
	90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	1 693 644,00	20 175 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	1 693 644,00	20 175 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	1 693 644,00	20 175 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	1 693 644,00	20 175 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes affectées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 90 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>A 908</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 908 – Transports (suite 3)

Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-88 Plan de relance (crise sanitaire)	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES D'EQUIPEMENT</b>										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	29 766 524,00	0,00	3 493 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 493 600,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	29 766 524,00	0,00	3 493 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 493 600,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	29 766 524,00	0,00	3 493 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 493 600,00
- Dans le cadre d'une AP-CP (3)	0,00	29 766 524,00	0,00	3 493 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 493 600,00
- Hors AP-CP (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dont op. pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AUX EQUIPEMENTS</b>										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	44 983 762,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	44 999 762,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	44 983 762,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	44 999 762,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	44 983 762,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	44 999 762,00
Recettes affectées	0,00	44 983 762,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	44 999 762,00
Financement par le tiers de l'opération	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AP ou des modifications d'AP existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

(3) Y compris les opérations pour compte de tiers.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES Détail par articles	A 921

CHAPITRE 921 – Taxes non affectées

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 922</b>

CHAPITRE 922 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES (3)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	51 275 700,00	0,00	40 077 024,00	40 077 024,00	40 077 024,00
10222	FCTVA	16 000 000,00	0,00	23 041 324,00	23 041 324,00	23 041 324,00
10228	Autres fonds d'investissement	17 035 700,00	0,00	17 035 700,00	17 035 700,00	17 035 700,00
1338	Autres fonds équip. transférables	18 240 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Reversement de dotations (trop perçu).

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 923</b>

CHAPITRE 923 – Dettes et autres opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES	130 000 000,00	0,00	125 000 000,00	125 000 000,00	125 000 000,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	20 000 000,00	0,00	43 000 000,00	43 000 000,00	43 000 000,00
16318	Autres emprunts obligataires	250 000,00	0,00	250 000,00	250 000,00	250 000,00
1641	Emprunts en euros	94 750 000,00	0,00	81 750 000,00	81 750 000,00	81 750 000,00
166	Refinancement de dette	15 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	431 894 023,00	0,00	298 743 314,00	298 743 314,00	298 743 314,00
16311	Emprunt obligataire remboursable in fine	0,00	0,00	250 000 000,00	250 000 000,00	250 000 000,00
1641	Emprunts en euros	416 894 023,00	0,00	46 645 314,00	46 645 314,00	46 645 314,00
166	Refinancement de dette	15 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
168772	FEDER	0,00	0,00	2 098 000,00	2 098 000,00	2 098 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 925</b>

**CHAPITRE 925 – Opérations patrimoniales**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	<b>DEPENSES (3)</b>	<b>35 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	15 000 000,00	0,00	0,00
2313	Constructions	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00
45812017	construction de nouveaux bâtiments à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes	0,00	0,00	0,00
45812036	TECHNOCAMPUS LE MANS ACCOUSTIQUE 15D0325	0,00	0,00	0,00
45812037	ENSAM HALL TECHNOLOGIQUE 15D03249	0,00	0,00	0,00
45813034	IUT MANS 12D17911	0,00	0,00	0,00
45813040	IUT ANGERS 2 15D08689	0,00	0,00	0,00
45813043	REHABILITATION BAT GMP NOUVEAU BAT IUT MANS 12D17911	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES (3)</b>	<b>35 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>
16449	Opérations de tirage ligne trésorerie	15 000 000,00	0,00	0,00
238	Avances commandes immo corporelles	20 000 000,00	20 000 000,00	20 000 000,00
45822017	construction de nouveaux bâtiments à l'Ecole Nationale Vétérinaire de Nantes	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses du chapitre sont égales aux recettes.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 92 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>A 926</b>

**CHAPITRE 926 – Transferts entre les sections**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES DE L'EXERCICE (3)	440 000 000,00	450 000 000,00	450 000 000,00
	<b>Reprises sur autofinancement</b>	440 000 000,00	450 000 000,00	450 000 000,00
1393122	<i>Dotation régionale d'équipement scolaire</i>	120 000 000,00	130 000 000,00	130 000 000,00
198	<i>Neutralisation des amortissements</i>	320 000 000,00	320 000 000,00	320 000 000,00
	<b>Charges transférées</b>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES DE L'EXERCICE (4) (5)	450 000 000,00	480 000 000,00	480 000 000,00
	<b>Amortissement des immobilisations</b>	450 000 000,00	480 000 000,00	480 000 000,00
28031	<i>Frais d'études</i>	450 000 000,00	480 000 000,00	480 000 000,00
	<b>Autres</b>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 946 en fonctionnement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 946 en fonctionnement.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>A – SECTION D'INVESTISSEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISIONS SANS REALISATION</b>	<b>A 95</b>

95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Chapitre	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AP lors de la séance budgétaire
	DEPENSES				10 000 000,00
950	Dépenses imprévues				10 000 000,00
	RECETTES	144 849 551,00	183 664 982,00	183 664 982,00	
951	<i>Virement de la section de fonctionnement</i>	<i>144 819 551,00</i>	<i>182 164 982,00</i>	<i>182 164 982,00</i>	
954	Produit des cessions d'immobilisations	30 000,00	1 500 000,00	1 500 000,00	

(1) Le contenu de la colonne « Pour mémoire budget précédent » est défini dans l'état I-B.

III – VOTE DU BUDGET									III
B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – DEPENSES – AE NOUVELLES ET CREDITS DE L'EXERCICE									B
Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	Services ventilés	1 065 903 804,00	0,00	996 358 033,00	1 089 131 237,00	1 089 131 237,00	881 945 562,00	207 185 675,00	1 089 131 237,00
930	Services généraux	98 168 876,00	0,00	11 549 200,00	101 722 604,00	101 722 604,00	8 337 200,00	93 385 404,00	101 722 604,00
930-5	Gestion des fonds européens	23 393 000,00	0,00	96 705 859,00	22 195 000,00	22 195 000,00	22 195 000,00	0,00	22 195 000,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	451 308 732,00	0,00	340 026 949,00	443 869 633,00	443 869 633,00	336 455 247,00	107 414 386,00	443 869 633,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	33 086 128,00	0,00	34 332 567,00	30 353 010,00	30 353 010,00	28 567 575,00	1 785 435,00	30 353 010,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	7 250 500,00	0,00	7 632 000,00	7 158 200,00	7 158 200,00	7 156 200,00	2 000,00	7 158 200,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	1 731 016,00	0,00	1 101 800,00	1 383 800,00	1 383 800,00	1 383 800,00	0,00	1 383 800,00
936	Action économique	54 553 552,00	0,00	62 732 912,00	56 373 000,00	56 373 000,00	56 373 000,00	0,00	56 373 000,00
937	Environnement	10 330 000,00	0,00	11 905 000,00	12 050 000,00	12 050 000,00	12 050 000,00	0,00	12 050 000,00
938	Transports	386 082 000,00	0,00	430 371 746,00	414 025 990,00	414 025 990,00	409 427 540,00	4 598 450,00	414 025 990,00
939	Fonction en réserve								
94	Services communs non ventilés	544 666 602,00	0,00		570 703 781,00	570 703 781,00		570 703 781,00	570 703 781,00
940	Impositions directes	59 305 299,00	0,00		59 789 353,00	59 789 353,00		59 789 353,00	59 789 353,00
941	Autres impôts et taxes	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
942	Dotations et participations	0,00	0,00		0,00	0,00		0,00	0,00
943	Opérations financières	33 560 000,00	0,00		29 030 000,00	29 030 000,00		29 030 000,00	29 030 000,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	911 000,00	0,00		994 125,00	994 125,00		994 125,00	994 125,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (4)	890 303,00			890 303,00	890 303,00		890 303,00	890 303,00
946	Transferts entre les sections (4)	450 000 000,00			480 000 000,00	480 000 000,00		480 000 000,00	480 000 000,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00			0,00	0,00		0,00	0,00
95	Chapitre de prévision sans réalisation	144 819 551,00		2 000 000,00	182 164 982,00	182 164 982,00		182 164 982,00	182 164 982,00

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Vote de l'assemblée sur les AE lors de la séance budgétaire (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (3) II	Pour information, dépenses gérées dans le cadre d'une AE	Pour information, dépenses gérées hors AE	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
952	Dépenses imprévues			2 000 000,00					
953	Virement à la section d'investissement	144 819 551,00			182 164 982,00	182 164 982,00		182 164 982,00	182 164 982,00
TOTAL des groupes fonctionnels		1 755 389 957,00	0,00	998 358 033,00	1 842 000 000,00	1 842 000 000,00	881 945 562,00	960 054 438,00	1 842 000 000,00

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (5)								0,00
------------------------------------	--	--	--	--	--	--	--	------

TOTAL								1 842 000 000,00
-------	--	--	--	--	--	--	--	------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des AE nouvelles qui sont votées lors de la séance d'adoption du budget. Cela concerne des AE relatives à de nouveaux engagements pluriannuels mais également des AE modifiant un stock d'AE existant.

(3) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération hors RAR.

(4) Les comptes 68 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(5) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE – RECETTES</b>	<b>B</b>

Chap.	Libellés	Pour mémoire, budget précédent (1)	Restes à réaliser N-1 I	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée (2) II	TOTAL (RAR N-1 + Vote) III = I + II
93	Services ventilés	144 162 477,00	0,00	167 941 290,00	167 941 290,00	167 941 290,00
930	Services généraux	7 648 038,00	0,00	8 431 403,00	8 431 403,00	8 431 403,00
930-5	Gestion des fonds européens	32 500 000,00	0,00	26 181 250,00	26 181 250,00	26 181 250,00
931	Sécurité	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
932	Enseign.,form. professionnelle, apprent.	64 210 068,00	0,00	88 997 311,00	88 997 311,00	88 997 311,00
933	Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	973 378,00	0,00	1 311 445,00	1 311 445,00	1 311 445,00
934	Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)	495 000,00	0,00	497 000,00	497 000,00	497 000,00
934-3	APA	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
934-4	RSA / Régularisations de RMI	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
935	Aménagement des territoires et habitat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
936	Action économique	3 033 800,00	0,00	5 377 863,00	5 377 863,00	5 377 863,00
937	Environnement	1 409 632,00	0,00	2 649 782,00	2 649 782,00	2 649 782,00
938	Transports	33 892 561,00	0,00	34 495 236,00	34 495 236,00	34 495 236,00
939	Fonction en réserve					
94	Services communs non ventilés	1 611 227 480,00	0,00	1 674 058 710,00	1 674 058 710,00	1 674 058 710,00
940	Impositions directes	50 026 577,00	0,00	37 135 402,00	37 135 402,00	37 135 402,00
941	Autres impôts et taxes	1 050 426 801,00	0,00	1 122 853 087,00	1 122 853 087,00	1 122 853 087,00
942	Dotations et participations	68 774 102,00	0,00	62 070 221,00	62 070 221,00	62 070 221,00
943	Opérations financières	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
944	Frais de fonctionnement groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
945	Provisions et autres opérations mixtes (3)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
946	Transferts entre les sections (3)	440 000 000,00	0,00	450 000 000,00	450 000 000,00	450 000 000,00
947	Transferts à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL des groupes fonctionnels</b>		<b>1 755 389 957,00</b>	<b>0,00</b>	<b>1 842 000 000,00</b>	<b>1 842 000 000,00</b>	<b>1 842 000 000,00</b>

002 RESULTAT ANTERIEUR REPORTE (4)	0,00
------------------------------------	------

<b>TOTAL</b>	<b>1 842 000 000,00</b>
--------------	-------------------------

(1) Voir état I-B pour le contenu du budget précédent.

(2) Il s'agit des nouveaux crédits votés lors de la présente délibération hors RAR.

(3) Les comptes 78 peuvent alimenter le chapitre 945 ou le chapitre 946 selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(4) Le résultat est le résultat constaté de l'exercice précédent qui fait l'objet d'un report et non d'un vote de l'assemblée.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 930</b>

CHAPITRE 930 – Services généraux AE (1) = 11 549 200,00

Libellé	93-02 Administration générale							
	93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	223 000,00	60 518 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 424 840,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	223 000,00	60 518 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 424 840,00
Vote de l'assemblée (2)	223 000,00	60 518 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 424 840,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	6 189 200,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 189 200,00
- Hors AE-CP	223 000,00	60 518 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 235 640,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	623 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 637 817,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	623 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 637 817,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	623 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 637 817,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 930</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 1)

Libellé	93-03 Conseils						
	93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco.,soc.,environ.,culture,éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
				93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	5 258 250,00	2 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	5 258 250,00	2 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	5 258 250,00	2 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	5 258 250,00	2 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 930</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 930 – Services généraux (suite 2)

Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					93-06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	948 000,00	0,00	101 722 604,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	948 000,00	0,00	101 722 604,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	948 000,00	0,00	101 722 604,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	948 000,00	0,00	8 337 200,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	93 385 404,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	40 490,00	0,00	130 096,00	0,00	8 431 403,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	40 490,00	0,00	130 096,00	0,00	8 431 403,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	40 490,00	0,00	130 096,00	0,00	8 431 403,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 930-5</b>

CHAPITRE 930-5 – Gestion des fonds européens AE (1) = 96 705 859,00

Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
			93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>					
Total (RAR N-1 + Vote)	3 000 000,00	19 050 000,00	0,00	145 000,00	22 195 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	3 000 000,00	19 050 000,00	0,00	145 000,00	22 195 000,00
Vote de l'assemblée (2)	3 000 000,00	19 050 000,00	0,00	145 000,00	22 195 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	3 000 000,00	19 050 000,00	0,00	145 000,00	22 195 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>					
Total (RAR N-1 + Vote)	5 224 000,00	17 100 000,00	3 357 250,00	500 000,00	26 181 250,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	5 224 000,00	17 100 000,00	3 357 250,00	500 000,00	26 181 250,00
Vote de l'assemblée (2)	5 224 000,00	17 100 000,00	3 357 250,00	500 000,00	26 181 250,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 931</b>

CHAPITRE 931 – Sécurité AE (1) = 0,00

Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-14 Plan de relance (crise sanitaire)	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 932</b>

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage AE (1) = 340 026 949,00

Libellé	93-20 Services communs		93-21 Enseignement du premier degré			93-22 Enseignement du second degré		
	93-201 Services communs	93-202 Plan de relance (crise sanitaire)	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	5 693 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 972 386,00	37 315 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	5 693 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 972 386,00	37 315 000,00
Vote de l'assemblée (2)	5 693 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 972 386,00	37 315 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	5 693 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	46 558 000,00	37 315 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 414 386,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 827 000,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 827 000,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 827 000,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 932</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Libellé	93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires	93-25 Formation professionnelle						93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale
			93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 Autres		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>										
Total (RAR N-1 + Vote)	4 048 000,00	0,00	27 841 573,00	9 838 223,00	60 421 090,00	3 207 053,00	55 454 688,00	5 095 925,00	12 778 868,00	55 200 895,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	4 048 000,00	0,00	27 841 573,00	9 838 223,00	60 421 090,00	3 207 053,00	55 454 688,00	5 095 925,00	12 778 868,00	55 200 895,00
Vote de l'assemblée (2)	4 048 000,00	0,00	27 841 573,00	9 838 223,00	60 421 090,00	3 207 053,00	55 454 688,00	5 095 925,00	12 778 868,00	55 200 895,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	4 048 000,00	0,00	27 841 573,00	9 838 223,00	60 421 090,00	3 207 053,00	55 454 688,00	5 095 925,00	12 778 868,00	55 200 895,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>										
Total (RAR N-1 + Vote)	125 000,00	0,00	37 686 115,00	1 814 694,00	18 153 379,00	0,00	15 155 209,00	3 526 679,00	0,00	2 709 235,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	125 000,00	0,00	37 686 115,00	1 814 694,00	18 153 379,00	0,00	15 155 209,00	3 526 679,00	0,00	2 709 235,00
Vote de l'assemblée (2)	125 000,00	0,00	37 686 115,00	1 814 694,00	18 153 379,00	0,00	15 155 209,00	3 526 679,00	0,00	2 709 235,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 932</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 932 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Libellé	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	13 002 000,00	0,00	443 869 633,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	13 002 000,00	0,00	443 869 633,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	13 002 000,00	0,00	443 869 633,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	13 002 000,00	0,00	336 455 247,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	107 414 386,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 997 311,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 997 311,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 997 311,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 933</b>

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs AE (1) = 34 332 567,00

Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
		93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	17 498 128,00	5 600 627,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	17 498 128,00	5 600 627,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	17 498 128,00	5 600 627,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	17 498 128,00	4 261 167,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	1 339 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	680 000,00	631 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	680 000,00	631 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	680 000,00	631 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 933</b>

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
	93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	445 975,00	0,00	6 808 280,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	445 975,00	0,00	6 808 280,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	445 975,00	0,00	6 808 280,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 808 280,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	445 975,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 933</b>

CHAPITRE 933 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-35 Plan de relance (crise sanitaire)	93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres			
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 353 010,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 353 010,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 353 010,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 567 575,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 785 435,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 311 445,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 311 445,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 311 445,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 934</b>

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) AE (1) = 7 632 000,00

Libellé	93-41 Santé					
	93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éta sanitaires	93-418 Autres actions
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 096 200,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 096 200,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 096 200,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 096 200,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b>	<b>B 934</b>
<b>Détail par articles</b>	

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 1)

Libellé	93-42 Action sociale							
	93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
		93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 934</b>

CHAPITRE 934 – Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisations de RMI) (suite 2)

Libellé	93-42 Action sociale						93-45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées	93-428 Autres interventions sociales		
	93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées					
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 062 000,00	0,00	7 158 200,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 062 000,00	0,00	7 158 200,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 062 000,00	0,00	7 158 200,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 060 000,00	0,00	7 156 200,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	497 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	497 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	497 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 934-3</b>

CHAPITRE 934-3 – APA AE (1) = 0,00

Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>					
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>					
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 934-4</b>

CHAPITRE 934-4 – RSA / Régularisations de RMI      **AE (1) = 0,00**

Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 935</b>

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat AE (1) = 1 101 800,00

Libellé	93-50 Aménagement et services urbains		93-51 Aménagement et services urbains						
	93-501 Services communs	93-502 Plan de relance (crise sanitaire)	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 935</b>

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
				93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	1 383 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	1 383 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	1 383 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	1 383 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 935</b>

CHAPITRE 935 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
			93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 383 800,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 383 800,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 383 800,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 383 800,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 936</b>

CHAPITRE 936 – Action économique AE (1) = 62 732 912,00

Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
				93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
				93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 690 000,00	36 083 500,00	254 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	10 690 000,00	36 083 500,00	254 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	10 690 000,00	36 083 500,00	254 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	10 690 000,00	36 083 500,00	254 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	184 000,00	2 962 945,00	248 418,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	184 000,00	2 962 945,00	248 418,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	184 000,00	2 962 945,00	248 418,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 936</b>

CHAPITRE 936 –Action économique (suite)

Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	93-69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	9 345 500,00	0,00	0,00	56 373 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	9 345 500,00	0,00	0,00	56 373 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	9 345 500,00	0,00	0,00	56 373 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	9 345 500,00	0,00	0,00	56 373 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	1 982 500,00	0,00	0,00	5 377 863,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	1 982 500,00	0,00	0,00	5 377 863,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	1 982 500,00	0,00	0,00	5 377 863,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 937</b>

CHAPITRE 937 – Environnement AE (1) = 11 905 000,00

Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
			93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
				93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoyage
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 937</b>

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 1)

Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
	93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	1 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	1 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	1 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	1 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>						
Total (RAR N-1 + Vote)	44 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	44 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	44 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 937</b>

CHAPITRE 937 – Environnement (suite 2)

Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	93-77 Environnement infrastructures transports	93-78 Autres actions	93-79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
	93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions					
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	12 050 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	12 050 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	12 050 000,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	12 050 000,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 534 100,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	2 649 782,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	2 534 100,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	2 649 782,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	2 534 100,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	2 649 782,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports AE (1) = 430 371 746,00

Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
			93-820	93-821	93-822	93-823	93-824	93-825	93-828
			Services communs	Transport sur route	Transport ferroviaire	Transport fluvial	Transport maritime	Transport aérien	Autres transports
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	155 767 282,00	4 753 450,00	68 031 812,00	178 950 946,00	0,00	5 464 500,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	155 767 282,00	4 753 450,00	68 031 812,00	178 950 946,00	0,00	5 464 500,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	155 767 282,00	4 753 450,00	68 031 812,00	178 950 946,00	0,00	5 464 500,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	155 767 282,00	155 000,00	68 031 812,00	178 950 946,00	0,00	5 464 500,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	4 598 450,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>									
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	22 815 025,00	400 000,00	8 009 000,00	733 211,00	0,00	1 291 000,00	0,00	47 000,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	22 815 025,00	400 000,00	8 009 000,00	733 211,00	0,00	1 291 000,00	0,00	47 000,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	22 815 025,00	400 000,00	8 009 000,00	733 211,00	0,00	1 291 000,00	0,00	47 000,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports (suite 1)

Libellé	93-83 Transports de marchandises						
	93-830 Services communs	93-831 Fret routier	93-832 Fret ferroviaire	93-833 Fret fluvial	93-834 Fret maritime	93-835 Fret aérien	93-838 Autres transports
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>							
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports (suite 2)

Libellé	93-84 Voirie							
	93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT</b>								
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 93 OPERATIONS VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 938</b>

CHAPITRE 938 – Transports (suite 3)

Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-88 Plan de relance (crise sanitaire)	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
	93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures					
DEPENSES DE FONCTIONNEMENT										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	1 058 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 025 990,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	1 058 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 025 990,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	1 058 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 025 990,00
- Dans le cadre d'une AE-CP	0,00	1 058 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	409 427 540,00
- Hors AE-CP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 598 450,00
RECETTES AFFECTEES AU FONCTIONNEMENT										
Total (RAR N-1 + Vote)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	34 495 236,00
Restes à réaliser N-1	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Propositions nouvelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	34 495 236,00
Vote de l'assemblée (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	34 495 236,00

(1) Il s'agit des nouvelles AE ou des modifications d'AE existantes.

(2) Crédits de la présente délibération hors RAR.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 940</b>

## CHAPITRE 940 – Impositions directes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES	59 305 299,00	0,00	59 789 353,00	59 789 353,00	59 789 353,00
739178	Autres	8 355 299,00	0,00	8 355 299,00	8 355 299,00	8 355 299,00
739214	Attrib. compens. CVAE - Départ. - Région	50 950 000,00	0,00	50 950 000,00	50 950 000,00	50 950 000,00
7392222	Fonds péréq. ress. / régions,coll. Corse	0,00	0,00	484 054,00	484 054,00	484 054,00
	RECETTES	50 026 577,00	0,00	37 135 402,00	37 135 402,00	37 135 402,00
73114	Imposition forf. sur entrep. réseaux	34 135 849,00	0,00	37 135 402,00	37 135 402,00	37 135 402,00
73221	FNGIR	15 890 728,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 941</b>

CHAPITRE 941 – Autres impôts et taxes

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	1 050 426 801,00	0,00	1 122 853 087,00	1 122 853 087,00	1 122 853 087,00
731421	TICPE - LRL	198 902 510,00	0,00	196 702 510,00	196 702 510,00	196 702 510,00
73153	Taxe certif. immatriculation véhicules	138 155 763,00	0,00	143 420 000,00	143 420 000,00	143 420 000,00
731773	Frais gestion ress form prof, apprentiss	19 691 358,00	0,00	19 166 469,00	19 166 469,00	19 166 469,00
731774	TICPE FPA	13 954 108,00	0,00	13 954 108,00	13 954 108,00	13 954 108,00
7352	Fraction compensatoire de la CVAE	484 696 885,00	0,00	511 250 000,00	511 250 000,00	511 250 000,00
7358	Autres	195 026 177,00	0,00	238 360 000,00	238 360 000,00	238 360 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 942</b>

CHAPITRE 942 – Dotations et participations

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	68 774 102,00	0,00	62 070 221,00	62 070 221,00	62 070 221,00
744	FCTVA	400 000,00	0,00	400 000,00	400 000,00	400 000,00
7454	Prélèvement recettes - Réforme apprentis	11 116 171,00	0,00	11 116 171,00	11 116 171,00	11 116 171,00
7458	Autres dotations de formation	10 992 300,00	0,00	10 992 300,00	10 992 300,00	10 992 300,00
74631	DGD des régions	22 843 562,00	0,00	19 143 562,00	19 143 562,00	19 143 562,00
748312	D.C.R.T.P.	6 763 922,00	0,00	5 846 878,00	5 846 878,00	5 846 878,00
74835	D.T.C. exonération fiscalité directe	3 530 575,00	0,00	999 085,00	999 085,00	999 085,00
748382	Dotat° de compens. perte frais gest° TH	13 127 572,00	0,00	13 572 225,00	13 572 225,00	13 572 225,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 943</b>

CHAPITRE 943 – Opérations financières

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES (3)	33 560 000,00	0,00	29 030 000,00	29 030 000,00	29 030 000,00
627	Services bancaires et assimilés	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
6583	Int. moratoires et pénalités sur marchés	30 000,00	0,00	30 000,00	30 000,00	30 000,00
66111	Intérêts réglés à l'échéance	28 030 000,00	0,00	26 000 000,00	26 000 000,00	26 000 000,00
66112	Intérêts - Rattachement des ICNE	500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
6688	Autres	4 000 000,00	0,00	2 000 000,00	2 000 000,00	2 000 000,00
	RECETTES (4)	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7688	Autres	1 000 000,00	0,00	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00

Pour information : détail du calcul des ICNE

Compte D66112 (3)	Montant des ICNE de l'exercice	8 466 256,85
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	8 466 256,85
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00
Compte R7622 (4)	Montant des ICNE de l'exercice	0,00
	Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
	= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(4) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 7622 sera négatif.



<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 944</b>

## CHAPITRE 944 – Frais de fonctionnement des groupes d'élus

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	RAR N-1	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	TOTAL RAR N-1 + Vote
	DEPENSES	911 000,00	0,00	994 125,00	994 125,00	994 125,00
65861	Frais de personnel	911 000,00	0,00	994 125,00	994 125,00	994 125,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 945</b>

CHAPITRE 945 – Provisions et autres opérations mixtes (opérations semi-budgétaires)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	890 303,00	890 303,00	890 303,00
6817	Dot. prov. dépréc. actifs circulants	890 303,00	890 303,00	890 303,00
	RECETTES (3)	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00
7817	Rep. prov. dépréc. actifs circulants	1 000 000,00	1 000 000,00	1 000 000,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 946</b>

**CHAPITRE 946 – Transferts entre les sections**  
(A l'exclusion du virement à la section d'investissement)

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3) (5)	450 000 000,00	480 000 000,00	480 000 000,00
	<b>Dot. aux amortissements et provisions</b>	450 000 000,00	480 000 000,00	480 000 000,00
6811	<i>Dot. amort. immos incorporelles</i>	450 000 000,00	480 000 000,00	480 000 000,00
	<b>Autres</b>	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (4) (5)	440 000 000,00	450 000 000,00	450 000 000,00
	<b>Reprises sur autofinancement</b>	440 000 000,00	450 000 000,00	450 000 000,00
7768	<i>Neutral. amort., dépréc. et provisions</i>	320 000 000,00	320 000 000,00	320 000 000,00
777	<i>Rec... subv inv transférées cpte résult</i>	120 000 000,00	130 000 000,00	130 000 000,00
	<b>Transfert de charges</b>	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Egales aux recettes du chapitre 926 en investissement.

(4) Egales aux dépenses du chapitre 926 en investissement.

(5) Les comptes 68 et 78 peuvent figurer dans le détail du chapitre si la collectivité a opté pour le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 94 OPERATIONS NON VENTILEES</b> Détail par articles	<b>B 947</b>

**CHAPITRE 947 – Transferts à l'intérieur de la section de fonctionnement**

Article / compte par nature (1)	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (2)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée
	DEPENSES (3)	0,00	0,00	0,00
	RECETTES (3)	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les articles utilisés conformément au plan de comptes.

(2) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

(3) Les dépenses sont égales aux recettes du chapitre.

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>B – SECTION DE FONCTIONNEMENT – 95 CHAPITRES DE PREVISION SANS REALISATIONS</b>	<b>B 95</b>

## 95 – Chapitre de prévision sans réalisation

Articles	Libellé	Pour mémoire, budget précédent (1)	Propositions nouvelles	Vote de l'assemblée	Vote des AE lors de la séance budgétaire
	DEPENSES	144 819 551,00	182 164 982,00	182 164 982,00	2 000 000,00
952	Dépenses imprévues				2 000 000,00
953	<i>Virement à la section d'investissement</i>	<i>144 819 551,00</i>	<i>182 164 982,00</i>	<i>182 164 982,00</i>	

(1) Le contenu de la colonne Pour mémoire budget précédent est défini dans l'état I-B.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A1

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors RSA)	4-4 RSA
<b>DEPENSES</b>		125 000 000,00	13 184 900,00	195 650 000,00	0,00	201 690 789,00	17 186 000,00	4 020 000,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	125 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	4 135 000,00	0,00	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 590 000,00	195 650 000,00	0,00	66 060 578,00	17 186 000,00	3 940 000,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	7 428 900,00	0,00	0,00	35 425 400,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	96 701 811,00	0,00	80 000,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	31 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		340 320 338,00	0,00	184 650 000,00	0,00	47 136 682,00	5 925 792,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	40 077 024,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	184 650 000,00	0,00	43 495 623,00	5 925 792,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	298 743 314,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00	0,00	0,00	0,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00	3 546 059,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>							<b>IV</b>
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)							A1

Chapitre nature	Libellé	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
DEPENSES		53 900 900,00	116 336 400,00	22 899 100,00	108 493 600,00		858 361 689,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		125 000 000,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	4 815 000,00		8 953 000,00
204	Subventions d'équipement versées	53 900 900,00	104 946 650,00	22 899 100,00	84 636 424,00		550 809 652,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	4 542 176,00		47 396 476,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	14 500 000,00		111 281 811,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	2 839 750,00	0,00	0,00		2 839 750,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	8 550 000,00	0,00	0,00		8 581 000,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	0,00	0,00	0,00		3 500 000,00
RECETTES		0,00	23 164 133,00	0,00	44 999 762,00		646 196 707,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00		1 500 000,00
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	37 840 000,00		77 917 024,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	16 000,00		234 087 415,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00		298 743 314,00
18	Cpte de liaison : affectation (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	1 425 133,00	0,00	0,00		1 425 133,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	19 589 000,00	0,00	7 143 762,00		26 827 762,00
45	Opérations pour compte de tiers	0,00	2 150 000,00	0,00	0,00		5 696 059,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.01</b>

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables	
DEPENSES			125 000 000,00
163	Emprunts obligataires		43 250 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers		81 750 000,00
RECETTES			340 320 338,00
024	Produits des cessions d'immobilisations		1 500 000,00
102	Dotations et fonds d'investissement		40 077 024,00
163	Emprunts obligataires		250 000 000,00
164	Emprunts auprès des états financiers		46 645 314,00
168	Autres emprunts et dettes assimilées		2 098 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	90-02 Administration générale							
		90-020 Admin. générale de la collectivité	90-021 Personnel non ventilé	90-022 Information, communication, publicité	90-023 Fêtes et cérémonies	90-024 Aide aux associations	90-025 Cimetières et pompes funèbres	90-026 Administration générale de l'Etat	90-028 Autres moyens généraux
	DEPENSES	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 489 900,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	920 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	25 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 600 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 703 900,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	725 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-03 Conseils						
		90-031 Assemblée délibérante	90-032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	90-033 Conseil cult., éduc., env.	90-034 Conseil éco. soc. environ. culture éduc.		90-035 Conseil de territoire	90-038 Autres instances
					90-0341 Section éco., sociale et environnem.	90-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					90-06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		90-041 Action relevant de la subvention globale	90-042 Actions interrégionales	90-043 Actions européennes	90-044 Aide publique au développement	90-048 Autres actions		
	<b>DEPENSES</b>	0,00	0,00	80 000,00	0,00	590 000,00	0,00	13 184 900,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	510 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	80 000,00	0,00	590 000,00	0,00	1 590 000,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 625 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 703 900,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	725 000,00
275	Dépôts et cautionnements versés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 000,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.900-5</b>

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	90-051 FSE	90-052 FEDER	90-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				90-0580 FEADER	90-0581 FEAMP	
	DEPENSES	0,00	100 000 000,00	91 298 000,00	4 352 000,00	195 650 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	100 000 000,00	91 298 000,00	4 352 000,00	195 650 000,00
	RECETTES	0,00	89 600 000,00	91 298 000,00	3 752 000,00	184 650 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	89 600 000,00	91 298 000,00	3 752 000,00	184 650 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.901</b>

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	90-10 Services communs	90-11 Police, sécurité, justice	90-12 Incendie et secours	90-13 Hygiène et salubrité publique	90-14 Plan de relance (crise sanitaire)	90-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	90-20 Services communs		90-21 Enseignement du premier degré			90-22 Enseignement du second degré		
		90-201 Services communs	90-202 Plan de relance (crise sanitaire)	90-211 Ecoles maternelles	90-212 Ecoles primaires	90-213 Classes regroupées	90-221 Collèges	90-222 Lycées publics	90-223 Lycées privés
		<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	33 510 000,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 100,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 230 000,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 765 100,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 602 120,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	18 594 081,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 123 412,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	45 000,00	0,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 839 627,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-23 Enseignement supérieur	90-24 Cités scolaires	90-25 Formation professionnelle						90-26 Apprentissage	90-27 Formation sanitaire et sociale
				90-251 Insertion sociale et professionnelle	90-252 Formation professionnalisante personnes	90-253 Formation certifiante des personnes	90-254 Formation des actifs occupés	90-255 Rémunération des stagiaires	90-256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		18 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	17 046 000,00	4 731 589,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	13 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	170 000,00	15 035 700,00	3 794 878,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 300,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000 000,00	936 711,00
458	Opérations sous mandat	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		2 729 062,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	972 630,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
274	Prêts	50 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
458	Opérations sous mandat	1 706 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.902</b>

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-28 Autres services périscolaires et annexes					90-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-281 Hébergement et restauration scolaires	90-282 Sport scolaire	90-283 Médecine scolaire	90-284 Classes de découverte	90-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	201 690 789,00
203	Frais d'études, recherche, développement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00	66 060 578,00
215	Installat°, matériel, outillage techniq.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	185 100,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	35 240 300,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	96 701 811,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 500 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	47 136 682,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	20 372 211,00
133	Fonds affectés à l'équipement amort.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	23 123 412,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	95 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 546 059,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	90-30 Services communs	90-31 Culture							
			90-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	90-312 Patrimoine	90-313 Bibliothèques, médiathèques	90-314 Musées	90-315 Services d'archives	90-316 Théâtres et spectacles vivants	90-317 Cinémas et autres salles de spectacles	90-318 Archéologie préventive
	DEPENSES	0,00	2 615 000,00	6 710 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	2 615 000,00	6 710 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	165 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	165 792,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-32 Sports (autres que scolaires)					
		90-321 Salles de sport, gymnases	90-322 Stades	90-323 Piscines	90-324 Centres de formation sportifs	90-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	90-326 Manifestations sportives
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	7 861 000,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	7 861 000,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	5 760 000,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	5 760 000,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.903</b>

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-33 Jeunesse et loisirs			90-34 Vie sociale et citoyenne		90-35 Plan de relance (crise sanitaire)	90-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-331 Centres de loisirs	90-332 Colonies de vacances	90-338 Autres activités pour les jeunes	90-341 Egalité entre les femmes et les hommes	90-348 Autres			
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 186 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	17 186 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 925 792,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 925 792,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-41 Santé					
		90-410 Services communs	90-411 PMI et planification familiale	90-412 Prévention et éducation pour la santé	90-413 Sécurité alimentaire	90-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	90-418 Autres actions
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 200 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale							
		90-420 Services communs	90-421 Famille et enfance				90-422 Petite enfance		
			90-4211 Actions en faveur de la maternité	90-4212 Aides à la famille	90-4213 Aides sociales à l'enfance	90-4214 Adolescence	90-4221 Crèches et garderies	90-4222 Multi accueil	90-4228 Autres actions pour la petite enfance
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.904</b>

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors RSA) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-42 Action sociale					90-45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		90-423 Personnes âgées			90-424 Personnes en difficulté	90-425 Personnes handicapées			90-428 Autres interventions sociales
		90-4231 Forfait autonomie	90-4232 Autres actions de prévention	90-4238 Autres actions pour les personnes âgées					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	820 000,00	0,00	4 020 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	740 000,00	0,00	3 940 000,00
232	Immobilisations incorporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	80 000,00	0,00	80 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE	A1.904-4

## FONCTION 4-4 – RSA

Article / compte nature (1)	Libellé	90-441 Insertion sociale	90-442 Santé	90-443 Logement	90-444 Insertion professionnelle	90-445 Evaluation des dépenses engagées	90-446 Dépenses de structure	90-447 RSA allocations	90-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	90-50 Services communs		90-51 Aménagement et services urbains						
		90-501 Services communs	90-502 Plan de relance (crise sanitaire)	90-510 Services communs	90-511 Espaces verts urbains	90-512 Eclairage public	90-513 Art public	90-514 Electrification	90-515 Opérations d'aménagement	90-518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-52 Politique de la ville	90-53 Agglomérations et villes moyennes	90-54 Espace rural et autres espaces de dév.	90-55 Habitat (Logement)				
					90-551 Parc privé de la collectivité	90-552 Aide au secteur locatif	90-553 Aide à l'accession à la propriété	90-554 Aire d'accueil des gens du voyage	90-555 Logement social
	DEPENSES	0,00	53 900 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	53 900 900,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.905</b>

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-56 Actions en faveur du littoral	90-57 Techno. de l'information et de la comm.	90-58 Autres actions		90-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				90-581 Réserves Foncières	90-588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 900 900,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	53 900 900,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	90-60 Services communs	90-61 Interventions économiques transversales	90-62 Structure d'animation et de dév. éco.	90-63 Actions sectorielles			
					90-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		90-632 Industrie, commerce et artisanat	90-633 Développement touristique
					90-6311 Laboratoire	90-6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	30 000 000,00	52 576 400,00	4 580 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	27 160 250,00	44 026 400,00	4 580 000,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	2 839 750,00	0,00	0,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 550 000,00	0,00
RECETTES		0,00	7 000 000,00	0,00	0,00	159 000,00	13 287 133,00	568 000,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 425 133,00	0,00
274	Prêts	0,00	7 000 000,00	0,00	0,00	159 000,00	11 862 000,00	568 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.906</b>

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-64 Rayonnement, attractivité du territoire	90-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	90-66 Maintien et dév. des services publics	90-67 Recherche et innovation	90-68 Autres actions	90-69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	29 180 000,00	0,00	0,00	116 336 400,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	29 180 000,00	0,00	0,00	104 946 650,00
261	Titres de participation	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 839 750,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	8 550 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	2 150 000,00	0,00	0,00	23 164 133,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 425 133,00
274	Prêts	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	19 589 000,00
458	Opérations sous mandat	0,00	0,00	0,00	2 150 000,00	0,00	0,00	2 150 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D’INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	90-70 Services communs	90-71 Actions transversales	90-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				90-720 Services communs collecte et propreté	90-721 Collecte et traitement des déchets			90-722 Propreté urbaine	
					90-7211 Actions prévention et sensibilisation	90-7212 Collecte des déchets	90-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	90-7221 Actions prévention et sensibilisation	90-7222 Action propreté urbaine et nettoiemnt
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-73 Actions en matière de gestion des eaux					90-74 Politique de l'air
		90-731 Politique de l'eau	90-732 Eau potable	90-733 Assainissement	90-734 Eaux pluviales	90-735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.907</b>

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-75 Politique de l'énergie					90-76 Préserv. patrim. naturel,risques techno.	90-77 Environnement infrastructures transports	90-78 Autres actions	90-79 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		90-751 Réseaux de chaleur et de froid	90-752 Energie photovoltaïque	90-753 Energie éolienne	90-754 Energie hydraulique	90-758 Autres actions					
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	14 219 100,00	8 600 000,00	0,00	0,00	0,00	22 899 100,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	14 219 100,00	8 600 000,00	0,00	0,00	0,00	22 899 100,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	90-80 Services communs	90-81 Transports scolaires	90-82 Transports publics de voyageurs						
				90-820 Services communs	90-821 Transport sur route	90-822 Transport ferroviaire	90-823 Transport fluvial	90-824 Transport maritime	90-825 Transport aérien	90-828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		0,00	1 277 500,00	0,00	977 000,00	34 665 482,00	0,00	16 444 000,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	29 506 806,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	4 815 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	1 277 500,00	0,00	977 000,00	343 676,00	0,00	1 944 000,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500 000,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-83 Transports de marchandises						
		90-830 Services communs	90-831 Fret routier	90-832 Fret ferroviaire	90-833 Fret fluvial	90-834 Fret maritime	90-835 Fret aérien	90-838 Autres transports
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-84 Voirie							
		90-841 Voirie nationale	90-842 Voirie régionale	90-843 Voirie départementale	90-844 Voirie métropolitaine	90-845 Voirie communale	90-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	90-847 Equipements de voirie	90-849 Sécurité routière
	<b>DEPENSES</b>	1 693 644,00	20 175 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	1 693 644,00	20 175 850,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION D'INVESTISSEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A1.908</b>

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	90-85 Infrastructures					90-86 Liaisons multimodales	90-87 Circulations douces	90-88 Plan de relance (crise sanitaire)	90-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		90-851 Gares, autres infrastructures routières	90-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	90-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	90-854 Ports, autres infrastructures portuaires	90-855 Aéroports et autres infrastructures					
	DEPENSES	0,00	29 766 524,00	0,00	3 493 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	108 493 600,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	29 766 524,00	0,00	3 493 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	84 636 424,00
205	Licences, procédés, droits similaires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 815 000,00
218	Autres immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 542 176,00
231	Immobilisations corporelles en cours	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	14 500 000,00
	RECETTES	0,00	44 983 762,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	44 999 762,00
102	Dotations et fonds d'investissement	0,00	37 840 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 840 000,00
131	Subv inv rattachées aux actifs amort	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00	0,00	0,00	0,00	16 000,00
276	Autres créances immobilisées	0,00	7 143 762,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 143 762,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

IV – ANNEXES	IV
A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE	A2

Chapitre nature	Libellé	01 Opérations non ventilables	0 Services généraux (hors 01 et Gestion des fonds européens)	0-5 Gestion des fonds européens	1 Sécurité	2 Enseign.,form. professionnelle, apprent.	3 Cult., vie soc., jeun., sports, loisirs	4 Santé et action sociale (hors APA et RSA / Régularisation de RMI)	4-3 APA
<b>DEPENSES</b>		90 703 781,00	101 722 604,00	22 195 000,00	0,00	443 869 633,00	30 353 010,00	7 158 200,00	0,00
011	Charges à caractère général	1 000 000,00	27 117 095,00	0,00	0,00	101 460 926,00	14 874 837,00	2 000,00	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	63 679 059,00	0,00	0,00	106 285 606,00	1 770 045,00	0,00	0,00
014	Atténuations de produits	59 789 353,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	30 000,00	10 926 450,00	22 195 000,00	0,00	236 123 101,00	13 708 128,00	7 156 200,00	0,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	994 125,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
66	Charges financières	28 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	890 303,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		1 224 058 710,00	8 431 403,00	26 181 250,00	0,00	88 997 311,00	1 311 445,00	497 000,00	0,00
013	Atténuations de charges	0,00	325 000,00	0,00	0,00	127 000,00	0,00	0,00	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	545 000,00	0,00	0,00	242 200,00	616 445,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	749 610 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
731	Fiscalité locale	410 378 489,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	62 070 221,00	4 310 086,00	26 181 250,00	0,00	87 824 576,00	695 000,00	440 000,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	3 251 317,00	0,00	0,00	803 535,00	0,00	57 000,00	0,00
76	Produits financiers	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – VUE D'ENSEMBLE (suite)</b>	<b>A2</b>

Chapitre nature	Libellé	4-4 RSA / Régularisations de RMI	5 Aménagement des territoires et habitat	6 Action économique	7 Environnement	8 Transports	9 Fonction en réserve	TOTAL
	DEPENSES	0,00	1 383 800,00	56 373 000,00	12 050 000,00	414 025 990,00		1 179 835 018,00
011	Charges à caractère général	0,00	0,00	16 493 747,00	0,00	165 487 710,00		326 436 315,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	4 584 515,00		176 319 225,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		59 789 353,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00	1 383 800,00	39 879 253,00	12 050 000,00	243 953 765,00		587 405 697,00
6586	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		994 125,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		28 000 000,00
67	Charges spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		890 303,00
	RECETTES	0,00	0,00	5 377 863,00	2 649 782,00	34 495 236,00		1 392 000 000,00
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		452 000,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00	0,00	215 000,00	1 500,00	31 639 025,00		33 259 170,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		749 610 000,00
731	Fiscalité locale	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		410 378 489,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	2 062 363,00	114 182,00	1 656 211,00		185 353 889,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	1 949 500,00	2 534 100,00	1 200 000,00		9 795 452,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	1 151 000,00	0,00	0,00		2 151 000,00
77	Produits spécifiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov.	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00		1 000 000,00

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.01</b>

01 – OPERATIONS NON VENTILABLES

Article / compte nature (1)	Libellé	01 Opérations non ventilables
<b>DEPENSES</b>		<b>90 703 781,00</b>
627	Services bancaires et assimilés	1 000 000,00
658	Charges diverses de gestion courante	1 024 125,00
661	Charges d'intérêts	26 000 000,00
668	Autres charges financières	2 000 000,00
681	Dot. amort. et prov. Charges de fonct.	890 303,00
739	Reverst. et restit. sur impôts et taxes	59 789 353,00
<b>RECETTES</b>		<b>1 224 058 710,00</b>
731	Fiscalité locale	410 378 489,00
735	Fraction de TVA	749 610 000,00
744	FCTVA	400 000,00
745	Dotat* apprentissage et formation	22 108 471,00
746	Dotation générale de décentralisation	19 143 562,00
748	Autres attributions et participations	20 418 188,00
768	Autres produits financiers	1 000 000,00
781	Rep. amort. et prov. produits fonct. cou	1 000 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

FONCTION 0 – Services généraux

Article / compte nature (1)	Libellé	93-02 Administration générale							
		93-020 Admin. générale de la collectivité	93-021 Personnel non ventilé	93-022 Information, communication, publicité	93-023 Fêtes et cérémonies	93-024 Aide aux associations	93-025 Cimetières et pompes funèbres	93-026 Administration générale de l'Etat	93-028 Autres moyens généraux
<b>DEPENSES</b>		223 000,00	60 518 514,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 424 840,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940 300,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 016 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 430 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 176 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	75 455,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 472 340,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 153 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	617 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 274 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	223 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	43 836 093,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	16 511 996,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	94 970,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 036 000,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 200,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 090 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	623 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 637 817,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	80 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	3 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	25 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	545 000,00
747	Participations	0,00	20 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 959 500,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 923 317,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	320 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 008 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-03 Conseils						
		93-031 Assemblée délibérante	93-032 Conseil éco.,social région./Conseil dev.	93-033 Conseil cult., éduc., env.	93-034 Conseil éco. soc. environ. culture éduc.		93-035 Conseil de territoire	93-038 Autres instances
					93-0341 Section éco., sociale et environnem.	93-0342 Section culture, éducation et sports		
<b>DEPENSES</b>		5 258 250,00	2 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
653	Indemnités	5 258 250,00	2 150 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00



(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930</b>

FONCTION 0 – Services généraux (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-04 Coop.décent.,act° interrég.,eur.,intern.					93-06 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
		93-041 Action relevant de la subvention globale	93-042 Actions interrégionales	93-043 Actions européennes	93-044 Aide publique au développement	93-048 Autres actions		
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	948 000,00	0,00	101 722 604,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 940 300,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 400 000,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 016 000,00
616	Primes d'assurances	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 430 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 176 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	862 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 547 795,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	7 353 000,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	948 000,00	0,00	948 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	330 000,00
626	Frais postaux et frais télécommunication	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	617 000,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 274 000,00
637	Autres impôts, taxes (autres organismes)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	223 000,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	43 836 093,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	16 511 996,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 130 970,00
648	Autres charges de personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200 000,00
653	Indemnités	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 408 250,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	428 200,00
658	Charges diverses de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 090 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	40 490,00	0,00	130 096,00	0,00	8 431 403,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	212 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	85 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 000,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	545 000,00
747	Participations	0,00	0,00	40 490,00	0,00	130 096,00	0,00	4 150 086,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	160 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 923 317,00
758	Produits divers de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 328 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.930-5</b>

FONCTION 0-5 – Gestion des fonds européens

Article / compte nature (1)	Libellé	93-051 FSE	93-052 FEDER	93-058 Autres		TOTAL DU CHAPITRE
				93-0580 FEADER	93-0581 FEAMP	
	DEPENSES	3 000 000,00	19 050 000,00	0,00	145 000,00	22 195 000,00
657	Subventions	3 000 000,00	19 050 000,00	0,00	145 000,00	22 195 000,00
	RECETTES	5 224 000,00	17 100 000,00	3 357 250,00	500 000,00	26 181 250,00
747	Participations	5 224 000,00	17 100 000,00	3 357 250,00	500 000,00	26 181 250,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.931</b>

FONCTION 1 – Sécurité

Article / compte nature (1)	Libellé	93-10 Services communs	93-11 Police, sécurité, justice	93-12 Incendie et secours	93-13 Hygiène et salubrité publique	93-14 Plan de relance (crise sanitaire)	93-18 Autres interv. protect. personnes, biens	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage

Article / compte nature (1)	Libellé	93-20		93-21			93-22		
		Services communs		Enseignement du premier degré			Enseignement du second degré		
		93-201 Services communs	93-202 Plan de relance (crise sanitaire)	93-211 Ecoles maternelles	93-212 Ecoles primaires	93-213 Classes regroupées	93-221 Collèges	93-222 Lycées publics	93-223 Lycées privés
<b>DEPENSES</b>		5 693 932,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	153 972 386,00	37 315 000,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 188 000,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	506 000,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	117 500,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	465 800,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 480,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 020 146,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 736 055,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 405,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	69 500,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	37 315 000,00
657	Subventions	5 576 432,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	39 080 000,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 827 000,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 700 000,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-23 Enseignement supérieur	93-24 Cités scolaires	93-25 Formation professionnelle						93-26 Apprentissage	93-27 Formation sanitaire et sociale
				93-251 Insertion sociale et professionnelle	93-252 Formation professionnalisante personnes	93-253 Formation certifiante des personnes	93-254 Formation des actifs occupés	93-255 Rémunération des stagiaires	93-256 Autres		
<b>DEPENSES</b>		4 048 000,00	0,00	27 841 573,00	9 838 223,00	60 421 090,00	3 207 053,00	55 454 688,00	5 095 925,00	12 778 868,00	55 200 895,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	22 652 326,00	5 676 475,00	60 421 090,00	0,00	0,00	1 075 678,00	1 786 568,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104 609,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	1 736 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	55 454 688,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 992 300,00	0,00
657	Subventions	2 311 400,00	0,00	5 189 247,00	4 161 748,00	0,00	3 207 053,00	0,00	2 915 638,00	0,00	55 111 495,00
<b>RECETTES</b>		125 000,00	0,00	37 686 115,00	1 814 694,00	18 153 379,00	0,00	15 155 209,00	3 526 679,00	0,00	2 709 235,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
747	Participations	0,00	0,00	37 686 115,00	1 814 694,00	18 153 379,00	0,00	15 155 209,00	3 526 679,00	0,00	1 788 500,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	125 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	678 535,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.932</b>

FONCTION 2 – Enseignement, formation professionnelle et apprentissage (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-28 Autres services périscolaires et annexes					93-29 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-281 Hébergement et restauration scolaires	93-282 Sport scolaire	93-283 Médecine scolaire	93-284 Classes de découverte	93-288 Autre service annexe de l'enseignement		
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	13 002 000,00	0,00	443 869 633,00
606	Achats non stockés de matières et fourni	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	89 400,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 188 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	506 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	92 195 437,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 104 609,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	290 000,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	87 480,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	76 020 146,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	29 736 055,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	529 405,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 260 788,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	48 307 300,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	13 002 000,00	0,00	130 555 013,00
<b>RÉCETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	88 997 311,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	70 000,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	50 000,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 000,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 200,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	240 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	78 124 576,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	9 700 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	803 535,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs

Article / compte nature (1)	Libellé	93-30 Services communs	93-31 Culture							
			93-311 Activités artist.,actions et manif.cult.	93-312 Patrimoine	93-313 Bibliothèques, médiathèques	93-314 Musées	93-315 Services d'archives	93-316 Théâtres et spectacles vivants	93-317 Cinémas et autres salles de spectacles	93-318 Archéologie préventive
<b>DEPENSES</b>		0,00	17 498 128,00	5 600 627,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	981 167,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	6 707 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	2 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	5 533 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	12 390,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	386 460,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	938 180,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	430,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	3 280 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	5 258 128,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	680 000,00	631 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	616 445,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	680 000,00	15 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-32 Sports (autres que scolaires)					
		93-321 Salles de sport, gymnases	93-322 Stades	93-323 Piscines	93-324 Centres de formation sportifs	93-325 Autres équipements sportifs ou loisirs	93-326 Manifestations sportives
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	445 975,00	0,00	6 808 280,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	1 000,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 638 280,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	316 010,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	128 245,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	720,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	5 170 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.933</b>

FONCTION 3 – Culture, vie sociale, jeunesse, sports et loisirs (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-33 Jeunesse et loisirs			93-34 Vie sociale et citoyenne		93-35 Plan de relance (crise sanitaire)	93-39 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-331 Centres de loisirs	93-332 Colonies de vacances	93-338 Autres activités pour les jeunes	93-341 Egalité entre les femmes et les hommes	93-348 Autres			
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	30 353 010,00
604	Achats d'études, prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	981 167,00
613	Locations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	6 707 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 171 280,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	12 390,00
633	Impôts, taxes, versements (autre orga.)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	386 460,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 254 190,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	128 245,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 150,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 280 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 428 128,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 311 445,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	616 445,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	695 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-41 Santé					
		93-410 Services communs	93-411 PMI et planification familiale	93-412 Prévention et éducation pour la santé	93-413 Sécurité alimentaire	93-414 Dispensaires et autres éts sanitaires	93-418 Autres actions
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 096 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 096 200,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale							
		93-420 Services communs	93-421 Famille et enfance				93-422 Petite enfance		
			93-4211 Actions en faveur de la maternité	93-4212 Aides à la famille	93-4213 Aides sociales à l'enfance	93-4214 Adolescence	93-4221 Crèches et garderies	93-4222 Multi accueil	93-4228 Autres actions pour la petite enfance
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934</b>

FONCTION 4 – Santé et action sociale (hors APA et RSA/Régularisation de RMI) (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-42 Action sociale					93-45 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE	
		93-423 Personnes âgées			93-424 Personnes en difficulté	93-425 Personnes handicapées			93-428 Autres interventions sociales
		93-4231 Forfait autonomie	93-4232 Autres actions de prévention	93-4238 Autres actions pour les personnes âgées					
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 062 000,00	0,00	7 158 200,00
627	Services bancaires et assimilés	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	0,00	2 000,00
651	Aides à la personne	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 060 000,00	0,00	4 060 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 096 200,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	497 000,00
748	Autres attributions et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	440 000,00	0,00	440 000,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	57 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-3</b>

FONCTION 4-3 – APA

Article / compte nature (1)	Libellé	93-430 Services communs	93-431 APA à domicile	93-432 APA versée aux bénéf. en établissement	93-433 APA versée à l'établissement	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.934-4</b>

FONCTION 4-4 – RSA / Régularisations de RMI

Article / compte nature (1)	Libellé	93-441 Insertion sociale	93-442 Santé	93-443 Logement	93-444 Insertion professionnelle	93-445 Evaluation des dépenses engagées	93-446 Dépenses de structure	93-447 RSA allocations	93-448 Autres dépenses au titre du RSA	TOTAL DU CHAPITRE
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat

Article / compte nature (1)	Libellé	93-50 Services communs		93-51 Aménagement et services urbains						
		93-501 Services communs	93-502 Plan de relance (crise sanitaire)	93-510 Services communs	93-511 Espaces verts urbains	93-512 Eclairage public	93-513 Art public	93-514 Electrification	93-515 Opérations d'aménagement	93-518 Autres actions d'aménagement urbain
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-52 Politique de la ville	93-53 Agglomérations et villes moyennes	93-54 Espace rural et autres espaces de dév.	93-55 Habitat (Logement)				
					93-551 Parc privé de la collectivité	93-552 Aide au secteur locatif	93-553 Aide à l'accession à la propriété	93-554 Aire d'accueil des gens du voyage	93-555 Logement social
	DEPENSES	0,00	0,00	1 383 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	1 383 800,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.935</b>

FONCTION 5 – Aménagement des territoires et habitat (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-56 Actions en faveur du littoral	93-57 Techno. de l'information et de la comm.	93-58 Autres actions		93-59 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
				93-581 Réserves Foncières	93-588 Autres actions d'aménagement		
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 383 800,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 383 800,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

FONCTION 6 – Action économique

Article / compte nature (1)	Libellé	93-60 Services communs	93-61 Interventions économiques transversales	93-62 Structure d'animation et de dév. éco.	93-63 Actions sectorielles			
					93-631 Agriculture, pêche et agro-alimentaire		93-632 Industrie, commerce et artisanat	93-633 Développement touristique
					93-6311 Laboratoire	93-6312 Autres		
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	0,00	10 690 000,00	36 083 500,00	254 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 166 100,00	0,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 207 647,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	1 854 500,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	8 715 500,00	19 709 753,00	254 000,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	0,00	184 000,00	2 962 945,00	248 418,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 873 945,00	188 418,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	0,00	182 000,00	0,00	0,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	2 000,00	1 089 000,00	60 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.936</b>

FONCTION 6 – Action économique (suite)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-64 Rayonnement, attractivité du territoire	93-65 Insertion éco. et éco.sociale, solidaire	93-66 Maintien et dév. des services publics	93-67 Recherche et innovation	93-68 Autres actions	93-69 Plan de relance (crise sanitaire)	TOTAL DU CHAPITRE
DEPENSES		0,00	0,00	0,00	9 345 500,00	0,00	0,00	56 373 000,00
617	Etudes et recherches	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	120 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 166 100,00
623	Pub., publications, relations publiques	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	15 207 647,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	374 000,00	0,00	0,00	2 228 500,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	8 971 500,00	0,00	0,00	37 650 753,00
RECETTES		0,00	0,00	0,00	1 982 500,00	0,00	0,00	5 377 863,00
708	Autres produits	0,00	0,00	0,00	215 000,00	0,00	0,00	215 000,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 062 363,00
752	Revenus des immeubles	0,00	0,00	0,00	1 767 500,00	0,00	0,00	1 949 500,00
762	Produits autres immo. financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 151 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

FONCTION 7 – Environnement

Article / compte nature (1)	Libellé	93-70 Services communs	93-71 Actions transversales	93-72 Actions déchets et propreté urbaine					
				93-720 Services communs collecte et propreté	93-721 Collecte et traitement des déchets			93-722 Propreté urbaine	
					93-7211 Actions prévention et sensibilisation	93-7212 Collecte des déchets	93-7213 Tri, valorisation, traitement déchets	93-7221 Actions prévention et sensibilisation	93-7222 Action propreté urbaine et nettoient
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	70 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

FONCTION 7 – Environnement (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-73 Actions en matière de gestion des eaux					93-74 Politique de l'air
		93-731 Politique de l'eau	93-732 Eau potable	93-733 Assainissement	93-734 Eaux pluviales	93-735 Lutte contre les inondations	
	DEPENSES	1 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	1 450 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	RECETTES	44 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	44 182,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.937</b>

FONCTION 7 – Environnement (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-75 Politique de l'énergie					93-76	93-77	93-78	93-79	TOTAL DU CHAPITRE
		93-751 Réseaux de chaleur et de froid	93-752 Energie photovoltaïque	93-753 Energie éolienne	93-754 Energie hydraulique	93-758 Autres actions	Préserv. patrim. naturel,risques techno.	Environnement infrastructures transports	Autres actions	Plan de relance (crise sanitaire)	
	DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	12 050 000,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	7 100 000,00	3 500 000,00	0,00	0,00	0,00	12 050 000,00
	RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00	2 534 100,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	2 649 782,00
703	Redevances utilisation du domaine	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	114 182,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	2 534 100,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 534 100,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

FONCTION 8 – Transports

Article / compte nature (1)	Libellé	93-80 Services communs	93-81 Transports scolaires	93-82 Transports publics de voyageurs						
				93-820 Services communs	93-821 Transport sur route	93-822 Transport ferroviaire	93-823 Transport fluvial	93-824 Transport maritime	93-825 Transport aérien	93-828 Autres transports
<b>DEPENSES</b>		0,00	155 767 282,00	4 753 450,00	68 031 812,00	178 950 946,00	0,00	5 464 500,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	10 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	800,00	0,00	2 766 675,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	127 542 700,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	3 135,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	34 106 400,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	3 325 190,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	1 254 725,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	4 600,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	28 224 582,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	33 725 412,00	176 184 271,00	0,00	5 464 500,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	155 000,00	200 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	22 815 025,00	400 000,00	8 009 000,00	733 211,00	0,00	1 291 000,00	0,00	47 000,00
706	Prestations de services	0,00	22 815 025,00	0,00	7 486 000,00	0,00	0,00	1 291 000,00	0,00	47 000,00
747	Participations	0,00	0,00	400 000,00	523 000,00	733 211,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

FONCTION 8 – Transports (suite 1)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-83 Transports de marchandises						
		93-830	93-831	93-832	93-833	93-834	93-835	93-838
		Services communs	Fret routier	Fret ferroviaire	Fret fluvial	Fret maritime	Fret aérien	Autres transports
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

FONCTION 8 – Transports (suite 2)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-84 Voirie							
		93-841 Voirie nationale	93-842 Voirie régionale	93-843 Voirie départementale	93-844 Voirie métropolitaine	93-845 Voirie communale	93-846 Viabilité hivernale et aléas climatiques	93-847 Equipements de voirie	93-849 Sécurité routière
<b>DEPENSES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
615	Entretien et réparations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>A – PRESENTATION CROISEE – SECTION DE FONCTIONNEMENT – PRESENTATION DETAILLEE</b>	<b>A2.938</b>

FONCTION 8 – Transports (suite 3)

Article / compte nature (1)	Libellé	93-85 Infrastructures					93-86 Liaisons multimodales	93-87 Circulations douces	93-88 Plan de relance (crise sanitaire)	93-89 Sécurité	TOTAL DU CHAPITRE
		93-851 Gares, autres infrastructures routières	93-852 Gares et autres infrastructures ferrov.	93-853 Haltes, autres infrastructures fluviales	93-854 Ports, autres infrastructures portuaires	93-855 Aéroports et autres infrastructures					
<b>DEPENSES</b>		0,00	1 058 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	414 025 990,00
615	Entretien et réparations	0,00	1 058 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 058 000,00
618	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	10 000,00
622	Rémunérations intermédiaires, honoraires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	2 767 475,00
624	Transports biens, transports collectifs	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	127 542 700,00
625	Déplacements et missions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 135,00
628	Divers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	34 106 400,00
641	Rémunérations du personnel	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 325 190,00
645	Charges sécurité sociale et prévoyance	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 254 725,00
647	Autres charges sociales	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	4 600,00
655	Contributions obligatoires	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	28 224 582,00
656	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	215 374 183,00
657	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	355 000,00
<b>RECETTES</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	34 495 236,00
706	Prestations de services	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	31 639 025,00
747	Participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 656 211,00
757	Subventions	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00	1 200 000,00

(1) Détailler les comptes à trois chiffres.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE</b>	<b>B1.1</b>

**B1.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N-1	Montant des remboursements N-1		Encours restant dû au 01/01/N
				Intérêts (3)	Remboursement du tirage	
5191 Avances du Trésor						
5192 Avances de trésorerie						
51931 Lignes de trésorerie						
Ligne Trésorerie n°1	26/01/2021	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ligne Trésorerie n°2	26/01/2021	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ligne Trésorerie n°3	15/03/2021	90 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ligne Trésorerie n°4	27/04/2021	25 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ligne Trésorerie n°5	26/07/2021	30 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Ligne Trésorerie n°6	26/07/2021	35 000 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt						
5194 Billets de trésorerie						
	02/07/2021	200 000 000,00	1 350 000 000,00	-743 000,00	1 370 000 000,00	0,00
5198 Autres crédits de trésorerie						
519 Crédits de trésorerie (Total)		430 000 000,00	1 350 000 000,00	-743 000,00	1 370 000 000,00	0,00

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article M. 4221-5 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 66111 et sauf pour les billets de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
163 Emprunts obligataires (Total)					1 166 000 000,00									
Obligataire - 20086	BNP Paribas	19/12/2008	19/12/2008	19/12/2009	5 000 000,00	V	Eur 12 mois + 1 %	4,170	4,231	EUR	A	C	O	A-1
Obligataire - 20121	Emission Obligataire	20/02/2012	22/02/2012	22/02/2022	43 000 000,00	F	Taux fixe à 4 %	4,000	4,000	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20122	Emission Obligataire	19/10/2012	19/10/2012	19/10/2023	30 000 000,00	F	Taux fixe à 3,13 %	3,000	3,000	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20131	Emission Obligataire	13/06/2013	13/06/2013	13/06/2025	40 000 000,00	F	Taux fixe à 2,73 %	2,730	2,730	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20132	Société Générale	14/06/2013	14/06/2013	14/06/2024	25 000 000,00	F	Taux fixe à 2,571 %	2,571	2,571	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20141	Emission Obligataire	11/04/2014	11/04/2014	11/04/2029	53 000 000,00	F	Taux fixe à 3 %	3,000	3,000	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20142	Emission Obligataire	30/04/2014	05/05/2014	05/05/2034	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3,15 %	3,150	3,150	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20143 (stand alone)	Emission Obligataire	24/07/2014	01/08/2014	30/07/2026	5 000 000,00	F	Taux fixe à 2,057 %	2,057	2,057	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20144 (stand alone)	Emission Obligataire	24/07/2014	01/08/2014	16/12/2033	15 000 000,00	F	Taux fixe à 2,517 %	2,517	2,517	EUR	X	F	N	A-1
Obligataire - 20146	Emission Obligataire	12/12/2014	12/12/2014	12/12/2032	30 000 000,00	F	Taux fixe à 2 %	2,000	2,000	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20157	Société Générale	16/09/2015	18/09/2015	18/09/2035	20 000 000,00	F	Taux fixe à 2,02 %	2,020	2,020	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20162	Emission Obligataire	01/08/2016	03/08/2016	03/08/2034	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1,134 %	1,134	1,134	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20163	Emission Obligataire	03/08/2016	05/08/2016	05/08/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,654 %	0,654	0,654	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20164	Emission Obligataire	05/08/2016	08/08/2016	08/08/2033	25 000 000,00	F	Taux fixe à 0,973 %	0,973	0,973	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20165	Emission Obligataire	08/08/2016	10/08/2016	10/08/2026	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,6 %	0,600	0,600	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20172	Emission Obligataire	20/04/2017	20/04/2017	20/04/2026	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,165 %	1,165	1,165	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20173	Emission Obligataire	04/04/2017	06/04/2017	06/04/2027	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,279 %	1,279	1,279	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20174	Emission Obligataire	06/04/2017	10/04/2017	10/04/2024	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,722 %	0,722	0,722	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20175	Emission Obligataire	20/04/2017	20/04/2017	29/10/2025	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,01 %	1,010	1,010	EUR	X	F	O	A-1

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Obligataire - 20177	Emission Obligataire	06/12/2017	08/12/2017	08/12/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,075 %	1,075	1,075	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20178	Emission Obligataire	06/12/2017	08/12/2017	08/12/2031	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,33 %	1,330	1,330	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20181	Emission Obligataire	31/05/2018	04/06/2018	04/06/2030	10 000 000,00	F	Taux fixe à 1,218 %	1,218	1,218	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20182	Emission Obligataire	31/05/2018	04/06/2018	04/06/2027	40 000 000,00	F	Taux fixe à 0,977 %	0,977	0,977	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20183	Emission Obligataire	12/10/2018	12/10/2018	12/10/2030	50 000 000,00	F	Taux fixe à 1,219 %	1,219	1,219	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20184	Emission Obligataire	12/10/2018	12/10/2018	12/10/2033	25 000 000,00	F	Taux fixe à 1,392 %	1,392	1,392	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20185	Emission Obligataire	23/10/2018	23/10/2018	23/10/2040	25 000 000,00	F	Taux fixe à 1,704 %	1,704	1,704	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20192	Emission Obligataire	12/03/2019	12/03/2019	13/03/2023	10 000 000,00	V	Eur 3 mois + 0,20 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20193	Emission Obligataire	15/03/2019	15/03/2019	15/03/2035	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1,2 %	1,200	1,200	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20194	Emission Obligataire	12/03/2019	12/03/2019	12/03/2024	10 000 000,00	V	Eur 3 mois + 0,265 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20195	Emission Obligataire	03/04/2019	03/04/2019	03/04/2028	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0,52 %	0,520	0,520	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20196	Emission Obligataire	17/12/2019	17/12/2019	17/12/2031	25 000 000,00	F	Taux fixe à 0,429 %	0,429	0,429	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20197	Emission Obligataire	19/12/2019	19/12/2019	19/12/2031	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,439 %	0,439	0,439	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20202	Emission Obligataire	12/05/2020	12/05/2020	12/05/2036	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0,729 %	0,729	0,729	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20203	Emission Obligataire	18/05/2020	18/05/2020	18/05/2032	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,45 %	0,450	0,450	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20204	Emission Obligataire	25/09/2020	25/09/2020	25/09/2040	82 000 000,00	F	Taux fixe à 0,448 %	0,448	0,448	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20205	Emission Obligataire	01/10/2020	01/10/2020	01/02/2028	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20206	Emission Obligataire	08/10/2020	08/10/2020	20/12/2039	48 000 000,00	F	Taux fixe à 0,448 %	0,448	0,448	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20211	Emission Obligataire	03/02/2021	03/02/2021	03/02/2028	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20212	Emission Obligataire	10/03/2021	10/03/2021	10/03/2036	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0,57 %	0,570	0,570	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20213	Emission Obligataire	10/03/2021	10/03/2021	10/03/2031	15 000 000,00	F	Taux fixe à 0,251 %	0,251	0,251	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20214	Emission Obligataire	09/03/2021	09/03/2021	09/03/2033	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,334 %	0,334	0,334	EUR	X	F	O	A-1

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2022 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Obligataire - 20215	Emission Obligataire	09/03/2021	09/03/2021	09/03/2034	10 000 000,00	F	Taux fixe à 0,427 %	0,427	0,427	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20216	Emission Obligataire	09/03/2021	09/03/2021	09/03/2035	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0,449 %	0,449	0,449	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20217	Emission Obligataire	28/10/2021	28/10/2021	28/10/2041	100 000 000,00	F	Taux fixe à 0,877 %	0,877	0,877	EUR	X	F	O	A-1
Obligataire - 20218	Emission Obligataire	04/11/2021	04/11/2021	04/11/2044	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0,924 %	0,924	0,924	EUR	X	F	O	A-1
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)					1 540 871 985,01									
1641 Emprunts en euros (total)					1 540 871 985,01									
02	Dexia	15/12/2006	15/12/2006	31/12/2008	50 000 000,00	V	Eonia + 0,002 %	0,114	0,191	EUR	A	C	O	A-1
03	Dexia	25/10/2005	25/10/2005	31/12/2006	35 000 000,00	V	Eonia + 0,038 %	0,150	0,228	EUR	A	C	O	A-1
20061	CACIB	22/11/2006	22/11/2006	22/02/2007	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3,9 %	3,900	4,016	EUR	T	C	O	A-1
20063	Crédit Coopératif	15/12/2006	15/12/2006	01/03/2007	50 000 000,00	F	Taux fixe à 3,87 %	3,870	3,985	EUR	T	C	O	A-1
20071	Banque Europeenne d'Investissement	24/11/2006	22/06/2007	01/02/2008	75 000 000,00	V	Eur 6 mois - 0,045 %	4,236	4,368	EUR	T	C	O	A-1
20072	CACIB	03/10/2007	03/10/2007	03/10/2008	40 000 000,00	F	Taux fixe à 3,1 %	3,100	3,182	EUR	A	C	O	A-1
200733	Dexia	02/11/2007	02/11/2007	01/03/2008	30 000 000,00	V	TAG 3 mois + 0,002 %	4,037	4,159	EUR	T	C	O	A-1
20074	Dexia	10/12/2007	10/12/2007	01/12/2008	20 000 000,00	F	Taux fixe à 3,85 %	3,850	3,906	EUR	A	C	O	A-2
20075	CACIB	17/12/2007	17/12/2007	17/03/2008	15 000 000,00	F	Taux fixe à 4,15 %	4,150	4,278	EUR	T	C	O	A-1
200811	Dexia	19/12/2009	01/01/2008	01/01/2009	56 666 666,67	C	Taux fixe à 4,36 %	4,360	4,498	EUR	T	C	O	A-1
20082	Dexia	21/12/2009	21/12/2007	01/10/2009	53 333 333,34	V	Eonia + 0,1 %	4,214	4,250	EUR	T	C	O	A-1
20084	The Royal Bank of Canada	07/04/2008	07/04/2008	07/07/2008	40 000 000,00	F	Si Eur 12 mois 4,4 alors 3,26 % sinon 3,26 + Max entre 2,2 x Eur 12 mois -7 et 0, marge cumulative	-1,531	-1,544	EUR	T	C	O	D-1
20085	Caisse des Dépôts et Consignations	24/07/2008	24/07/2008	01/11/2008	50 000 000,00	V	Livret A + 1,05 %	4,550	4,550	EUR	T	C	O	A-1
200871	Caisse des Dépôts et Consignations	10/12/2008	18/12/2008	01/03/2009	66 000 000,00	V	Eur 3 mois - 0,05 %	3,105	3,188	EUR	T	C	O	A-1

REGION DES PAYS DE LA LOIRE - Exercice 2022 - BP - 2022

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
200877	Caisse des Dépôts et Consignations	11/03/2009	11/03/2009	01/06/2009	20 000 000,00	V	Eur 3 mois - 0,05 %	1,637	1,671	EUR	T	C	O	A-1
20092	Société Générale	01/06/2009	01/06/2009	01/09/2009	50 000 000,00	C	Taux fixe annulable à 3,62 %	3,615	3,718	EUR	T	C	O	A-1
20101 - Intermédié CE	Banque Européenne d'Investissement	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	6 061 735,00	V	Eur 3 mois + 0,63 %	1,373	1,400	EUR	T	C	O	A-1
20102 - Intermédié CE	Banque Européenne d'Investissement	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	7 066 500,00	V	Eur 3 mois + 0,63 %	1,373	1,400	EUR	T	C	O	A-1
20103 - Intermédié CE	Banque Européenne d'Investissement	13/10/2009	13/10/2009	25/06/2010	5 243 750,00	V	Eur 3 mois + 0,63 %	1,373	1,400	EUR	T	C	O	A-1
20105	Crédit Foncier de France	21/12/2007	31/12/2009	30/03/2010	40 000 000,00	V	TAG 3 mois + 0,055 %	0,410	0,416	EUR	T	C	O	A-1
20133	Banque Européenne d'Investissement	20/12/2013	20/12/2013	20/03/2014	70 000 000,00	V	Eur 3 mois + 0,613 %	0,911	0,928	EUR	T	C	O	A-1
20145	Banque Européenne d'Investissement	19/09/2013	14/08/2014	14/11/2014	30 000 000,00	F	Taux fixe à 1,926 %	1,926	1,940	EUR	T	X	O	A-1
20147	Banque Européenne d'Investissement	23/12/2014	23/12/2014	23/03/2016	40 000 000,00	F	Taux fixe à 1,514 %	1,514	1,523	EUR	T	C	O	A-1
20151	Banque Européenne d'Investissement	23/12/2014	07/04/2015	07/04/2016	45 000 000,00	F	Taux fixe à 0,8 %	0,800	0,802	EUR	T	C	O	A-1
201510	Agence France Locale	23/10/2015	10/11/2015	21/03/2016	15 000 000,00	F	Taux fixe à 1,55 %	1,550	1,582	EUR	T	X	O	A-1
201511	Banque Européenne d'Investissement	04/08/2015	03/12/2015	03/03/2016	79 000 000,00	F	Taux fixe à 1,364 %	1,364	1,371	EUR	T	C	O	A-1
20152	Agence France Locale	02/04/2015	13/05/2015	21/03/2016	35 000 000,00	F	Taux fixe à 1,34 %	1,340	1,366	EUR	T	X	O	A-1
20158	Banque Européenne d'Investissement	08/10/2015	08/10/2015	08/01/2016	15 000 000,00	F	Taux fixe à 1,393 %	1,393	1,400	EUR	T	C	O	A-1
20161	Banque Européenne d'Investissement	21/04/2016	11/05/2016	11/08/2016	50 000 000,00	F	Taux fixe à 0,813 %	0,813	0,816	EUR	T	C	O	A-1
20166	Caisse des Dépôts et Consignations	22/11/2016	01/12/2016	01/12/2017	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	X	O	A-1
20167	Agence France Locale	12/12/2016	23/12/2016	20/03/2017	40 000 000,00	F	Taux fixe à 0,9 %	0,900	0,903	EUR	T	C	O	A-1
20168	Banque Européenne d'Investissement	04/08/2015	23/12/2016	23/03/2017	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0,988 %	0,988	0,992	EUR	T	C	O	A-1
20171	Caisse des Dépôts et Consignations	22/11/2016	01/12/2017	01/03/2019	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,98 %	0,980	0,980	EUR	T	P	O	A-1
201710	Caisse des Dépôts et Consignations	02/05/2017	15/05/2017	01/03/2019	24 000 000,00	F	Taux fixe à 1,35 %	1,350	1,350	EUR	T	C	O	A-1
20176	Caisse des Dépôts et Consignations	28/06/2017	01/07/2017	01/07/2019	35 000 000,00	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,000	EUR	A	C	O	A-1



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
20179	Crédit Coopératif	06/10/2017	29/12/2017	01/01/2019	20 000 000,00	F	Taux fixe à 1,39 %	1,390	1,397	EUR	T	X	O	A-1
20186	Banque Européenne d'Investissement	04/08/2015	03/12/2018	04/03/2019	18 000 000,00	F	Taux fixe à 1,221 %	1,221	1,227	EUR	T	C	O	A-1
20191	Agence France Locale	07/12/2018	12/02/2019	20/03/2019	30 000 000,00	F	Taux fixe à 1,15 %	1,150	1,172	EUR	T	C	O	A-1
20198	SFIL	05/12/2019	20/12/2019	01/07/2020	15 000 000,00	V	Eonia + 0,6 %	0,600	0,610	EUR	T	C	O	A-1
20201	Caisse d'Épargne	29/11/2019	05/04/2020	05/07/2020	20 000 000,00	F	Taux fixe à 0,47 %	0,470	0,471	EUR	T	C	O	A-1
20207	CACIB	17/12/2020	15/03/2021	15/06/2021	30 000 000,00	F	Taux fixe à 0,55 %	0,550	0,559	EUR	T	C	O	A-1
38	Caisse des Dépôts et Consignations	28/11/2011	25/11/2016	25/11/2017	90 500 000,00	V	Livret A + 0,75 %	1,500	1,500	EUR	A	C	O	A-1
1643 Emprunts en devises (total)					0,00									
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00									
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)					0,00									
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)					0,00									
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00									
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00									
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00									
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00									
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00									
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)					28 863 125,00									
1681 Autres emprunts (total)					0,00									

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
1682 Bons à moyen terme négociables (total)					0,00									
1687 Autres dettes (total)					28 863 125,00									
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-1	Communauté de Communes Montaigu-Rocheservière	19/05/2020	14/08/2020		56 456,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-10	Communauté de Communes des Coëvrons	11/05/2020	12/08/2020		57 564,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-11	Communauté de Communes du Pays de la Chataigneraie	07/05/2020	14/08/2020		46 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-12	Communauté de Communes Loire Layon Aubance	07/05/2020	22/06/2020		72 436,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-13	Communauté de Communes Haute Sarthe Alpes Mancelles	11/05/2020	12/08/2020		37 042,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-14	Communauté de Communes Estuaire et Sillon	07/05/2020	07/08/2020		59 708,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-15	Communauté de Communes de l'Île de Noirmoutier	11/05/2020	14/08/2020		100 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-16	Communauté de Communes de Grand Lieu	11/05/2020	07/08/2020		88 752,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-17	Communauté de Communes de l'Ernée	11/05/2020	12/08/2020		238 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-18	Clisson Sèvre et Maine Agglo	12/05/2020	06/07/2020		42 662,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-19	Conseil départemental Loire Atlantique	25/06/2020	31/07/2020		6 000 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-2	Mauges Communauté	04/05/2020	06/08/2020		70 828,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-20	Conseil départemental Mayenne	05/06/2020	12/08/2020		1 626 986,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-21	Conseil départemental Sarthe	12/05/2020	06/07/2020		614 890,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-22	Communauté de Communes des vallées de la Brayé et de l'Anille	12/05/2020	12/08/2020		36 900,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-23	La Roche sur Yon Agglomération	12/05/2020	31/07/2020		112 680,00			0,000	0,000				N	-

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-24	Communauté de Communes du Mont des Avaloirs	12/05/2020	12/08/2020		38 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-25	Communauté de Communes du Pays de St Fulgent Les Essarts	26/05/2020	14/08/2020		33 182,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-26	Communauté de Communes Anjou Loir et Sarthe	12/05/2020	22/06/2020		124 872,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-27	Communauté de Communes du Pays d'Ancenis	12/05/2020	07/08/2020		192 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-28	Communauté de Communes de la Champagne Conlinoise et du Pays de Sillé	12/05/2020	12/08/2020		23 247,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-29	Communauté de Communes du Pays Fléchois	15/05/2020	14/08/2020		60 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-3	Communauté de Communes Maine Saosnois	04/05/2020	14/08/2020		50 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-30	Conseil départemental Vendée	27/05/2020	22/06/2020		1 200 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-31	Communauté de Communes du Pays de Mortagne	13/05/2020	14/08/2020		31 210,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-32	Communauté de Communes Sud Sarthe	13/05/2020	14/08/2020		58 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-33	Communauté de Communes du Pays de Pontchateau St Gildas des Bois	13/05/2020	07/08/2020		250 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-34	Vendée Grand Littoral	15/05/2020	22/06/2020		193 852,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-35	Communauté d'Agglomération Saumur Val de Loire	05/06/2020	06/08/2020		215 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-36	Anjou Bleu Communauté	15/05/2020	06/08/2020		600 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-37	Communauté de Communes Châteaubriant Derval	15/05/2020	07/08/2020		135 770,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-38	Communauté de Communes Sud Vendée Littoral	15/05/2020	14/08/2020		72 480,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-39	Communauté Urbaine Angers Loire Métropole	15/05/2020	06/08/2020		112 506,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-4	Communauté de Communes du Pays de Craon	04/05/2020	31/07/2020		240 000,00			0,000	0,000				N	-

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-40	Communauté de Communes Vendée Sèvre Autise	15/05/2020	22/06/2020		90 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-41	Communauté de Communes du Pays de Chantonnay	15/05/2020	12/08/2020		19 286,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-42	Communauté d'agglomération de la Presqu'île de Guérande-Atlantique	15/05/2020	06/07/2020		300 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-43	Communauté de Communes Orée de Bercé-Belinois	15/05/2020	12/08/2020		150 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-44	Redon Agglomération	15/05/2020	06/08/2020		19 636,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-45	Carene Saint-Nazaire Agglomération	19/05/2020	07/08/2020		50 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-46	Laval Agglomération	20/05/2020	12/08/2020		28 516,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-47	Communauté de Communes d'Erdre et Gesvres	20/05/2020	07/08/2020		32 506,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-48	Communauté de Communes du Pays de Pouzauges	11/06/2020	14/08/2020		60 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-49	Communauté de Communes du Pays de Meslay Grez	27/05/2020	01/09/2020		60 288,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-5	Mayenne Communauté	11/05/2020	14/10/2020		42 050,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-50	Communauté de Communes du Pays des Achards	27/05/2020	14/08/2020		50 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-51	Communauté de Communes Pays Fontenay Vendée	27/05/2020	14/08/2020		88 364,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-52	Communauté de Communes de Nozay	12/06/2020	07/08/2020		155 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-53	Agglomération du Choletais	28/05/2020	31/07/2020		55 380,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-54	Challans Gois Communauté	05/06/2020	14/08/2020		70 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-55	Communauté de Communes Maine Cœur de Sarthe	05/06/2020	31/07/2020		50 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-56	Pornic Agglo Pays de Retz	05/06/2020	12/08/2020		2 000 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-57	Communauté de Communes du Bocage Mayennais	05/06/2020	12/08/2020		55 878,00			0,000	0,000				N	-

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-58	Communauté Urbaine d'Alençon	24/06/2020	06/06/2020		75 922,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-59	Le Mans Metropole	24/06/2020	12/08/2020		34 794,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-6	Communauté de Communes du Pays de l'Huisne Sarthoise	04/05/2020	14/08/2020		32 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-60	Communauté de Communes du Sud est du Pays Manceau	05/06/2020	14/08/2020		50 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-61	Communauté de Communes du Genois Bilurien	18/08/2020	14/10/2020		162 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-62	Communauté de Communes du Pays de St Gilles Croix de Vie	08/06/2020	06/07/2020		40 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-63	Communauté de Communes de la Région de Blain	30/06/2020	07/08/2020		80 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-64	Commune de l'Île d'Yeu	10/06/2020	06/08/2020		1 400 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-65	Communauté de Communes Sud Retz Atlantique	12/06/2020	07/08/2020		219 192,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-66	Communauté de Communes Sèvre et Loire	12/06/2020	31/07/2020		31 956,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-67	Communauté de Communes des Vallées du Haut Anjou	12/06/2020	06/08/2020		199 058,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-68	Communauté de Communes Loué Brulon Noyen	15/05/2020	31/07/2020		40 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-69	Conseil départemental Maine-et-Loire	17/06/2020	31/07/2020		2 846 304,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-7	Communauté de Communes Loir Lucé Bercé	04/05/2020	12/08/2020		61 738,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-70	Communauté de Communes Beaugeois Vallée	23/06/2020	06/08/2020		69 290,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-71	Les Sables d'Olonne Agglomération	25/06/2020	14/08/2020		200 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-72	Communauté de Communes de Sablé sur Sarthe	12/05/2020	12/08/2020		46 988,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-73	Nantes Métropole	24/06/2020	12/08/2020		267 936,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-74	Communauté de Communes Vie et Boulogne	25/06/2020	31/07/2020		420 000,00			0,000	0,000				N	-

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes à l'origine du contrat													
	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Devise	Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel					
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-75	Communauté de Communes du Val de Sarthe	08/07/2020	14/08/2020		57 264,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-76	Communauté de Communes Océan marais de Monts	03/08/2020	14/08/2020		60 000,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-77	Communauté de Communes du Pays de Château-Gontier	05/08/2020	12/08/2020		32 542,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-8	Communauté de Communes du Pays des Herbiers	04/05/2020	27/05/2020		97 620,00			0,000	0,000				N	-
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-9	Communauté de Communes Sud Estuaire	07/05/2020	07/08/2020		70 594,00			0,000	0,000				N	-
Convention de partenariat	CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	01/01/2020	01/02/2020		6 000 000,00			0,000	0,000				N	-
<b>Total général</b>					2 735 735 110,01									

(1) Si un emprunt donne lieu à plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE	B1.2

**B1.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)**

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Emprunts et dettes au 01/01/N						ICNE de l'exercice
						Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
163 Emprunts obligataires (Total)		1 750 000,00		1 162 750 000,00					43 250 000,00	15 561 521,79	9 630,56	5 834 435,96
Obligataire - 20086	O	1 750 000,00	A-1	1 750 000,00	6,97	F	Taux fixe à 4,155 %	4,216	250 000,00	83 221,79	9 630,56	2 078,91
Obligataire - 20121	N	0,00	A-1	43 000 000,00	0,14	F	Taux fixe à 4 %	4,000	43 000 000,00	1 720 000,00	0,00	0,00
Obligataire - 20122	N	0,00	A-1	30 000 000,00	1,80	F	Taux fixe à 3,13 %	3,000	0,00	900 000,00	0,00	177 500,00
Obligataire - 20131	N	0,00	A-1	40 000 000,00	3,45	F	Taux fixe à 2,73 %	2,730	0,00	1 092 000,00	0,00	597 566,67
Obligataire - 20132	N	0,00	A-1	25 000 000,00	2,45	F	Taux fixe à 2,571 %	2,571	0,00	642 750,00	0,00	352 191,78
Obligataire - 20141	N	0,00	A-1	53 000 000,00	7,28	F	Taux fixe à 3 %	3,000	0,00	1 590 000,00	0,00	1 143 916,67
Obligataire - 20142	N	0,00	A-1	50 000 000,00	12,34	F	Taux fixe à 3,15 %	3,150	0,00	1 575 000,00	0,00	1 035 616,44
Obligataire - 20143 (stand alone)	N	0,00	A-1	5 000 000,00	4,58	F	Taux fixe à 2,057 %	2,057	0,00	102 850,00	0,00	43 394,25
Obligataire - 20144 (stand alone)	N	0,00	A-1	15 000 000,00	11,96	F	Taux fixe à 2,517 %	2,517	0,00	377 550,00	0,00	15 515,75
Obligataire - 20146	N	0,00	A-1	30 000 000,00	10,95	F	Taux fixe à 2 %	2,000	0,00	600 000,00	0,00	30 000,00
Obligataire - 20157	N	0,00	A-1	20 000 000,00	13,71	F	Taux fixe à 2,02 %	2,020	0,00	404 000,00	0,00	114 466,67
Obligataire - 20162	N	0,00	A-1	20 000 000,00	12,59	F	Taux fixe à 1,134 %	1,134	0,00	226 800,00	0,00	93 205,48
Obligataire - 20163	N	0,00	A-1	10 000 000,00	4,59	F	Taux fixe à 0,654 %	0,654	0,00	65 400,00	0,00	26 518,36
Obligataire - 20164	N	0,00	A-1	25 000 000,00	11,60	F	Taux fixe à 0,973 %	0,973	0,00	243 250,00	0,00	96 633,56
Obligataire - 20165	N	0,00	A-1	20 000 000,00	4,61	F	Taux fixe à 0,6 %	0,600	0,00	120 000,00	0,00	47 013,70
Obligataire - 20172	N	0,00	A-1	10 000 000,00	4,30	F	Taux fixe à 1,165 %	1,165	0,00	116 500,00	0,00	81 390,41
Obligataire - 20173	N	0,00	A-1	10 000 000,00	5,26	F	Taux fixe à 1,279 %	1,279	0,00	127 900,00	0,00	94 260,55
Obligataire - 20174	N	0,00	A-1	10 000 000,00	2,27	F	Taux fixe à 0,722 %	0,722	0,00	72 200,00	0,00	52 419,18

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Obligataire - 20175	N	0,00	A-1	10 000 000,00	3,83	F	Taux fixe à 1,01 %	1,010	0,00	101 000,00	0,00	17 432,88
Obligataire - 20177	N	0,00	A-1	10 000 000,00	6,94	F	Taux fixe à 1,075 %	1,075	0,00	107 500,00	0,00	6 773,97
Obligataire - 20178	N	0,00	A-1	10 000 000,00	9,94	F	Taux fixe à 1,33 %	1,330	0,00	133 000,00	0,00	8 380,82
Obligataire - 20181	N	0,00	A-1	10 000 000,00	8,42	F	Taux fixe à 1,218 %	1,218	0,00	121 800,00	0,00	69 696,67
Obligataire - 20182	N	0,00	A-1	40 000 000,00	5,42	F	Taux fixe à 0,977 %	0,977	0,00	390 800,00	0,00	223 624,44
Obligataire - 20183	N	0,00	A-1	50 000 000,00	8,78	F	Taux fixe à 1,219 %	1,219	0,00	609 500,00	0,00	133 589,04
Obligataire - 20184	N	0,00	A-1	25 000 000,00	11,78	F	Taux fixe à 1,392 %	1,392	0,00	348 000,00	0,00	76 273,97
Obligataire - 20185	N	0,00	A-1	25 000 000,00	18,81	F	Taux fixe à 1,704 %	1,704	0,00	426 000,00	0,00	80 531,51
Obligataire - 20192	N	0,00	A-1	10 000 000,00	1,20	V	Eur 3 mois + 0,20 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligataire - 20193	N	0,00	A-1	20 000 000,00	13,21	F	Taux fixe à 1,2 %	1,200	0,00	240 000,00	0,00	191 342,47
Obligataire - 20194	N	0,00	A-1	10 000 000,00	2,20	V	Eur 3 mois + 0,265 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligataire - 20195	N	0,00	A-1	15 000 000,00	6,26	F	Taux fixe à 0,52 %	0,520	0,00	78 000,00	0,00	58 126,03
Obligataire - 20196	N	0,00	A-1	25 000 000,00	9,96	F	Taux fixe à 0,429 %	0,429	0,00	107 250,00	0,00	4 113,70
Obligataire - 20197	N	0,00	A-1	10 000 000,00	9,97	F	Taux fixe à 0,439 %	0,439	0,00	43 900,00	0,00	1 443,29
Obligataire - 20202	N	0,00	A-1	50 000 000,00	14,36	F	Taux fixe à 0,729 %	0,729	0,00	364 500,00	0,00	232 680,82
Obligataire - 20203	N	0,00	A-1	20 000 000,00	10,38	F	Taux fixe à 0,45 %	0,450	0,00	90 000,00	0,00	55 972,60
Obligataire - 20204	N	0,00	A-1	82 000 000,00	18,73	F	Taux fixe à 0,448 %	0,448	0,00	367 360,00	0,00	97 627,18
Obligataire - 20205	N	0,00	A-1	20 000 000,00	6,08	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligataire - 20206	N	0,00	A-1	48 000 000,00	17,97	F	Taux fixe à 0,448 %	0,448	0,00	215 040,00	0,00	6 480,66
Obligataire - 20211	N	0,00	A-1	10 000 000,00	6,09	F	Taux fixe à 0 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Obligataire - 20212	N	0,00	A-1	30 000 000,00	14,19	F	Taux fixe à 0,57 %	0,570	0,00	171 000,00	0,00	138 673,97
Obligataire - 20213	N	0,00	A-1	15 000 000,00	9,19	F	Taux fixe à 0,251 %	0,251	0,00	37 650,00	0,00	30 532,60



Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Obligataire - 20214	N	0,00	A-1	10 000 000,00	11,19	F	Taux fixe à 0,334 %	0,334	0,00	33 400,00	0,00	27 177,53
Obligataire - 20215	N	0,00	A-1	10 000 000,00	12,19	F	Taux fixe à 0,427 %	0,427	0,00	42 700,00	0,00	34 744,93
Obligataire - 20216	N	0,00	A-1	30 000 000,00	13,19	F	Taux fixe à 0,449 %	0,449	0,00	134 700,00	0,00	109 605,21
Obligataire - 20217	N	0,00	A-1	100 000 000,00	19,82	F	Taux fixe à 0,877 %	0,877	0,00	877 000,00	0,00	153 775,34
Obligataire - 20218	N	0,00	A-1	50 000 000,00	22,84	F	Taux fixe à 0,924 %	0,924	0,00	462 000,00	0,00	72 147,95
164 Emprunts auprès des établissements financiers (Total)		115 512 967,73		801 619 269,53					78 637 026,64	10 852 191,61	672 259,83	951 372,19
1641 Emprunts en euros (total)		115 512 967,73		801 619 269,53					78 637 026,64	10 852 191,61	672 259,83	951 372,19
02	N	0,00	A-1	3 333 333,00	1,00	V	Eonia+ 0,002 %	0,000	3 333 333,00	0,00	0,00	0,00
03	N	0,00	A-1	0,00	0,00	V	Eonia + 0,038 %	0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
20061	N	0,00	A-1	20 000 000,00	9,89	F	Taux fixe à 3,9 %	4,016	2 000 000,00	761 095,83	0,00	76 050,00
20063	N	0,00	A-1	20 000 000,00	9,92	F	Taux fixe à 3,87 %	3,985	2 000 000,00	755 241,25	0,00	58 050,00
20071	O	32 142 857,21	A-1	32 142 857,28	10,34	F	Taux fixe à 1,851 %	1,891	3 061 224,48	789 351,28	207 752,33	89 716,84
20072	N	0,00	A-1	2 666 666,62	0,76	F	Taux fixe à 3,735 %	3,844	2 666 666,62	100 706,68	0,00	0,00
200733	N	0,00	A-1	13 200 000,00	10,92	V	TAG 3 mois + 0,002 %	0,000	1 200 000,00	0,00	0,00	0,00
20074	N	0,00	A-2	1 333 333,38	0,92	V	2,095 x Inflation INSEE hors tabac + Tunnel (mini : 2,00 % max : 5,75 %)	3,381	1 333 333,38	45 047,34	0,00	0,00
20075	N	0,00	A-1	1 000 000,00	0,96	V	Eur 3 mois + 0,1 %	0,000	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
200811	N	0,00	A-1	1 069 182,39	0,00	F	Taux fixe à 4,1 %	4,225	1 069 182,39	11 202,66	0,00	0,00
20082	N	0,00	A-1	9 777 777,73	2,50	F	Taux fixe à 2,79 %	2,861	3 555 555,56	238 837,78	0,00	43 882,22
20084	N	0,00	D-1	13 000 000,00	6,27	F	Si Eur 12 mois 4,4 alors 3,26 % sinon 3,26 + Max entre 2,2 x Eur 12 mois -7 et 0, marge cumulative	3,871	2 000 000,00	463 170,20	0,00	93 722,58

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
20085	O	16 875 000,00	A-1	16 875 000,00	6,58	V	Eur 3 mois - 0,16 %	-0,726	2 500 000,00	280 322,81	398 558,42	-11 187,70
200871	O	12 250 000,00	A-1	23 100 000,00	6,92	F	Taux fixe à 3,599 %	3,702	3 300 000,00	487 823,06	0,00	35 088,20
200877	N	0,00	A-1	7 250 000,00	7,17	V	Eur 3 mois - 0,05 %	0,000	1 000 000,00	0,00	0,00	0,00
20092	N	0,00	A-1	8 333 333,50	2,42	F	Taux fixe à 3,549 %	3,661	3 333 333,32	254 755,77	0,00	14 787,50
20101 - Intermédié CE	O	2 500 465,68	A-1	2 500 465,57	8,23	F	Taux fixe à 3,89 %	4,006	303 086,76	97 515,22	3 424,85	984,41
20102 - Intermédié CE	O	2 914 931,38	A-1	2 914 931,25	8,23	F	Taux fixe à 3,89 %	4,006	353 325,00	113 678,91	3 992,53	1 147,58
20103 - Intermédié CE	O	2 163 046,74	A-1	2 163 046,64	8,23	F	Taux fixe à 3,89 %	4,006	262 187,52	84 356,28	2 962,69	851,57
20105	N	0,00	A-1	7 999 999,84	3,00	V	TAG 3 mois + 0,055 %	0,000	2 666 666,68	0,00	0,00	0,00
20133	O	46 666 666,72	A-1	46 666 666,72	11,97	F	Taux fixe à 1,366 %	1,393	3 888 888,88	681 613,64	55 569,01	17 854,97
20145	N	0,00	A-1	20 156 250,00	10,62	F	Taux fixe à 1,926 %	1,940	1 875 000,00	374 667,18	0,00	44 990,16
20147	N	0,00	A-1	28 888 888,80	12,98	F	Taux fixe à 1,514 %	1,523	2 222 222,24	424 761,11	0,00	7 850,37
20151	N	0,00	A-1	33 287 671,16	13,27	F	Taux fixe à 0,8 %	0,802	2 465 753,44	258 904,11	0,00	56 849,32
201510	N	0,00	A-1	11 052 631,60	13,97	F	Taux fixe à 1,55 %	1,582	789 473,68	169 038,37	0,00	4 860,75
201511	N	0,00	A-1	61 444 444,48	13,92	F	Taux fixe à 1,364 %	1,371	4 388 888,88	815 653,06	0,00	58 367,83
20152	N	0,00	A-1	21 792 452,80	8,22	F	Taux fixe à 1,34 %	1,366	2 641 509,44	282 604,46	0,00	7 841,25
20158	N	0,00	A-1	11 052 631,60	13,77	F	Taux fixe à 1,393 %	1,400	789 473,68	149 839,17	0,00	32 564,44
20161	N	0,00	A-1	36 538 461,56	9,36	F	Taux fixe à 0,813 %	0,816	3 846 153,84	285 331,73	0,00	36 176,77
20166	N	0,00	A-1	24 999 999,99	14,92	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 666 666,67	0,00	0,00	0,00
20167	N	0,00	A-1	30 000 000,04	9,97	F	Taux fixe à 0,9 %	0,903	0,00	273 750,00	0,00	7 500,00
20168	N	0,00	A-1	23 076 923,04	9,98	F	Taux fixe à 0,988 %	0,992	2 307 692,32	219 450,00	0,00	3 990,00
20171	N	0,00	A-1	16 923 076,96	10,92	F	Taux fixe à 0,98 %	0,980	1 538 461,52	159 606,94	0,00	12 100,92
201710	N	0,00	A-1	20 444 444,48	11,42	F	Taux fixe à 1,35 %	1,350	1 777 777,76	265 658,86	0,00	20 198,03

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
20176	N	0,00	A-1	31 111 111,12	15,50	F	Taux fixe à 0 %	0,000	1 944 444,44	0,00	0,00	0,00
20179	N	0,00	A-1	17 647 058,88	15,75	F	Taux fixe à 1,39 %	1,397	0,00	245 294,12	0,00	60 642,16
20186	N	0,00	A-1	14 142 857,16	11,93	F	Taux fixe à 1,221 %	1,227	0,00	172 684,28	0,00	12 264,51
20191	N	0,00	A-1	26 842 105,28	16,97	F	Taux fixe à 1,15 %	1,172	1 578 947,36	306 061,40	0,00	8 877,19
20198	N	0,00	A-1	13 875 000,00	18,25	F	Taux fixe à 0,71 %	0,712	750 000,00	96 515,62	0,00	23 038,03
20201	N	0,00	A-1	18 500 000,00	18,26	F	Taux fixe à 0,47 %	0,471	1 000 000,00	85 187,50	0,00	19 420,14
20207	N	0,00	A-1	29 100 000,00	24,21	F	Taux fixe à 0,55 %	0,559	1 200 000,00	159 756,66	0,00	6 820,00
38	N	0,00	A-1	75 416 666,66	14,90	V	Livret A + 0,75 %	1,250	5 027 777,78	942 708,33	0,00	106 072,15
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1675 Dettes pour METP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		23 113 125,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00
1687 Autres dettes (total)		0,00		23 113 125,00					0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-1	N	0,00	-	193 852,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-10	N	0,00	-	55 878,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-11	N	0,00	-	31 210,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-12	N	0,00	-	112 506,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-13	N	0,00	-	46 988,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-14	N	0,00	-	155 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-15	N	0,00	-	19 286,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-16	N	0,00	-	80 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-17	N	0,00	-	42 050,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-18	N	0,00	-	219 192,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-19	N	0,00	-	2 846 304,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-2	N	0,00	-	240 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-20	N	0,00	-	614 890,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-21	N	0,00	-	1 200 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-22	N	0,00	-	32 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-23	N	0,00	-	200 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-24	N	0,00	-	32 542,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-25	N	0,00	-	56 456,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-26	N	0,00	-	55 380,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-27	N	0,00	-	267 936,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-28	N	0,00	-	37 042,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-29	N	0,00	-	57 264,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-3	N	0,00	-	58 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-30	N	0,00	-	1 400 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-31	N	0,00	-	60 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-32	N	0,00	-	50 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-33	N	0,00	-	70 594,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-34	N	0,00	-	70 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-35	N	0,00	-	199 058,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-36	N	0,00	-	69 290,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-37	N	0,00	-	88 752,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-38	N	0,00	-	112 680,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-39	N	0,00	-	600 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-4	N	0,00	-	57 564,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-40	N	0,00	-	33 182,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-41	N	0,00	-	46 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-42	N	0,00	-	135 770,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-43	N	0,00	-	40 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-44	N	0,00	-	42 662,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-45	N	0,00	-	300 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-46	N	0,00	-	238 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-47	N	0,00	-	250 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-48	N	0,00	-	50 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-49	N	0,00	-	28 516,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-5	N	0,00	-	75 922,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-50	N	0,00	-	40 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-51	N	0,00	-	72 480,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-52	N	0,00	-	31 956,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-53	N	0,00	-	215 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-54	N	0,00	-	100 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-55	N	0,00	-	50 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-56	N	0,00	-	124 872,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-57	N	0,00	-	38 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-58	N	0,00	-	23 247,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-59	N	0,00	-	420 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-6	N	0,00	-	60 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-60	N	0,00	-	34 794,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-61	N	0,00	-	61 738,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-62	N	0,00	-	97 620,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-63	N	0,00	-	32 506,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-64	N	0,00	-	19 636,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-65	N	0,00	-	50 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-66	N	0,00	-	192 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-67	N	0,00	-	72 436,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-68	N	0,00	-	36 900,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-69	N	0,00	-	1 626 986,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-7	N	0,00	-	50 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-70	N	0,00	-	70 828,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-71	N	0,00	-	250 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-72	N	0,00	-	150 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-73	N	0,00	-	2 000 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-74	N	0,00	-	90 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-75	N	0,00	-	162 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00

Nature (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunts et dettes au 01/01/N											
	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt à la date de vote du budget (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)	
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-76	N	0,00	-	88 364,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-77	N	0,00	-	60 288,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-8	N	0,00	-	60 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Contribution Fonds Résilience - Convention n°2020-9	N	0,00	-	59 708,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Convention de partenariat	N	0,00	-	6 000 000,00	0,00			0,000	0,00	0,00	0,00	0,00
Total général		117 262 967,73		1 987 482 394,53					121 887 026,64	26 413 713,40	681 890,39	6 785 808,15

(9) S'agissant des emprunts assortis d'une ligne de trésorerie, il faut faire ressortir le remboursement du capital de la dette prévue pour l'exercice correspondant au véritable endettement.

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Mentionner l'index en cours au 01/01/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.



IV – ANNEXES

ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX

IV

B1.3

B1.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
Echange de taux, taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel) (A)														
20074	Dexia	20 000 000,00	1 333 333,38	2	15,00		2,095*Inflation INSEE hors tabac + Tunnel mini : 2,00%	2,095*Inflation INSEE hors tabac + Tunnel maxi : 5,75%	0,00	5,75 %	3,381	45 047,34	0,00	0,07
TOTAL (A)		20 000 000,00	1 333 333,38						0,00			45 047,34	0,00	0,07
Barrière simple (B)														
TOTAL (B)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Option d'échange (C)														
TOTAL (C)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)														
20084	The Royal Bank of Canada	40 000 000,00	13 000 000,00	1	20,00	07/04/2008 - 07/04/2010 ; 07/04/2010 - 07/04/2023 ; 07/04/2023 - 07/04/2028	Taux fixe à 3,26%	Si EUR 12 mois 4,4 alors 3,26% sinon 3,26 + Max entre 2,2 X EUR 12 mois - 7 et 0, marge cumulative	0,00	Si EUR 12 mois - 4,4 alors 3,26% sinon 3,26 + Max entre 2,2 X EUR 12 mois - 7 et 0, marge cumulative	3,871	463 170,20	0,00	0,65
TOTAL (D)		40 000 000,00	13 000 000,00						0,00			463 170,20	0,00	0,65
Multiplicateur jusqu'à 5 (E)														
TOTAL (E)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
Autres types de structures (F)														
TOTAL (F)		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat) (1)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 01/01/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux à la date de vote du budget (9)	Intérêts à payer au cours de l'exercice (10)	Intérêts à percevoir au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
TOTAL GENERAL		60 000 000,00	14 333 333,38						0,00			508 217,54	0,00	0,72

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à courir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 01/01/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau du taux à la date de vote du budget.

(10) Indiquer les intérêts à payer au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels à payer au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts à percevoir au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)**

Indices sous-jacents		(1) Indices zone euro	(2) Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	(3) Ecart d'indices zone euro	(4) Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	(5) Ecart d'indices hors zone euro	(6) Autres indices
Structure							
(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux structuré contre taux variable ou taux fixe (sens unique). Taux variable simple plafonné ( <b>cap</b> ) ou encadré ( <b>tunnel</b> )	Nombre de produits	85	1				
	% de l'encours	98,11	0,07				
	Montant en euros	1 950 035 936,15	1 333 333,38				
(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(C) Option d'échange ( <b>swaption</b> )	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits	1					
	% de l'encours	0,65					
	Montant en euros	13 000 000,00					
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						
(F) Autres types de structures	Nombre de produits						
	% de l'encours						
	Montant en euros						

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 01/01/N après opérations de couverture éventuelles.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Emprunt couvert			Instrument de couverture									
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 01/01/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes éventuelles	
												Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
Taux fixe (total)		111 237 967,46					100 387 967,73				0,00	0,00	0,00
Couverture n°2	Obligataire - 20086	1 750 000,00	19/12/2028	Crédit Coopératif	swap	taux	1 750 000,00	19/12/2011	19/12/2028	A	0,00	0,00	0,00
Couverture n°3	200871	23 100 000,00	01/12/2028	Société Générale	swap	taux	12 250 000,00	08/12/2008	01/12/2028	T	0,00	0,00	0,00
Couverture n°5	20103 - Intermédié CE	2 163 046,64	25/03/2030	Crédit Agricole CIB	swap	taux	2 163 046,74	27/06/2011	25/03/2030	T	0,00	0,00	0,00
Couverture n°5	20101 - Intermédié CE	2 500 465,57	25/03/2030	Crédit Agricole CIB	swap	taux	2 500 465,68	27/06/2011	25/03/2030	T	0,00	0,00	0,00
Couverture n°5	20102 - Intermédié CE	2 914 931,25	25/03/2030	Crédit Agricole CIB	swap	taux	2 914 931,38	27/06/2011	25/03/2030	T	0,00	0,00	0,00
Couverture n°6	20133	46 666 666,72	20/12/2033	ARKEA	swap	taux	46 666 666,72	20/06/2017	20/12/2033	T	0,00	0,00	0,00
Couverture n°7	20071	32 142 857,28	01/05/2032	ARKEA	swap	taux	32 142 857,21	01/08/2017	01/05/2032	T	0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		16 875 000,00					16 875 000,00				0,00	0,00	0,00
Couverture n°4	20085	16 875 000,00	01/08/2028	Crédit Agricole CIB	swap	taux	16 875 000,00	01/11/2008	01/08/2028	T	0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Total		128 112 967,46					117 262 967,73				0,00	0,00	0,00

(1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.

(2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.

(3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).

(4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)**

Instruments de couverture (Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat)	Effet de l'instrument de couverture								
	Référence de l'emprunt couvert	Taux payé		Taux reçu (7)		Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat		Catégorie d'emprunt (8)	
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux	Charges c/668	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture
Taux fixe (total)						26 794 013,66	5 046 687,67		
Couverture n°2	Obligataire - 20086	Taux fixe à 4,155 %	4,216	Euribor 12 mois + 1 %	0,552	1 391 463,34	443 292,47	A-1	A-1
Couverture n°3	200871	Taux fixe à 3,599 %	3,702	Euribor 3 mois - 0,05 %	-0,628	12 175 724,72	1 494 508,01	A-1	A-1
Couverture n°5	20103 - Intermédié CE	Taux fixe à 3,89 %	4,006	Euribor 3 mois + 0,63 %	0,070	1 562 904,77	274 126,63	A-1	A-1
Couverture n°5	20101 - Intermédié CE	Taux fixe à 3,89 %	4,006	Euribor 3 mois + 0,63 %	0,070	1 806 706,10	316 888,31	A-1	A-1
Couverture n°5	20102 - Intermédié CE	Taux fixe à 3,89 %	4,006	Euribor 3 mois + 0,63 %	0,070	2 106 177,40	369 414,26	A-1	A-1
Couverture n°6	20133	Taux fixe à 1,366 %	1,393	Euribor 3 mois + 0,613 %	0,050	4 052 893,56	609 977,58	A-1	A-1
Couverture n°7	20071	Taux fixe à 1,851 %	1,891	Euribor 3 mois + 1,172 %	0,625	3 698 143,77	1 538 480,41	A-1	A-1
Taux variable simple (total)						2 207 794,09	8 963 005,52		
Couverture n°4	20085	Euribor 3 mois - 0,16 %	-0,726	((0,25*(Moyenne de Euribor 3 mois + T4M)) + (0,5*Inflation française hors tabac(Préfixé))) + 1,05	1,495	2 207 794,09	8 963 005,52	A-1	A-1
Taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
Total						29 001 807,75	14 009 693,19		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un *swap*.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)**

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 01/01/N	Annuité à payer au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
TOTAL	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit privé</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Auprès des organismes de droit public</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<u>Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)</u>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.

(2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la collectivité.

(3) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES	B1.7

**B1.7 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS	B2

METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS

Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)	CHOIX DE L'ASSEMBLEE	Durée (en années)	Délibération du
	Biens de faible valeur- Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an : 500 €		16/7/2021
	Catégories de biens amortis		
L	Subventions finançant des biens mobiliers, du mat, des études ou des aides consenties aux E	5	23/07/2021
L	Subventions finançant des biens immobiliers ou des installations	30	23/07/2021
L	Subventions finançant des infrastructures d'intérêt national	40	23/07/2021
L	Subventions d'équipement versées aux tiers - FEADER	1	23/07/2021
L	Subventions pour acquisition de matériels ferroviaires versées entre 2005 et 2012	30	23/07/2021
L	Subventions pour acquisition de matériel ferroviaire	30	23/07/2021
L	Subventions pour acquisition d'infrastructures ferroviaires versées entre 2005 et 2012	50	23/07/2021
L	Subvention pour acquisition de bâtiments et installations ferroviaires	30	23/07/2021
L	Frais d'étude non suivis de réalisation	5	23/07/2021
L	Frais de recherche et de développement	5	23/07/2021
L	Frais d'insertion non suivis de réalisation	5	23/07/2021
L	Concessions et droits similaires	2	23/07/2021
L	Autres immobilisations incorporelles	5	23/07/2021
L	Agencements et aménagements de terrains	15	23/07/2021
L	Construction (neuve ou réhabilitation) Extension	30	23/07/2021
L	Travaux d'adjonction ou d'amélioration	15	23/07/2021
L	Installations générales, agencements et aménagements de construction	15	23/07/2021
L	Réseaux	15	23/07/2021
L	Matériel et outillage technique + Autres installations, matériel et outillage techniques	12	23/07/2021
L	Collections et œuvres d'art	0	23/07/2021
L	Installations générales, agencements et aménagements divers	15	23/07/2021
L	Matériel de transport ferroviaire	30	23/07/2021
L	Bateaux	20	23/07/2021
L	Autres matériels de transport	5	23/07/2021
L	Matériel informatique	3	23/07/2021
L	Matériel de bureau et mobiliers	10	23/07/2021
L	Matériel de téléphonie	10	23/07/2021
L	Matériel de téléphonie mobile	2	23/07/2021
L	Autres immobilisations corporelles	10	23/07/2021
L	Fonds de solidarité national	5	23/07/2021



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N</b>	<b>B3.1</b>

## PROVISIONS CONSTITUEES AU 01/01/N

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		5 508 433,20	5 508 433,20	315 762,91	5 192 670,29
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		4 649 148,00	4 649 148,00	0,00	4 649 148,00
Jours disponibles sur CET au 31/12/2021, agents - catégorie A	0,00	31/12/2021	2 806 426,00	2 806 426,00	0,00	2 806 426,00
Jours disponibles sur CET au 31/12/2021, agents - catégorie B	0,00	31/12/2021	1 071 537,00	1 071 537,00	0,00	1 071 537,00
Jours disponibles sur CET au 31/12/2021, agents - catégorie C	0,00	31/12/2021	659 061,00	659 061,00	0,00	659 061,00
Jours disponibles sur CET au 31/12/2021, agents - emplois hors catégorie	0,00	31/12/2021	108 766,00	108 766,00	0,00	108 766,00
Jours disponibles sur CET au 31/12/2021, agents - autre catégorie	0,00	31/12/2021	3 358,00	3 358,00	0,00	3 358,00
Dépréciations (3)	0,00		32 804 479,61	32 804 479,61	0,00	32 804 479,61
- des immobilisations	0,00		17 308 702,07	17 308 702,07	0,00	17 308 702,07
Baisse des capitaux pour SAEML La Folle Journée au 31/12/2020, capital social détenu en baisse	0,00	31/12/2019	45 000,00	45 000,00	0,00	45 000,00
Baisse des capitaux pour SEM Régionale des PDL au 31/12/2020, capital social détenu en baisse	0,00	31/12/2019	1 883 047,32	1 883 047,32	0,00	1 883 047,32
Baisse des capitaux pour SPL L-A Développement au 31/12/2020, capital social détenu en baisse	0,00	31/12/2021	5 116,71	5 116,71	0,00	5 116,71
Baisse des capitaux pour SPL Angers Loire Touri. Expo au 31/12/2020, capital social détenu en baisse	0,00	31/12/2021	133,54	133,54	0,00	133,54
Baisse des capitaux pour Pays de la Loire Participations au 31/12/2020, capital social en baisse	0,00	31/12/2021	8 697 643,76	8 697 643,76	0,00	8 697 643,76
Dépréciation des prêts au 31/12/2021	0,00	31/12/2021	6 677 760,74	6 677 760,74	0,00	6 677 760,74
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		15 495 777,54	15 495 777,54	0,00	15 495 777,54
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250069	0,00		15,50	15,50	0,00	15,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital avance remboursable, titre 2011/2	0,00	17/12/2013	250 000,00	250 000,00	0,00	250 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, rbst capital avance modernisation de navire , titre 2011/3052	0,00	17/12/2013	3 448,67	3 448,67	0,00	3 448,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, rbst capital avance modernisation de navire , titre 2011/3053	0,00	17/12/2013	3 434,47	3 434,47	0,00	3 434,47

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous liquidation judiciaire, rbst capital avance modernisation de navire , titre 2012/2163	0,00	17/12/2013	13 737,86	13 737,86	0,00	13 737,86
Débiteur sous liquidation judiciaire, rbst capital avance modernisation de navire , titre 2012/2164	0,00	17/12/2013	13 794,69	13 794,69	0,00	13 794,69
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2012/3076	0,00	17/12/2013	4 066,67	4 066,67	0,00	4 066,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt P2RI, titre 2012/3120	0,00	17/12/2013	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2012/3121	0,00	17/12/2013	18 258,35	18 258,35	0,00	18 258,35
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital avance remboursable, titre 2011/2483	0,00	31/12/2014	323 333,00	323 333,00	0,00	323 333,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, redevance pour occupation du domaine public , titre 2011/2759	0,00	31/12/2014	10 569,39	10 569,39	0,00	10 569,39
Débiteur sous liquidation judiciaire, redevance pour occupation du domaine public , titre 2011/2760	0,00	31/12/2014	45 906,34	45 906,34	0,00	45 906,34
Débiteur sous liquidation judiciaire, redevance pour occupation du domaine public , titre 2011/3005	0,00	31/12/2014	48 056,06	48 056,06	0,00	48 056,06
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2012/2573	0,00	31/12/2014	333 333,00	333 333,00	0,00	333 333,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2012/3022	0,00	31/12/2014	333 334,00	333 334,00	0,00	333 334,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, redevance pour occupation du domaine public , titre 2012/546	0,00	31/12/2014	7 265,19	7 265,19	0,00	7 265,19
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2014/271	0,00	31/12/2014	7 097,22	7 097,22	0,00	7 097,22
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2014/1348	0,00	19/11/2015	3 619,33	3 619,33	0,00	3 619,33
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2014/1469	0,00	19/11/2015	51 911,11	51 911,11	0,00	51 911,11
Débiteur sous liquidation judiciaire, rvst trop-perçu marché suite décompte général, titre 2014/1478	0,00	19/11/2015	4 456,62	4 456,62	0,00	4 456,62
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt P2RI, titre 2014/1768	0,00	19/11/2015	175 000,00	175 000,00	0,00	175 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2014/1770	0,00	19/11/2015	24 859,73	24 859,73	0,00	24 859,73
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/1221	0,00	19/11/2015	87 500,00	87 500,00	0,00	87 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/1222	0,00	19/11/2015	12 427,43	12 427,43	0,00	12 427,43
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/164	0,00	19/11/2015	500 000,00	500 000,00	0,00	500 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/165	0,00	19/11/2015	71 013,89	71 013,89	0,00	71 013,89
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt P2RI, titre 2015/204	0,00	19/11/2015	125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/206	0,00	19/11/2015	17 859,98	17 859,98	0,00	17 859,98
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/292	0,00	19/11/2015	2 000 000,00	2 000 000,00	0,00	2 000 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/293	0,00	19/11/2015	129 884,45	129 884,45	0,00	129 884,45
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt P2RI, titre 2015/681	0,00	19/11/2015	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/682	0,00	19/11/2015	16 249,90	16 249,90	0,00	16 249,90
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/750	0,00	19/11/2015	3 548,61	3 548,61	0,00	3 548,61
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2014/276	0,00	28/11/2016	6 100,00	6 100,00	0,00	6 100,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2015/1577	0,00	28/11/2016	200 000,00	200 000,00	0,00	200 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt , titre 2015/1580	0,00	28/11/2016	15 590,40	15 590,40	0,00	15 590,40
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/177	0,00	28/11/2016	4 055,56	4 055,56	0,00	4 055,56
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt P2RI, titre 2015/1837	0,00	28/11/2016	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt P2RI, titre 2015/1838	0,00	28/11/2016	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/1839	0,00	28/11/2016	10 149,99	10 149,99	0,00	10 149,99
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/1840	0,00	28/11/2016	21 304,16	21 304,16	0,00	21 304,16
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/246	0,00	28/11/2016	6 083,33	6 083,33	0,00	6 083,33
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/1040	0,00	28/11/2016	3 041,67	3 041,67	0,00	3 041,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2016/906	0,00	28/11/2016	125 000,00	125 000,00	0,00	125 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt , titre 2016/910	0,00	28/11/2016	12 684,04	12 684,04	0,00	12 684,04
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2016/953	0,00	28/11/2016	65 250,00	65 250,00	0,00	65 250,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2016/956	0,00	28/11/2016	8 871,89	8 871,89	0,00	8 871,89
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1094	0,00	28/11/2016	2 932,58	2 932,58	0,00	2 932,58
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide, titre 2013/2047	0,00	31/12/2017	656,00	656,00	0,00	656,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/1405	0,00	31/12/2017	2 027,78	2 027,78	0,00	2 027,78
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2015/787	0,00	31/12/2017	6 677,62	6 677,62	0,00	6 677,62
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2017/110	0,00	31/12/2017	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/153	0,00	31/12/2017	2 311,11	2 311,11	0,00	2 311,11
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement de loyers impayés, titre 2017/393	0,00	31/12/2017	2 583,27	2 583,27	0,00	2 583,27
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2017/424	0,00	31/12/2017	441 000,00	441 000,00	0,00	441 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt , titre 2017/431	0,00	31/12/2017	111 430,74	111 430,74	0,00	111 430,74
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/540	0,00	31/12/2017	528,05	528,05	0,00	528,05
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/692	0,00	31/12/2017	37 110,12	37 110,12	0,00	37 110,12
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2014/1708	0,00	31/12/2018	2 282,50	2 282,50	0,00	2 282,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2015/1721	0,00	31/12/2018	21 717,50	21 717,50	0,00	21 717,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2015/78	0,00	31/12/2018	885,84	885,84	0,00	885,84
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2016/1693	0,00	31/12/2018	700 000,00	700 000,00	0,00	700 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2016/1701	0,00	31/12/2018	17 493,00	17 493,00	0,00	17 493,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2017/2018, titre 2017/252447	0,00	31/12/2018	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2017/258079	0,00	31/12/2018	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt P2RI, titre 2017/330	0,00	31/12/2018	17 239,13	17 239,13	0,00	17 239,13
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/341	0,00	31/12/2018	6 600,12	6 600,12	0,00	6 600,12
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2017/462	0,00	31/12/2018	4 000,00	4 000,00	0,00	4 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2017/464	0,00	31/12/2018	1 216,67	1 216,67	0,00	1 216,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt P2RI, titre 2017/932	0,00	31/12/2018	18 750,00	18 750,00	0,00	18 750,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2017/935	0,00	31/12/2018	2 287,50	2 287,50	0,00	2 287,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt P2RI, titre 2018/1748	0,00	31/12/2018	89 062,50	89 062,50	0,00	89 062,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/1752	0,00	31/12/2018	2 582,81	2 582,81	0,00	2 582,81
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt P2RI, titre 2018/440	0,00	31/12/2018	26 562,50	26 562,50	0,00	26 562,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2018/444	0,00	31/12/2018	2 154,51	2 154,51	0,00	2 154,51
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2018/619	0,00	31/12/2018	12 000,00	12 000,00	0,00	12 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt P2RI, titre 2018/670	0,00	31/12/2018	37 500,00	37 500,00	0,00	37 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2018/679	0,00	31/12/2018	4 562,50	4 562,50	0,00	4 562,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2018/716	0,00	31/12/2018	36 000,00	36 000,00	0,00	36 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/727	0,00	31/12/2018	893,33	893,33	0,00	893,33
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2018/756	0,00	31/12/2018	37 500,00	37 500,00	0,00	37 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/757	0,00	31/12/2018	1 004,17	1 004,17	0,00	1 004,17
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2018/834	0,00	31/12/2018	473 444,67	473 444,67	0,00	473 444,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/940	0,00	31/12/2018	14 755,69	14 755,69	0,00	14 755,69
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2017/251498	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2017/254429	0,00	31/12/2019	283,00	283,00	0,00	283,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2017/2018, titre 2017/256919	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2017/257091	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2017/257692	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2017/257986	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2017/260441	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2017/263170	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2017/264432	0,00	31/12/2019	35,00	35,00	0,00	35,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2017/264542	0,00	31/12/2019	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2017/567	0,00	31/12/2019	157 625,00	157 625,00	0,00	157 625,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/1116	0,00	31/12/2019	38 933,33	38 933,33	0,00	38 933,33
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/1117	0,00	31/12/2019	24 138,67	24 138,67	0,00	24 138,67
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2018/1930	0,00	31/12/2019	121,07	121,07	0,00	121,07
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide, titre 2018/2066	0,00	31/12/2019	4 166,00	4 166,00	0,00	4 166,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/2089	0,00	31/12/2019	17 390,22	17 390,22	0,00	17 390,22
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/250568	0,00	31/12/2019	63,40	63,40	0,00	63,40
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/250781	0,00	31/12/2019	221,90	221,90	0,00	221,90
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/250823	0,00	31/12/2019	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/250870	0,00	31/12/2019	126,80	126,80	0,00	126,80
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2018/251789	0,00	31/12/2019	35,00	35,00	0,00	35,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2018/2019, titre 2018/252109	0,00	31/12/2019	49,00	49,00	0,00	49,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2018/2019, titre 2018/252110	0,00	31/12/2019	49,00	49,00	0,00	49,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/252293	0,00	31/12/2019	317,00	317,00	0,00	317,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/256447	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2018/2019, titre 2018/257226	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/259166	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/261107	0,00	31/12/2019	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/1323	0,00	31/12/2019	930 000,00	930 000,00	0,00	930 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/1324	0,00	31/12/2019	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/1325	0,00	31/12/2019	670 000,00	670 000,00	0,00	670 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1326	0,00	31/12/2019	4 898,13	4 898,13	0,00	4 898,13
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1327	0,00	31/12/2019	34 880,00	34 880,00	0,00	34 880,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1328	0,00	31/12/2019	9 767,11	9 767,11	0,00	9 767,11
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1346	0,00	31/12/2019	24 138,67	24 138,67	0,00	24 138,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/1348	0,00	31/12/2019	1 500 000,00	1 500 000,00	0,00	1 500 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1349	0,00	31/12/2019	42 875,00	42 875,00	0,00	42 875,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/1441	0,00	31/12/2019	24 000,00	24 000,00	0,00	24 000,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/1442	0,00	31/12/2019	26 562,50	26 562,50	0,00	26 562,50
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1443	0,00	31/12/2019	306,67	306,67	0,00	306,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1444	0,00	31/12/2019	1 077,26	1 077,26	0,00	1 077,26
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement capital prêt, titre 2019/1446	0,00	31/12/2019	41 666,66	41 666,66	0,00	41 666,66
Débiteur sous redressement judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/1696	0,00	31/12/2019	12 166,67	12 166,67	0,00	12 166,67
Débiteur sous redressement judiciaire, reversement d'aide, titre 2019/170	0,00	31/12/2019	60 000,00	60 000,00	0,00	60 000,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2019/250057	0,00	31/12/2019	27,40	27,40	0,00	27,40
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2019/250074	0,00	31/12/2019	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2019/250118	0,00	31/12/2019	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2019/250141	0,00	31/12/2019	27,40	27,40	0,00	27,40
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2019/250393	0,00	31/12/2019	253,60	253,60	0,00	253,60
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt P2RI, titre 2019/251	0,00	31/12/2019	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2019/254	0,00	31/12/2019	1 633,33	1 633,33	0,00	1 633,33
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2019/541	0,00	31/12/2019	486,67	486,67	0,00	486,67
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2016/2170	0,00	31/12/2020	8 010,00	8 010,00	0,00	8 010,00
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement de loyers impayés, titre 2017/18	0,00	31/12/2020	795,52	795,52	0,00	795,52
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2017/250489	0,00	31/12/2020	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2017/250719	0,00	31/12/2020	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/378	0,00	31/12/2020	852,81	852,81	0,00	852,81
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement de loyers impayés, titre 2017/39	0,00	31/12/2020	795,52	795,52	0,00	795,52
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/1028	0,00	31/12/2020	2 567,38	2 567,38	0,00	2 567,38
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/1457	0,00	31/12/2020	3 800,00	3 800,00	0,00	3 800,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/1561	0,00	31/12/2020	886,61	886,61	0,00	886,61
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/1576	0,00	31/12/2020	596,72	596,72	0,00	596,72
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu salaire, titre 2018/1603	0,00	31/12/2020	684,34	684,34	0,00	684,34
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/1796	0,00	31/12/2020	1 750,00	1 750,00	0,00	1 750,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu salaire, titre 2018/2049	0,00	31/12/2020	2 256,67	2 256,67	0,00	2 256,67
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2018/206	0,00	31/12/2020	169,38	169,38	0,00	169,38
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/211	0,00	31/12/2020	3 203,00	3 203,00	0,00	3 203,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/244	0,00	31/12/2020	1 185,00	1 185,00	0,00	1 185,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2018/250087	0,00	31/12/2020	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2018/250121	0,00	31/12/2020	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2017/2018, titre 2018/250172	0,00	31/12/2020	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2018/250239	0,00	31/12/2020	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2018/250283	0,00	31/12/2020	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2018/250285	0,00	31/12/2020	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2018/250350	0,00	31/12/2020	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2018/250557	0,00	31/12/2020	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2018/251000	0,00	31/12/2020	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2018/251085	0,00	31/12/2020	100,00	100,00	0,00	100,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2018/251086	0,00	31/12/2020	65,00	65,00	0,00	65,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/251376	0,00	31/12/2020	60,00	60,00	0,00	60,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/251576	0,00	31/12/2020	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/251585	0,00	31/12/2020	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2018/251845	0,00	31/12/2020	100,00	100,00	0,00	100,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2018/251846	0,00	31/12/2020	65,00	65,00	0,00	65,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2018/251921	0,00	31/12/2020	3,00	3,00	0,00	3,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2018/251943	0,00	31/12/2020	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2018/251957	0,00	31/12/2020	70,00	70,00	0,00	70,00



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/252062	0,00	31/12/2020	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/252073	0,00	31/12/2020	49,00	49,00	0,00	49,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/252092	0,00	31/12/2020	49,00	49,00	0,00	49,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/252136	0,00	31/12/2020	49,00	49,00	0,00	49,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2018/252442	0,00	31/12/2020	35,00	35,00	0,00	35,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2018/2019, titre 2018/254471	0,00	31/12/2020	81,50	81,50	0,00	81,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/254625	0,00	31/12/2020	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/255039	0,00	31/12/2020	283,00	283,00	0,00	283,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/255953	0,00	31/12/2020	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/256095	0,00	31/12/2020	283,00	283,00	0,00	283,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/256463	0,00	31/12/2020	99,90	99,90	0,00	99,90
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/256464	0,00	31/12/2020	99,90	99,90	0,00	99,90
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/256761	0,00	31/12/2020	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/257171	0,00	31/12/2020	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/258721	0,00	31/12/2020	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/258729	0,00	31/12/2020	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/259314	0,00	31/12/2020	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/259520	0,00	31/12/2020	110,75	110,75	0,00	110,75
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/259735	0,00	31/12/2020	88,62	88,62	0,00	88,62
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/259998	0,00	31/12/2020	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/260000	0,00	31/12/2020	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/260496	0,00	31/12/2020	55,00	55,00	0,00	55,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/260792	0,00	31/12/2020	129,53	129,53	0,00	129,53



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/260793	0,00	31/12/2020	129,52	129,52	0,00	129,52
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/260794	0,00	31/12/2020	129,52	129,52	0,00	129,52
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/261191	0,00	31/12/2020	81,50	81,50	0,00	81,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/261533	0,00	31/12/2020	81,50	81,50	0,00	81,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/262412	0,00	31/12/2020	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, reversement de bourse Envoleo, titre 2018/3914030011	0,00	31/12/2020	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, Pénalités marchés, titre 2018/739	0,00	31/12/2020	375,00	375,00	0,00	375,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement capital prêt, titre 2018/795	0,00	31/12/2020	24 100,00	24 100,00	0,00	24 100,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/796	0,00	31/12/2020	3 021,23	3 021,23	0,00	3 021,23
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, paiement intérêts sur prêt, titre 2018/797	0,00	31/12/2020	3 021,23	3 021,23	0,00	3 021,23
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/92	0,00	31/12/2020	1 805,50	1 805,50	0,00	1 805,50
Débiteur sous redressement judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/2240	0,00	31/12/2020	10 138,89	10 138,89	0,00	10 138,89
Débiteur sous redressement judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/2290	0,00	31/12/2020	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Débiteur sous redressement judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/2294	0,00	31/12/2020	12 166,67	12 166,67	0,00	12 166,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt , titre 2019/2398	0,00	31/12/2020	12 500,00	12 500,00	0,00	12 500,00
Débiteur sous redressement judiciaire, remboursement capital prêt , titre 2019/2399	0,00	31/12/2020	4 793,65	4 793,65	0,00	4 793,65
Débiteur sous redressement judiciaire, remboursement capital prêt , titre 2019/2402	0,00	31/12/2020	10 138,89	10 138,89	0,00	10 138,89
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement trop-perçu mémoire 2017-2018, titre 2019/250808	0,00	31/12/2020	201,58	201,58	0,00	201,58
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement trop-perçu mémoire 2018-2019, titre 2019/251462	0,00	31/12/2020	166,54	166,54	0,00	166,54
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/965	0,00	31/12/2020	50 000,00	50 000,00	0,00	50 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2020/1308	0,00	31/12/2020	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2020/1383	0,00	31/12/2020	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/256706	0,00	31/12/2020	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2020/326	0,00	31/12/2020	71 625,00	71 625,00	0,00	71 625,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2020/329	0,00	31/12/2020	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2020/345	0,00	31/12/2020	8 369,13	8 369,13	0,00	8 369,13
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2020/503	0,00	31/12/2020	2 833,33	2 833,33	0,00	2 833,33
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2020/863	0,00	31/12/2020	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2020/864	0,00	31/12/2020	2 044,44	2 044,44	0,00	2 044,44

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu salaire, titre 2016/1552	0,00	31/12/2021	1 407,82	1 407,82	0,00	1 407,82
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2016/1675	0,00	31/12/2021	1 646,08	1 646,08	0,00	1 646,08
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2016/432	0,00	31/12/2021	2,64	2,64	0,00	2,64
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2017/1247	0,00	31/12/2021	625,73	625,73	0,00	625,73
Débiteur sous procédure de surendettement, remboursement de loyers impayés, titre 2017/814	0,00	31/12/2021	3 385,00	3 385,00	0,00	3 385,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/1960	0,00	31/12/2021	883,26	883,26	0,00	883,26
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/250800	0,00	31/12/2021	53,35	53,35	0,00	53,35
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/250801	0,00	31/12/2021	190,45	190,45	0,00	190,45
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2018/251916	0,00	31/12/2021	140,00	140,00	0,00	140,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2018/252039	0,00	31/12/2021	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2017/2018, titre 2018/252040	0,00	31/12/2021	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/252067	0,00	31/12/2021	51,94	51,94	0,00	51,94
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abonnement transports voyageurs, titre 2018/252319	0,00	31/12/2021	274,00	274,00	0,00	274,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/254621	0,00	31/12/2021	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2018/257345	0,00	31/12/2021	78,20	78,20	0,00	78,20
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/259158	0,00	31/12/2021	130,82	130,82	0,00	130,82
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/260236	0,00	31/12/2021	59,96	59,96	0,00	59,96
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2018/260740	0,00	31/12/2021	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/380	0,00	31/12/2021	4 357,77	4 357,77	0,00	4 357,77
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/510	0,00	31/12/2021	2 515,00	2 515,00	0,00	2 515,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/93	0,00	31/12/2021	318,08	318,08	0,00	318,08
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/968	0,00	31/12/2021	1 095,50	1 095,50	0,00	1 095,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2018/970	0,00	31/12/2021	510,83	510,83	0,00	510,83

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu salaire, titre 2019/1008	0,00	31/12/2021	420,23	420,23	0,00	420,23
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/1021	0,00	31/12/2021	187,80	187,80	0,00	187,80
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1022	0,00	31/12/2021	48,00	48,00	0,00	48,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1024	0,00	31/12/2021	318,00	318,00	0,00	318,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/1031	0,00	31/12/2021	441,49	441,49	0,00	441,49
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/1034	0,00	31/12/2021	324,00	324,00	0,00	324,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1117	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1121	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1122	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1127	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1128	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1135	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1137	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1138	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports voygaeurs, titre 2019/1353	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1354	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1355	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1356	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/1358	0,00	31/12/2021	30,00	30,00	0,00	30,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/1621	0,00	31/12/2021	769,00	769,00	0,00	769,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/1653	0,00	31/12/2021	3 830,00	3 830,00	0,00	3 830,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/1716	0,00	31/12/2021	473,10	473,10	0,00	473,10
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, rvst bourse sanitaire et sociale, titre 2019/1793	0,00	31/12/2021	3 583,00	3 583,00	0,00	3 583,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/1916	0,00	31/12/2021	1 075,00	1 075,00	0,00	1 075,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/1917	0,00	31/12/2021	1 075,00	1 075,00	0,00	1 075,00
Débiteur sous redressement judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2019/2027	0,00	31/12/2021	8 813,89	8 813,89	0,00	8 813,89
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement capital prêt, titre 2019/2090	0,00	31/12/2021	350 000,00	350 000,00	0,00	350 000,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu salaire, titre 2019/2107	0,00	31/12/2021	202,96	202,96	0,00	202,96
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement capital prêt, titre 2019/211	0,00	31/12/2021	29 100,00	29 100,00	0,00	29 100,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement capital prêt, titre 2019/213	0,00	31/12/2021	2 265,92	2 265,92	0,00	2 265,92
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement capital prêt P2RI, titre 2019/217	0,00	31/12/2021	1 694,22	1 694,22	0,00	1 694,22
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, paiement intérêts sur prêt, titre 2019/221	0,00	31/12/2021	8 305,78	8 305,78	0,00	8 305,78
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/2295	0,00	31/12/2021	2 351,13	2 351,13	0,00	2 351,13
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu salaire, titre 2019/2325	0,00	31/12/2021	46,69	46,69	0,00	46,69
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, reversement avance, titre 2019/2381	0,00	31/12/2021	2 453,77	2 453,77	0,00	2 453,77
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/245	0,00	31/12/2021	5 899,00	5 899,00	0,00	5 899,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250093	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250095	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250139	0,00	31/12/2021	15,50	15,50	0,00	15,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250153	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250165	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250182	0,00	31/12/2021	28,80	28,80	0,00	28,80
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250221	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250237	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250238	0,00	31/12/2021	36,30	36,30	0,00	36,30
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250241	0,00	31/12/2021	70,00	70,00	0,00	70,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250375	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250403	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250434	0,00	31/12/2021	253,60	253,60	0,00	253,60
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250453	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250473	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250485	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250490	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu salaire, titre 2019/2505	0,00	31/12/2021	46,70	46,70	0,00	46,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250510	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250517	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250532	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250558	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250565	0,00	31/12/2021	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250569	0,00	31/12/2021	105,00	105,00	0,00	105,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250633	0,00	31/12/2021	82,00	82,00	0,00	82,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250653	0,00	31/12/2021	135,00	135,00	0,00	135,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250661	0,00	31/12/2021	122,50	122,50	0,00	122,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250663	0,00	31/12/2021	175,00	175,00	0,00	175,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250664	0,00	31/12/2021	113,00	113,00	0,00	113,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250665	0,00	31/12/2021	140,00	140,00	0,00	140,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250687	0,00	31/12/2021	128,73	128,73	0,00	128,73
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250707	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250714	0,00	31/12/2021	27,40	27,40	0,00	27,40

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250719	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250720	0,00	31/12/2021	27,40	27,40	0,00	27,40
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250738	0,00	31/12/2021	130,50	130,50	0,00	130,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250745	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250751	0,00	31/12/2021	130,50	130,50	0,00	130,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250776	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250781	0,00	31/12/2021	75,00	75,00	0,00	75,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250821	0,00	31/12/2021	507,20	507,20	0,00	507,20
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/250839	0,00	31/12/2021	317,00	317,00	0,00	317,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2019/250886	0,00	31/12/2021	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2019/250894	0,00	31/12/2021	108,00	108,00	0,00	108,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports scol. 2018/2019, titre 2019/250895	0,00	31/12/2021	108,00	108,00	0,00	108,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2019/250915	0,00	31/12/2021	54,00	54,00	0,00	54,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251099	0,00	31/12/2021	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251102	0,00	31/12/2021	38,13	38,13	0,00	38,13
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251104	0,00	31/12/2021	120,00	120,00	0,00	120,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251110	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251128	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251144	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251147	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251151	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251178	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251200	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abn transports voyageurs, titre 2019/251212	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251244	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251252	0,00	31/12/2021	105,00	105,00	0,00	105,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251320	0,00	31/12/2021	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251321	0,00	31/12/2021	35,00	35,00	0,00	35,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abn transports voyageurs, titre 2019/251322	0,00	31/12/2021	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251323	0,00	31/12/2021	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251324	0,00	31/12/2021	35,00	35,00	0,00	35,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251333	0,00	31/12/2021	20,00	20,00	0,00	20,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251334	0,00	31/12/2021	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251361	0,00	31/12/2021	15,50	15,50	0,00	15,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251374	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251375	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251429	0,00	31/12/2021	5,00	5,00	0,00	5,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251430	0,00	31/12/2021	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251431	0,00	31/12/2021	35,00	35,00	0,00	35,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251434	0,00	31/12/2021	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2019/251673	0,00	31/12/2021	108,00	108,00	0,00	108,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2019/251674	0,00	31/12/2021	54,00	54,00	0,00	54,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2019/251688	0,00	31/12/2021	54,00	54,00	0,00	54,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco.2018/2019, titre 2019/251705	0,00	31/12/2021	163,00	163,00	0,00	163,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé transports sco. 2018/2019, titre 2019/251706	0,00	31/12/2021	54,00	54,00	0,00	54,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251722	0,00	31/12/2021	95,10	95,10	0,00	95,10

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251734	0,00	31/12/2021	27,40	27,40	0,00	27,40
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251736	0,00	31/12/2021	27,40	27,40	0,00	27,40
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251740	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251763	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251764	0,00	31/12/2021	15,50	15,50	0,00	15,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251778	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251779	0,00	31/12/2021	27,40	27,40	0,00	27,40
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251799	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251801	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251826	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251828	0,00	31/12/2021	35,00	35,00	0,00	35,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251829	0,00	31/12/2021	105,00	105,00	0,00	105,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251835	0,00	31/12/2021	12,01	12,01	0,00	12,01
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251836	0,00	31/12/2021	26,25	26,25	0,00	26,25
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251840	0,00	31/12/2021	35,00	35,00	0,00	35,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251842	0,00	31/12/2021	70,00	70,00	0,00	70,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251845	0,00	31/12/2021	118,40	118,40	0,00	118,40
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251847	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251854	0,00	31/12/2021	90,78	90,78	0,00	90,78
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251858	0,00	31/12/2021	105,00	105,00	0,00	105,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251873	0,00	31/12/2021	87,50	87,50	0,00	87,50
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251882	0,00	31/12/2021	79,10	79,10	0,00	79,10
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251884	0,00	31/12/2021	175,00	175,00	0,00	175,00



Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251890	0,00	31/12/2021	52,50	52,50	0,00	52,50
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251922	0,00	31/12/2021	96,80	96,80	0,00	96,80
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251924	0,00	31/12/2021	105,00	105,00	0,00	105,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abnt transports voyageurs, titre 2019/251966	0,00	31/12/2021	31,70	31,70	0,00	31,70
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2019/2588	0,00	31/12/2021	3 893,33	3 893,33	0,00	3 893,33
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/362	0,00	31/12/2021	61,60	61,60	0,00	61,60
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/364	0,00	31/12/2021	1 531,93	1 531,93	0,00	1 531,93
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/365	0,00	31/12/2021	538,00	538,00	0,00	538,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/367	0,00	31/12/2021	569,36	569,36	0,00	569,36
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/368	0,00	31/12/2021	1 291,82	1 291,82	0,00	1 291,82
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, reversement de bourse Envoleo, titre 2019/4161390111	0,00	31/12/2021	1 000,00	1 000,00	0,00	1 000,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2019/515	0,00	31/12/2021	348,56	348,56	0,00	348,56
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2019/518	0,00	31/12/2021	277,68	277,68	0,00	277,68
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement trop-perçu sur salaire, titre 2019/582	0,00	31/12/2021	512,91	512,91	0,00	512,91
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/594	0,00	31/12/2021	1 493,27	1 493,27	0,00	1 493,27
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/596	0,00	31/12/2021	1 651,89	1 651,89	0,00	1 651,89
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/597	0,00	31/12/2021	1 207,89	1 207,89	0,00	1 207,89
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/621	0,00	31/12/2021	816,00	816,00	0,00	816,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/652	0,00	31/12/2021	884,88	884,88	0,00	884,88
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/653	0,00	31/12/2021	1 087,18	1 087,18	0,00	1 087,18
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/654	0,00	31/12/2021	657,69	657,69	0,00	657,69
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/655	0,00	31/12/2021	791,04	791,04	0,00	791,04
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/656	0,00	31/12/2021	213,00	213,00	0,00	213,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/744	0,00	31/12/2021	650,44	650,44	0,00	650,44
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, impayé abont transports voyageurs, titre 2019/780	0,00	31/12/2021	48,00	48,00	0,00	48,00
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, reversement avance, titre 2019/798	0,00	31/12/2021	463,87	463,87	0,00	463,87
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement capital prêt P2RI, titre 2019/884	0,00	31/12/2021	9 330,67	9 330,67	0,00	9 330,67
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2019/890	0,00	31/12/2021	6 813,33	6 813,33	0,00	6 813,33
Débiteur à risque, contentieux antérieur à N-1, remboursement de loyers impayés, titre 2019/924	0,00	31/12/2021	694,70	694,70	0,00	694,70
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2020/1751	0,00	31/12/2021	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00
Débiteur sous redressement judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2020/1786	0,00	31/12/2021	75 000,00	75 000,00	0,00	75 000,00
Débiteur sous redressement judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2020/1798	0,00	31/12/2021	9 125,00	9 125,00	0,00	9 125,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2020/1882	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2020/1883	0,00	31/12/2021	150 000,00	150 000,00	0,00	150 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2020/1884	0,00	31/12/2021	516,67	516,67	0,00	516,67
Débiteur sous redressement judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2020/2270	0,00	31/12/2021	300 000,00	300 000,00	0,00	300 000,00
Débiteur sous redressement judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2020/2271	0,00	31/12/2021	240 000,00	240 000,00	0,00	240 000,00
Débiteur sous redressement judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2020/2272	0,00	31/12/2021	71 428,57	71 428,57	0,00	71 428,57
Débiteur sous redressement judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2020/2274	0,00	31/12/2021	100 000,00	100 000,00	0,00	100 000,00
Débiteur sous redressement judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2020/2278	0,00	31/12/2021	31 232,00	31 232,00	0,00	31 232,00
Débiteur sous redressement judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2020/2279	0,00	31/12/2021	31 232,00	31 232,00	0,00	31 232,00
Débiteur sous redressement judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2020/2280	0,00	31/12/2021	7 808,00	7 808,00	0,00	7 808,00
Débiteur sous redressement judiciaire, paiement intérêts sur prêt P2RI, titre 2020/2284	0,00	31/12/2021	10 166,67	10 166,67	0,00	10 166,67
Débiteur sous redressement judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2020/2285	0,00	31/12/2021	10 166,67	10 166,67	0,00	10 166,67
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/250550	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/250772	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/251023	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/251141	0,00	31/12/2021	55,00	55,00	0,00	55,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/251142	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/251180	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/254648	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/256120	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/256632	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/256970	0,00	31/12/2021	80,00	80,00	0,00	80,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/259053	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/259374	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/259539	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/259824	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/260419	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/262196	0,00	31/12/2021	66,00	66,00	0,00	66,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/262248	0,00	31/12/2021	66,00	66,00	0,00	66,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/262497	0,00	31/12/2021	88,00	88,00	0,00	88,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/262516	0,00	31/12/2021	88,00	88,00	0,00	88,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/262824	0,00	31/12/2021	66,00	66,00	0,00	66,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/263359	0,00	31/12/2021	33,00	33,00	0,00	33,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/263360	0,00	31/12/2021	44,00	44,00	0,00	44,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/263581	0,00	31/12/2021	44,00	44,00	0,00	44,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/263582	0,00	31/12/2021	33,00	33,00	0,00	33,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/264151	0,00	31/12/2021	44,00	44,00	0,00	44,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2019/2020, titre 2020/264676	0,00	31/12/2021	44,00	44,00	0,00	44,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1056	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1067	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1068	0,00	31/12/2021	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1157	0,00	31/12/2021	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2021/1409	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1420	0,00	31/12/2021	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1421	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1422	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1423	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1424	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1425	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1472	0,00	31/12/2021	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1473	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1474	0,00	31/12/2021	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1475	0,00	31/12/2021	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00
Débiteur sous redressement judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1518	0,00	31/12/2021	608,33	608,33	0,00	608,33
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/171	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous redressement judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/172	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/173	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous redressement judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2021/1760	0,00	31/12/2021	405,56	405,56	0,00	405,56
Débiteur sous redressement judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1788	0,00	31/12/2021	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1792	0,00	31/12/2021	6 500,00	6 500,00	0,00	6 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1793	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1794	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1795	0,00	31/12/2021	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1916	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/1956	0,00	31/12/2021	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/2163	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/2164	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/2165	0,00	31/12/2021	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/2212	0,00	31/12/2021	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/2242	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/2243	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2021/2276	0,00	31/12/2021	30 000,00	30 000,00	0,00	30 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, remboursement capital prêt, titre 2021/2277	0,00	31/12/2021	20 000,00	20 000,00	0,00	20 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2021/2278	0,00	31/12/2021	336,67	336,67	0,00	336,67
Débiteur sous liquidation judiciaire, paiement intérêts sur prêt, titre 2021/2279	0,00	31/12/2021	191,11	191,11	0,00	191,11
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/2280	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/2303	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/2304	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/2305	0,00	31/12/2021	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/2306	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/2307	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/250666	0,00	31/12/2021	130,00	130,00	0,00	130,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/250960	0,00	31/12/2021	130,00	130,00	0,00	130,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/251057	0,00	31/12/2021	130,00	130,00	0,00	130,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/251439	0,00	31/12/2021	110,00	110,00	0,00	110,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/251690	0,00	31/12/2021	130,00	130,00	0,00	130,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/252284	0,00	31/12/2021	52,00	52,00	0,00	52,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/253010	0,00	31/12/2021	104,00	104,00	0,00	104,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/253359	0,00	31/12/2021	44,00	44,00	0,00	44,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/253432	0,00	31/12/2021	44,00	44,00	0,00	44,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/254081	0,00	31/12/2021	39,00	39,00	0,00	39,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/255380	0,00	31/12/2021	33,00	33,00	0,00	33,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/255458	0,00	31/12/2021	33,00	33,00	0,00	33,00
Débiteur sous procédure de surendettement, impayé transports scolaires 2020/2021, titre 2021/255459	0,00	31/12/2021	33,00	33,00	0,00	33,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/313	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/505	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/506	0,00	31/12/2021	3 500,00	3 500,00	0,00	3 500,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/528	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
Débiteur sous liquidation judiciaire, reversement d'aide , titre 2021/529	0,00	31/12/2021	10 000,00	10 000,00	0,00	10 000,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des provisions semi-budgétaires</b>	<b>0,00</b>		<b>38 312 912,81</b>	<b>38 312 912,81</b>	<b>315 762,91</b>	<b>37 997 149,90</b>
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES (2)</b>						
Provisions pour risques et charges (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour litiges	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour pertes de change	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour gros entretiens ou grandes révisions	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour garanties d'emprunt	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Autres provisions pour risques	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Dépréciations (3)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des immobilisations	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des stocks et encours	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes de tiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
- des comptes financiers	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1) A	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N B	Montant total des provisions constituées C = A + B	Montant des reprises de l'exercice D	SOLDE E = C - D
Total des provisions budgétaires	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS</b>	0,00		38 312 912,81	38 312 912,81	315 762,91	37 997 149,90

(1) Provision nouvelle ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) A renseigner selon que la collectivité applique le régime des provisions semi-budgétaires ou budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

(3) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès, provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETALEMENT DES PROVISIONS	B3.2

B3.2 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement, conformément aux dispositions législatives et réglementaires applicables à la collectivité.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>B4</b>

**ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
<b>TOTAL</b>				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>B5</b>

**CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

N° opération : 2022		Intitulé de l'opération : MONTECLAIR 09D01655 et 11D00155			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	8 245 042,64	0,00	0,00	0,00	
9092022 (5)	8 245 042,64	0,00	0,00	0,00	
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	8 245 042,64	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	4 627 038,67	0,00	0,00	0,00	
9092022 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 627 038,67	0,00	0,00	0,00	
<b>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	4 627 038,67	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2026		Intitulé de l'opération : IRT 2 10D08871			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)					
	18 002 995,84	0,00	0,00	0,00	
9092026 (5)	18 002 995,84	0,00	0,00	0,00	
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a – c)	18 002 995,84	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)					
	13 311 538,01	0,00	0,00	0,00	
9092026 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	13 311 538,01	0,00	0,00	0,00	
<b>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	13 311 538,01	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2027		Intitulé de l'opération : LINA / AtlanSTIC - NANTES 09D03280			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	6 962 248,91	0,00	0,00	0,00	
9092027 (5)	6 962 248,91	0,00	0,00	0,00	
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	6 962 248,91	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	3 451 878,00	0,00	0,00	0,00	
9092027 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	3 451 878,00	0,00	0,00	0,00	
<b>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	3 451 878,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 2036		Intitulé de l'opération : TECHNOCAMPUS LE MANS 15D03250			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	449 800,74	0,00	0,00	0,00	
9092036 (5)	449 800,74	0,00	0,00	0,00	
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	449 800,74	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	
9092036 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	
<b>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	1 700 000,00	1 700 000,00	

N° opération : 22041		Intitulé de l'opération : COMPLEXE SPORTIF AIZENAY 15D12263			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	680 116,77	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 22041		Intitulé de l'opération : COMPLEXE SPORTIF AIZENAY 15D12263			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
90222041 (5)	680 116,77	0,00	0,00	0,00	
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	680 116,77	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	7 905 165,21	0,00	1 839 627,00	1 839 627,00	
90222041 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 905 165,21	0,00	1 839 627,00	1 839 627,00	
<b>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	7 905 165,21	0,00	1 839 627,00	1 839 627,00	

N° opération : 3020		Intitulé de l'opération : IUT ANGERS 08D00108			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	10 920 286,32	0,00	0,00	0,00	
9023020 (5)	10 920 286,32	0,00	0,00	0,00	
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	10 920 286,32	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	7 601 530,69	0,00	0,00	0,00	
9023020 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	7 601 530,69	0,00	0,00	0,00	
<b>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	7 601 530,69	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 3025		Intitulé de l'opération : AGROCAMPUS ANGERS 08D02208			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	3 504 730,89	0,00	0,00	0,00	
9093025 (5)	3 504 730,89	0,00	0,00	0,00	
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 3025		Intitulé de l'opération : AGROCAMPUS ANGERS 08D02208			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	3 504 730,89	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	1 712 110,87	0,00	0,00	0,00	0,00
9093025 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	1 712 110,87	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	1 712 110,87	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 3034		Intitulé de l'opération : IUT LE MANS 12D17911			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	298 208,58	0,00	0,00	0,00	0,00
9023034 (5)	298 208,58	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	298 208,58	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	35,48	0,00	872 432,00	872 432,00	872 432,00
9023034 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	35,48	0,00	872 432,00	872 432,00	872 432,00
<b>040 Financement par le mandataire (contrepartie 6742)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	35,48	0,00	872 432,00	872 432,00	872 432,00

N° opération : 3037		Intitulé de l'opération : ENSAM HALL TECHNOL 15D03249			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	297 895,60	0,00	0,00	0,00	0,00
9023037 (5)	297 895,60	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>040 Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041 Opérations d'ordre à l'intérieur de la section</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 3037		Intitulé de l'opération : ENSAM HALL TECHNOL 15D03249			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
Dépenses nettes (a - c)	297 895,60	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
9023037 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	450 000,00	450 000,00	450 000,00

N° opération : 3039		Intitulé de l'opération : AMENAGEMENT ZONE SOLIDAIRE LA FAUTE/MER 15D03219			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	4 323 769,25	0,00	0,00	0,00	0,00
90553039 (5)	4 323 769,25	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	4 323 769,25	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	4 555 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
90553039 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	4 555 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	4 555 000,00	0,00	0,00	0,00	0,00

N° opération : 3040		Intitulé de l'opération : IUT ANGERS 2 15D08689			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	878 812,37	0,00	0,00	0,00	0,00
9023040 (5)	878 812,37	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (a - c)	878 812,37	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES (b)	936 000,00	0,00	334 000,00	334 000,00	334 000,00

N° opération : 3040		Intitulé de l'opération : IUT ANGERS 2 15D08689			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
9023040 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	936 000,00	0,00	334 000,00	334 000,00	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	936 000,00	0,00	334 000,00	334 000,00	

N° opération : 3042		Intitulé de l'opération : EXTENSION POLYTECH 15D10102			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	0,00	0,00	0,00	0,00	
9023042 (5)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	0,00	0,00	0,00	0,00	
RECETTES (b)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	
9023042 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041</b> Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Recettes nettes (b - d)	0,00	0,00	500 000,00	500 000,00	

N° opération : 3044		Intitulé de l'opération : CAMPUS HOSPITALO UNIVERSITAIRE 15D05139			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)	
DEPENSES (a)	133 911,88	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	
9023044 (5)	133 911,88	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	
<b>040</b> Travaux réalisés par le personnel du mandataire (contrepartie 791)	0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>041</b> Opérations d'ordre à l'intérieur de la section	0,00	0,00	0,00	0,00	
Annulations sur dépenses (c) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00	
Dépenses nettes (a - c)	133 911,88	0,00	3 500 000,00	3 500 000,00	
RECETTES (b)	2 750 000,00	0,00	0,00	0,00	
9023044 Financement par le mandant et par d'autres tiers (7)	2 750 000,00	0,00	0,00	0,00	
<b>040</b> Financement par le mandataire (contrepartie 6742)	0,00	0,00	0,00	0,00	

N° opération : 3044	Intitulé de l'opération : CAMPUS HOSPITALO UNIVERSITAIRE 15D05139			Date de la délibération :
	Pour mémoire réalisations cumulées au 01/01/N (2)	RAR N-1 (3)	Nouveaux crédits votés	Total (4)
<b>041 Financement par emprunt à la charge du tiers (contrepartie 2763)</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
Annulations sur recettes (d) (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (b - d)	2 750 000,00	0,00	0,00	0,00

(1) Ouvrir un cadre par opération pour compte de tiers.

(2) Ensemble des réalisations connues (hors restes à réaliser).

(3) A remplir uniquement en cas de reprise des résultats de l'exercice précédent, soit après le vote du compte administratif, soit en cas de reprise anticipée des résultats.

(4) Total = Restes à réaliser N-1 + Nouveaux crédits votés.

(5) Inscrire le chapitre et la nature des travaux.

(6) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

(7) Indiquer le chapitre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES PRETS	B6

## Prêts (compte 274)

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
Assortis d'intérêts (total)		54 905 716,36	13 150 221,01	1 145 386,23	467 341,75
ABCM SOLUTIONS - COEX (85)	20/11/2019	420 000,00	0,00	8 516,67	7 793,34
ACB - NANTES (44)	08/07/2013	622 838,56	307 483,49	15 573,33	3 925,34
ACB - NANTES (44)	08/07/2013	300 000,00	60 000,00	7 786,67	2 611,20
ACB - NANTES (44)	08/07/2013	600 000,00	600 000,00	15 573,33	0,00
ACCM	21/05/2021	200 000,00	0,00	4 055,56	677,78
ACERTI FRANCE - LA ROCHE SUR YON (85)	08/02/2019	30 000,00	6 000,00	608,33	366,67
ACOUSTINOV	27/09/2019	1 500 000,00	0,00	30 510,00	5 088,90
ADGV TOLERIE - DURTAL (49)	07/07/2014	37 500,00	37 500,00	973,33	0,00
ADN	21/05/2021	150 000,00	0,00	3 041,67	258,33
ADVANCED SOLUTIONS MOLDING FRANCE ASM	30/04/2020	100 000,00	0,00	2 027,78	1 188,89
AFI CENTRIFUGE	25/09/2020	50 000,00	0,00	1 013,89	169,44
AGENA 3000 - CHOLET (49)	16/10/2015	90 250,00	45 125,00	1 830,07	837,32
AIRSEAS - SITES NANTES ET BOUGUENAI (44)- TOULOUS	08/02/2019	700 000,00	0,00	14 194,44	8 322,22
AIRSEAS - SITES NANTES ET BOUGUENAI (44)- TOULOUS	07/07/2020	980 000,00	0,00	19 872,22	6 642,22
AIRSEAS SITES NANTES ET BOUGUENAI	27/09/2019	1 320 000,00	0,00	26 766,67	4 473,33
AKAB	21/05/2021	20 000,00	0,00	405,56	67,78
ALFI TECHNOLOGIES	14/02/2020	800 000,00	200 000,00	16 222,22	9 166,67
ALGOSOURCE	10/07/2020	200 000,00	50 000,00	4 055,56	1 016,67
ALGOSOURCE TECHNOLOGIES - SAINT NAZAIRE (44)	15/11/2019	150 000,00	0,00	3 041,67	3 041,67
ALLARD TP - BOTZ EN MAUGES (49)	01/10/2012	37 500,00	9 375,00	1 520,83	859,38
ALTERNATRI 53 - ST BARTHEVIN (53)	28/09/2018	60 000,00	12 000,00	1 216,67	973,33
ANDRE BRIANT JEUNES PLANTS - ST BARTHELEMY D'ANJOU	01/06/2015	45 000,00	22 500,00	1 168,00	489,60
APLIX - LE CELLIER (44)	23/11/2018	750 000,00	150 000,00	15 208,33	12 166,67
ARCADE CYCLE - LA ROCHE SUR YON (85)	17/11/2017	500 000,00	125 000,00	10 138,89	5 104,17
ARCADIAL PRODUCTION - COEX (85)	08/02/2019	100 000,00	50 000,00	3 045,00	1 529,45
ARMA TRADE - MIRE (49)	29/09/2014	12 500,00	12 500,00	324,44	0,00
ARMOR - NANTES (44)	23/11/2018	1 600 000,00	320 000,00	32 444,44	25 955,56
ASKEA DESIGN INGENIERIE - CLISSON (44)	08/02/2019	225 000,00	75 000,00	4 562,50	1 275,00
ASSIETTE BLEUE - POUZAUGES (85)	14/11/2011	59 475,00	7 425,00	2 345,30	683,26
ASSOCIATION COMMUNAUTE EMMAUS	13/11/2020	50 000,00	0,00	1 013,89	425,00
ASTORYA SGI SOLUTION GLOBALE INFORMATIQUE	12/02/2021	90 000,00	0,00	1 825,00	765,00
ATHEDIANE - VERRERIES EN ANJOU (49)	15/11/2019	200 000,00	40 000,00	4 055,56	4 055,56
AU PETIT MEURCE	21/05/2021	25 000,00	0,00	506,94	84,72
AX HOTEL - LA CHATAIGNERAIE (85)	12/07/2019	120 000,00	40 000,00	2 433,33	408,89
BATEAU IMMO - SAUMUR (49)	23/11/2018	48 000,00	12 000,00	973,33	368,00
BATHO - REZE (44)	28/09/2018	64 000,00	16 000,00	1 297,78	82,67
BBC FACONNAGE	28/05/2020	200 000,00	40 000,00	4 055,56	1 635,55
BIOMATLANTE - VIGNEUX DE BRETAGNE (44)	01/06/2015	50 000,00	50 000,00	1 297,78	0,00
BIOPARC DOUE LA FONTAINE - DOUE LA FONTAINE (49)	08/02/2019	262 500,00	37 500,00	5 322,92	1 525,00
BLANCHISSERIE DU MAINE - LAVAL (53)	10/04/2015	30 000,00	30 000,00	778,67	0,00
BONNEAU MARIE LINE	12/02/2021	21 600,00	4 320,00	438,00	176,64
BORREL BOUVARD ARTHAUD - LA CHARTRES/ LE LOIR (72)	15/11/2019	300 000,00	0,00	6 083,33	6 083,33
CALLIGEE - NANTES (44)	27/09/2019	40 000,00	0,00	811,11	811,11



Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
CAMEGA TOLERIE - SEICHES SUR LE LOIR (49)	08/02/2010	58 906,98	3 133,35	2 824,37	2 261,29
CAROSSERIE CANTIN - LA CHAIZE LE VICOMTE (85)	15/11/2019	200 000,00	0,00	4 055,56	4 055,56
CAST	10/07/2020	400 000,00	0,00	8 111,11	2 711,11
CEVA BIOVAC - BEAUOUZE (49)	28/09/2018	600 000,00	150 000,00	12 166,67	775,00
CHARPENTE GENOMANE - REQUEIL (72)	08/02/2019	108 666,67	54 333,33	3 308,90	1 662,00
CHÂTEAU BEL AIR - CERANS FOULLETOURTE (72)	13/07/2018	8 000,00	4 000,00	162,22	20,44
CISTEBOIS - BEAULIEU S\ LA ROCHE (85)	13/07/2018	37 500,00	18 750,00	1 520,83	0,00
CISTEBOIS - BEAULIEU S\ LA ROCHE (85)	12/02/2021	75 000,00	0,00	1 520,83	1 145,83
CJ PLAST - LORIOLE SUR DROME (26)	16/02/2018	240 000,00	60 000,00	4 866,67	2 140,00
CLUB LOISIRS ACTION JEUNESSE	29/05/2020	65 000,00	10 833,33	1 318,06	183,56
COFFRAGES GAILLARD - NIEUL S/ L'AUTSE (85)	12/07/2019	24 000,00	4 800,00	486,67	130,13
COMEC	21/05/2021	300 000,00	0,00	6 083,33	3 066,66
COMMUNAUTE EMMAUS DE LA MAYENNE	13/11/2020	45 000,00	0,00	912,50	765,00
COUET - MONTREVAULT SUR EVRE (49)	05/04/2019	10 000,00	10 000,00	202,78	0,00
COVALOR	13/11/2020	400 000,00	0,00	8 111,11	3 400,00
DAAN TECHNOLOGIES -LA ROCHE SUR YON (85)	15/11/2019	500 000,00	0,00	10 138,89	10 138,89
DE NOUS A VOUS - REMOUILLE (44)	17/11/2017	62 500,00	62 500,00	1 268,75	0,00
DENIS ET FILS - GETIGNE (44)	06/06/2019	48 000,00	9 600,00	973,33	326,40
DN DUPONT	15/11/2019	42 857,14	7 142,86	869,05	1,98
DUPLI PRINT	15/11/2019	750 000,00	150 000,00	15 208,33	1 033,33
DUPLI PRINT	15/11/2019	750 000,00	0,00	15 208,33	5 083,33
E COBOT	12/07/2019	160 000,00	40 000,00	3 244,44	813,33
E RACING CAR - FONTENAY LE COMTE (85)	06/06/2019	150 000,00	75 000,00	3 041,67	508,33
ECHOLOGIA - LOUVERNE (53)	16/02/2018	171 428,57	28 571,43	3 476,19	1 460,32
ECMA CONCEPT	13/11/2020	50 000,00	0,00	1 013,89	86,11
ELLIPSE HOTELS - MOUILLERON LE CAPTIF (85)	23/11/2018	42 000,00	14 000,00	851,67	476,00
EMMAUS 44 SAINT NAZAIRE	21/05/2021	50 000,00	0,00	1 013,89	169,44
EMOTION DESIGNERS	31/03/2021	60 000,00	0,00	1 216,67	816,67
ENTREPRISE BREHERET - MONTREVAULT SUR EVRE (49)	15/11/2019	300 000,00	0,00	6 083,33	6 083,33
ETABLISSEMENTS OGER - LAVAL (53)	05/04/2019	27 000,00	13 500,00	547,50	160,50
ETUDES SERVICES PRESTATIONS AERO - ST ANDRE DES EA	13/11/2020	1 000 000,00	0,00	20 277,78	3 388,89
EUROPE TECHNOLOGIES - CARQUEFOU (44)	15/11/2019	350 000,00	0,00	7 097,22	7 097,22
EUROPE TECHNOLOGIES - CARQUEFOU (44)	15/11/2019	50 000,00	12 500,00	1 013,89	1 013,89
EXCELIUM - ORVAULT (44)	07/07/2014	31 250,00	31 250,00	811,11	0,00
FA2P PARTNERS	06/02/2012	30 000,00	30 000,00	4 099,93	0,00
FALIENOR TERRAUX France - VIVY (49)	06/06/2016	150 000,00	75 000,00	3 041,67	254,17
FINANCIERE DE L'OMBREE - COMBREE (49)	08/07/2016	800 000,00	400 000,00	16 222,22	3 400,00
FOILY	10/07/2020	50 000,00	0,00	1 013,89	338,89
FRANCE POUTRE - VENANSAULT (85)	27/09/2019	300 000,00	75 000,00	6 090,00	4 567,50
GAEC BELLARD CROCHET	01/06/2015	22 500,00	22 500,00	584,00	0,00
GAEC LE MARYLANDE	12/02/2021	7 500,00	1 875,00	152,08	57,50
GAUTIER FRANCE	30/04/2020	2 000 000,00	400 000,00	40 555,56	19 022,22
GOUPIL - BELGEARD (53)	28/09/2018	15 000,00	15 000,00	304,17	0,00
GREMALD - NANTES (44)	29/09/2017	571 428,58	142 857,14	11 761,11	8 820,83
GREYSTAL - MONTREUIL BELLAY (49)	17/11/2017	320 000,00	160 000,00	6 488,89	275,56
GRIP INK - LA ROCHE SUR YON (85)	16/12/2013	13 636,36	9 090,91	353,94	24,93
GROUPE ABAQUE - PUCEUL (44)	18/11/2016	93 750,00	31 250,00	1 901,04	954,86
GROUPE ADM (ATELIERS DU MARAIS) - ST NAZAIRE (44)	02/03/2015	32 857,16	32 857,16	852,83	0,00
GROUPE EMI - SEMUR EN VALLON (72)	18/11/2013	200 000,00	100 000,00	8 305,78	6 229,33

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
GROUPE EMI - SEMUR EN VALLON (72)	15/11/2019	800 000,00	160 000,00	16 222,22	12 977,78
GROUPE HCI (HERVOUET CORPORATE INDUSTRY) - AIGREFE	28/09/2018	300 000,00	100 000,00	6 083,33	345,39
GROUPE PR - LA TESSOUALE (49)	07/07/2014	46 875,00	46 875,00	1 216,67	0,00
GUILBERTEAU MICHEL - GETIGNE (44)	08/02/2019	11 750,00	11 750,00	238,26	0,00
HAPPY INGREDIENTS COMPANY	31/03/2021	150 000,00	0,00	3 041,67	1 783,34
HARAS POTARDIERE - CORSMIERES (72)	20/04/2018	18 000,00	9 000,00	365,00	30,50
HEMERY LOUIS	21/05/2021	220 000,00	0,00	4 461,11	745,56
HOFFMANN GREEN CEMENT TECHNOLOGIES	12/02/2021	2 000 000,00	0,00	40 555,56	30 555,56
HOLDING COTE DE LUMIERE (HCL) - ST MICHEL EN L'HER	27/09/2019	60 000,00	12 000,00	1 216,67	82,67
HOTEL DU DOMAINE DE LA COURBE - LE LUDE (72)	31/03/2017	40 000,00	10 000,00	811,11	306,66
HOTELIERE INVEST 2	14/02/2020	220 000,00	44 000,00	4 461,11	303,11
HOTELLERIE DE LA GABELLE - ST FLORENT LE VIEIL	19/11/2012	28 571,45	14 285,71	1 158,73	339,69
IMAGE COMMUNICATION IMPRESSION (ICI) - CHOLET (49)	08/02/2019	150 000,00	30 000,00	3 041,67	2 433,33
IMAGE COMMUNICATION IMPRESSION (ICI) - CHOLET (49)	08/02/2019	150 000,00	30 000,00	3 041,67	2 040,00
IMAYE GRAPHIC - LAVAL (53)	08/07/2016	500 000,00	250 000,00	10 138,89	1 277,78
IMAYE GRAPHIC - LAVAL (53)	17/11/2017	120 000,00	60 000,00	2 433,33	1 216,67
INDCO - VILLARD BONNOT (38)	12/07/2019	80 000,00	26 666,67	1 622,22	272,59
INDUSTRIAL SMART SOFTWARE TECHNOLOGY (IS2T) - NANT	16/12/2013	62 500,00	31 250,00	1 622,22	204,44
ISALT (CDO INNOV)	07/07/2014	12 500,00	12 500,00	324,44	0,00
ISOPANEL - CHÂTEAU GONTIER (53)	06/06/2019	22 600,00	4 520,00	458,28	153,68
IZI FAMILY	06/07/2020	120 000,00	24 000,00	2 433,33	816,00
JOGAM COMPOSANTS - CHEMILLE D'ANJOU (49)	06/06/2019	300 000,00	60 000,00	6 083,33	2 040,00
KMO KNAUF MECANIQUE OUTILLAGE - CAMPBON (44)	15/11/2019	50 000,00	10 000,00	1 013,89	1 013,89
KOPADIA	30/04/2020	30 000,00	0,00	608,33	356,66
L AUBERGE DU PARC	30/04/2020	200 000,00	33 333,33	4 055,56	287,04
L.G. BETON - SEVREMONT (85)	14/02/2020	100 000,00	0,00	2 027,78	1 527,78
LA CROIX CADEAU - AVRILLE (49)	11/02/2013	107 142,84	35 714,29	4 345,24	2 896,82
LA GOURMANDE - CHANTONNAY (85)	29/09/2017	60 000,00	20 000,00	1 216,67	811,11
LAVAL HOTEL CENTRE - LAVAL (53)	29/09/2017	85 714,29	14 285,71	1 738,10	123,02
LE CARBET VENDEEN	13/11/2020	15 000,00	3 000,00	304,17	40,67
LE FOU DU ROI - LES HERBIERS (85)	18/11/2016	214 285,71	35 714,29	4 345,24	3 313,49
LE MANS HOTEL GARE - LE MANS (72)	28/09/2015	800 000,00	160 000,00	16 222,22	8 711,11
LE MARIN VENDEE - AIZENAY (85)	08/02/2019	70 000,00	23 333,33	1 421,00	713,74
LE POTAGER MAROLLAIS	25/09/2020	120 000,00	0,00	2 433,33	6,67
LEBRE - VIGNEUX DE BREAGNE (44)	15/12/2014	37 500,00	37 500,00	973,33	0,00
LES 5 VOIX - POUZAUGES (85)	06/06/2019	32 142,86	6 428,57	651,79	262,86
LES AGRUMES DE MEDITERRANEE	17/06/2020	150 000,00	0,00	3 041,67	1 275,00
LES INSOLITES DE JSK - ST LEONARD DES BOIS (72)	08/02/2019	15 600,00	5 200,00	316,33	158,89
LES RESIDENCES DU MANOIR	19/05/2017	85 714,29	14 285,71	1 742,86	123,35
LES SOLIDAIRES - CHOLET (49)	15/12/2014	25 000,00	25 000,00	648,89	0,00
L'HOTEL DU FIEF - JUIGNE S/ LOIRE (49)	31/03/2017	180 000,00	30 000,00	3 650,00	2 041,67
LHYFE LABS	12/07/2019	650 000,00	0,00	13 119,44	1 119,44
LOGEMAINE - ANGERS (49)	18/11/2016	37 500,00	12 500,00	760,42	127,78
LOIRETECH - MAUVES SUR LOIRE (44)	02/03/2015	75 000,00	75 000,00	1 946,67	0,00
LOIRETECH - MAUVES SUR LOIRE (44)	06/07/2015	14 008,55	14 008,55	284,06	0,00
LOIRETECH - MAUVES SUR LOIRE (44)	06/06/2016	6 950,50	3 475,26	140,94	29,54
LOIRETECH INGENIERIE - MALVILLE (44)	16/02/2018	300 000,00	75 000,00	6 083,33	387,50
LOIRETECH INGENIERIE - MALVILLE (44)	10/07/2020	700 000,00	140 000,00	14 194,44	10 391,12
LOISIRS ET VACANCES - HAYANGE (57)	25/05/2018	111 428,57	18 571,43	2 259,52	629,37

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
MARTINAND (HOTEL LES CHANTS D'AILE) - LA TURBALLE	12/07/2019	88 000,00	22 000,00	1 784,44	337,33
MECA	06/07/2015	5 490,43	5 490,43	111,33	0,00
MECAN OUTIL	29/05/2020	60 000,00	0,00	1 216,67	613,34
MG ONE - LOUVERNE (53)	23/11/2018	4 300,00	4 300,00	87,19	0,00
MGMI - LA ROCHE SUR YON (85)	15/11/2019	110 000,00	0,00	2 230,56	2 230,56
MJCV	15/11/2019	72 000,00	18 000,00	1 460,00	93,00
MOBILUM - BOUAYE (44)	25/03/2016	163 625,00	31 875,00	4 771,80	1 729,30
MONTANIER SAS	31/03/2021	200 000,00	0,00	4 055,56	2 044,45
MOUL'ANJOU INDUSTRIE - VERRIERES EN ANOU (49)	19/05/2017	18 000,00	18 000,00	365,00	0,00
MOUROT INDUSTRIES	13/11/2020	200 000,00	0,00	4 055,56	344,44
MPO FRANCE - AVERTON (53)	28/09/2018	250 000,00	50 000,00	5 069,44	4 055,56
MPO INTERNATOINAL - AVERTON (53)	08/07/2016	562 500,00	187 500,00	17 109,38	1 906,25
MS GROUP - GORRON (53)	06/06/2019	200 000,00	50 000,00	4 055,56	766,67
MULTI FINANCES	19/03/2020	1 500 000,00	0,00	38 020,83	25 520,83
MULTITUDES TECHNOLOGIES - SAINT BERTHEVIN (53)	29/09/2014	71 428,58	71 428,58	1 853,97	0,00
NEODOTECH	29/09/2017	44 559,43	14 560,01	869,05	96,83
OCEANO LOISIRS - LE BERNARD (85)	28/09/2015	355 555,55	88 888,89	7 209,88	3 170,37
OHANA RIDE - L'AIGUILLON-SUR-MER (85)	01/06/2015	8 000,00	8 000,00	207,64	0,00
OMEGA SYSTEMES ATLANTIQUE - SAINT PHILBERT DE GRAN	06/02/2012	37 500,00	37 500,00	1 520,83	0,00
OMEGA SYSTEMES ATLANTIQUE - SAINT PHILBERT DE GRAN	17/11/2017	300 000,00	75 000,00	6 083,33	4 562,50
ORATECH INNOVATION - CARQUEFOU (44)	08/02/2019	250 000,00	0,00	5 069,44	3 819,44
OUEST CONSTRUCTIONS FRIGORIFIQUES - SIGOURNAIS (85)	06/06/2019	160 000,00	40 000,00	4 055,56	1 360,00
PARADISO	13/11/2020	75 000,00	10 714,29	1 520,83	110,71
PBECO CAMPING L'OCEAN - SAINT JEAN DE MONT (85)	05/04/2019	166 666,67	33 333,33	3 379,63	1 362,96
PELLOIS AUBRY	21/05/2021	15 000,00	3 000,00	304,17	20,67
PHYSIDIA - ST BARTHELEMY D'ANJOU (49)	28/09/2018	1 200 000,00	400 000,00	24 333,33	1 377,78
PL MARINE	07/07/2020	250 000,00	0,00	5 069,44	2 125,00
PLASTI TEMPLE - ANGERS (49)	20/04/2018	357 142,86	71 428,57	7 242,06	2 428,57
PLEIN AIR ATTITUDE - CHAILLE LES MARAIS (85)	08/02/2019	9 000,00	3 000,00	243,33	182,50
PLEIN AIR ATTITUDE - CHAILLE LES MARAIS (85)	27/09/2019	15 000,00	7 500,00	456,25	304,17
POLE EUROPEEN DU CHEVAL BOULERIE JUMP - YVRE L'EVE	16/10/2015	37 500,00	18 750,00	760,42	347,92
POSSON PACKAGING	23/11/2018	20 165,00	20 165,00	408,90	0,00
PRISMA - PONTCHATEAU (44)	08/02/2019	100 000,00	20 000,00	2 027,78	1 222,22
PRIVILEGE MARINE - LES SABLES D'OLONNE (85)	18/11/2016	70 000,00	70 000,00	1 419,44	0,00
PROLASER	08/02/2019	88 504,00	22 126,00	1 794,66	903,48
RABAS	21/05/2021	400 000,00	0,00	8 111,11	4 088,89
SAGLAM France - PRE EN PAIL (53)	17/11/2014	80 000,00	80 000,00	2 076,44	0,00
SAH LEDUC (SOCIETE D'APPLICATIONS HYDRAULIQUES LED	05/04/2019	250 000,00	62 500,00	5 069,44	958,33
SAINT NAZAIRE AGGLOMERATION TOURISME	13/11/2020	19 023,22	4 750,00	385,28	145,67
SAITEC	06/07/2009	82 500,00	22 500,00	4 799,09	417,39
SARL BARSER - ST LAURENT SUR SEVRE (85)	29/09/2017	347 500,00	49 642,86	7 046,53	3 044,76
SARL FLEUR DE SEL	14/02/2020	30 000,00	10 000,00	608,33	34,44
SARL HOTEL D ANGLETERRE	30/04/2020	5 000,00	2 500,00	100,00	0,14
SARL LA PROMENADE	15/11/2019	50 000,00	10 000,00	1 013,89	2,22
SARL PLEIN AIR	21/05/2021	200 000,00	0,00	4 055,56	2 044,45
SARL SERMOP	13/11/2020	200 000,00	0,00	4 055,56	1 355,56
SARL SOLOKART - PLESSE (44)	29/09/2017	40 000,00	10 000,00	811,11	510,00
SARL TELESKI NAUTIQUE 44 - ST VIAUD	19/11/2012	13 335,00	13 335,00	540,81	0,00
SARL TSN44 2	28/09/2015	85 714,29	21 428,57	1 738,10	110,71

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
SAS BIOS DEVELOPPEMENT - CHANCE (35)	06/07/2015	50 000,00	25 000,00	1 013,89	255,55
SAS D'ELBEE - NOIRMOUTIER EN L'ILE (85)	08/07/2016	250 000,01	83 333,33	5 069,44	287,04
SAS LE CIRCUIT - LE MANS (72)	07/07/2017	185 000,00	26 428,57	3 751,39	3 215,48
SAS SERAC GROUP - LA FERTE BERNARD (72)	29/09/2017	250 000,00	125 000,00	5 069,44	423,61
SAT - ST CHRISTOPHE DU LIGNERON (85)	17/12/2012	42 242,43	10 653,59	2 476,93	187,06
SAVONNERIE DE L ATLANTIQUE	30/04/2020	300 000,00	0,00	6 083,33	3 566,66
SCE - NANTES	06/07/2015	500 000,00	250 000,00	10 138,89	4 638,88
SCI LE GOURMET - ANCENIS (44)	16/10/2015	66 666,67	13 333,33	1 351,85	906,67
SCI LES SIMONES - NOIRMOUTIER EN L'ILE (85)	08/07/2016	104 000,00	26 000,00	2 108,89	1 447,34
SCI LIGERIUS - NANTES (44)	18/11/2016	36 000,00	12 000,00	720,00	361,64
SDI SERVICES - EVRON (53)	29/09/2017	22 000,00	11 000,00	446,11	18,94
SEM REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE	09/07/2020	4 000 000,00	4 000 000,00	53 533,33	0,00
SENS TECHNOLOGIES	31/03/2021	600 000,00	0,00	12 166,67	7 133,34
SERCEL - CARQUEFOU (44)	27/09/2019	130 000,00	0,00	2 636,11	223,89
SERITIP	21/05/2021	70 000,00	0,00	1 419,44	357,78
SERMA MAINE ANJOU - ERDRE EN ANJOU (49)	15/11/2019	160 000,00	32 000,00	3 244,44	3 244,44
SETRI	25/09/2020	150 000,00	0,00	3 041,67	508,33
SEVA NOUVELLE - BEAUFORT EN ANJOU (49)	28/09/2018	300 000,00	75 000,00	6 083,33	387,50
SILICIA GLASS - LE BIGNON (44)	11/02/2013	75 000,00	75 000,00	3 041,67	0,00
SIMOP INDUSTRIE	10/07/2020	70 000,00	14 000,00	1 419,44	379,56
SM3D INDUSTRIE	10/07/2020	50 000,00	10 000,00	1 013,89	271,11
SMART CAST	12/02/2021	100 000,00	0,00	2 027,78	1 527,78
SOC OUTILLAGE MECANIQUE DE PRECISION	25/09/2020	50 000,00	0,00	1 013,89	169,44
SOCIETE CHOLETAISE DE FABRICATION	14/02/2020	120 000,00	0,00	2 433,33	2 040,00
SOCIETE D'EXPLOITATION DES ENTREPRISES CHANTECLERC	13/07/2018	3 250,00	3 250,00	65,90	0,00
SOCIETE DV	17/06/2020	300 000,00	60 000,00	6 083,33	2 040,00
SOCIETE FRANCAISE DE PIECES - LES EPESES (85)	05/04/2019	150 000,00	30 000,00	3 041,67	613,33
STEEL PROD - LA SEGUINIÈRE (49)	06/06/2019	100 000,00	25 000,00	2 027,78	383,33
STREAMBRITE	21/05/2021	30 000,00	0,00	608,33	101,67
SUMCA - AMBRIERES LES VALLEES (53)	08/02/2019	300 000,00	60 000,00	6 083,33	3 266,67
SVPM - ST LAURENT S/ SEVRE (85)	12/07/2019	91 000,00	22 750,00	1 845,28	462,58
SYNOXIS ALGAE - LE CELLIER (44)	15/11/2019	40 000,00	0,00	811,11	811,11
TEM	08/02/2010	28 125,00	9 375,00	1 140,63	383,34
TERRES CUITES DE RAIRIES - LES RAIRIES (49)	18/04/2011	25 000,00	12 500,00	1 625,00	750,48
THE ACOUSTICS COMPANY	23/09/2021	150 000,00	0,00	3 041,67	258,33
TIB COMPANY INTEROR (ancien ATLANTIB)	15/12/2014	174 999,98	29 166,67	4 542,22	2 851,86
TOLERIE CHAUDRONNERIE MARTIN (STCM) - 49 (GESTE)	15/12/2014	18 750,00	18 750,00	486,67	0,00
TOLERIE INDUSTRIELLE DU FRESNE (TIF) - LE FRESNE S	08/02/2010	5 586,00	5 586,00	7,01	0,00
TRANSTEC MACHINES OUTILS - BEAUCOUZE (49)	16/11/2009	17 857,16	17 857,14	724,21	0,00
TREMA I ( ASTHEO INDUSTRIES ) - CORNE (49)	27/05/2013	129 500,00	22 750,00	6 960,71	5 391,07
TRISTONE FLOWTECH FRANCE	19/03/2020	500 000,00	0,00	10 138,89	1 694,44
TRISTONE FLOWTECH FRANCE	19/03/2020	500 000,00	0,00	10 138,89	9 277,78
VEL CO - NANTES (44)	15/11/2019	400 000,00	0,00	8 111,11	8 111,11
WESTPLAST	14/02/2020	150 000,00	0,00	3 041,67	2 291,67
XENOTHERA	21/05/2021	600 000,00	0,00	12 166,67	1 033,33
YLOMIE - MAUGES SUR LOIRE (49)	16/10/2015	22 000,00	11 000,00	446,11	18,94
Non assortis d'intérêts (total)		10 352 992,23	3 537 090,65		
CFTI - TOLERIE FINE II - POUZAUGES (85)	30/04/2020	40 000,00	20 000,00		
@BLOC	14/02/2020	40 000,00	20 000,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
AAS	14/02/2020	40 000,00	20 000,00		
ABCM SOLUTIONS - COEX (85)	15/11/2019	80 000,00	40 000,00		
ACSM	30/04/2020	40 000,00	20 000,00		
ADVANCED SOLUTIONS MOLDING FRANCE ASM	30/04/2020	40 000,00	20 000,00		
AFFILOGIC	23/09/2021	35 277,50	0,00		
AG DYNAMICS SAS	12/07/2019	10 000,00	10 000,00		
AKROCEAN	23/11/2018	50 000,00	50 000,00		
ALLA FRANCE	14/02/2020	40 000,00	20 000,00		
ALTOR INDUSTRIE	07/07/2020	166 666,67	83 333,33		
ANTLAPAST - LA MOTHE ACHARD (85)	12/07/2019	20 000,00	20 000,00		
ARMOR - NANTES (44)	23/11/2018	600 000,00	200 000,00		
ARMOR SOLAR POWER FILMS	21/05/2021	33 485,00	0,00		
ARTUS	12/02/2021	750 000,00	0,00		
ASS ISTOM ECOLE SUP AGRO DEVEL INTERNAT - ANGERS	30/09/2016	350 000,00	50 000,00		
ATELIER 41 - SAINT CALAIS (72)	06/06/2019	10 000,00	10 000,00		
ATELIER MECANIQUE DE PRECISION MOTHAIS	14/02/2020	40 000,00	20 000,00		
BAUDET - MOUCHAMPS (85)	08/02/2019	10 000,00	10 000,00		
BOISBOREAL	21/05/2021	40 000,00	0,00		
BORREL BOUVARD ARTHAUD - LA CHARTRES/ LE LOIR (72)	23/11/2018	15 000,00	15 000,00		
BOULONNERIES ET VISSERIES DE SABLE - SABLE S/ SART	23/11/2018	20 000,00	20 000,00		
BOUZINAC INDUSTRIE	29/05/2020	32 000,00	8 000,00		
BROSSIER SADERNE SAS	12/02/2021	20 000,00	0,00		
BUREAU VERITAS SOLUTIONS MARINE & OFFSHORE	23/09/2021	20 430,00	0,00		
BVI - LA FERTE BERNARD (72)	23/11/2018	10 832,50	10 832,50		
CAIRN - TRELIIERES (44)	23/11/2018	7 500,00	7 500,00		
CAR VEN - ST LAURENT SUR SEVRE (85)	08/02/2019	10 000,00	10 000,00		
CAR VEN - ST LAURENT SUR SEVRE (85)	08/02/2019	10 000,00	10 000,00		
CAR VEN - ST LAURENT SUR SEVRE (85)	05/04/2019	10 000,00	10 000,00		
CAROSSERIE BRONDY - ST GERMAIN DE PRINCAY (85)	12/07/2019	20 000,00	20 000,00		
CAROSSERIE CANTIN - LA CHAIZE LE VICOMTE (85)	12/07/2019	20 000,00	20 000,00		
CERO - CHALLANS (85)	23/11/2018	20 000,00	20 000,00		
CHANTIERS DE L'ATLANTIQUE	13/11/2020	35 000,00	0,00		
CHANTREAU Philippe - NOIRMOUTIER EN L'ILE (85)	09/11/2015	16 666,68	16 666,68		
CISTEBOIS - BEAULIEU S\ LA ROCHE (85)	12/02/2021	40 000,00	0,00		
COFFRAGES GAILLARD - NIEUL S/ L'AUTSE (85)	12/07/2019	5 000,00	5 000,00		
COMEC	23/11/2020	40 000,00	20 000,00		
COMMECA ANJOU	29/05/2020	26 666,67	13 333,33		
CULTURE DURABLE	15/11/2019	40 000,00	40 000,00		
DELTA USINAGE - MURS ERIGNE (49)	23/11/2018	10 000,00	10 000,00		
DOME SOLAR	21/05/2021	5 264,00	0,00		
ECOLE CENTRALE - NANTES (44)	13/07/2018	1 000 000,00	1 000 000,00		
EMPORTE PIECES DES MAUGES	21/05/2021	40 000,00	0,00		
ERCOGENER	21/05/2021	74 935,00	0,00		
ERMO	29/05/2020	394 285,71	65 714,29		
ERTOSGENER	21/05/2021	73 450,00	0,00		
ETABLISSEMENTS MARGOT - CHAMPIGNE (49)	06/06/2019	7 500,00	7 500,00		
EUROPA SWEET SA	12/02/2021	30 000,00	0,00		
EUROPARC CARTONNERIE ATLANTIQUE - DURTAL (49)	28/09/2018	48 000,00	16 000,00		
EUROPE TECHNOLOGIES - CARQUEFOU (44)	17/12/2020	500 000,00	0,00		

Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
FARAL AUTOMOTIVE	29/05/2020	300 000,00	0,00		
FARWIND ENERGY	31/12/1899	286 000,00	0,00		
FDI MATELEC	21/05/2021	200 000,00	0,00		
FIMEC TECHNOLOGIES - LE PIN-EN-MAUGES (49)	13/11/2020	40 000,00	0,00		
FPV INDUSTRIES	30/04/2020	40 000,00	20 000,00		
FRANCE FIL INTERNATIONAL	30/04/2020	28 000,00	14 000,00		
FRANCE POUTRE - VENANSULT (85)	27/09/2019	40 000,00	13 333,33		
GAEC LA MAREE AIGUILLONNAISE - L'AIGUILLON SUR MER	02/06/2014	71 428,58	17 857,14		
GAEC MYTILICOLE LAMARCHE GORICHON - L'AUGUILLON S GARNIER	02/06/2014	71 428,58	17 857,14		
GAZZELLA ATLANTIQUE	23/09/2021	40 000,00	0,00		
GUERIN - SAINT ANDRE GOULE D'OIE (85)	29/05/2020	26 666,67	13 333,33		
HEMERY LOUIS	15/11/2019	15 000,00	15 000,00		
HERY Christophe	21/05/2021	18 000,00	0,00		
IDEOL - NANTES (44)	09/11/2015	4 000,00	4 000,00		
ISOPANEL - CHÂTEAU GONTIER (53)	29/09/2017	100 000,00	100 000,00		
ISORE BATIMENT	06/06/2019	20 000,00	20 000,00		
JAUNIN PRODUCTION	27/09/2019	20 000,00	20 000,00		
KARA TECHNOOGY	13/11/2020	40 000,00	0,00		
KEOPS AUTOMATION - NANTES (44)	29/09/2017	90 000,00	30 000,00		
L.G. BETON - SEVREMONT (85)	18/11/2016	29 187,00	0,00		
LACROIX ELECTRONIQUE - MONTREVAULT SUR EVRE (49)	23/11/2018	20 000,00	20 000,00		
LC TECHNOLOGIES - CARQUEFOU (44)	17/11/2017	250 000,00	125 000,00		
LEMASSEON - BOUGUENAIS (44)	15/11/2019	23 000,00	11 500,00		
LES CHARPENTIER DE L'ATLANTIQUE - LA BOISSIERE DE LOGIROAD	23/11/2018	7 875,00	7 875,00		
LP MARITIME JACQUES CASSARD - NANTES (44)	12/07/2019	10 000,00	10 000,00		
-MAILL TUB	25/09/2020	24 081,00	12 040,50		
MANULATEX FRANCE - CHAMPTOCE SUR LOIRE (49)	09/11/2015	110 000,00	45 000,00		
MARTIN TECHNOLOGIES - HUILLE LEZINE (49)	14/02/2020	40 000,00	20 000,00		
MARTINEAU - SAUMUR (49)	27/09/2019	20 000,00	20 000,00		
MERIEU - MAYENNE (53)	15/11/2019	40 000,00	20 000,00		
MGM ONE	15/04/2020	342 857,14	57 142,86		
MGM - LA ROCHE SUR YON (85)	05/04/2019	15 000,00	15 000,00		
MOBIL M - NANTES (44)	28/09/2018	10 000,00	10 000,00		
MOM OUEST - NANTES (44)	15/11/2019	40 000,00	20 000,00		
NAODEN	17/11/2017	6 666,66	6 666,66		
NAODEN	13/11/2020	150 000,00	50 000,00		
NAUTILHOME - JAVRON LES CHAPELLES (53)	21/05/2021	156 075,00	0,00		
NAUTIPARK	12/07/2019	7 500,00	7 500,00		
NEXTFLOW SOFTWARE	13/11/2020	22 320,00	0,00		
NV EQUIPEMENT - ST GILLES CROIX DE VIE (85)	12/02/2021	141 838,00	0,00		
ORATECH INNOVATION - CARQUEFOU (44)	05/04/2019	15 000,00	15 000,00		
ORTEC INDUSTRIE	07/07/2014	234 000,00	78 000,00		
OUEST CONSTRUCTIONS FRIGORIFIQUES - SIGOURNAIS (85)	25/09/2020	102 800,00	34 266,67		
PAV SIMON	08/02/2019	12 700,00	12 700,00		
PLEXICO SARL - ST REVEREND (85)	30/04/2020	15 000,00	7 500,00		
POCLAIN TECHNICAST - SABLE s/ SARTHE (72)	12/07/2019	20 000,00	20 000,00		
PRISMA - PONTCHATEAU (44)	13/07/2018	120 000,00	40 000,00		
	08/02/2019	10 000,00	10 000,00		



Bénéficiaires	Date de la délibération	Encours restant dû au 01/01/N	Montant de l'annuité à recouvrer		ICNE de l'exercice
			Capital	Intérêts	
PROCESS - CHALLANS (85)	23/11/2018	20 000,00	20 000,00		
PROCHIMIR - POUZAUGES (85)	08/02/2019	20 000,00	20 000,00		
PROOPLE	12/02/2021	40 000,00	0,00		
RDMO	08/02/2010	600 000,00	150 000,00		
RICHARD POTIER	18/10/2004	1 401,15	700,56		
RIPPLE MOTION SERVICES	23/09/2021	54 350,00	0,00		
SAH LEDUC (SOCIETE D'APPLICATIONS HYDRAULIQUES LED	05/04/2019	20 000,00	20 000,00		
SARL ARCONIT	14/02/2020	40 000,00	20 000,00		
SARL MAGTDO	30/04/2020	15 000,00	7 500,00		
SAVONNERIE DE L ATLANTIQUE	30/04/2020	15 000,00	7 500,00		
SDPM - VILLIERS CHARLEMAGNE (53)	23/11/2018	10 000,00	10 000,00		
SELVA - VALLET (44)	23/11/2018	10 000,00	10 000,00		
SERMA MAINE ANJOU - ERDRE EN ANJOU (49)	15/11/2019	40 000,00	20 000,00		
SHAPERS'FRANCE	15/11/2019	64 192,00	21 397,33		
SIRENA NEW CO	14/02/2020	27 680,00	13 840,00		
SOCIETE DES TRAITEMENTS THERMIQUES DU MAINE (STTM)	08/02/2019	15 000,00	15 000,00		
SOCIETE ELECTRONIQUE DU HAUT ANJOU	29/04/2020	342 857,14	57 142,86		
SOCIETE FRANCAISE DE PIECES - LES EPESES (85)	05/04/2019	6 500,00	6 500,00		
SOCIETE MOULES TECHNIQUES DE L'OUEST - JAVRON LES	05/04/2019	10 000,00	10 000,00		
SOCIETE MUTIALISTE LA CHOLETAISE	29/09/2017	30 000,00	10 000,00		
SOCIETE NOUVELLE CVIM	14/02/2020	40 000,00	20 000,00		
SOTIWELL	14/02/2020	35 000,00	17 500,00		
STEEL PROD - LA SEGUINIÈRE (49)	06/06/2019	15 000,00	15 000,00		
STIRLING DESIGN INTERNATIONAL	23/09/2021	45 000,00	0,00		
SUMEG - CHANTONNAY (85)	23/11/2018	20 000,00	20 000,00		
SUMEG - CHANTONNAY (85)	27/09/2019	2 700,00	2 700,00		
SYNOXIS	31/03/2021	40 000,00	0,00		
TDV INDUSTRIES - LAVAL (53)	23/11/2018	12 500,00	12 500,00		
TEAM PLASTIQUE - CHATEAUBRIAND (44)	23/11/2018	20 000,00	20 000,00		
TECHF I INDUSTRIES	29/05/2020	25 000,00	12 500,00		
TFMI - EVRON (53)	15/11/2019	40 000,00	20 000,00		
Thierry LAMANT - L'AIGUILLON-SUR-MER (85)	02/06/2014	71 428,58	17 857,14		
THIEVIN ET FILS SARL	14/02/2020	20 000,00	10 000,00		
TMC INNOVATION	13/11/2020	40 000,00	0,00		
VISION PLAST	30/04/2020	40 000,00	20 000,00		

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – EMPRUNTS GARANTIS	B7.1

B7.1 – ETAT DES EMPRUNTS GARANTIS

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
Total des emprunts contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					0,00	0,00										0,00	0,00	
Total des emprunts autres que ceux contractés par des collectivités ou des EP (hors logements sociaux)					77 631 251,38	58 035 073,52										1 150 178,49	3 269 028,96	
AETS ESEO	2011	P		CA D'ANJOU ET DU MAINE	1 123 333,33	895 074,99	18,97	M	F	4,410	F	4,250	-	EUR	38 437,88	6 633,60		
AETS ESEO	2011	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 166 667,00	923 288,38	19,55	T	F	4,160	F	4,170	-	EUR	38 401,43	6 389,82		
AFPI Pays de la Loire	2021	P		LA BANQUE POSTALE	625 000,00	625 000,00	13,91	M	F	0,360	F	0,360	-	EUR	2 742,48	42 462,86		
AIR PAYS DE LA LOIRE	2013	P		CREDIT COOPERATIF	440 000,00	249 794,72	6,95	T	F	3,420	F	2,850	-	EUR	6 827,15	27 484,44		
AIR PAYS DE LA LOIRE	2014	P		CREDIT COOPERATIF	210 000,00	75 273,83	2,45	T	F	4,800	F	2,350	-	EUR	1 525,88	27 716,55		
FOYER DE VIE HAUTS DE SEVRE	2013	C		CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 894 901,00	1 452 757,48	22,92	T	F	2,870	F	2,850	-	EUR	40 728,53	63 163,36		
INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	2015	C		CREDIT COOPERATIF	900 000,00	693 000,00	19,00	T	F	1,610	F	1,600	-	EUR	10 872,00	36 000,00		
INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST	2015	C		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	2 100 000,00	1 575 000,00	18,70	T	F	1,940	F	1,900	-	EUR	29 326,50	84 000,00		
ISAIP INSTITUT SUP ANGERS	2020	P		CA D'ANJOU ET DU MAINE	672 000,00	278 612,80	16,18	M	F	0,000	F	1,400	-	EUR	3 802,15	15 377,39		
ISAIP INSTITUT SUP ANGERS	2020	P		CCM D'ANJOU	672 500,00	252 760,40	16,20	M	F	0,000	F	1,520	-	EUR	3 745,95	13 818,33		



Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
ISTOM	2016	P		CRCA ANJOU-MAINE	1 000 000,00	848 560,15	16,25	T	F		1,710	F		1,700	-	EUR	14 140,01	44 945,90
LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	1999	P		DEXIA	2 134 286,24	347 511,12	2,25	S	F		4,990	F		4,930	-	EUR	15 501,47	133 949,23
LYCEE BLANCHE DE CASTILLE	2005	C		DEXIA	841 500,00	463 604,17	16,25	A	F		3,460	F		5,040	-	EUR	23 690,17	27 270,83
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	375 000,00	79 530,90	2,73	T	F		4,990	F		4,800	-	EUR	3 323,47	27 720,49
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	X		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	375 000,00	59 510,95	2,81	T	V	Euribor 3M	4,300	V	Euribor 3M	4,620	-	EUR	2 411,25	19 836,96
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2004	P		CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	375 000,00	75 595,84	2,93	M	F		4,320	F		2,750	-	EUR	1 771,49	24 509,71
LYCEE D'AVESNIERES LAVAL	2003	P		CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	375 000,00	59 739,66	2,26	M	V	Euribor 3M	4,020	V	Euribor 3M	3,930	-	EUR	1 903,30	24 934,10
LYCEE JEAN XXIII LES HERBIERS	2022	P		CA ATLANTIQUE VENDEE	1 500 000,00	1 500 000,00	15,92	M	F		0,940	F		0,940	-	EUR	0,00	0,00
LYCEE JEAN XXIII LES HERBIERS	2022	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 500 000,00	1 500 000,00	15,00	M	F		0,910	F		0,900	-	EUR	12 076,99	79 589,69
LYCEE JEAN XXIII LES HERBIERS	2022	P		CCM VENDEE	1 500 000,00	1 500 000,00	15,00	M	F		0,960	F		0,950	-	EUR	12 726,98	78 939,70
LYCEE JOSEPH ROUSSEL	2020	P		CREDIT DU NORD	1 125 000,00	1 075 924,44	23,52	M	F		0,940	F		0,940	-	EUR	9 963,00	35 037,01
LYCEE JOSEPH ROUSSEL	2020	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 125 000,00	1 091 220,41	23,52	M	F		1,180	F		1,080	-	EUR	11 616,49	34 146,24
LYCEE LA PERVERIE NANTES	2016	P		SOCIETE GENERALE	570 000,00	498 715,28	11,50	M	F		2,010	F		1,000	-	EUR	4 800,42	40 813,76
LYCEE LA PERVERIE NANTES	2016	C		CA ATLANTIQUE VENDEE	926 250,00	673 393,16	10,89	M	F		1,300	F		1,300	-	EUR	8 386,57	61 684,86
LYCEE LEAP DU TERTRE FERTE	2017	P		CRCA ANJOU-MAINE	750 000,00	560 814,41	10,41	A	F		1,000	F		1,000	-	EUR	5 608,15	48 484,69
LYCEE LES BUISSONNETS	2022	P		CREDIT MARITIME	1 522 500,00	1 522 500,00	25,91	M	F		1,050	F		1,040	-	EUR	0,00	0,00
LYCEE LES HORIZONS LE MANS	2010	C		CRCA ANJOU-MAINE	2 300 000,00	2 028 260,00	10,95	A	V	Euribor 3M	3,610	V	Euribor 3M	3,350	-	EUR	68 890,41	153 799,00
LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	2015	P		CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	425 000,00	252 232,64	8,49	M	F		1,510	F		1,500	-	EUR	3 591,29	28 033,58

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE	2019	C		CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	450 000,00	327 692,32	11,98	M	F		0,280	F		1,390	-	EUR	4 380,95	27 307,68
LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE	2015	P		CRCA ANJOU-MAINE	1 684 000,00	1 174 742,27	9,68	M	F		2,800	F		2,750	-	EUR	30 969,38	106 527,87
LYCEE SAINTE MARIE CHANTONNAY	2010	P		CCM VENDEE	1 000 000,00	475 507,36	7,95	M	F		3,060	F		1,330	-	EUR	5 979,38	56 710,06
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2002	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	400 000,00	33 272,51	1,10	M	F		4,930	F		2,770	-	EUR	562,22	28 452,91
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2004	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	355 000,00	51 624,09	2,09	M	F		4,010	F		2,770	-	EUR	1 133,86	23 442,50
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2006	P		CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	192 000,00	40 837,41	4,45	S	V	Euribor 12M	2,710	V	Euribor 12M	3,770	-	EUR	1 461,20	8 491,15
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2019	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 325 000,00	1 261 344,50	17,66	S	F		1,470	F		1,000	-	EUR	12 451,54	64 293,65
LYCEE ST CHARLES LE MANS	2019	P		CA D'ANJOU ET DU MAINE	1 325 000,00	64 234,39	17,66	S	F		0,000	F		1,000	-	EUR	634,10	3 274,18
LYCEE ST DOMINIQUE ST HERBLAIN	2013	P		CREDIT LYONNAIS	978 113,00	458 714,85	6,16	M	F		2,900	F		2,850	-	EUR	12 189,39	68 022,59
LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE	2018	P		CCM VENDEE	5 800 000,00	5 279 247,35	24,04	M	F		2,140	F		2,150	-	EUR	111 843,11	169 184,17
LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE	2018	P		CA ATLANTIQUE VENDEE	5 800 000,00	5 339 631,62	24,37	M	F		2,130	F		2,150	-	EUR	113 151,75	168 127,95
LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE	2018	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	5 800 000,00	5 626 268,64	25,87	M	F		2,170	F		2,150	-	EUR	119 355,00	163 995,66
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2006	P		CCM LOIRE-ATLANTIQUE	2 400 000,00	208 265,40	1,01	M	F		3,400	F		1,940	-	EUR	2 338,35	192 089,37
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2014	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 700 000,00	1 188 264,05	12,86	M	F		2,120	F		1,630	-	EUR	18 747,97	83 332,79
LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES	2012	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	700 000,00	303 243,31	4,76	M	F		2,030	F		1,250	-	EUR	3 440,43	61 246,53

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
LYCEE ST JOSEPH LOUIDY NANTES	2013	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 000 000,00	11 214,53	0,01	M	F		1,910	F		1,890	-	EUR	17,66	11 214,53
LYCEE ST JOSEPH PRUILLE	2015	C		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 200 000,00	885 000,00	14,75	M	F		1,890	F		1,870	-	EUR	16 035,25	60 000,00
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P		CRCA ANJOU-MAINE	1 125 000,00	883 655,41	15,20	M	F		1,310	F		1,300	-	EUR	11 174,05	52 735,26
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	168 750,00	45 300,74	1,49	M	F		0,790	F		0,780	-	EUR	251,44	28 545,99
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2016	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	281 250,00	197 441,88	9,49	M	F		1,180	F		1,170	-	EUR	2 205,27	19 583,97
LYCEE STE CATHERINE LE MANS	2017	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	675 000,00	630 960,32	17,58	M	F		1,660	F		1,320	-	EUR	8 135,99	31 924,33
MFR BERNAY	2021	P		CREDIT MUTUEL MAINE ANJOU	65 000,00	65 000,00	19,45	M	F		1,310	F		1,300	-	EUR	1 226,45	1 291,53
MFR BERNAY	2021	P		CREDIT MUTUEL MAINE ANJOU	268 000,00	268 000,00	20,46	M	F		1,310	F		1,300	-	EUR	5 077,06	4 971,43
MFR BERNAY	2021	P		CREDIT MUTUEL MAINE ANJOU	50 000,00	50 000,00	20,45	M	F		1,310	F		1,300	-	EUR	943,61	927,52
MFR BERNAY	2021	P		CA D'ANJOU ET DU MAINE	65 000,00	65 000,00	19,45	M	F		1,310	F		1,300	-	EUR	1 226,45	1 291,53
MFR BERNAY	2021	P		CA D'ANJOU ET DU MAINE	268 000,00	268 000,00	20,46	M	F		1,310	F		1,300	-	EUR	5 077,06	4 971,43
MFR BERNAY	2021	P		CA D'ANJOU ET DU MAINE	50 000,00	50 000,00	20,45	M	F		1,310	F		1,300	-	EUR	943,61	927,52
MFR NOGENT LE BERNARD	2019	P		CRCA ANJOU-MAINE	172 500,00	163 385,66	17,12	M	F		2,680	F		1,950	-	EUR	3 113,95	8 093,04
MFR NOGENT LE BERNARD	2019	P		CCM CREDIT MUTUEL - LAVAL	115 000,00	53 515,18	18,37	M	F		0,000	F		1,950	-	EUR	1 021,82	2 439,28
OGEC AEP CHATEAU GONTIER	2013	P		CRCA ANJOU-MAINE	1 000 000,00	743 884,53	16,79	M	F		3,270	F		3,320	-	EUR	24 188,31	33 555,21
OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	2021	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	225 000,00	202 817,52	4,41	M	F		0,640	F		0,630	-	EUR	1 149,19	44 575,07
OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	2021	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	225 000,00	214 161,79	9,41	M	F		0,790	F		0,780	-	EUR	1 592,63	21 803,59
OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	2021	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	350 000,00	340 929,09	14,50	M	F		0,950	F		0,940	-	EUR	3 110,47	21 915,65
OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	2021	P		CCM VENDEE	232 500,00	213 412,22	4,50	M	F		0,660	F		0,650	-	EUR	1 250,22	46 022,10

Désignation du bénéficiaire	Année de mobilisation et profil d'amortissement de l'emprunt (1)		Objet de l'emprunt garanti	Organisme prêteur ou chef de file	Montant initial	Capital restant dû au 01/01/N	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (2)	Taux initial			Taux à la date de vote du budget (6)			Catégorie d'emprunt (7)	Indices ou devises pouvant modifier l'emprunt	Annuité garantie au cours de l'exercice	
	Année	Profil							Taux (3)	Index (4)	Taux actuariel (5)	Taux (3)	Index (4)	Niveau de taux			En intérêts (8)	En capital
OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	2021	P		CCM VENDEE	232 500,00	223 161,08	9,49	M	F		0,760	F		0,760	-	EUR	1 617,64	22 534,40
OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	2021	P		CCM VENDEE	235 000,00	228 918,63	14,50	M	F		0,970	F		0,960	-	EUR	2 133,07	14 694,89
OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	2021	P		CCM VENDEE	33 000,00	30 290,77	4,50	M	F		0,660	F		0,650	-	EUR	177,45	6 532,18
OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	2021	P		CCM VENDEE	33 000,00	31 674,47	9,49	M	F		0,760	F		0,760	-	EUR	229,60	3 198,44
OGEC ST GABRIEL ST MICHEL	2021	P		CCM VENDEE	34 000,00	32 146,01	14,50	M	F		0,970	F		0,960	-	EUR	299,54	2 063,56
OGICES	2018	P		CA ATLANTIQUE VENDEE	1 850 000,00	1 675 968,52	22,00	M	F		1,900	F		1,870	-	EUR	30 812,00	61 885,00
OGICES	2018	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	959 500,00	926 703,37	22,83	M	F		2,000	F		1,700	-	EUR	15 494,84	33 358,54
OGICES	2018	P		CCM VENDEE	890 875,00	518 198,25	22,00	M	F		0,000	F		1,870	-	EUR	9 526,87	19 134,41
SCI POLE COIFFURE	2011	P		BANQUE POPULAIRE GRAND OUEST	2 600 000,00	1 850 944,81	15,03	M	F		4,440	F		4,490	-	EUR	81 314,59	87 829,37
SCI POLE COIFFURE	2010	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	2 396 425,81	1 792 882,67	15,68	M	F		3,740	F		2,550	-	EUR	44 628,30	93 710,10
YNCREA OUEST	2021	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	1 598 400,00	1 582 440,27	19,52	T	F		2,220	F		2,200	-	EUR	34 282,17	64 721,55
YNCREA OUEST	2021	P		C.E.BRETAGNE PAYS DE LOIRE	799 500,00	799 500,00	13,74	T	F		1,910	F		1,900	-	EUR	26 471,89	51 336,38
Total des emprunts contractés pour des opérations de logement social					5 205 513,70	1 952 100,18											61 955,40	250 934,84
CROUS DE NANTES	2009	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	3 700 000,00	1 790 146,26	7,75	T	F		3,500	F		3,460	-	EUR	58 716,32	198 015,64
SOCIETE HLM ESPACIL	1999	P		CAISSE DES DEPOTS ET CONS.	1 505 513,70	161 953,92	2,50	A	V	PIB 12	3,680	V	PIB 12	2,000	-	EUR	3 239,08	52 919,20
TOTAL GENERAL					82 836 765,08	59 987 173,70											1 212 133,89	3 519 963,80

(1) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour in fine, X pour autres (à préciser).

(2) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X : autre.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer le type d'index (ex. EURIBOR 3 mois ...).

(5) Taux annuel, tous frais compris.

(6) Taux hors opération de couverture. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau à la date de vote du budget.

(7) Catégorie d'emprunt hors opération de couverture. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(8) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT	B7.2

## B7.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT

Calcul du ratio (1)	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties à échoir dans l'exercice (2)	A	4 286 305,47
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (2)	B	445 792,22
Annuité nette de la dette de l'exercice (3)	C	154 000 000,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice	I = A + B + C - D	158 732 097,69
Recettes réelles de fonctionnement	II	1 392 000 000,00
Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (4)	I / II	11,40

(1) Ratio défini aux articles L. 4253-1 ou L. 3231-4 ou L. 2252-1 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(2) Hors opérations visées par l'article L. 4253-2 ou L. 3231-4-4 ou L. 2252-2 du CGCT, conformément aux dispositions législatives applicables à la collectivité.

(3) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(4) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – SUBVENTIONS VERSEES</b>	<b>B8.1</b>

**SUBVENTIONS VERSEES DANS LE CADRE DU VOTE DU BUDGET**

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
<b>INVESTISSEMENT (total)</b>					<b>1 797 733,75</b>
204181		subvention d'investissement	Université d'Angers	Autre personne de droit public	340 000,00
20421	2022_00076	Valorisation et développement du patrimoine	Réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire	Association	15 000,00
20421	2022_00124	Soutien à l'investissement et à l'emploi	Sonamia	Entreprise	100 000,00
20421	2022_00125	Soutien à l'investissement et à l'emploi	Crossway Technologies	Entreprise	200 000,00
2044		subvention d'investissement	GIP Arronax	Autre personne de droit public	500 000,00
2044		subvention d'investissement	Communauté d'Agglomération de Clisson Sèvre et Maine	Etablissement de droit public	287 733,75
2541482		Pays de la Loire Relance Investissement Communal	Commune de la Limouzinière	Commune	75 000,00
2541482		Pays de la Loire Relance Investissement Communal	Commune de Jarzé Villages	Commune	75 000,00
2541482		Pays de la Loire Relance Investissement Communal	Commune de Fromentières	Commune	75 000,00
2541482		Pays de la Loire Relance Investissement Communal	Commune de Bonnetable	Commune	55 000,00
2541482		Pays de la Loire Relance Investissement Communal	Commune de la Caillere Saint Hilaire	Commune	75 000,00
<b>FONCTIONNEMENT (total)</b>					<b>134 173 658,71</b>
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Joubert Maillard ANCENIS	Autre personne de droit public	346 148,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP La Herdrie BASSE GOULAINÉ	Autre personne de droit public	219 652,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Alcide d'Orbigny BOUAYE	Autre personne de droit public	175 818,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Moquet Lenoir CHATEAUBRIANT	Autre personne de droit public	520 980,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Galilée GUERANDE	Autre personne de droit public	159 925,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Albert Camus NANTES	Autre personne de droit public	277 794,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Carcouet NANTES	Autre personne de droit public	290 074,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP La Colinière NANTES	Autre personne de droit public	355 544,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Les Bourdonnières NANTES	Autre personne de droit public	428 926,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Monge La Chauvinière NANTES	Autre personne de droit public	517 237,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Nicolas Appert ORVAULT	Autre personne de droit public	696 200,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Pays de Retz PORNIC	Autre personne de droit public	244 148,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Jean Perrin REZE	Autre personne de droit public	460 488,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Aristide Briand SAINT NAZAIRE	Autre personne de droit public	638 005,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LCL Grand Air LA BAULE ESCOUBLAC	Autre personne de droit public	152 806,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYT Livet NANTES	Autre personne de droit public	554 400,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LCM Clemenceau NANTES	Autre personne de droit public	451 142,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LCM Gabriel Guist'hau NANTES	Autre personne de droit public	320 612,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LCM Jules Verne NANTES	Autre personne de droit public	130 630,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Jacques Prévert SAVENAY	Autre personne de droit public	210 002,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Pablo Neruda BOUGUENNAIS	Autre personne de droit public	110 166,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Jean-Jacques Audubon COUERON	Autre personne de droit public	214 350,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Olivier Guichard GUERANDE	Autre personne de droit public	336 136,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Louis Armand MACHECOUL SAINT MEME	Autre personne de droit public	219 031,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP François Arago NANTES	Autre personne de droit public	253 227,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Louis-Antoine de Bougainville NANTES	Autre personne de droit public	278 045,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Léonard de Vinci NANTES	Autre personne de droit public	179 214,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Michelet NANTES	Autre personne de droit public	353 186,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Albert Chassagne PAIMBOEUF	Autre personne de droit public	147 395,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP les Trois Rivières PONT-CHÂTEAU	Autre personne de droit public	170 379,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Louis-Jacques Goussier REZE	Autre personne de droit public	180 207,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP André Bouulloche SAINT NAZAIRE	Autre personne de droit public	222 794,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Heinlex SAINT NAZAIRE	Autre personne de droit public	154 360,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Brossaud Blancho SAINT NAZAIRE	Autre personne de droit public	310 285,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Les Savarières SAINT SEBASTIEN SUR LOIRE	Autre personne de droit public	148 445,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Camille Claudel BLAIN	Autre personne de droit public	230 712,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Aimé Césaire CLISSON	Autre personne de droit public	310 411,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Nelson Mandela NANTES	Autre personne de droit public	524 524,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Honoré d'Estiennes d'Orves CARQUEFOU	Autre personne de droit public	239 364,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP NORT SUR ERDRE	Autre personne de droit public	294 210,00



Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Chevrollier ANGERS	Autre personne de droit public	706 717,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP David d'Angers ANGERS	Autre personne de droit public	270 192,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Emmanuel Mounier ANGERS	Autre personne de droit public	128 509,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Henri Bergson ANGERS	Autre personne de droit public	260 005,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Joachim Du Bellay ANGERS	Autre personne de droit public	273 539,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Auguste et Jean Renoir ANGERS	Autre personne de droit public	174 409,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP l'Hyrôme CHEMILLE EN ANJOU	Autre personne de droit public	120 107,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Europe Robert Schuman CHOLET	Autre personne de droit public	376 999,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Fernand Renaudeau CHOLET	Autre personne de droit public	657 661,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Duplessis Mornay SAUMUR	Autre personne de droit public	303 805,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Blaise Pascal SEGRE EN ANJOU BLEU	Autre personne de droit public	384 394,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Carnot Bertin SAUMUR	Autre personne de droit public	637 297,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Henri Dunant ANGERS	Autre personne de droit public	152 808,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Simone Veil ANGERS	Autre personne de droit public	215 634,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Paul-Emile Victor AVRILLE	Autre personne de droit public	127 992,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Narcé LOIRE AUTHION	Autre personne de droit public	279 017,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Ludovic Ménard TRELAZE	Autre personne de droit public	158 432,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Jean Moulin ANGERS	Autre personne de droit public	299 698,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Jean Bodin LES PONTS DE CE	Autre personne de droit public	158 787,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Julien Gracq BEAUPREAU EN MAUGES	Autre personne de droit public	185 709,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Victor Hugo CHATEAU GONTIER	Autre personne de droit public	178 819,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Ambroise Paré LAVAL	Autre personne de droit public	328 033,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Douanier Rousseau LAVAL	Autre personne de droit public	268 942,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Antoine-Laurent de Lavoisier MAYENNE	Autre personne de droit public	164 578,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYT Réaumur LAVAL	Autre personne de droit public	430 649,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Pierre et Marie Curie CHATEAU GONTIER	Autre personne de droit public	189 014,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Raoul Vadepiéd EVRON	Autre personne de droit public	196 326,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Gaston Lesnard LAVAL	Autre personne de droit public	168 572,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Robert Buron LAVAL	Autre personne de droit public	251 469,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Léonard de Vinci MAYENNE	Autre personne de droit public	326 714,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP André Malraux ALLONNES	Autre personne de droit public	232 582,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Racan MONTVAL SUR LOIR	Autre personne de droit public	170 376,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Robert Garnier LA FERTE BERNARD	Autre personne de droit public	450 247,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Paul d'Estournelles de Constant LA FLECHE	Autre personne de droit public	659 270,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Marguerite Yourcenar LE MANS	Autre personne de droit public	270 748,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Bellevue LE MANS	Autre personne de droit public	472 027,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Touchard Washington LE MANS	Autre personne de droit public	937 501,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Le Mans Sud LE MANS	Autre personne de droit public	772 521,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Perseigne MAMERS	Autre personne de droit public	284 708,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Raphaël Elizé SABLE SUR SARTHE	Autre personne de droit public	500 543,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LCM Montesquieu LE MANS	Autre personne de droit public	246 239,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Paul Scarron SILLE LE GUILLAUME	Autre personne de droit public	80 281,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Claude Chappe ARNAGE	Autre personne de droit public	204 259,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Maréchal Leclerc MONTVAL SUR LOIR	Autre personne de droit public	199 433,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Funay-Boucher LE MANS	Autre personne de droit public	672 200,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Jean Rondeau SAINT CALAIS	Autre personne de droit public	144 852,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP François Truffaut CHALLANS	Autre personne de droit public	203 372,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Georges Clemenceau CHANTONNAY	Autre personne de droit public	104 283,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP François Rabelais FONTENAY LE COMTE	Autre personne de droit public	365 403,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Jean De Lattre LA ROCHE SUR YON	Autre personne de droit public	295 454,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Pierre Mendes France LA ROCHE SUR YON	Autre personne de droit public	359 117,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Jean Monnet LES HERBIERS	Autre personne de droit public	372 302,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Savary de Mauléon LES SABLES D'OLONNE	Autre personne de droit public	196 532,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Atlantique LUCON	Autre personne de droit public	279 118,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP Léonard de Vinci MONTAIGU	Autre personne de droit public	365 164,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPO Rosa Parks LA ROCHE SUR YON	Autre personne de droit public	597 312,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP René Couzinet CHALLANS	Autre personne de droit public	181 576,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Edouard Branly LA ROCHE SUR YON	Autre personne de droit public	361 563,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Eric Tabarly OLONNE SUR MER	Autre personne de droit public	188 326,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Valère Mathé OLONNE SUR MER	Autre personne de droit public	241 970,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LYP SAINT GILLES CROIX DE VIE	Autre personne de droit public	296 149,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LP Maritime Jacques Cassard NANTES	Autre personne de droit public	113 199,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	EREA La Rivière NANTES	Autre personne de droit public	144 594,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	EREA Les Terres Rouges ST BARTHELEMYD'ANJOU	Autre personne de droit public	159 404,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	EREA Raphaël Elizé CHANGE	Autre personne de droit public	160 419,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LEGTA Nantes Terre Atlantique SAINT HERBLAIN	Autre personne de droit public	321 301,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPA Olivier Guichard GUERANDE	Autre personne de droit public	105 029,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LEGTA le Fresne SAINT GEMMES SUR LOIRE	Autre personne de droit public	420 502,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPA Edgard Pisani MONTREUIL BELLAY	Autre personne de droit public	180 402,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPA du Haut Anjou AZE	Autre personne de droit public	205 410,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LEGTA LAVAL	Autre personne de droit public	532 132,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LPA André Provots BRETTE LES PINS	Autre personne de droit public	174 700,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LEGTA La Germinière ROUILLON	Autre personne de droit public	384 720,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LEGTA Bel Air FONTENAY LE COMTE	Autre personne de droit public	204 498,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LEGTA Luçon-Pétré SAINTE GEMME LA PLAINE	Autre personne de droit public	331 308,00
655121		subventions de fonctionnement aux lycées	LEGTA Nature LA ROCHE SUR YON	Autre personne de droit public	261 724,00
6561	2022_00071	Parcs naturels régionaux	Syndicat mixte du Parc Naturel de Brière	Autre personne de droit public	575 700,00
6561	2022_00072	Parcs naturels régionaux	Syndicat mixte du parc Naturel Régional Loire Anjou Touraine	Autre personne de droit public	377 433,00
6561	2022_00073	Parcs naturels régionaux	Syndicat mixte du Parc Naturel Normandie Maine	Autre personne de droit public	131 837,00
6561	2022_00074	Parcs naturels régionaux	Syndicat mixte du Parc naturel régional du Marais Poitevin	Autre personne de droit public	291 994,00
6561		Promotion de la filière patrimoine	Syndicat mixte interrégional Mission Val de Loire	Autre personne de droit public	263 167,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65733		subvention de fonctionnement aux autorités organisatrices de 2nd rang pour les transports scolaires	Département de la Vendée	Département	250 000,00
65737		subventions de fonctionnement	SNCF Voyageurs	Entreprise	978 916,42
65737		subventions de fonctionnement	SNCF Voyageurs	Entreprise	44 288 565,63
65737		subventions de fonctionnement	SNCF Réseau	Entreprise	948 000,00
657381		subventions aux établissements pour les formations en travail social	Centre hospitalier universitaire de Nantes	Autre personne de droit public	71 286,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CHU Nantes	Autre personne de droit public	5 342 825,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CH Châteaubriant-Nozay-Pouancé	Autre personne de droit public	1 221 813,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CH Saint-Nazaire	Autre personne de droit public	1 596 737,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CH Cholet	Autre personne de droit public	1 992 446,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CH Saumur	Autre personne de droit public	1 337 178,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CHU Angers	Autre personne de droit public	3 990 265,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CH Laval	Autre personne de droit public	1 472 734,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CH Nord Mayenne	Autre personne de droit public	1 702 749,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CH du Haut-Anjou	Autre personne de droit public	141 652,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CH Le Mans	Autre personne de droit public	2 833 853,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CH Pôle Santé Sarthe et Loir	Autre personne de droit public	1 045 544,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	Établissement public de Santé mentale de la Sarthe (EPSM 72)	Autre personne de droit public	821 547,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CH Côte de Lumière	Autre personne de droit public	121 980,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CH Fontenay le Comte	Autre personne de droit public	127 566,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CH Loire Vendée Océan	Autre personne de droit public	207 079,00
657381		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	CHD Vendée	Autre personne de droit public	4 475 862,00
657381		subvention de fonctionnement aux autorités organisatrices de 2nd rang pour les transports scolaires	Communauté de communes du Pays de Pontchateau et Saint Gildas des bois	Etablissement de droit public	13 159,27
657381		subvention de fonctionnement aux autorités organisatrices de 2nd rang pour les transports scolaires	Communauté de communes du pays d'Ancenis	Etablissement de droit public	29 992,48
657381		subvention de fonctionnement aux autorités organisatrices de 2nd rang pour les transports scolaires	Communauté d'agglomération Pornic Agglo Pays de Retz	Etablissement de droit public	2 539,83
657381		subvention de fonctionnement aux autorités organisatrices de 2nd rang pour les transports scolaires	Communauté de communes de Grand lieu	Etablissement de droit public	3 471,16
657381		subvention de fonctionnement aux autorités organisatrices de 2nd rang pour les transports scolaires	Communauté de communes Sèvre et Loire	Etablissement de droit public	55 019,61
657381		subvention de fonctionnement aux autorités organisatrices de 2nd rang pour les transports scolaires	Communauté de communes Estuaire et Sillon	Etablissement de droit public	11 398,60
657381		subvention de fonctionnement aux autorités organisatrices de 2nd rang pour les transports scolaires	Communauté de communes de la Région de Blain	Etablissement de droit public	2 070,15
657381		subvention de fonctionnement aux autorités organisatrices de 2nd rang pour les transports scolaires	Communauté de communes de Nozay	Etablissement de droit public	3 689,99

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
657381		subvention de fonctionnement aux autorités organisatrices de 2nd rang pour les transports scolaires	Communauté de commune de Chateaubriant-Derval	Etablissement de droit public	22 802,25
657382		Envoyés spéciaux	Business France	Etablissement de droit public	97 497,00
657382		Envoyés spéciaux	Business France	Etablissement de droit public	108 911,00
657382		Opérations collectives à l'international	Chambre de Commerce et d'Industrie Régionale	Autre personne de droit public	250 000,00
657382		Opérations collectives à l'international	Chambre régionale d'Agriculture	Autre personne de droit public	740 000,00
657382		subventions pour abondements de compte personnel de formation de demandeurs d'emploi	Caisse des Dépôts et Consignations	Autre personne de droit public	4 000 000,00
657382		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	Chambre de Commerce et d'Industrie du Mans et de la Sarthe	Autre personne de droit public	76 000,00
657382		subvention de fonctionnement aux autorités organisatrices de 2nd rang pour les transports scolaires	SI des Transports collectifs de la Région de Chateaubriant-Nozay-Derval	Autre personne de droit public	13 477,32
657382		Contribution statutaire	Gigalis	Autre personne de droit public	180 000,00
657382		Contribution statutaire	Anjou Numérique	Autre personne de droit public	10 000,00
657382		Contribution statutaire	E-Collectivités	Autre personne de droit public	184 000,00
65742		subvention (prix Région)	Biomadvanced	Entreprise	5 000,00
65748	2022_00075	Valorisation et développement du patrimoine	Réseau de coopération des acteurs du patrimoine culturel en Pays de la Loire	Association	35 000,00
65748		subventions aux établissements pour les formations en travail social	Conservatoire National des Arts et Métiers de la Région des Pays de la Loire	Association	310 000,00
65748		subventions aux établissements pour les formations en travail social	Assoc. Régionale pour l'Institut de Formation en Travail Social des Pays de la Loire	Association	5 804 826,00
65748		subventions aux établissements pour les formations en travail social	Association du Centre de Formation à la Recherche, à la Relation d'Aide et de Soins (CEFRAS)	Association	1 199 803,00
65748		subventions aux établissements pour les formations en travail social	Association familiale de gestion de l'Etablissement d'enseignement agricole privé des Etablières	Association	660 667,00
65748		subventions aux établissements pour les formations en travail social	Association familiale de gestion du lycée privé d'Orion	Association	24 873,00
65748		subventions aux établissements pour les formations en travail social	Centre d'Etude et d'Action Sociale de la Vendée (CEASVendée)	Association	64 800,00
65748		subventions aux établissements pour les formations en travail social	Association Centre de formation et de promotion des Maisons familiales rurales de La Ferrière	Association	57 600,00

Article (1)	Subventions (2)	Objet (3)	Nom de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de la subvention
65748		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	Centre de médecine physique et de réadaptation St Jean-de-Monts (CMPR)	Autre personne de droit public	2 555 883,00
65748		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	Institut Régional de Formation aux Métiers de la Rééducation et de la Réadaptation des PDL (IFM3R)	Association	352 000,00
65748		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	Croix Rouge Française (CRF) de Laval	Association	1 030 050,00
65748		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	Croix Rouge Française (CRF) du Mans	Association	1 964 976,00
65748		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	Centre de Perfectionnement du Personnel Soignant (CPPS)	Autre personne de droit privé	278 362,00
65748		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	Organisme de gestion St Joseph, St Thomas d'Aquin et CFPP d'Ancenis	Association	407 493,00
65748		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	Institut Formation Santé de l'Ouest (IFSO)	Association	2 035 688,00
65748		subventions aux établissements pour les formations d'infirmiers et de masseur-kinésithérapeutes	Association de Gestion Jeanne Delanoue - Les 3 Provinces	Association	137 636,00
65748		subventions de fonctionnement	Observatoire régional des transports et des mobilités	Association	18 675,00
65748		subvention pour l'organisation d'un événement	Association le Son des Cuivres de Mamers	Association	5 000,00
65748		subvention pour l'organisation d'un événement	Association La Lune Rousse de Nantes	Association	6 000,00

(1) Indiquer l'article d'imputation de la subvention.

(2) Dénomination ou numéro éventuel de la subvention.

(3) Objet pour lequel est versée la subvention.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B8.2</b>

**ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL RESTANT A COURIR (MOBILIER ET IMMOBILIER)**

Type et nature du bien ayant fait l'objet du contrat	Exercice d'origine du contrat	Désignation du crédit bailleur	Durée du contrat (en mois)	Montant de la redevance de l'exercice	Montant des redevances restant à courir					
					N+1	N+2	N+3	N+4	Cumul restant	Total (1)
Crédits-bails mobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Crédits-bails immobiliers				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>				0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + cumul restant.



IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE	B8.3

ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE

(1) Somme des rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 01/01/N.

(2) Montant inscrit à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B8.4</b>

**ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital au 01/01/N	Annuité à verser au cours de l'exercice
<b>TOTAL</b>					150 000 000,00	119 687 189,72	6 056 384,71
8017 Subventions à verser en annuités					150 000 000,00	119 687 189,72	6 056 384,71
2015	Engagement de garantie	Agence France Locale	15	T	35 000 000,00	21 792 452,80	2 924 113,90
2015	Engagement de garantie	Agence France Locale	20	T	15 000 000,00	11 052 631,60	958 512,05
2016	Engagement de garantie	Agence France Locale	15	T	40 000 000,00	30 000 000,04	273 750,00
2019	Engagement de garantie	Agence France Locale	20	T	30 000 000,00	26 842 105,28	1 885 008,76
2021	Engagement de garantie	Agence France Locale	30	T	30 000 000,00	30 000 000,00	15 000,00
8018 Autres engagements donnés					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes publics					0,00	0,00	0,00
Au profit d'organismes privés					0,00	0,00	0,00

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS	B8.5

## ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital au 01/01/N	Annuité à recevoir au cours de l'exercice
TOTAL					0,00	0,00	0,00
	8026 Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)				0,00	0,00	0,00
	8027 Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)				0,00	0,00	0,00
	8028 Autres engagements reçus				0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00

## B9 - ETAT DU PERSONNEL AU 01/01/2022

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS A TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS</b>		<b>8</b>	<b>0</b>	<b>8</b>	<b>2,0</b>	<b>4,0</b>	<b>6,0</b>
Directeur Général des Services	A	1		1	1,0		1,0
Directeur Général Adjoint des Services	A	7		7	1,0	4,0	5,0
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n°84-53	A						
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE</b>		<b>853</b>	<b>0</b>	<b>853</b>	<b>670,0</b>	<b>69,6</b>	<b>739,6</b>
Administrateur général	A	1		1	1,0	0,0	1,0
Administrateur Hors classe	A	6		6	5,0	1,0	6,0
Administrateur	A	19		19	8,0	4,0	12,0
Directeur Territorial	A	14		14	12,0		12,0
Attaché hors classe	A	24		24	21,9	1,0	22,9
Attaché Principal	A	115		115	100,4	2,9	103,3
Attaché Territorial	A	184		184	117,3	37,9	155,2
Rédacteur Principal de 1ère classe	B	117		117	105,4		105,4
Rédacteur Principal de 2ème classe	B	45		45	37,8	0,9	38,7
Rédacteur Territorial	B	115		115	83,3	16,0	99,3
Adjoint Administratif Principal de 1ère classe	C	93		93	83,2		83,2
Adjoint Administratif Principal de 2ème classe	C	55		55	47,9		47,9
Adjoint Administratif territorial	C	65		65	46,8	6,0	52,8
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE</b>		<b>5</b>	<b>0</b>	<b>5</b>	<b>1,0</b>	<b>1,9</b>	<b>2,9</b>
Infirmier en soins généraux classe normale	A	1		1		1,0	1,0
Psychologue hors classe	A	1		1	1,0		1,0
Médecin 2ème classe	A	3		3		0,9	0,9
<b>FILIERE TECHNIQUE</b>		<b>2740</b>	<b>1</b>	<b>2741</b>	<b>2486,2</b>	<b>121,8</b>	<b>2608,0</b>
Ingénieur en chef hors classe	A	6		6	5,0	1,0	6,0
Ingénieur en chef	A	6		6	4,0	1,0	5,0
Ingénieur hors classe	A	5		5	5,0		5,0
Ingénieur Principal	A	89		89	82,2	1,0	83,2
Ingénieur Territorial	A	62		62	31,2	17,9	49,1
Technicien Principal de 1ère classe	B	30		30	27,2		27,2
Technicien Principal de 2ème classe	B	21		21	20,0	1,0	21,0
Technicien Territorial	B	28		28	18,7	3,9	22,6
Agent de Maîtrise Principal	C	140		140	129,8		129,8
Agent de Maîtrise	C	136		136	132,1		132,1
Adjoint Technique Principal de 1ère classe	C	920		920	899,8		899,8
Adjoint Technique Principal de 2ème classe	C	409	1	410	391,2	7,0	398,2
Adjoint Technique territorial	C	730		730	592,7	89,0	681,7
Adjoint Technique Principal de 1ère classe des EPLE	C	85		85	82,3		82,3
Adjoint Technique Principal de 2ème classe des EPLE	C	46		46	44,8		44,8
Adjoint Technique territorial des EPLE	C	27		27	20,2		20,2
<b>FILIERE CULTURELLE</b>		<b>13</b>	<b>0</b>	<b>13</b>	<b>11,3</b>	<b>1,0</b>	<b>12,3</b>
Attaché de Conservation du Patrimoine	A	6		6	3,8	1,0	4,8
Attaché principal de Conservation du Patrimoine	A	3		3	3,0		3,0
Bibliothécaire Territorial	A	2		2	2,7		2,7
Conservateur de Bibliothèque	A						0,0
Conservateur en Chef du Patrimoine	A						0,0
Conservateur du Patrimoine	A	2		2	1,8		1,8
<b>EMPLOIS NON CITES (5)</b>		<b>32</b>	<b>0</b>	<b>32</b>	<b>0,0</b>	<b>26,6</b>	<b>26,6</b>
Collaborateur de cabinet	-	12		12		11,0	11,0
Collaborateur d'élus	-	18		18		13,6	13,6
Emploi spécifique de catégorie A - Art 3-3-1	A						
Contractuel CDI - Art 3-4 (art 21 loi n°2012-347)	-	2		2		2,0	2,0
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>3651</b>	<b>1</b>	<b>3652</b>	<b>3170,5</b>	<b>224,9</b>	<b>3395,4</b>

Etat arrêté au 30/11/2021

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n°NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de travail et par leur période d'activité sur l'année

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant, "emplois spécifiques" régis par l'article 139 ter de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES	
LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER	B10

LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1).  
 Toute personne a le droit de demander communication à ses frais.

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<b>Délégation de service public (3)</b>				
01/08/2009 - Affermage Concession service public pour les lignes Sarthe 2021/2027 n°201940830	Transdev STAO PL	Société transport autocars OUEST PDL	personne morale de droit privé	2 966 439,60
31/08/2009 - Affermage Gestion du réseau des lignes interurbaines de la Sarthe 2009/2021 n°29995	Transdev STAO PL	Société transport autocars OUEST PDL	personne morale de droit privé	5 885 736,11
24/05/2011 - Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - Lot A « Nord Est »	Groupement Hervouet-France / Sovetours		personne morale de droit privé	821 292,15
24/05/2011 - Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - Lot B « Sud Est »	SOVETOURS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	316 667,40
24/05/2011 - Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - Lot C « Sud »	SOVETOURS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	427 106,36
24/05/2011 - Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - Lot D « Littoral Sud »	SOVETOURS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	991 619,74
24/05/2011 - Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - Lot E « Littoral Nord »	SOVETOURS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	1 146 047,59
24/05/2011 - Exploitation des lignes régulières de transport de voyageurs de la Vendée - Lot F « Nord »	SOVETOURS	SOC VENDEENNE TRANSPORT TOURISME	personne morale de droit privé	415 157,69
09/09/2011 - Lignes régulières du Maine et Loire - Lot 2 n°30507	Transports Voisin	Transports Voisin	personne morale de droit privé	2 165 833,13
19/09/2011 - Lignes régulières du Maine et Loire - Lot 1 n°30499	SERI 49	SERI 49 (groupement transdev + Audouard + Cordier)	personne morale de droit privé	1 941 346,93
19/09/2011 - Lignes régulières du Maine et Loire - Lot 3 n°30509	SERI 49	SERI 49 (groupement transdev + Audouard + Cordier)	personne morale de droit privé	2 206 302,58
19/09/2011 - Lignes régulières du Maine et Loire - Lot 4 n°30510	SERI 49	SERI 49 (groupement transdev + Audouard + Cordier)	personne morale de droit privé	2 990 724,91
19/09/2011 - Lignes régulières du Maine et Loire - Lot 5 n°30512	SERI 49	SERI 49 (groupement transdev + Audouard + Cordier)	personne morale de droit privé	1 362 455,06
23/09/2011 - Lignes régulières du Maine et Loire - Lot 6 n°30513	Voyages RICHOU	Voyages RICHOU	personne morale de droit privé	222 770,72
07/03/2014 - Affermage -Gestion des lignes autocars régionales du sud Vendée n°24559	SOVETOURS et Kisio Services + Océcars sur ligne la Rochelle - Fontenay le comte		personne morale de droit privé	1 300 000,00
01/05/2014 - Affermage	SOPRAF	SPR Abbaye de Fontevraud	personne morale de droit privé	4 014 000,00
27/11/2014 - Exploitation de la gare routière d'Angers	SCIC MOVEO		personne morale de droit privé	0,00
10/12/2016 - Affermage Gestion des lignes autocars régionales du nord Vendée 2016/2023 n°27356	Groupement Transdev CTA et Kisio Services		personne morale de droit privé	748 171,86
11/12/2016 - Affermage Gestion de la ligne autocars Le Mans-La Flèche-Saumur 2016/2023 n°27366	STAO 72 (Transdev) et Kisio Services	Société transport autocars OUEST PDL	personne morale de droit privé	1 051 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Détention d'une part du capital				
01/01/2000 - Participation au capital	CAISSE REGIONALE CREDIT AGRICOLE (SANS MANDAT)		Personne morale de droit privé	1 520,00
17/06/2005 - Participation au capital	CIL ATLANTIQUE		Personne morale de droit privé	0,10
17/06/2005 - Participation au capital	HLM Logis Familial Mayennais		Personne morale de droit privé	0,10
22/06/2005 - Participation au capital	SA HLM Foyer Moderne		Personne morale de droit privé	0,10
22/06/2005 - Participation au capital	SA HLM Foyer Vendéen		Personne morale de droit privé	0,10
24/06/2005 - Participation au capital	SA HLM CIF Habitat		Personne morale de droit privé	0,10
01/07/2005 - Participation au capital	HLM Espace Domicile		Personne morale de droit privé	0,10
01/07/2005 - Participation au capital	SA HLM LOIRE ATLANTIQUE HABITATION		Personne morale de droit privé	0,10
01/07/2005 - Participation au capital	SA HLM Le Val de Loire		Personne morale de droit privé	0,10
08/07/2005 - Participation au capital	SA HLM Les Castors Angevins		Personne morale de droit privé	0,10
08/07/2005 - Participation au capital	SA HLM Le Foyer Manceau		Personne morale de droit privé	0,10
08/07/2005 - Participation au capital	SA HLM Le Toit Angevin		Personne morale de droit privé	0,10
27/07/2005 - Participation au capital	Logi Ouest		Personne morale de droit privé	0,10
29/07/2005 - Participation au capital	SCIC Habitat		Personne morale de droit privé	0,10
28/11/2005 - Participation au capital	Meduane Habitat		Personne morale de droit privé	0,10
09/12/2005 - Participation au capital	SA HLM La Mancelle		Personne morale de droit privé	0,10
09/12/2005 - Participation au capital	SAEM Nantes Culture Patrimoine		Personne morale de droit privé	50 000,00
14/12/2005 - Participation au capital	SEM Folle Journées - Société d Economie Mixte		Personne morale de droit privé	45 000,00
20/12/2005 - Participation au capital	SEM REGIONALE DES PAYS DE LA LOIRE		Personne morale de droit privé	10 556 500,00
23/03/2007 - Participation au capital	EMSL MSB - Le Mans Sarthe Basket		Personne morale de droit privé	64 499,40
09/02/2009 - Participation au capital	SPLA SAMOA		Personne morale de droit privé	66 350,00
01/07/2009 - Participation au capital	SPL REGIONALE		Personne morale de droit privé	1 452 000,00
08/12/2009 - Participation au capital	SAFER MAINE OCEAN		Personne morale de droit privé	16,00
02/12/2010 - Participation au capital	SPL FONTEVRAUD		Personne morale de droit privé	180 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
23/05/2011 - Participation au capital	FONDS DE FONDS CO		Personne morale de droit privé	44 392 700,00
21/12/2011 - Participation au capital	INVESTISSEMENT PUBLIC FRANCE ACTIVE SIFA		Personne morale de droit privé	499 902,00
28/02/2013 - Participation au capital	SPL PDL BEAUTOUR		Personne morale de droit privé	55 000,00
19/04/2013 - Participation au capital	ENVIRONNEMENT ET BIODIVERSITE CITE DES CONGES		Personne morale de droit privé	34 625,00
30/05/2013 - Participation au capital	SPL LOIRE ATLANTIQUE		Personne morale de droit privé	33 400,00
22/10/2013 - Participation au capital	DEVELOPPEMENT SOCIETE TERRITORIALE AFL		Personne morale de droit privé	7 351 100,00
28/10/2015 - Participation au capital	SPL PORNICHET		Personne morale de droit privé	5 850,00
18/08/2016 - Participation au capital	SAEM VENDEE		Personne morale de droit privé	360 000,00
22/12/2016 - Participation au capital	SPL DESTINATION BRETAGNE PLEIN SUD		Personne morale de droit privé	5 400,00
29/03/2017 - Participation au capital	SPL OCEAN MARAIS DE MONTS TOURISME		Personne morale de droit privé	370,00
14/11/2017 - Participation au capital	SEM ALTER ECO		Personne morale de droit privé	1 188 830,00
06/02/2018 - Participation au capital	SPL ST NAZAIRE AGGLO TOURISME		Personne morale de droit privé	3 800,00
20/04/2018 - Participation au capital	SPL MOUTIERROIS TALMONDAIS TOURISME		Personne morale de droit privé	2 000,00
13/12/2018 - Participation au capital	SEM LMA LAVAL		Personne morale de droit privé	199 988,00
15/05/2019 - Participation au capital	SPL ALTEC		Personne morale de droit privé	10 000,00
17/05/2019 - Participation au capital	ENERCOOP		Personne morale de droit privé	30 000,00
25/07/2019 - Participation au capital	SELA		Personne morale de droit privé	250 000,00
23/09/2019 - Participation au capital	SPL OT TRANCHE SURMER		Personne morale de droit privé	370,00
26/12/2019 - Participation au capital	DPT 44 NANTES		Département	5 000 000,00
<b>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</b>				
- Garantie d'emprunt	AIR PAYS DE LA LOIRE		Association	440 000,00
- Garantie d'emprunt	AIR PAYS DE LA LOIRE		Association	210 000,00
- Garantie d'emprunt	CROUS DE NANTES		Autres	3 700 000,00
- Garantie d'emprunt	FOYER DE VIE HAUTS DE SEVRE		Maison de retraite	1 894 901,00
- Garantie d'emprunt	ISTOM		Autres	1 000 000,00
- Garantie d'emprunt	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL		EPL d'enseignement	375 000,00
- Garantie d'emprunt	LYCEE LA PERVERIE NANTES		EPL d'enseignement	570 000,00
- Garantie d'emprunt	LYCEE LA PERVERIE NANTES		EPL d'enseignement	926 250,00
- Garantie d'emprunt	LYCEE LEAP DU TERTRE FERTE		EPL d'enseignement	750 000,00
- Garantie d'emprunt	LYCEE ST DOMINIQUE ST HERBLAIN		EPL d'enseignement	978 113,00
- Garantie d'emprunt	LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE		Autres	5 800 000,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Garantie d'emprunt	LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE		Autres	5 800 000,00
- Garantie d'emprunt	LYCEE ST FRANCOIS D'ASSISE		Autres	5 800 000,00
- Garantie d'emprunt	LYCEE STE CATHERINE LE MANS		EPL d'enseignement	168 750,00
- Garantie d'emprunt	LYCEE STE CATHERINE LE MANS		EPL d'enseignement	281 250,00
- Garantie d'emprunt	LYCEE STE CATHERINE LE MANS		EPL d'enseignement	675 000,00
- Garantie d'emprunt	MFR BERNAY		Association	65 000,00
- Garantie d'emprunt	MFR BERNAY		Association	65 000,00
- Garantie d'emprunt	MFR NOGENT LE BERNARD		Autres	172 500,00
- Garantie d'emprunt	MFR NOGENT LE BERNARD		Autres	115 000,00
- Garantie d'emprunt	OGEC AEP CHATEAU GONTIER		EPL d'enseignement	1 000 000,00
- Garantie d'emprunt	YNCREA OUEST		Autres	799 500,00
07/12/1998 - Garantie d'emprunt	SOCIETE HLM ESPACIL		SA HLM	1 505 513,70
12/04/1999 - Garantie d'emprunt	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE		EPL d'enseignement	2 134 286,24
08/07/2002 - Garantie d'emprunt	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement	400 000,00
12/01/2004 - Garantie d'emprunt	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement	355 000,00
08/03/2004 - Garantie d'emprunt	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL		EPL d'enseignement	375 000,00
08/03/2004 - Garantie d'emprunt	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL		EPL d'enseignement	375 000,00
08/04/2004 - Garantie d'emprunt	LYCEE D'AVESNIERES LAVAL		EPL d'enseignement	375 000,00
30/05/2005 - Garantie d'emprunt	LYCEE BLANCHE DE CASTILLE		EPL d'enseignement	841 500,00
06/06/2006 - Garantie d'emprunt	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement	192 000,00
06/06/2006 - Garantie d'emprunt	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement	2 400 000,00
08/02/2010 - Garantie d'emprunt	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST		Autres	900 000,00
08/02/2010 - Garantie d'emprunt	LYCEE SAINTE MARIE CHANTONNAY		EPL d'enseignement	1 000 000,00
08/02/2010 - Garantie d'emprunt	SCI POLE COIFFURE		EPL d'enseignement	2 600 000,00
08/02/2010 - Garantie d'emprunt	SCI POLE COIFFURE		EPL d'enseignement	2 396 425,81
15/11/2010 - Garantie d'emprunt	LYCEE LES HORIZONS LE MANS		EPL d'enseignement	2 300 000,00
03/10/2011 - Garantie d'emprunt	AETS ESEO		EPL d'enseignement	1 123 333,33
03/10/2011 - Garantie d'emprunt	AETS ESEO		EPL d'enseignement	1 166 667,00
08/07/2013 - Garantie d'emprunt	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement	1 700 000,00
08/07/2013 - Garantie d'emprunt	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement	700 000,00
08/07/2013 - Garantie d'emprunt	LYCEE ST JOSEPH LOQUIDY NANTES		EPL d'enseignement	1 000 000,00
02/06/2014 - Garantie d'emprunt	INSTITUT CANCEROLOGIE OUEST		Autres	2 100 000,00
02/03/2015 - Garantie d'emprunt	LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE		Autres	425 000,00
10/04/2015 - Garantie d'emprunt	LYCEE ROCHEFEUILLE MAYENNE		EPL d'enseignement	1 684 000,00
09/11/2015 - Garantie d'emprunt	LYCEE ST JOSEPH PRUILLE		EPL d'enseignement	1 200 000,00
18/11/2016 - Garantie d'emprunt	LYCEE STE CATHERINE LE MANS		EPL d'enseignement	1 125 000,00
23/11/2018 - Garantie d'emprunt	OGICES		Autres	1 850 000,00
23/11/2018 - Garantie d'emprunt	OGICES		Autres	959 500,00
23/11/2018 - Garantie d'emprunt	OGICES		Autres	890 875,00
08/02/2019 - Garantie d'emprunt	LYCEE NOTRE DAME DE LA FLECHE		Autres	450 000,00
15/11/2019 - Garantie d'emprunt	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement	1 325 000,00
15/11/2019 - Garantie d'emprunt	LYCEE ST CHARLES LE MANS		EPL d'enseignement	1 325 000,00
14/02/2020 - Garantie d'emprunt	ISAIP INSTITUT SUP ANGERS		EPL d'enseignement	672 000,00
14/02/2020 - Garantie d'emprunt	ISAIP INSTITUT SUP ANGERS		EPL d'enseignement	672 500,00
09/07/2020 - Garantie d'emprunt	LYCEE JOSEPH ROUSSEL		Autres	1 125 000,00
09/07/2020 - Garantie d'emprunt	LYCEE JOSEPH ROUSSEL		Autres	1 125 000,00
09/07/2020 - Garantie d'emprunt	YNCREA OUEST		Autres	1 598 400,00
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	MFR BERNAY		Association	268 000,00
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	MFR BERNAY		Association	50 000,00
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	MFR BERNAY		Association	268 000,00



Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	MFR BERNAY		Association	50 000,00
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	OGEC ST GABRIEL ST MICHEL		EPL d'enseignement	225 000,00
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	OGEC ST GABRIEL ST MICHEL		EPL d'enseignement	225 000,00
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	OGEC ST GABRIEL ST MICHEL		EPL d'enseignement	350 000,00
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	OGEC ST GABRIEL ST MICHEL		EPL d'enseignement	232 500,00
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	OGEC ST GABRIEL ST MICHEL		EPL d'enseignement	232 500,00
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	OGEC ST GABRIEL ST MICHEL		EPL d'enseignement	235 000,00
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	OGEC ST GABRIEL ST MICHEL		EPL d'enseignement	33 000,00
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	OGEC ST GABRIEL ST MICHEL		EPL d'enseignement	33 000,00
21/05/2021 - Garantie d'emprunt	OGEC ST GABRIEL ST MICHEL		EPL d'enseignement	34 000,00
23/09/2021 - Garantie d'emprunt	AFPI PDL		Autres	625 000,00
19/11/2021 - Garantie d'emprunt	LYCEE JEAN XXIII LES HERBIERS		EPL d'enseignement	1 500 000,00
19/11/2021 - Garantie d'emprunt	LYCEE JEAN XXIII LES HERBIERS		EPL d'enseignement	1 500 000,00
19/11/2021 - Garantie d'emprunt	LYCEE JEAN XXIII LES HERBIERS		EPL d'enseignement	1 500 000,00
19/11/2021 - Garantie d'emprunt	LYCEE LES BUISSONNETS		Autres	1 522 500,00
<b>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</b>				
- Subvention	LITTORAL NORMAND		P ASSOCIATIONS	98 099,77
- Subvention	LIGUE FRANC PROTECTION OISEAUX		P ASSOCIATIONS	343 762,73
- Subvention	IMAGES ET RESEAUX		P ASSOCIATIONS	192 339,20
- Subvention	CAMPUS DES INDUSTRIES NAVALES		P ASSOCIATIONS	106 125,00
- Subvention	POLE MER BRETAGNE ATLANTIQUE		P ASSOCIATIONS	121 143,74
- Subvention	YNCREA OUEST		P ASSOCIATIONS	1 551 170,63
- Subvention	INS. FRANCAIS VIGNE ET DU VIN		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	255 013,64
- Subvention	CEVA SANTE ANIMALE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	90 000,00
- Subvention	ASSOCIATION LES PETITS		P ASSOCIATIONS	97 740,41
- Subvention	ASS POLE COMPETITIVITE VALORIAL		P ASSOCIATIONS	245 834,50
- Subvention	ESPACIL HABITAT		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	330 077,92
- Subvention	FEDE REGIONALE CUMA DE L OUEST		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	94 836,70
- Subvention	LACTALIS NUTRITION DIETETIQUE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	91 743,86
- Subvention	SATT OUEST		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	592 269,53
- Subvention	VALORISATIONMETROPOLIS II		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	101 840,23
- Subvention	SOCIETE DES PRODUITS LAITIERS DEL OUEST		P ASSOCIATIONS	132 193,62
- Subvention	UNION REGION SCOP		P ASSOCIATIONS	157 671,76
- Subvention	INTERPOFESSION DES VINS DU VAL D		P ASSOCIATIONS	142 945,50
- Subvention	S2E2		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	310 225,32
- Subvention	DAHER AEROSPACE		P ASSOCIATIONS	687 845,69
- Subvention	ACADEMIE DE L INDUSTRIE DU FUTUR		P ASSOCIATIONS	319 663,64
- Subvention	ADN OUEST		P ASSOCIATIONS	96 713,01
- Subvention	AEFS BLANCHE DE CASTILLE		P ASSOCIATIONS	1 444 499,77
- Subvention	AFPI PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS	

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	AFPI PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS	1 181 491,91
- Subvention	AGECE CHARLES PEGUY LYCEE		P ASSOCIATIONS	611 765,15
- Subvention	AIR PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS	112 000,00
- Subvention	APLIX		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	84 175,00
- Subvention	APMSL		P ASSOCIATIONS	81 000,00
- Subvention	ARMOR		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	836 099,35
- Subvention	ARMOR SOLAR POWER FILMS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	1 285 225,26
- Subvention	ASS 303 RECHERCHES ET CREATION		P ASSOCIATIONS	336 000,00
- Subvention	ASS CRAPALCOOP IDEAL		P ASSOCIATIONS	110 365,65
- Subvention	ASS DEVELOPP EMPLOI COMPETENCES		P ASSOCIATIONS	553 321,80
- Subvention	ASS FAMILIALE GESTION LOQUIDY		P ASSOCIATIONS	266 199,50
- Subvention	ASSOCIATION DE GESTION COLLEGE		P ASSOCIATIONS	147 296,56
- Subvention	ASSOCIATION INSTITUT SAINT		P ASSOCIATIONS	126 144,00
- Subvention	ASSOCIATION LEAP ST GABRIEL		P ASSOCIATIONS	80 243,89
- Subvention	ASSOCIATION MFR ST PERE EN RETZ		P ASSOCIATIONS	382 718,53
- Subvention	ASSOCIATION PING		P ASSOCIATIONS	204 860,00
- Subvention	ASSO FAMILIALE GESTION DE BRIACE		P ASSOCIATIONS	196 413,07
- Subvention	ASSO SCOLAIRE DE LA PERVERIE		P ASSOCIATIONS	276 810,13
- Subvention	ASS REG MISSIONS LOCALES PDL		P ASSOCIATIONS	99 580,00
- Subvention	ATLANBOIS		P ASSOCIATIONS	400 656,15
- Subvention	ATLANTIQUE HABITATIONS SA HLM		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	227 318,90
- Subvention	BEE HEALTHCARE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	259 961,21
- Subvention	BIOFORTIS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	115 625,61
- Subvention	CAP ALIMENT		P ASSOCIATIONS	98 765,04
- Subvention	CDC HABITAT SOCIAL SA HLM		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	976 481,22
- Subvention	CELLULE ECON REG CONSTRUC PDL		P ASSOCIATIONS	137 400,00
- Subvention	CENTRE CHOREGRAPHIQUE NATIONAL		P ASSOCIATIONS	174 216,17
- Subvention	CHAMBRE REGIONALE ECO SOCIALE		P ASSOCIATIONS	326 029,22
- Subvention	CIE LIGERIEENNE TRANSPORT CLT		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	112 100,00
- Subvention	CISN RESIDENCES LOCATIVES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	95 858,89
- Subvention	COMITE DES FLORALIES		P ASSOCIATIONS	80 000,00
- Subvention	COMITE REGIONAL OLYMPIQUE ET		P ASSOCIATIONS	120 000,00
- Subvention	CONSERVATOIRE D ESPACES NATURELS		P ASSOCIATIONS	350 156,48
- Subvention	CONSERVATOIRE NATIONAL DES ARTS		P ASSOCIATIONS	501 142,92

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	COOPERATIVE D INSTALLATION EN		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	93 964,38
- Subvention	CRIJ DES PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS	120 000,00
- Subvention	CSP NANTES REZE ATLANTIQUE		P ASSOCIATIONS	102 000,00
- Subvention	CTRE FORMATION PROFE LA BAUGERIE		P ASSOCIATIONS	118 867,50
- Subvention	CTRE PERFECTIONN PERSONNEL SOIGN		P ASSOCIATIONS	278 362,00
- Subvention	DESIGN CAMPUS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	876 375,00
- Subvention	ECOLE DE LA 2EME CHANCE ESTUAIRE		P ASSOCIATIONS	218 229,00
- Subvention	ECOLE SUPERIEURE DU BOIS		P ASSOCIATIONS	91 756,36
- Subvention	EDIT DE NANTES HABITAT JEUNES		P ASSOCIATIONS	100 000,00
- Subvention	ENTREPRISE ADAPTEE APF FRANCE HAHANDICAP		P ASSOCIATIONS	840 000,00
- Subvention	EUROPE TECHNOLOGIES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	155 000,00
- Subvention	FEDERATION CHASSEURS LOIRE ATL		P ASSOCIATIONS	83 831,17
- Subvention	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES		P ASSOCIATIONS	98 357,64
- Subvention	FONDATION DE L UNIVERSITE DE		P ASSOCIATIONS	300 852,62
- Subvention	FONDATION DU PATRIMOINE		P ASSOCIATIONS	86 000,00
- Subvention	FONDATION ETUDIANTE POUR VILLE		P ASSOCIATIONS	99 600,00
- Subvention	FONDES PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS	504 910,89
- Subvention	FONDS REGIO ART CONTEMPORAIN PDL		P ASSOCIATIONS	894 237,00
- Subvention	FONGECIF PAYS DE LOIRETRANSITION PRO		P ASSOCIATIONS	112 000,00
- Subvention	FOODINNOV DEVELOPMENT		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	75 023,90
- Subvention	FRCIVAM PAYS DE LOIRE		P ASSOCIATIONS	100 841,45
- Subvention	GEPS TECHNO		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	96 082,29
- Subvention	GERONTOPOLE DES PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS	166 769,36
- Subvention	GESTION ETS CATHO ENSEIGNEMENT		P ASSOCIATIONS	77 692,20
- Subvention	GIPAFOC		P ASSOCIATIONS	201 682,57
- Subvention	GOLIVER THERAPEUTICS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	299 684,38
- Subvention	GOURDON FRANCK		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	100 801,60
- Subvention	GPT AGRICULTEURS BIOLOGISTES LA		P ASSOCIATIONS	85 403,40
- Subvention	HBC NANTES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	75 500,00
- Subvention	INITIATIVE NANTES		P ASSOCIATIONS	210 000,00
- Subvention	INITIATIVE PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS	491 356,64
- Subvention	INSTITUT CATHOLIQUE D ARTS ET		P ASSOCIATIONS	826 503,41

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	INST RECHER TECHNO JULES VERNE		P ASSOCIATIONS	528 154,78
- Subvention	INST REG FORMATION AUX METIERS		P ASSOCIATIONS	352 000,00
- Subvention	IREPS PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS	421 738,38
- Subvention	LA CANTINE NANTES		P ASSOCIATIONS	274 543,60
- Subvention	L.A. GEO-DATAPARC DU BOIS CESBRON		P ASSOCIATIONS	109 914,87
- Subvention	LA MAIN PRODUCTIONS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	170 250,00
- Subvention	LES 3 CONTINENTS		P ASSOCIATIONS	95 000,00
- Subvention	LES ESCALES DE SAINT NAZAIRE		P ASSOCIATIONS	124 333,00
- Subvention	LES NEPTUNES DE NANTES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	136 520,00
- Subvention	LE THEATRE SCENE NATIONALE		P ASSOCIATIONS	94 386,76
- Subvention	LE VOYAGE A NANTES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	136 076,50
- Subvention	LIGERIAA		P ASSOCIATIONS	206 000,00
- Subvention	LOIRE ATLANTIQUE DEVELOPPEMENT		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	339 632,80
- Subvention	MISSION LOCALE DU PAYS DE RETZ		P ASSOCIATIONS	96 558,30
- Subvention	MISSION LOCALE NORD ATLANTIQUE		P ASSOCIATIONS	111 528,70
- Subvention	MISS LOCAL INSER SOCIO PROF		P ASSOCIATIONS	89 496,00
- Subvention	MOTIVATION DEVELOPPEMENT		P ASSOCIATIONS	139 868,80
- Subvention	NANTES BASKET HERMINE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	91 000,00
- Subvention	NANTES REZE METROPOLE VOLLEY		P ASSOCIATIONS	117 500,00
- Subvention	NAODEN		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	117 837,50
- Subvention	NAVAL ENERGIES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	120 938,73
- Subvention	NEOPOLIA		P ASSOCIATIONS	1 150 800,31
- Subvention	NEOPOLIA SOLUTIONS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	410 000,00
- Subvention	NEXTFLOW SOFTWARE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	225 396,87
- Subvention	NOVABUILD		P ASSOCIATIONS	136 350,24
- Subvention	OBSERVATOIRE LIGERIE DE LA TRANAIR PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS	152 750,00
- Subvention	OBSERVATOIRE REGIONAL SANTE OCEANE		P ASSOCIATIONS	214 875,08
- Subvention			P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	137 339,96
- Subvention	OGEC DE CHATEAUBRIANT COLLEGE		P ASSOCIATIONS	107 160,03
- Subvention	OGEC DE L ENSEMBLE SCOLAIRE JEANJEAN MARIE DE LA MENNAIS DE		P ASSOCIATIONS	1 614 522,00
- Subvention	OGEC FAMILIAL DU VAL D ERDRE		P ASSOCIATIONS	77 172,65
- Subvention	OGEC LA JOLIVERIE		P ASSOCIATIONS	1 750 412,45
- Subvention	OGEC LYCEE ST JOSEPH		P ASSOCIATIONS	106 206,00
- Subvention	OGEC NANTES ERDRE		P ASSOCIATIONS	244 164,28
- Subvention	OGEC NOTRE DAME DE REZE		P ASSOCIATIONS	245 779,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	OGEC NOTRE DAME ST JOSEPH		P ASSOCIATIONS	163 144,00
- Subvention	OGEC ST JOSEPH ET ST THOMAS D		P ASSOCIATIONS	659 494,00
- Subvention	OGEC ST LOUIS		P ASSOCIATIONS	115 732,60
- Subvention	OGEC ST STANISLAS		P ASSOCIATIONS	210 449,57
- Subvention	ORATECH INNOVATION		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	84 800,00
- Subvention	ORGANISME DE GESTION DU LYCEE		P ASSOCIATIONS	503 167,00
- Subvention	OUVRIER L HORIZON		P ASSOCIATIONS	100 000,00
- Subvention	PICK UP PRODUCTION		P ASSOCIATIONS	93 445,00
- Subvention	POINT DU JOUR LES FILMS DU		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	190 500,00
- Subvention	POLE ACHATS SUPPLY CHAIN ATLANTI		P ASSOCIATIONS	325 046,24
- Subvention	POLE ARTS VISUELS PAYS DE LOIRE		P ASSOCIATIONS	134 125,00
- Subvention	POLE COOPERATION ACTEURS		P ASSOCIATIONS	130 000,00
- Subvention	POLE DE COMPETITIVITE IDFORCAR		P ASSOCIATIONS	198 560,37
- Subvention	POLE EMC2		P ASSOCIATIONS	674 219,46
- Subvention	POLE REGIONAL DE COOPERATION DES		P ASSOCIATIONS	187 000,00
- Subvention	SA COFAP ENSEIGNEMENT PRIVE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	84 175,25
- Subvention	SA IMS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	399 656,00
- Subvention	SAMOA		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	248 768,60
- Subvention	SA NANTAISE D HABITATIONS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	661 154,77
- Subvention	SAS NOVAPOLE IMMOBILIER		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	240 000,00
- Subvention	SATT OUEST VALORISATION		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	93 400,00
- Subvention	SEM SYDELA ENERGIE 44		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	249 403,06
- Subvention	SMAC PRODUCTIONS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	76 250,00
- Subvention	SOCIETE DES CONCOURS HIPPIQUES		P ASSOCIATIONS	123 000,00
- Subvention	SOC PUB REG DES PAYS DE LA LOIRESOLUTIONS&CO		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	280 000,00
- Subvention	SONGO		P ASSOCIATIONS	96 000,00
- Subvention	STX FRANCE CRUISE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	857 000,00
- Subvention	TETRA PACK CLOSURES FRANCE SAS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	240 000,00
- Subvention	TREMPOLINO		P ASSOCIATIONS	163 437,50
- Subvention	UGEC EXTERNAT CHAVAGNES		P ASSOCIATIONS	320 152,50
- Subvention	UNION NAL ENTREPR COIFFURE PDL		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	80 148,63
- Subvention	UNION REGIONHABITAT DES JEUNES		P ASSOCIATIONS	165 303,94
- Subvention	UNIS CITE		P ASSOCIATIONS	106 234,82

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	VEL CO		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	208 928,79
- Subvention	VOLLEY BALL NANTES		P ASSOCIATIONS	78 300,00
- Subvention	BIO POMMERIA SAS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	171 323,14
- Subvention	3ACT ARACT		P ASSOCIATIONS	148 963,00
- Subvention	AGAPE ANJOU		P ASSOCIATIONS	149 876,00
- Subvention	ALISEE		P ASSOCIATIONS	170 165,90
- Subvention	ANGERS LOIRE TOURISME EXPO CONGREXPO CONGRES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	145 815,60
- Subvention	ANGERS TECHNOPOLE		P ASSOCIATIONS	624 216,46
- Subvention	ANJOU DECOLLETAGE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	100 000,00
- Subvention	AREXHOR PAYS DE LA LOIRE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	110 033,04
- Subvention	ARPEP		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	102 461,43
- Subvention	ASS GROUPE ECOLE SUPERIEURE		P ASSOCIATIONS	119 115,35
- Subvention	ASS INTER BIO PAYS DE LA LOIRE		P ASSOCIATIONS	206 878,73
- Subvention	ASS MISSION LOCALE SAUMUROIS		P ASSOCIATIONS	149 116,50
- Subvention	ASSOCIATION D ENSEIGNEMENT		P ASSOCIATIONS	980 680,53
- Subvention	ASSOCIATION MFR LA MEIGNANNE		P ASSOCIATIONS	247 898,00
- Subvention	ASSOCIATION MONGAZON		P ASSOCIATIONS	242 965,50
- Subvention	ASSOCIATION PREMIERS PLANS		P ASSOCIATIONS	140 000,00
- Subvention	ASSOCIATION URADEL		P ASSOCIATIONS	166 833,33
- Subvention	ASSO GEST FORM LES BUISSONNETS		P ASSOCIATIONS	245 338,23
- Subvention	ASSO INSTITUTION STE MARIE		P ASSOCIATIONS	495 239,30
- Subvention	ASSO OUVRIERE COMPAGNONS DEVOIR		P ASSOCIATIONS	149 872,02
- Subvention	ASS REG INSTS FORM TRAV SOC PDL		P ASSOCIATIONS	5 804 826,00
- Subvention	BIO LOIRE OCEAN		P ASSOCIATIONS	85 280,00
- Subvention	BON PASTEUR COMMUNAUTE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	272 472,97
- Subvention	BUREAU HORTICOLE REGIONAL PDL		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	87 947,74
- Subvention	CEFRAS		P ASSOCIATIONS	1 397 803,00
- Subvention	COORDINATION AGROBIOLOGIQUE PDL		P ASSOCIATIONS	292 040,22
- Subvention	COORDINATION REGIONALE LPO PDL		P ASSOCIATIONS	130 000,00
- Subvention	CTRE NATIONAL DANSE		P ASSOCIATIONS	138 000,00
- Subvention	ECOLE SUPERIEURE OPTIQUE OUEST		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	112 630,87
- Subvention	ENZA ZADEN FRANCE RECHERCHE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	124 676,50
- Subvention	FEDERATION DES FILIERES QUALITECHAMBRE REGIONALE D'AGRICULTURE		P ASSOCIATIONS	84 165,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	FED REG DES CHASSEURS DES PDL		P ASSOCIATIONS	271 290,20
- Subvention	FERME EXPER LAITIERE TRINOTTIERE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	151 312,00
- Subvention	FORTEVRAUD CTRE CULTUREL OUEST		P ASSOCIATIONS	1 270 316,14
- Subvention	FRSEA DES PAYS DE LA LOIRE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	136 500,00
- Subvention	FUTURE MANUFACTURING		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	133 117,04
- Subvention	INITIATIVE ANJOU		P ASSOCIATIONS	203 867,50
- Subvention	INSTITUT FORMATION SANTE OUEST		P ASSOCIATIONS	2 125 909,00
- Subvention	JOUSSELIN PREFABRICATION		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	154 499,40
- Subvention	KARA TECHNOLOGY		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	107 698,50
- Subvention	LACROIX ELECTRONICS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	231 289,76
- Subvention	LAMPA		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	157 200,00
- Subvention	MAISON JULIEN GRACQ		P ASSOCIATIONS	135 000,00
- Subvention	MISSION LOCALE ANGEVINE		P ASSOCIATIONS	404 065,50
- Subvention	MISSION LOCALE DU CHOLETAIS		P ASSOCIATIONS	182 320,90
- Subvention	NOUVELLES ECRITURES FILM ANIMAT		P ASSOCIATIONS	180 000,00
- Subvention	OGEC DE L INSTITUTION BOURG		P ASSOCIATIONS	134 589,00
- Subvention	OGEC DOM SORTAISOGEC		P ASSOCIATIONS	331 720,28
- Subvention	OGEC ENSEMBLE SCOLAIRE SAINT		P ASSOCIATIONS	360 641,48
- Subvention	OGEC INSTITUTION ST LOUIS		P ASSOCIATIONS	144 653,50
- Subvention	OGEC JEANNE DELANOUE LES 3		P ASSOCIATIONS	203 143,99
- Subvention	OGEC LA PROVIDENCE		P ASSOCIATIONS	135 891,50
- Subvention	OGEC LYCEE SACRE COEUR LA SALLE		P ASSOCIATIONS	346 340,00
- Subvention	OGEC NOTRE DAME D ORVEAU		P ASSOCIATIONS	107 574,00
- Subvention	OGEC SAINT AUBIN LA SALLE		P ASSOCIATIONS	95 652,27
- Subvention	ORACE		P ASSOCIATIONS	91 739,35
- Subvention	PILOT PROJ RECH ENTR POLE ENFANT		P ASSOCIATIONS	192 661,23
- Subvention	SASP CHOLET BASKET		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	144 000,00
- Subvention	SAUMUR ENERGIES VERTES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	92 016,85
- Subvention	SOCIETE KOLLMORGEN ARTUS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	150 000,00
- Subvention	SOLIHA BLI PAYS DE LA LOIRE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	176 583,58
- Subvention	SPR ABBAYE DE FORTEVRAUD		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	4 738 000,00
- Subvention	STATION ETUDE EXPERIMENTATION FR		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	264 778,10
- Subvention	SYND ENSEIGNEMENT AGRI POUILLE		P ASSOCIATIONS	112 151,88



Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	TERRE DES SCIENCES		P ASSOCIATIONS	430 314,37
- Subvention	THEATRE REGIONAL DES PAYS DE LA		P PERSONNE MORALE	101 650,00
- Subvention	UNION DES CUMA DES PAYS DE LA		DROIT PRIVE	
- Subvention	VALEO VISION		P PERSONNE MORALE	89 071,38
- Subvention	VEGEPOLYS		DROIT PRIVE	
- Subvention	VEGEPOLYS INNOVATION		P PERSONNE MORALE	226 152,60
- Subvention	VYV3 PAYS LOIRE		DROIT PRIVE	
- Subvention	WEST ELECTRONIC APPLI NETWORK		P ASSOCIATIONS	663 757,10
- Subvention	AGRIMAINE METHANISATION		P ASSOCIATIONS	216 323,23
- Subvention	ASSOCIATION MFR ST BERTHEVIN		P MUTUELLES	105 000,00
- Subvention	ASSO IMMACULEE CONCEPTION		ORGANISMES D'ASSUR	
- Subvention	LYCEE		P ASSOCIATIONS	728 152,54
- Subvention	CENTRE LAVALLOIS RESSOURCES		P PERSONNE MORALE	200 000,00
- Subvention	TECH		DROIT PRIVE	
- Subvention	CLUB ETUDE PROTECT ANIMAUX DE		P ASSOCIATIONS	159 126,76
- Subvention	LAREFUGE DE L ARCHE		P ASSOCIATIONS	297 711,70
- Subvention	CRUARD CHARPENTE CONSTRUC			
- Subvention	BOIS		P ASSOCIATIONS	337 819,16
- Subvention	INITIATIVE MAYENNE		P PERSONNE MORALE	200 000,00
- Subvention	LAVAL MAYENNE TECHNOPOLE		DROIT PRIVE	
- Subvention	LE CARRE SCENE NATIONALE		P ASSOCIATIONS	116 877,41
- Subvention	CENTRE		P ASSOCIATIONS	128 932,03
- Subvention	MEDUANE HABITAT		P ASSOCIATIONS	356 140,19
- Subvention	MISSION LOCALE DE LA MAYENNE		P ASSOCIATIONS	125 500,00
- Subvention	OGEC ENSEMBLE SCOLAIRE DON		P PERSONNE MORALE	679 670,05
- Subvention	BOSCO		DROIT PRIVE	
- Subvention	POC POK		P ASSOCIATIONS	284 075,80
- Subvention	RESEAU CHAINON		P ASSOCIATIONS	106 112,67
- Subvention	SEENOVIA		P ASSOCIATIONS	93 000,00
- Subvention	UCO LAVAL		P ASSOCIATIONS	170 000,00
- Subvention	VIRTUAL LAVAL		P ASSOCIATIONS	161 098,14
- Subvention	ZOOM CCSTI DE LAVAL		P ASSOCIATIONS	402 582,80
- Subvention	CTRE TECH INDUSTRIE MECANIQUE		P ASSOCIATIONS	87 215,95
- Subvention	CAPCEM NOIRMOUTIER		P ASSOCIATIONS	96 000,00
- Subvention	SCI COMBRONDE		P PERSONNE MORALE	183 825,15
- Subvention	WICHARD		DROIT PRIVE	
- Subvention	ASSOCIATION LEP JOSEPH		P PERSONNE MORALE	168 765,28
- Subvention	ROUSSEL		DROIT PRIVE	
- Subvention	ASSOCIATION THEATRE DE L		P PERSONNE MORALE	96 411,04
- Subvention	ASS TRANSFERTS TECHNO MANS		DROIT PRIVE	
- Subvention			P ASSOCIATIONS	114 000,00
- Subvention			P ASSOCIATIONS	382 562,34
- Subvention			P ASSOCIATIONS	76 000,00
- Subvention			P ASSOCIATIONS	1 411 977,61



Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	BIGOT FLEURS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	143 200,00
- Subvention	CROIX ROUGE FRANCAISE		P ASSOCIATIONS	3 058 130,00
- Subvention	CTRE ETUDE ACT SOC SARTHE		P ASSOCIATIONS	210 191,10
- Subvention	ENERGIE 8		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	114 400,00
- Subvention	GDL		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	162 456,00
- Subvention	HOWMET FIXATIONS SIMMONDS SAS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	157 500,00
- Subvention	L'ATELIER 72		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	90 000,00
- Subvention	LE MANS JAZZ EUROPAJAZZ		P ASSOCIATIONS	146 000,00
- Subvention	LE MANS SARTHE BASKET		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	144 000,00
- Subvention	LIGEPACKLE MANS INNOVATION BUREAU 15		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	130 604,95
- Subvention	LOEUF		P ASSOCIATIONS	90 250,80
- Subvention	MAISON FAMILIALE RURALE		P ASSOCIATIONS	763 643,97
- Subvention	MANCELLE D HABITATION		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	120 000,00
- Subvention	MISSION LOCALE SARTHE ET LOIR		P ASSOCIATIONS	131 745,33
- Subvention	MISSION LOCALE SARTHE NORD		P ASSOCIATIONS	169 100,60
- Subvention	OGEC INSTITUTION NOTRE DAME		P ASSOCIATIONS	431 209,24
- Subvention	OGEC NOTRE DAME		P ASSOCIATIONS	81 453,86
- Subvention	OGEC SAINT CHARLES SAINTE CROIX		P ASSOCIATIONS	589 262,36
- Subvention	OGEC STE ANNE ST VINCENT		P ASSOCIATIONS	75 416,41
- Subvention	OGEC STE CATHERINE		P ASSOCIATIONS	96 389,50
- Subvention	OGEC ST JOSEPH LA SALLE		P ASSOCIATIONS	100 478,20
- Subvention	REGIE SP PRODUCTION 24IMAGES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	190 000,00
- Subvention	SAS BIO METHA GAZ CONLINOISE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	214 644,49
- Subvention	SOUTI ACCOM JEUN SPORT NIV TERRI		P ASSOCIATIONS	246 000,00
- Subvention	ADIE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	100 347,97
- Subvention	AFDAS		P ASSOCIATIONS	83 814,00
- Subvention	AKTO		P ASSOCIATIONS	562 936,20
- Subvention	ATLAS		P ASSOCIATIONS	519 730,70
- Subvention	AVENUE B PRODUCTIONS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	225 000,00
- Subvention	BAXTER FILMS SAS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	150 000,00
- Subvention	CENTRE TECHIQ INTERPROF FRUITS EINDUSTRIEL FRUITS LEGUMES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	144 796,12
- Subvention	CHANTIERS HISTOIRE ET		P ASSOCIATIONS	97 930,67
- Subvention	COMITE FRANC ENVIRON DEVELOP DUR		P ASSOCIATIONS	95 500,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	COMUTO		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	118 853,20
- Subvention	CONSTRUCTYS		P ASSOCIATIONS	82 436,60
- Subvention	DIBONA FILMS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	112 500,00
- Subvention	FRANCE TELEVISIONS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	100 000,00
- Subvention	INSTITUT FRA TEXTILE HABILLEMENT		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	298 984,81
- Subvention	NAVAL GROUP		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	75 500,00
- Subvention	OPCO 2I		P ASSOCIATIONS	208 545,21
- Subvention	SCI TERTIAIRE MIXTE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	119 448,31
- Subvention	SIAGI		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	450 000,00
- Subvention	SOCIETE NATIONALE DE SAUVETAGE E		P ASSOCIATIONS	302 290,29
- Subvention	UNIFORMATION		P ASSOCIATIONS	171 449,00
- Subvention	WHY NOT PRODUCTIONS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	150 000,00
- Subvention	ABCM SOLUTIONS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	90 000,00
- Subvention	AFPIA SOLFI2A		P ASSOCIATIONS	368 208,75
- Subvention	AGECAM LYCEE JEANNE D ARC		P ASSOCIATIONS	206 859,76
- Subvention	AGESCAL INSTITUTION STE URSUL		P ASSOCIATIONS	86 319,26
- Subvention	ARMONIA		P ASSOCIATIONS	264 987,00
- Subvention	ASS CTRE FORMATION APPRENTIS MF		P ASSOCIATIONS	178 851,33
- Subvention	ASSOCIATION MFR BOURNEZEAU		P ASSOCIATIONS	528 632,75
- Subvention	ASSO FAMILIALE GESTION ETS		P ASSOCIATIONS	750 738,06
- Subvention	ASSO MFR ST FLORENT DES BOIS		P ASSOCIATIONS	159 542,82
- Subvention	CENTRE DETUDES ET DACTION		P ASSOCIATIONS	106 061,49
- Subvention	CHABAS BESSON HYDRAU MAINTENANCE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	175 000,00
- Subvention	COVALOR		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	75 000,00
- Subvention	CROIX ROUGE FRANCAISEC MEDECINE PHYSIQUE READAPT		P ASSOCIATIONS	2 588 566,00
- Subvention	CTE REG CONCHYLICULTURE PAYS LOIPAYS DE LA LOIRE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	96 000,00
- Subvention	E NEO		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	99 000,00
- Subvention	FEDERATION DEPARTEMENTALE DES		P ASSOCIATIONS	102 116,89
- Subvention	FONDATION LES ARTS FLORISSANTS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	192 000,00
- Subvention	GAUTIER FRANCE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	207 288,26

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
- Subvention	GENDREAU		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	125 829,78
- Subvention	GEO VENDEMAISON DES COMMUNES		P ASSOCIATIONS	378 685,50
- Subvention	HOFFMANN GREEN CEMENT		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	161 320,65
- Subvention	ICAM OUEST		P ASSOCIATIONS	101 786,00
- Subvention	INITIATIVE VENDEE TERRES ET		P ASSOCIATIONS	107 500,00
- Subvention	ISEC LEPGT STE MARIE DU PORT		P ASSOCIATIONS	381 324,81
- Subvention	LE GRAND R		P ASSOCIATIONS	93 500,00
- Subvention	LE POTAGER EXTRAORDINAIRE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	150 000,00
- Subvention	MINOTERIE PLANCHOT		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	109 532,32
- Subvention	MISSION LOCALE DU HAUT BOCAGE		P ASSOCIATIONS	96 804,30
- Subvention	MISSION LOCALE PAYS YONNAIS		P ASSOCIATIONS	158 457,00
- Subvention	MISSION LOCALE VENDEE ATLANTIQU		P ASSOCIATIONS	143 098,30
- Subvention	MISSION LOCAL INSER SOC PROF JEU		P ASSOCIATIONS	116 051,90
- Subvention	OGEC DU LYCEE PRIVE JEAN XXIII		P ASSOCIATIONS	274 803,00
- Subvention	OGEC DU LYCEE PRIVE NOTRE DAME		P ASSOCIATIONS	292 212,91
- Subvention	OGEC DU LYCEE PRIVE ST FRANCOIS		P ASSOCIATIONS	3 090 594,68
- Subvention	OGEC DU LYCEE STE MARIE		P ASSOCIATIONS	77 738,26
- Subvention	O G E C INCA F		P ASSOCIATIONS	167 755,95
- Subvention	OGEC NOTRE DAME DU ROC		P ASSOCIATIONS	398 360,40
- Subvention	OGEC SAINT GABRIEL ET SAINT		P ASSOCIATIONS	289 138,50
- Subvention	ORG GEST INSTIT CATHO ETUDE SUP		P ASSOCIATIONS	696 084,39
- Subvention	PROXINNOV		P ASSOCIATIONS	247 196,71
- Subvention	ROCHE VENDEE BASKET CLUB		P ASSOCIATIONS	144 000,00
- Subvention	SARL ALAIN TP		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	119 763,55
- Subvention	SCHEIBER		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	142 588,00
- Subvention	BOURNEZEAU BIOGAZ		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	158 800,00
- Subvention	CDP - CERCLE DES PLASTURGISTES		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	107 740,00
- Subvention	OPCO SANTE		P ASSOCIATIONS	101 108,50
- Subvention	FRUITS & YOU		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	102 869,73
- Subvention	BPIFRANCE FINANCEMENT		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	5 800 000,00
- Subvention	BPIFRANCE REGIONS		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	875 000,00
- Subvention	PAYS DE LA LOIRE EUROPE		P PERSONNE MORALE DROIT PRIVE	519 180,00

Nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
Autres				
31/12/1996 - Autre engagement financier	BIR ASSIDEPA		Personne morale de droit privé	736 634,82
01/01/2000 - Autre engagement financier	BIR SOFARIS REGIONS		Personne morale de droit privé	23,78
01/01/2000 - Autre engagement financier	BIR CAISSE d'EPARGNE PAYS DE LA LOIRE		Personne morale de droit privé	462 136,00
31/12/2017 - Autre engagement financier	BI FRANCE ACTIVE GARANTIE FAG1 1 ACTION		Personne morale de droit privé	15,50

(1) Hôtel de la collectivité et autres lieux publics désignés par la collectivité.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée...).

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT	B11.1

LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COLLECTIVITE

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
Syndicats mixtes (article L. 5721-2 du CGCT)			
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL NORMANDIE MAINE	01/01/1973	participation au fonctionnement	131 837,00
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGION BRIERE	01/01/1976	participation au fonctionnement	575 710,00
SYNDICAT MIXTE DEVELOPPEMENT AQUACULTURE PECHE PAYS DE LOIRE	01/01/1982	participation au fonctionnement	255 935,00
SM ORCHESTRE NL PAYS DE LA LOIRE	01/01/1982	participation au fonctionnement	3 027 134,00
SYNDICAT MIXTE CIRCUIT DES 24 HEURES DU MANS	01/01/1985	participation au fonctionnement	431 250,00
SYNDICAT MIXTE ATLANPOLE	01/01/1988	participation au fonctionnement	486 251,00
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL LOIRE ANJOU TOURAINE	01/01/1995	participation au fonctionnement	377 433,00
SYNDICAT MIXTE INTERREGIONAL MISSION VAL DE LOIRE	01/01/2000	participation au fonctionnement	263 167,00
LE PONT SUPERIEUR	01/01/2000	participation au fonctionnement	300 000,00
SYNDICAT MIXTE OUVERT ANJOU NUMERIQUE	01/01/2017	participation au fonctionnement	10 000,00
SM TRANSPORTS COLLECTIFS ROUTIERS PRESQU ILE GUERANDE	01/01/2017	participation au fonctionnement	5 321 384,00
SYNDICAT MIXTE DU PARC NATUREL REGIONAL DU MARAIS POITEVIN	17/12/2020	participation au fonctionnement	291 994,00
SYNDICAT MIXTE DEVEL SCES RESEAUX COMMUNICATIONS ELECTRON	17/12/2020	participation au fonctionnement	180 000,00
SYNDICAT MIXTE TRANSPORT HYDROCARBURES ILES RENNES	17/12/2020	participation au fonctionnement	142 500,00
SM E-COLLECTIVITES VENDEE MAISON DES COMMUNES DE LA VENDEE	17/12/2020	participation au fonctionnement	184 000,00
SYNDICAT MIXTE ETABLISSEMENT PUBLIC LOIRE	12/02/2021	participation au fonctionnement	144 336,00
SM AMENAGEMENT ET PROMOTION TECHNOPOLE DU MANS	21/05/2021	participation au fonctionnement	377 300,00
EPCI			
Autres organismes de regroupement			
GIP LOIRE ESTUAIRE	01/01/2003	participation au fonctionnement	92 000,00
OFIS PUBLIK AR BREZHONEG	01/01/2010	participation au fonctionnement	50 000,00
LE GRAND T THEATRE DE LOIRE ATLANTIQUE	01/01/2012	participation au fonctionnement	100 000,00

DESIGNATION DES ORGANISMES	Date d'adhésion	Mode de participation (1)	Montant du financement
GROUPEMENT INTERET PUBLIC CAFES CULTURES	01/01/2015	participation au fonctionnement	100 000,00
LE QUAI CDN	01/01/2016	participation au fonctionnement	156 000,00
LA SOUFFLERIE	01/01/2016	participation au fonctionnement	40 000,00
MAISON DE SCIENCES DE L'HOMME ANGE GUEPIN	12/02/2021	participation au fonctionnement	71 436,00

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES	B11.2

### LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREES

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

IV – ANNEXES	IV
ANNEXES PATRIMONIALES – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE	B11.3

LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE

(1) Exemples de catégories : régie à seule autonomie financière, opérations d'aménagement, service social et médico-social.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – DEPENSES</b>	<b>C1.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
	<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES = A + B</b>	255 000 000,00	255 000 000,00
16	Emprunts et dettes assimilées (A)	125 000 000,00	125 000 000,00
1631	Emprunts obligataires	43 250 000,00	43 250 000,00
1641	Emprunts en euros	81 750 000,00	81 750 000,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérations afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
	<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>	<b>130 000 000,00</b>	<b>130 000 000,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	<b>130 000 000,00</b>	<b>130 000 000,00</b>

Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses de l'exercice précédent (3) (4)	Solde d'exécution D001 (3) (4)	TOTAL II
255 000 000,00	0,00	0,00	255 000 000,00
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Inscrire uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

(4) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ANNEXES BUDGETAIRES</b>	
<b>EQUILIBRE BUDGETAIRE – RECETTES</b>	<b>C1.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Propositions nouvelles	Vote (2)
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>			
Ressources propres externes de l'année (a)		730 569 768,00	730 569 768,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		66 904 786,00	66 904 786,00
10221	TLE	0,00	0,00
10222	FCTVA	23 041 324,00	23 041 324,00
10226	Taxe d'aménagement (3)	0,00	0,00
10228	Autres fonds d'investissement	17 035 700,00	17 035 700,00
13146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13246	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13156	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
13256	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
138	Autres subventions invest. non transf.	0,00	0,00
139146	Attributions compensation investissement	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
2748	Autres prêts	19 684 000,00	19 684 000,00
27631	Créance Etat et établissements nationaux	7 143 762,00	7 143 762,00
Ressources propres internes de l'année (b) (4)		663 664 982,00	663 664 982,00
15...	Provisions pour risques et charges		
169	Primes de remboursement des obligations	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
28...	Amortissement des immobilisations		
28031	Frais d'études	480 000 000,00	480 000 000,00
29...	Dépréciations des immobilisations		
31...	Matières premières (et fournitures) (5)		
33...	En-cours de production de biens (5)		
35...	Stocks de produits (5)		
39...	Dépréciation des stocks et en-cours		
481...	Charges à rép. sur plusieurs exercices		
49...	Dépréciation des comptes de tiers		
59...	Dépréciation des comptes financiers		
024	Produits des cessions d'immobilisations	1 500 000,00	1 500 000,00
021	Virement de la section de fonctionnement	182 164 982,00	182 164 982,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes de l'exercice précédent (6) (7)	Solde d'exécution R001 (6) (7)	Affectation R1068 (6)	TOTAL IV
Total ressources propres disponibles	730 569 768,00	0,00	0,00	0,00	730 569 768,00

		Montant
Dépenses à couvrir par des ressources propres		II
Ressources propres disponibles		IV
Solde		V = IV – II (8)
		255 000 000,00
		730 569 768,00
		475 569 768,00

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Crédits de l'exercice votés lors de la séance.

(3) Le compte 10226 peut être utilisé uniquement par les communes et les établissements publics à fiscalité propre.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la collectivité applique le régime des provisions budgétaires, conformément aux dispositions législatives et réglementaires afférentes.

- (5) Les comptes 31, 33 et 35 ne peuvent être utilisés que pour les budgets utilisant la comptabilité de stock. Par conséquent, seuls les budgets retraçant les dépenses et les recettes d'un lotissement ou d'une ZAC peuvent utiliser les comptes susmentionnés.
- (6) Inscrive uniquement si le compte administratif est voté ou en cas de reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.
- (7) Indiquer le montant correspondant figurant en II - Présentation générale du budget – vue d'ensemble.
- (8) Indiquer le signe algébrique.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>D1</b>

**ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE**

**Tableau récapitulatif des recettes grevées d'une affectation spéciale**

Libellé (1)	Restes à employer au 01/01/N	Montant recettes	Montant dépenses	Restes à employer au 31/12/N
Dotation Régionale d Equipement Scolaire	0,00	23 123 412,00	128 180 200,00	-105 056 788,00
<b>Total</b>	<b>0,00</b>	<b>23 123 412,00</b>	<b>128 180 200,00</b>	<b>-105 056 788,00</b>

Libellé de la recette grevée d'une affectation spéciale (2) : Dotation Régionale d Equipement Scolaire		
		Reste à employer au 01/01/N
		0,00
Recettes		
Article	Libellé article	Montant
133122	Dotation Régionale d Equipement Scolaire	23 123 412,00
<b>Total</b>		<b>23 123 412,00</b>
Dépenses		
Article	Libellé article	Montant
21572	Matériel technique scolaire	185 100,00
21831	Matériel informatique scolaire	24 100 000,00
21841	Matériel de bureau et d équipement scolaire	11 130 000,00
231312	Immo en cours - construction - bâtiments public - bâtiments scolaires	92 765 100,00
<b>Total</b>		<b>128 180 200,00</b>
<b>Reste à employer au 31/12/N (3)</b>		<b>-105 056 788,00</b>

(1) Par exemple, taxe d'aménagement, taxe de séjour, FEDER, dons et legs grevés d'une affectation, toutes recettes grevées d'une affectation spéciale et non ventilables ou recettes ventilables mais pour lesquelles la collectivité souhaite un niveau de détail plus fin que dans la présentation croisée.

(2) Ouvrir un tableau par recette grevée d'une affectation spéciale et reproduire le tableau autant de fois que nécessaire pour décrire l'ensemble des recettes grevées d'une affectation spéciale.

(3) Reste à employer au 31/12/N = reste à employer au 01/01/N + total recettes de l'exercice – total dépenses de l'exercice.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE	D2

## LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE

Catégorie de services	Intitulé / objet du service	Date de création	Date de délibération	Nature de l'activité (SPIC/SPA)
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels du technocampus EMC2 (composites) à Bouguenais	07/07/2008	17/11/2008	SPIC
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels de la plateforme ProxinnoV' à la Roche-sur-Yon	11/07/2011	30/05/2013	SPIC
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels de l'hôtellerie Saint-Lazare de l'Abbaye Royale de Fontevraud	04/12/2013	17/06/2014	SPIC
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels du centre industriel de la réalité virtuelle à Montoir-de-Bretagne	04/12/2013	26/09/2014	SPIC
Location de locaux professionnels	Location de locaux professionnels du technocampus océan à Bouguenais	04/12/2013	22/05/2015	SPIC
Location de locaux professionnels	Location des locaux de la cité de formation Marion Cahour à Rezé	26/08/2014	20/08/2014	SPIC
Location de locaux professionnels	Location des locaux professionnels de la plateforme régionale d'innovation dédiée au design à Nantes	26/08/2014	30/05/2013	SPIC
Location de locaux professionnels	Location des locaux professionnels du pôle énergétique de l'Abbaye Royale de Fontevraud	25/11/2014	14/04/2014	SPIC
Transport de voyageurs	Organisation des transports collectifs scolaires, réguliers non-urbains et à la demande	19/09/2017	07/08/2015	SPIC
Location de locaux professionnels	Location des locaux professionnels Technocampus 49 Verrières en Anjou	01/01/2020	16/12/2020	SPIC

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DE VOYAGEURS – VOLET 1 : BUDGET	D3.1

VOLET 1 – BUDGETAIRE (circulaire n° LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003)

DEPENSES			RECETTES		
FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant	FONCTIONNEMENT	Chapitre	Montant
Contribution régionale d'équilibre d'exploitation TTC	938	174 000 476,00	Compensation financière versée par l'Etat au titre de l'exploitation	941	63 135 283,00
Autres	938	2 183 795,00	Compensation financière au titre des tarifs sociaux fixés par l'Etat	941	8 967 798,00
			Matériel	941	12 641 780,00
Sous-total Fonctionnement		176 184 271,00	Sous-total Fonctionnement		(B) 84 744 861,00

INVESTISSEMENT	Chapitre	Montant			
Matériel	908	29 850 482,00			
Autres	908	29 766 524,00			
Sous-total Investissement		59 617 006,00	Effort propre de la Région (A – B)		(C) 151 056 416,00

TOTAL DEPENSES	(A)	235 801 277,00	TOTAL RECETTES (B + C)	235 801 277,00
----------------	-----	----------------	------------------------	----------------

IV - ANNEXES		IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION - SERVICES FERROVIAIRES REGIONAUX DES VOYAGEURS		D3.2
VOLET 2 - COMPTE TER SNCF (circulaire LBL/B/03/10082/C du 11 décembre 2003), en milliers d'euros		
Recettes directes du trafic		39 528
Compensations tarifaires		5 522
Autres produits		2 649
Contribution		165 774
<b>Chiffre d'affaires</b>		<b>213 473</b>
<b>TOTAL PRODUITS</b>		<b>213 473</b>
Energie électrique		-4 182
Energie diesel		-2 427
Péages d'infrastructure		-36 977
Conduite		-32 297
Accompagnement		-13 196
Transport routier régulier		-547
Transport routier de substitution		-2 604
<b>Charges de circulation</b>		<b>-92 230</b>
<b>Maintenance, nettoyage et charges de capital des matériels roulants</b>		<b>-51 679</b>
<i>Total charges de capital</i>		-8 548
<i>Dotation aux amortissements</i>		-33 463
<i>Subventions</i>		33 241
<i>Frais financiers</i>		-29
<i>IFER</i>		-8 297
<b>Locations de matériels roulants</b>		<b>-1 253</b>
<i>Total prêts de matériels roulants</i>		12 415
<i>Total emprunts de matériels roulants</i>		-13 668
<b>Charges de matériels roulants</b>		<b>-52 932</b>
<b>Produit train</b>		<b>-10 275</b>
<i>Produit train Matériel</i>		-7 429
<i>Produit train Traction et Fret</i>		-8
<i>Produit train escale</i>		-2 838
<b>Escale</b>		<b>-16 576</b>
<i>Prestations communes</i>		-12 549
<i>Prestations spécifiques</i>		-4 027
<i>Forfait</i>		-2 912
<i>Service en gare</i>		-1 115
<b>Distribution</b>		<b>-10 862</b>
<i>Commissions versées</i>		-4 761
<i>Dispositif de distribution</i>		-9 656
<i>Commissions reçues</i>		3 555
<b>Charges au sol</b>		<b>-37 713</b>
Redevance SNCF		-3 151
Gestion du TER		-10 461
Si & Télécom		-2 880
<b>Fonctions support</b>		<b>-16 492</b>
Impôts et taxes		-5 523
Charges diverses		-3 931
<b>TOTAL CHARGES</b>		<b>-208 821</b>
<b>RESULTAT NET avant IS</b>		<b>4 652</b>
<b>Impôts sur les sociétés</b>		<b>-4 072</b>
<b>RESULTAT NET</b>		<b>580</b>

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – DECISIONS EN MATIERE DE TAUX DES CONTRIBUTIONS</b>	<b>D4</b>

Libellés	Base notifiée (si connue à la date de vote)	Variation de la base / (N-1) (%)	Taux, coefficient ou forfait appliqués par décision de l'assemblée délibérante (%, unité ou €)	Variation du taux / N-1 (%)	Produit voté par l'assemblée délibérante	Variation du produit / N-1 (%)
<b>Part régionale des ressources</b>						
TICPE (part définie à l'art. 265 du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TICPE (majoration définie à l'art. 265 A bis du code des douanes)	SP	0,00	0,00	0,73 €	0,00	0,00
	Gazole	0,00	0,00	1,35 €	0,00	37 840 000,00
Taxe sur les permis de conduire		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les certificats d'immatriculation des véhicules		0,00	0,00	48,00 €	0,00	143 420 000,00
Taxe spéciale de consommation de produits pétroliers (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur le transport public aérien et maritime (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe relative à l'octroi de mer (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Droits assimilés au droit d'octroi de mer auxquels sont soumis les rhums et spiritueux (1)		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
(2)		0,00	0,00	0,00	0,00	181 260 000,00
<b>Part départementale des ressources</b>						
Taxe foncière sur les propriétés bâties		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe d'aménagement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe de publicité foncière et droit d'enregistrement		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur la consommation finale d'électricité		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Taxe sur les remontées mécaniques des zones de montagne		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Part communale des ressources</b>						
Taxe d'habitation		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
TFPNB		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
CFE		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>181 260 000,00</b>

(1) Taxes perçues par les collectivités d'Outre-mer.

(2) Détailler les taxes pour lesquelles la collectivité a un pouvoir de modulation.



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>D5.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	0,00
	Autres dépenses éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
<b>040</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	TOTAL GENERAL	0,00

**SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	Autres recettes éventuelles	0,00
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
<b>040</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>0,00</b>
<b>041</b>	<b>Opérations patrimoniales</b>	<b>0,00</b>
<b>021</b>	<b>Virement de la section de fonctionnement (3)</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	TOTAL GENERAL	0,00

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.

(3) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

IV – ANNEXES	IV
AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION – ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM	D5.2

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel et frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges spécifiques	0,00
68	Dotations aux provisions, dépréciations (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
	Total des dépenses réelles	0,00
<b>042</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement (4)</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	TOTAL GENERAL	0,00

## SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Recettes issues de la TEOM	0,00
	Dotations et participations reçues	0,00
	Autres recettes de fonctionnement éventuelles	0,00
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits spécifiques	0,00
78	Reprises amort., dépréciations, prov. (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
	Total des recettes réelles	0,00
<b>042</b>	<b>Opérations ordre transf. entre sections</b>	<b>0,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérations ordre intérieur de la section</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	TOTAL GENERAL	0,00

- (1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.
- (2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la collectivité ou l'établissement.
- (3) Si la collectivité ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.
- (4) Montant des recettes de fonctionnement transféré en investissement pour le financement des dépenses d'investissement afférentes à l'exercice de la compétence susmentionnée.

**BUDGET PRIMITIF - 2022**  
**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT**

**IV**  
**D.6.1**

	BUDGET PRIMITIF 2021			BUDGET PRIMITIF 2022		
	Invest.	Fonct.	Total	Invest.	Fonct.	Total
<b>C1</b>	<b>62 362 000</b>	<b>71 605 876</b>	<b>133 967 876</b>	<b>304 318 434</b>	<b>107 455 059</b>	<b>411 773 493</b>
<b>Finances, ressources humaines, commande publique, affaires européennes et relations extérieures</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>46 000 000</b>	<b>57 110 792</b>	<b>103 110 792</b>	<b>269 903 434</b>	<b>95 600 859</b>	<b>365 504 293</b>
<b>Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>		<b>4 500 000</b>	<b>4 500 000</b>		<b>2 000 000</b>	<b>2 000 000</b>
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME		4 500 000	4 500 000		2 000 000	2 000 000
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>46 000 000</b>	<b>33 610 792</b>	<b>79 610 792</b>	<b>269 903 434</b>	<b>71 600 859</b>	<b>341 504 293</b>
421 Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation		9 000 000	9 000 000		2 500 000	2 500 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique		750 000	750 000			
529 Actions européennes		860 792	860 792	80 000	1 445 000	1 525 000
550 REACT EU FEDER	46 000 000	23 000 000	69 000 000			
552 Fonds européen de développement régional - FEDER 2021-2027				232 823 434	58 205 859	291 029 293
554 Fonds de transition juste - FTJ 2021-2027				37 000 000	9 450 000	46 450 000
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>		<b>19 000 000</b>	<b>19 000 000</b>		<b>22 000 000</b>	<b>22 000 000</b>
551 REACT EU FSE		19 000 000	19 000 000			
553 Fonds social européen plus - FSE+ 2021-2027					22 000 000	22 000 000
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>		<b>7 028 200</b>	<b>7 028 200</b>		<b>1 078 200</b>	<b>1 078 200</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>		<b>1 778 200</b>	<b>1 778 200</b>		<b>578 200</b>	<b>578 200</b>
298 Initiatives de proximité		130 000	130 000		130 000	130 000
400 Soutien aux partenaires sociaux		148 200	148 200		148 200	148 200
422 Axe 2 FEDER - Accès au TIC		1 500 000	1 500 000		300 000	300 000
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>		<b>5 250 000</b>	<b>5 250 000</b>		<b>500 000</b>	<b>500 000</b>
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement		5 250 000	5 250 000		500 000	500 000
<b>Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale</b>	<b>16 362 000</b>	<b>7 466 884</b>	<b>23 828 884</b>	<b>34 415 000</b>	<b>10 776 000</b>	<b>45 191 000</b>
<b>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</b>	<b>16 362 000</b>	<b>3 666 884</b>	<b>20 028 884</b>	<b>31 415 000</b>	<b>7 076 000</b>	<b>38 491 000</b>
77 Audiovisuel régional		1 261 884	1 261 884			
249 Evaluation des politiques publiques et études		20 000	20 000		20 000	20 000
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		95 000	95 000		150 000	150 000
272 Dépenses imprévues	10 000 000	2 000 000	12 000 000	10 000 000	2 000 000	12 000 000
380 Etudes préalables		50 000	50 000	390 000		390 000
403 Etudes et actions énergétiques		10 000	10 000	25 000		25 000
536 Mission Inspection générale		230 000	230 000			
555 Appui à la gestion des fonds européens 2021-2027					4 500 000	4 500 000
15002 Investissements immobiliers	6 362 000		6 362 000	21 000 000	406 000	21 406 000
<b>Action 9 : une administration plus innovante</b>		<b>3 800 000</b>	<b>3 800 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>3 700 000</b>	<b>6 700 000</b>
531 Schéma Directeur Numérique 2017-2021		3 800 000	3 800 000	3 000 000	3 700 000	6 700 000
<b>C2</b>	<b>138 486 000</b>	<b>64 679 878</b>	<b>203 165 878</b>	<b>102 546 000</b>	<b>58 462 912</b>	<b>161 008 912</b>
<b>Entreprise, développement international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>133 486 000</b>	<b>64 639 878</b>	<b>198 125 878</b>	<b>99 546 000</b>	<b>58 462 912</b>	<b>158 008 912</b>
<b>Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>	<b>62 700 000</b>	<b>47 452 378</b>	<b>110 152 378</b>	<b>57 210 000</b>	<b>42 162 912</b>	<b>99 372 912</b>
166 Internationalisation de l'économie		5 630 000	5 630 000		5 430 000	5 430 000
510 Appui à la performance - Aide au conseil		2 615 000	2 615 000		2 320 000	2 320 000
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	30 000 000	400 000	30 400 000	30 200 000	150 000	30 350 000
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 250 000	1 380 000	3 630 000	1 650 000	2 450 000	4 100 000
514 Economie résidentielle	1 850 000	3 423 250	5 273 250	1 650 000	2 340 000	3 990 000
516 Animation économique		16 829 244	16 829 244		15 792 912	15 792 912
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	200 000	10 214 884	10 414 884	150 000	9 107 000	9 257 000
518 Soutien à l'innovation	27 900 000	5 910 000	33 810 000	23 060 000	3 573 000	26 633 000
519 Rayonnement à l'international	500 000	1 050 000	1 550 000	500 000	1 000 000	1 500 000
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>22 670 000</b>	<b>16 972 500</b>	<b>39 642 500</b>	<b>23 388 000</b>	<b>16 055 000</b>	<b>39 443 000</b>
431 Tourisme		355 000	355 000	4 750 000	240 000	4 990 000
512 Soutien aux transitions		1 699 500	4 499 500	2 540 000	1 190 000	3 730 000
547 Accompagner les talents et les ambitions collectives	10 600 000	10 648 000	21 248 000	7 300 000	10 215 000	17 515 000
548 Mobiliser le potentiel académique pour réussir les transitions	4 270 000	4 270 000	8 540 000	6 698 000	4 410 000	11 108 000
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche				2 100 000		2 100 000
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>48 116 000</b>	<b>215 000</b>	<b>48 331 000</b>	<b>18 948 000</b>	<b>245 000</b>	<b>19 193 000</b>
356 Contrat Etat-Région : Investissements				1 800 000		1 800 000
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	4 320 000		4 320 000			
546 Investir pour des Campus Régionaux attractifs et connectés	21 796 000	215 000	22 011 000	14 300 000	245 000	14 545 000
549 Campus Santé	22 000 000		22 000 000	2 848 000		2 848 000

**BUDGET PRIMITIF - 2022**  
**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT**

**IV**  
**D.6.1**

		BUDGET PRIMITIF 2021			BUDGET PRIMITIF 2022		
		Invest.	Fonct.	Total	Invest.	Fonct.	Total
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>		<b>5 000 000</b>	<b>40 000</b>	<b>5 040 000</b>	<b>3 000 000</b>		<b>3 000 000</b>
<b>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>		<b>5 000 000</b>	<b>40 000</b>	<b>5 040 000</b>	<b>3 000 000</b>		<b>3 000 000</b>
246	Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	5 000 000	40 000	5 040 000	3 000 000		3 000 000
<b>C3</b>		<b>240 658 700</b>	<b>337 747 898</b>	<b>578 406 598</b>	<b>169 501 400</b>	<b>338 896 949</b>	<b>508 398 349</b>
<b>Jeunesse, emploi, formations, lycée et orientation</b>							
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>		<b>240 608 700</b>	<b>334 227 898</b>	<b>574 836 598</b>	<b>169 421 400</b>	<b>335 236 949</b>	<b>504 658 349</b>
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>		<b>240 608 700</b>	<b>334 227 898</b>	<b>574 836 598</b>	<b>169 421 400</b>	<b>335 236 949</b>	<b>504 658 349</b>
189	Soutien au fonctionnement de l'apprentissage		10 900 300	10 900 300		10 992 300	10 992 300
191	Investissement Apprentissage	6 615 000		6 615 000	13 500 000		13 500 000
255	Orientation et Valorisation des métiers	10 000	3 375 000	3 385 000	60 300	1 342 000	1 402 300
330	Fonctionnement des E.P.L.E.	185 100	37 853 400	38 038 500	185 100	39 080 000	39 265 100
331	Travaux dans les E.P.L.E.	131 700 000	1 506 000	133 206 000	78 745 000	1 611 000	80 356 000
332	Equipements des E.P.L.E.	10 170 000	30 000	10 200 000	10 480 000	280 000	10 760 000
334	Informatisation des E.P.L.E. et équipement numérique individuel	26 812 000	2 533 000	29 345 000	23 300 000	2 850 000	26 150 000
335	Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		39 220 000	39 220 000		39 560 000	39 560 000
336	Subventions d'investissement aux établissements privés et équipement numérique individuel	39 627 600		39 627 600	37 312 000		37 312 000
337	Etudes et promotions	10 000	50 000	60 000	10 000	230 000	240 000
338	Aides sociales	50 000	5 004 000	5 054 000	50 000	5 554 000	5 604 000
339	Pacte éducatif régional		4 350 000	4 350 000		4 546 000	4 546 000
351	Fonds annuel d'intervention	2 500 000	2 000 000	4 500 000	2 500 000	2 000 000	4 500 000
370	Région Formation des personnes détenues		1 735 955	1 735 955		1 760 000	1 760 000
373	Investissement sanitaire et social	22 929 000		22 929 000	2 929 000		2 929 000
381	Région - Formation - Accès évolution		9 000 000	9 000 000		3 000 000	3 000 000
404	Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées		510 000	510 000		450 000	450 000
432	Décrochage et insertion professionnelle		1 511 600	1 511 600		1 520 000	1 520 000
500	Région - Formation - Prépa		35 248 000	35 248 000		17 044 000	17 044 000
501	Région - Formation - Visa		47 898 186	47 898 186		55 898 186	55 898 186
502	Région - Formation - Accès emploi		11 986 246	11 986 246		6 936 246	6 936 246
503	Région - Formation - Accès entrepreneur		100 000	100 000		3 736 000	3 736 000
522	Conditions de vie des apprenants		55 840 741	55 840 741		61 103 097	61 103 097
523	Etudes et ingénierie - Emploi et formation professionnelle continue		2 050 000	2 050 000	350 000	6 100 000	6 450 000
524	Région Formation - Visa sanitaire et social		53 342 000	53 342 000		58 986 120	58 986 120
538	Cariforef et Prospective Orientation, Formation et Emploi		2 050 000	2 050 000		3 050 000	3 050 000
539	Contrats d'objectifs sectoriels régionaux emploi, formation et orientation professionnelle		545 000	545 000		700 000	700 000
540	Décrochage et insertion professionnelle		4 078 000	4 078 000		4 258 000	4 258 000
541	Actions territoriales orientation et emploi		1 510 470	1 510 470		2 650 000	2 650 000
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>		<b>50 000</b>	<b>3 520 000</b>	<b>3 570 000</b>	<b>80 000</b>	<b>3 660 000</b>	<b>3 740 000</b>
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>		<b>50 000</b>	<b>3 520 000</b>	<b>3 570 000</b>	<b>80 000</b>	<b>3 660 000</b>	<b>3 740 000</b>
388	Autonomie des jeunes	50 000	3 520 000	3 570 000	80 000	3 660 000	3 740 000
<b>C4</b>		<b>105 000 000</b>	<b>390 084 012</b>	<b>495 084 012</b>	<b>202 015 530</b>	<b>430 371 746</b>	<b>632 387 276</b>
<b>Infrastructures, transports et mobilités durables</b>							
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>		<b>105 000 000</b>	<b>390 084 012</b>	<b>495 084 012</b>	<b>202 015 530</b>	<b>430 371 746</b>	<b>632 387 276</b>
<b>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>		<b>105 000 000</b>	<b>390 084 012</b>	<b>495 084 012</b>	<b>202 015 530</b>	<b>430 371 746</b>	<b>632 387 276</b>
104	Fonctionnement du réseau de transport régional		164 790 600	164 790 600		176 565 477	176 565 477
106	Modernisation du parc de matériel roulant régional	50 945 950		50 945 950	110 038 000		110 038 000
107	Etudes, travaux et maintenance des infrastructures ferroviaires	27 071 300	2 182 400	29 253 700	44 559 030	998 000	45 557 030
221	Points d'arrêt, accessibilité, mobilités actives et investissements en faveur de l'intermodalité	5 467 950	80 000	5 547 950	5 260 000	130 000	5 390 000
263	Transports maritimes et liaisons Ile d'Yeu	2 734 000	5 340 500	8 074 500	7 410 000	6 680 500	14 090 500
359	Multimodalité et solutions innovantes	600 000	5 148 875	5 748 875	26 355 000	16 798 675	43 153 675
509	Politique routière d'intérêt régional	16 856 000		16 856 000	5 989 000		5 989 000
533	Transports scolaires	317 000	147 810 145	148 127 145	1 277 500	155 967 282	157 244 782
534	Transports interurbains	1 007 800	64 731 492	65 739 292	1 127 000	73 231 812	74 358 812

**BUDGET PRIMITIF - 2022**  
**AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET D'ENGAGEMENT**

**IV**  
**D.6.1**

	BUDGET PRIMITIF 2021			BUDGET PRIMITIF 2022		
	Invest.	Fonct.	Total	Invest.	Fonct.	Total
<b>C5</b>	<b>53 279 000</b>	<b>15 331 800</b>	<b>68 610 800</b>	<b>42 122 000</b>	<b>15 447 800</b>	<b>57 569 800</b>
<b>Territoires, ruralité, environnement, transition écologique et énergétique, eau, logement, infrastructures numériques, sécurité et santé</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>17 412 000</b>	<b>3 711 000</b>	<b>21 123 000</b>	<b>14 662 000</b>	<b>4 335 000</b>	<b>18 997 000</b>
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>17 412 000</b>	<b>3 711 000</b>	<b>21 123 000</b>	<b>14 662 000</b>	<b>4 335 000</b>	<b>18 997 000</b>
285 Transition énergétique	6 662 000	1 475 000	8 137 000	5 362 000	1 540 000	6 902 000
430 Logement et efficacité énergétique	10 750 000	2 236 000	12 986 000	9 300 000	2 795 000	12 095 000
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>35 867 000</b>	<b>11 620 800</b>	<b>47 487 800</b>	<b>27 460 000</b>	<b>11 112 800</b>	<b>38 572 800</b>
<b>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>		<b>374 000</b>	<b>374 000</b>		<b>374 000</b>	<b>374 000</b>
378 Aménagement numérique		374 000	374 000		374 000	374 000
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>17 000 000</b>	<b>3 352 800</b>	<b>20 352 800</b>	<b>8 700 000</b>	<b>3 118 800</b>	<b>11 818 800</b>
188 Santé publique	4 200 000	2 017 000	6 217 000	3 700 000	2 017 000	5 717 000
265 Développement et animation des territoires	12 800 000	1 335 800	14 135 800	5 000 000	1 101 800	6 101 800
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>17 667 000</b>	<b>7 794 000</b>	<b>25 461 000</b>	<b>17 760 000</b>	<b>7 570 000</b>	<b>25 330 000</b>
266 Biodiversité et littoral	4 436 000	3 479 000	7 915 000	4 290 000	4 565 000	8 855 000
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	1 620 000	1 140 000	2 760 000	1 820 000	1 040 000	2 860 000
429 Eau et Loire	10 960 000	1 345 000	12 305 000	11 500 000	1 365 000	12 865 000
544 Programme REVERS'EAU	651 000	1 830 000	2 481 000	150 000	600 000	750 000
<b>Action 9 : une administration plus innovante</b>	<b>1 200 000</b>	<b>100 000</b>	<b>1 300 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>50 000</b>	<b>1 050 000</b>
344 Information géographique régionale	1 200 000	100 000	1 300 000	1 000 000	50 000	1 050 000
<b>C6</b>	<b>43 300 000</b>	<b>9 988 000</b>	<b>53 288 000</b>	<b>40 836 000</b>	<b>11 436 000</b>	<b>52 272 000</b>
<b>Agriculture, agro-alimentaire, alimentation, forêt, pêche et mer</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>38 855 000</b>	<b>5 949 000</b>	<b>44 804 000</b>	<b>37 033 000</b>	<b>7 727 000</b>	<b>44 760 000</b>
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>38 855 000</b>	<b>5 949 000</b>	<b>44 804 000</b>	<b>37 033 000</b>	<b>7 727 000</b>	<b>44 760 000</b>
113 Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	23 180 000	3 112 000	26 292 000	8 200 000	2 726 000	10 926 000
192 Pêche maritime	286 000	16 000	302 000			
193 Aquaculture	910 000		910 000			
310 Agriculture et développement durable	13 260 000	2 210 000	15 470 000	12 260 000	2 460 000	14 720 000
520 Valorisation des produits halieutiques, innovation et actions collectives	1 219 000	611 000	1 830 000	10 000		10 000
560 Pêche, Aquaculture, Innovations et actions collectives				2 133 000	791 000	2 924 000
556 FEAMPA 2021-2027				14 430 000	1 750 000	16 180 000
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>4 445 000</b>	<b>4 039 000</b>	<b>8 484 000</b>	<b>3 803 000</b>	<b>3 709 000</b>	<b>7 512 000</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>4 445 000</b>	<b>4 039 000</b>	<b>8 484 000</b>	<b>3 803 000</b>	<b>3 709 000</b>	<b>7 512 000</b>
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	4 445 000	4 039 000	8 484 000	3 803 000	3 709 000	7 512 000
<b>C7</b>	<b>14 771 000</b>	<b>35 481 700</b>	<b>50 252 700</b>	<b>23 565 000</b>	<b>36 287 567</b>	<b>59 852 567</b>
<b>Culture, sports, vie associative, bénévolat, solidarités, civisme et égalité hommes femmes</b>						
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>14 771 000</b>	<b>35 481 700</b>	<b>50 252 700</b>	<b>23 565 000</b>	<b>36 287 567</b>	<b>59 852 567</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>3 170 000</b>	<b>3 517 500</b>	<b>6 687 500</b>	<b>10 780 000</b>	<b>3 395 400</b>	<b>14 175 400</b>
74 Actions territoriales	745 000	1 846 000	2 591 000	695 000	1 646 000	2 341 000
92 Equipements structurants d'intérêt régional	1 630 000		1 630 000	9 285 000		9 285 000
259 Equipements et partenariats institutionnels sportifs	795 000	1 671 500	2 466 500	800 000	1 749 400	2 549 400
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>11 601 000</b>	<b>31 964 200</b>	<b>43 565 200</b>	<b>12 785 000</b>	<b>32 892 167</b>	<b>45 677 167</b>
197 Patrimoine	6 655 000	1 416 200	8 071 200	6 655 000	1 514 167	8 169 167
198 Arts de la scène	51 000	7 330 000	7 381 000	30 000	7 632 000	7 662 000
199 Livre et lecture	150 000	1 641 000	1 791 000	150 000	1 796 000	1 946 000
315 Arts visuels	2 490 000	2 427 000	4 917 000	3 140 000	2 609 000	5 749 000
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	450 000	2 210 000	2 660 000	650 000	1 955 000	2 605 000
525 Sport	580 000	5 763 000	6 343 000	580 000	6 083 000	6 663 000
530 Actions musicales structurantes	275 000	5 693 000	5 968 000	275 000	5 613 000	5 888 000
532 Abbaye Royale de fontevraud	950 000	5 484 000	6 434 000	1 305 000	5 690 000	6 995 000
<b>Total général</b>	<b>657 856 700</b>	<b>924 919 164</b>	<b>1 582 775 864</b>	<b>884 904 364</b>	<b>998 358 033</b>	<b>1 883 262 397</b>

**BUDGET PRIMITIF - 2022  
CRÉDITS DE PAIEMENT**

**IV  
D.6.2**

C1	BUDGET PRIMITIF 2021			BUDGET PRIMITIF 2022		
	Invest.	Fonct.	Total	Invest.	Fonct.	Total
	164 457 040	325 140 306	489 597 346	236 594 900	327 599 284	564 194 184
<b>Finances, ressources humaines, commande publique, affaires européennes et relations exterieures</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>31 167 000</b>	<b>20 102 174</b>	<b>51 269 174</b>	<b>76 080 000</b>	<b>21 700 000</b>	<b>97 780 000</b>
<b>Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>	<b>1 000 000</b>	<b>3 000 000</b>	<b>4 000 000</b>	<b>5 000 000</b>	<b>2 000 000</b>	<b>7 000 000</b>
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	1 000 000	3 000 000	4 000 000	5 000 000	2 000 000	7 000 000
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>30 167 000</b>	<b>13 502 174</b>	<b>43 669 174</b>	<b>71 080 000</b>	<b>16 700 000</b>	<b>87 780 000</b>
421 Axe1 FEDER -Recherche, developpement technologique et innovation	9 000 000	6 000 000	15 000 000	20 000 000	3 500 000	23 500 000
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	9 500 000	500 000	10 000 000	15 000 000		15 000 000
529 Actions européennes	80 000	1 209 174	1 289 174	80 000	1 200 000	1 280 000
550 REACT EU FEDER	11 587 000	5 793 000	17 380 000	20 000 000	8 000 000	28 000 000
552 Fonds européen de développement régional - FEDER 2021-2027				12 000 000	3 000 000	15 000 000
554 Fonds de transition juste - FTJ 2021-2027				4 000 000	1 000 000	5 000 000
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>		<b>3 600 000</b>	<b>3 600 000</b>		<b>3 000 000</b>	<b>3 000 000</b>
427 Axe7 FSE -Apprentissage, formation professionnelle et enseignement supérieur		3 600 000	3 600 000		2 000 000	2 000 000
553 Fonds social européen plus - FSE+ 2021-2027					1 000 000	1 000 000
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>9 000 000</b>	<b>4 778 200</b>	<b>13 778 200</b>	<b>24 000 000</b>	<b>1 828 200</b>	<b>25 828 200</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>4 000 000</b>	<b>1 278 200</b>	<b>5 278 200</b>	<b>5 000 000</b>	<b>578 200</b>	<b>5 578 200</b>
298 Initiatives de proximité		130 000	130 000		130 000	130 000
400 Soutien aux partenaires sociaux		148 200	148 200		148 200	148 200
422 Axe 2 FEDER - Accès au TIC	4 000 000	1 000 000	5 000 000	5 000 000	300 000	5 300 000
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>5 000 000</b>	<b>3 500 000</b>	<b>8 500 000</b>	<b>19 000 000</b>	<b>1 250 000</b>	<b>20 250 000</b>
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	1 000 000	3 500 000	4 500 000	10 000 000	1 250 000	11 250 000
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	4 000 000		4 000 000	9 000 000		9 000 000
<b>Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale</b>	<b>124 290 040</b>	<b>300 259 932</b>	<b>424 549 972</b>	<b>136 514 900</b>	<b>304 071 084</b>	<b>440 585 984</b>
<b>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</b>	<b>120 418 500</b>	<b>118 059 932</b>	<b>238 478 432</b>	<b>133 904 900</b>	<b>115 615 084</b>	<b>249 519 984</b>
77 Audiovisuel régional		520 628	520 628		320 628	320 628
249 Evaluation des politiques publiques et études		820 000	820 000		450 000	450 000
251 Fonds Régional d'Intervention, d'Etudes et de Promotion		95 000	95 000		150 000	150 000
380 Etudes préalable	30 000	10 000	40 000	480 000	10 000	490 000
403 Etudes et actions énergétiques	30 000	10 000	40 000	30 000	10 000	40 000
428 Appui à la gestion des fonds européens 2014-2020		410 000	410 000		550 000	550 000
535 Fiabilisation des comptes		500 000	500 000		500 000	500 000
536 Mission Inspection générale		600 000	600 000		385 000	385 000
15002 Investissements immobiliers	4 362 000	30 000	4 392 000	6 693 900	200 000	6 893 900
Charges générales	646 500	16 516 250	17 162 750	731 000	17 309 800	18 040 800
Actions de communication	50 000	4 790 452	4 840 452	50 000		6 052 000
Opérations financières	115 300 000	34 452 303	149 752 303	125 920 000	29 922 303	155 842 303
NOT CVAE Reversement CVAE au titre de la Loi NOTRe		50 950 000	50 950 000		50 950 000	50 950 000
OPFIN FID Compensations réforme fiscale (CVAE)					484 054	484 054
OPFIN FID2 Prélèvement réforme apprentissage		8 355 299	8 355 299		8 355 299	8 355 299
BATI VEREG Vérifications réglementaires					16 000	16 000
<b>Action 8 : des agents mieux accompagnés et mieux valorisés</b>	<b>18 540</b>	<b>175 500 000</b>	<b>175 518 540</b>	<b>10 000</b>	<b>180 750 000</b>	<b>180 760 000</b>
Charges de personnel	18 540	173 550 000	173 568 540	10 000	178 550 000	178 560 000
DGFPS PSOFI Prestations sociales Finances (chèques déjeuner)		1 950 000	1 950 000		2 200 000	2 200 000
<b>Action 9 : une administration plus innovante</b>	<b>3 853 000</b>	<b>6 700 000</b>	<b>10 553 000</b>	<b>2 600 000</b>	<b>7 706 000</b>	<b>10 306 000</b>
531 Schéma Directeur Numérique 2017-2021	3 853 000	6 450 000	10 303 000	2 600 000	3 606 000	6 206 000
ADGEN FOU01 Fournitures et services DTN		250 000	250 000		223 000	223 000
ADGEN REPRO Reprographie					497 000	497 000
SYIN APPLI Applications informatiques					3 003 970	3 003 970
SYIN PHONE téléphonie					290 000	290 000
SYIN RESIN Réseaux informatiques et sécurité					86 030	86 030

**BUDGET PRIMITIF - 2022  
CRÉDITS DE PAIEMENT**

**IV  
D.6.2**

C2		BUDGET PRIMITIF 2021			BUDGET PRIMITIF 2022		
		Invest.	Fonct.	Total	Invest.	Fonct.	Total
	<b>Entreprise, développement international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche</b>	<b>110 727 868</b>	<b>50 645 133</b>	<b>161 373 001</b>	<b>98 020 000</b>	<b>51 825 000</b>	<b>149 845 000</b>
	<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>105 890 453</b>	<b>50 613 133</b>	<b>156 503 586</b>	<b>94 526 400</b>	<b>51 825 000</b>	<b>146 351 400</b>
	<b>Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>	<b>61 171 297</b>	<b>34 512 944</b>	<b>95 684 241</b>	<b>51 186 280</b>	<b>39 072 680</b>	<b>90 258 960</b>
	166 Internationalisation de l'économie	1 720 000	3 550 000	5 270 000	650 000	3 527 000	4 177 000
	510 Appui à la performance - Aide au conseil	412 000	1 870 000	2 282 000	100 000	1 400 000	1 500 000
	511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	24 552 332	140 000	24 692 332	24 865 000	165 000	25 030 000
	513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	2 730 000	1 946 500	4 676 500	1 766 500	1 614 000	3 380 500
	514 Economie résidentielle	1 906 478	1 858 400	3 764 878	1 684 550	2 545 232	4 229 782
	516 Animation économique		14 037 278	14 037 278		16 436 000	16 436 000
	517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	1 969 947	6 272 570	8 242 517	180 850	8 014 726	8 195 576
	518 Soutien à l'innovation	13 100 540	3 788 196	16 888 736	21 349 380	4 422 722	25 772 102
	519 Rayonnement à l'international	780 000	1 050 000	1 830 000	590 000	948 000	1 538 000
	FUC19 FRC 19 Résilience	14 000 000		14 000 000			
	<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>27 397 378</b>	<b>15 046 439</b>	<b>42 443 817</b>	<b>25 030 120</b>	<b>11 952 320</b>	<b>36 982 440</b>
	304 Programmes de recherche régionaux et interregionaux	7 397 348	642 618	8 039 966	8 500 000	150 000	8 650 000
	431 Tourisme	5 150 000	320 000	5 470 000	4 580 000	254 000	4 834 000
	512 Soutien aux transitions	4 039 156	1 300 794	5 339 950	1 980 120	1 148 320	3 128 440
	547 Accompagner les talents et les ambitions collectives	2 120 000	6 388 800	8 508 800	1 075 000	4 700 000	5 775 000
	548 Mobiliser le potentiel académique pour réussir les transitions	854 000	1 281 000	2 135 000	1 151 000	2 450 000	3 601 000
	1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	7 306 514	120 000	7 426 514	7 095 000		7 095 000
	1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	530 360	4 475 607	5 005 967	649 000	3 100 000	3 749 000
	1405 Rayonnement de la science et coordination scientifique		517 620	517 620		150 000	150 000
	<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>17 321 778</b>	<b>1 053 750</b>	<b>18 375 528</b>	<b>18 310 000</b>	<b>800 000</b>	<b>19 110 000</b>
	355 Fonctionnement des établissements d'enseignement et soutien aux initiatives des acteurs de la vie étudiante		1 000 000	1 000 000		700 000	700 000
	356 Contrat Etat-Région : Investissements	590 000		590 000	4 900 000		4 900 000
	357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	13 503 025		13 503 025	8 380 000		8 380 000
	546 Investir pour des Campus Régionaux attractifs et connectés	3 028 753	53 750	3 082 503	1 530 000	100 000	1 630 000
	549 Campus Santé	200 000		200 000	3 500 000		3 500 000
	<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>4 837 415</b>	<b>32 000</b>	<b>4 869 415</b>	<b>3 493 600</b>		<b>3 493 600</b>
	<b>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>	<b>4 837 415</b>	<b>32 000</b>	<b>4 869 415</b>	<b>3 493 600</b>		<b>3 493 600</b>
	246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	4 837 415	32 000	4 869 415	3 493 600		3 493 600



**BUDGET PRIMITIF - 2022**  
**CRÉDITS DE PAIEMENT**

**IV**  
**D.6.2**

	BUDGET PRIMITIF 2021			BUDGET PRIMITIF 2022		
	Invest.	Fonct.	Total	Invest.	Fonct.	Total
<b>C3</b>	<b>188 200 616</b>	<b>346 362 682</b>	<b>534 563 298</b>	<b>183 850 789</b>	<b>336 467 247</b>	<b>520 318 036</b>
<b>Jeunesse, emploi, formations, lycée et orientation</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>188 150 616</b>	<b>343 862 682</b>	<b>532 013 298</b>	<b>183 690 789</b>	<b>332 407 247</b>	<b>516 098 036</b>
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>	<b>188 150 616</b>	<b>343 862 682</b>	<b>532 013 298</b>	<b>183 690 789</b>	<b>332 407 247</b>	<b>516 098 036</b>
189 Soutien au fonctionnement de l'apprentissage		8 750 200	8 750 200		10 992 300	10 992 300
191 Investissement Apprentissage	17 100 000		17 100 000	17 035 700		17 035 700
244 Aides aux employeurs d'apprentis		92 000	92 000			
255 Orientation et Valorisation des métiers	44 016	3 008 227	3 052 243	10 300	1 786 568	1 796 868
312 Région - Formation - Visa sanitaire		154 819	154 819			
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	185 100	37 660 136	37 845 236	185 100	39 080 000	39 265 100
331 Travaux dans les E.P.L.E.	91 221 500	583 250	91 804 750	88 365 100	1 410 000	89 775 100
332 Equipements des E.P.L.E.	12 140 000	224 864	12 364 864	11 130 000	290 000	11 420 000
334 Informatisation des E.P.L.E. et équipement numérique individuel	24 742 000	2 808 000	27 550 000	24 100 000	3 478 000	27 578 000
335 Fonctionnement des établissements privés sous contrat d'association		37 256 000	37 256 000		37 315 000	37 315 000
336 Subventions d'investissement aux établissements privés et équipement numérique individuel	34 105 000		34 105 000	33 510 000		33 510 000
337 Etudes et promotions	3 000	37 500	40 500	3 000	117 500	120 500
338 Aides sociales	50 000	9 580 000	9 630 000	50 000	7 032 000	7 082 000
339 Pacte éducatif régional		4 281 000	4 281 000		4 438 000	4 438 000
351 Fonds annuel d'intervention	2 500 000	1 583 250	4 083 250	2 500 000	1 500 000	4 000 000
370 Région Formation des personnes détenues		1 445 500	1 445 500		1 189 247	1 189 247
373 Investissement sanitaire et social	3 940 000		3 940 000	4 731 589		4 731 589
381 Région - Formation - Accès évolution		3 905 002	3 905 002		3 207 053	3 207 053
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	1 850 000	1 428 500	3 278 500	1 900 000	800 000	2 700 000
432 Décrochage et insertion professionnelle	270 000	1 434 600	1 704 600		1 532 000	1 532 000
433 Orientation professionnelle – Analyse et prospective de l'emploi et des formations		246 206	246 206		8 920	8 920
500 Région - Formation - Prépa		37 839 604	37 839 604		26 652 326	26 652 326
501 Région - Formation - Visa		68 051 193	68 051 193		60 421 090	60 421 090
502 Région - Formation - Accès emploi		7 566 114	7 566 114		8 494 229	8 494 229
503 Région - Formation - Accès entrepreneur		1 483 050	1 483 050		1 343 994	1 343 994
522 Conditions de vie des apprenants		49 729 537	49 729 537		55 454 688	55 454 688
523 Etudes et ingénierie - Emploi et formation professionnelle continue		4 439 310	4 439 310	170 000	2 180 287	2 350 287
524 Région Formation - Visa sanitaire et social		53 022 000	53 022 000		55 200 895	55 200 895
538 Cariforef et Prospective Orientation, Formation et Emploi		2 043 700	2 043 700		2 522 195	2 522 195
539 Contrats d'objectifs sectoriels régionaux emploi, formation et orientation professionnelle		416 950	416 950		384 523	384 523
540 Décrochage et insertion professionnelle		4 232 770	4 232 770		4 065 062	4 065 062
541 Actions territoriales orientation et emploi		559 400	559 400		1 511 370	1 511 370
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>50 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 550 000</b>	<b>160 000</b>	<b>4 060 000</b>	<b>4 220 000</b>
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>50 000</b>	<b>2 500 000</b>	<b>2 550 000</b>	<b>160 000</b>	<b>4 060 000</b>	<b>4 220 000</b>
388 Autonomie des jeunes	50 000	2 500 000	2 550 000	160 000	4 060 000	4 220 000
<b>C4</b>	<b>116 445 000</b>	<b>381 200 000</b>	<b>497 645 000</b>	<b>105 000 000</b>	<b>409 427 540</b>	<b>514 427 540</b>
<b>Infrastructures, transports et mobilités durables</b>						
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>116 445 000</b>	<b>381 200 000</b>	<b>497 645 000</b>	<b>105 000 000</b>	<b>409 427 540</b>	<b>514 427 540</b>
<b>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>	<b>116 445 000</b>	<b>381 200 000</b>	<b>497 645 000</b>	<b>105 000 000</b>	<b>409 427 540</b>	<b>514 427 540</b>
104 Fonctionnement du réseau de transport régional		159 763 488	159 763 488		176 184 271	176 184 271
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	32 874 500		32 874 500	29 850 482		29 850 482
107 Etudes, travaux et maintenance des infrastructures ferroviaires	35 426 700	1 599 000	37 025 700	19 281 314	1 058 000	20 339 314
221 Points d'arrêt, accessibilité, mobilités actives et investissements en faveur de l'intermodalité	15 341 300	80 000	15 421 300	10 485 210	155 000	10 640 210
263 Transports maritimes et liaisons Ile d'Yeu	11 210 000	5 386 500	16 596 500	16 444 000	5 464 500	21 908 500
290 CER Programmes complémentaires	800 000		800 000	1 693 644		1 693 644
305 Désenclavement urbain et rural	1 245 000		1 245 000	460 685		460 685
359 Multimodalité et solutions innovantes	5 000	1 749 375	1 754 375	4 815 000	2 766 675	7 581 675
509 Politique routière d'intérêt régional	18 217 700	80 000	18 297 700	19 715 165		19 715 165
533 Transports scolaires	317 000	147 810 145	148 127 145	1 277 500	155 767 282	157 044 782
534 Transports interurbains	1 007 800	64 731 492	65 739 292	977 000	68 031 812	69 008 812

**BUDGET PRIMITIF - 2022**  
**CRÉDITS DE PAIEMENT**

**IV**  
**D.6.2**

	BUDGET PRIMITIF 2021			BUDGET PRIMITIF 2022		
	Invest.	Fonct.	Total	Invest.	Fonct.	Total
<b>C5</b>	<b>113 529 750</b>	<b>14 797 516</b>	<b>128 327 266</b>	<b>91 400 000</b>	<b>15 374 000</b>	<b>106 774 000</b>
<b>Territoires, ruralité, environnement, transition écologique et énergétique, eau, logement, infrastructures numériques, sécurité et santé</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>18 030 000</b>	<b>2 440 000</b>	<b>20 470 000</b>	<b>13 519 100</b>	<b>2 860 000</b>	<b>16 379 100</b>
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>18 030 000</b>	<b>2 440 000</b>	<b>20 470 000</b>	<b>13 519 100</b>	<b>2 860 000</b>	<b>16 379 100</b>
285 Transition énergétique	6 000 000	1 300 000	7 300 000	4 500 000	1 060 000	5 560 000
430 Logement et efficacité énergétique	12 030 000	1 140 000	13 170 000	9 019 100	1 800 000	10 819 100
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>95 499 750</b>	<b>12 357 516</b>	<b>107 857 266</b>	<b>77 880 900</b>	<b>12 514 000</b>	<b>90 394 900</b>
<b>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>	<b>19 510 000</b>	<b>398 000</b>	<b>19 908 000</b>	<b>10 400 000</b>	<b>374 000</b>	<b>10 774 000</b>
378 Aménagement numérique	19 510 000	398 000	19 908 000	10 400 000	374 000	10 774 000
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>62 719 750</b>	<b>5 319 516</b>	<b>68 039 266</b>	<b>57 100 900</b>	<b>6 490 000</b>	<b>63 590 900</b>
188 Santé publique	4 550 000	2 288 500	6 838 500	3 200 000	1 516 200	4 716 200
265 Développement et animation des territoires	57 469 750	1 731 016	59 200 766	53 800 000	1 383 800	55 183 800
349 Renouvellement urbain	700 000		700 000	100 900		100 900
543 Rénovation énergétique et déploiement sur les territoires		1 300 000	1 300 000		3 590 000	3 590 000
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>12 270 000</b>	<b>6 590 000</b>	<b>18 860 000</b>	<b>9 380 000</b>	<b>5 600 000</b>	<b>14 980 000</b>
266 Biodiversité et littoral	4 300 000	3 619 000	7 919 000	3 100 000	3 500 000	6 600 000
286 Gestion de l'eau dans les bassins versants	60 000		60 000			
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	880 000	991 000	1 871 000	700 000	650 000	1 350 000
429 Eau et Loire	6 700 000	1 150 000	7 850 000	5 500 000	900 000	6 400 000
544 Programme REVERS'EAU	330 000	830 000	1 160 000	80 000	550 000	630 000
<b>Action 9 : une administration plus innovante</b>	<b>1 000 000</b>	<b>50 000</b>	<b>1 050 000</b>	<b>1 000 000</b>	<b>50 000</b>	<b>1 050 000</b>
344 Information géographique régionale	1 000 000	50 000	1 050 000	1 000 000	50 000	1 050 000
<b>C6</b>	<b>115 275 459</b>	<b>9 172 769</b>	<b>124 448 228</b>	<b>125 650 000</b>	<b>9 315 000</b>	<b>134 965 000</b>
<b>Agriculture, agro-alimentaire, alimentation, forêt, pêche et mer</b>						
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>	<b>111 539 398</b>	<b>5 753 963</b>	<b>117 293 361</b>	<b>121 385 000</b>	<b>6 227 000</b>	<b>127 612 000</b>
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>	<b>111 539 398</b>	<b>5 753 963</b>	<b>117 293 361</b>	<b>121 385 000</b>	<b>6 227 000</b>	<b>127 612 000</b>
113 Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	10 693 678	3 049 691	13 743 369	9 555 000	2 959 000	12 514 000
192 Pêche maritime	292 282	8 000	300 282	257 000		257 000
193 Aquaculture	720 878		720 878	137 000		137 000
310 Agriculture et développement durable	13 523 520	2 026 604	15 550 124	14 088 000	2 466 000	16 554 000
520 Valorisation des produits halieutiques, innovation et actions collectives	1 118 830	669 668	1 788 498	1 012 000	183 000	1 195 000
556 FEAMPA 2021-2027				600 000	145 000	745 000
560 Pêche, Aquaculture, Innovations et actions collectives				664 000	474 000	1 138 000
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	481		481			
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	58 996		58 996	22 000		22 000
UEFD FEADE Gestion des fonds européens 2014-2020 FEADER	81 693 000		81 693 000	91 298 000		91 298 000
UEFD FEAMP Gestion des fonds européens 2014-2020 FEAMP	3 437 733		3 437 733	3 752 000		3 752 000
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>3 736 061</b>	<b>3 418 806</b>	<b>7 154 867</b>	<b>4 265 000</b>	<b>3 088 000</b>	<b>7 353 000</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>3 736 061</b>	<b>3 418 806</b>	<b>7 154 867</b>	<b>4 265 000</b>	<b>3 088 000</b>	<b>7 353 000</b>
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	3 736 061	3 418 806	7 154 867	4 265 000	3 088 000	7 353 000

**BUDGET PRIMITIF - 2022  
CRÉDITS DE PAIEMENT**

**IV  
D.6.2**

	BUDGET PRIMITIF 2021			BUDGET PRIMITIF 2022		
	Invest.	Fonct.	Total	Invest.	Fonct.	Total
<b>C7</b>	<b>32 662 000</b>	<b>33 252 000</b>	<b>65 914 000</b>	<b>17 846 000</b>	<b>29 826 947</b>	<b>47 672 947</b>
<b>Culture, sports, vie associative, bénévolat, solidarités, civisme et égalité hommes femmes</b>						
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>	<b>32 662 000</b>	<b>33 252 000</b>	<b>65 914 000</b>	<b>17 846 000</b>	<b>29 826 947</b>	<b>47 672 947</b>
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>	<b>22 786 000</b>	<b>4 208 000</b>	<b>26 994 000</b>	<b>8 001 000</b>	<b>2 806 780</b>	<b>10 807 780</b>
74 Actions territoriales	745 000	1 700 000	2 445 000	520 000	1 118 500	1 638 500
92 Equipements structurants d'intérêt régional	21 311 000		21 311 000	6 741 000		6 741 000
259 Equipements et partenariats institutionnels sportifs	730 000	908 000	1 638 000	740 000	1 638 280	2 378 280
542 Pays de la Loire - Fonds d'urgence évènements		1 600 000	1 600 000		50 000	50 000
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>	<b>9 876 000</b>	<b>29 044 000</b>	<b>38 920 000</b>	<b>9 845 000</b>	<b>27 020 167</b>	<b>36 865 167</b>
197 Patrimoine	5 555 000	1 020 000	6 575 000	5 405 000	981 167	6 386 167
198 Arts de la scène	51 000	7 187 000	7 238 000	30 000	6 707 000	6 737 000
199 Livre et lecture	150 000	1 621 000	1 771 000	150 000	1 596 000	1 746 000
287 Sport de haut niveau	4 000		4 000			
288 Sport pour tous	2 000	20 000	22 000			
315 Arts visuels	1 290 000	2 108 000	3 398 000	1 640 000	2 173 000	3 813 000
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	240 000	2 460 000	2 700 000	660 000	1 580 000	2 240 000
525 Sport	374 000	5 680 000	6 054 000	380 000	5 170 000	5 550 000
530 Actions musicales structurantes	275 000	5 613 000	5 888 000	275 000	5 533 000	5 808 000
532 Abbaye Royale de fontevraud	1 935 000	3 335 000	5 270 000	1 305 000	3 280 000	4 585 000
<b>Total général</b>	<b>841 297 733,00</b>	<b>1 160 570 406,00</b>	<b>2 001 868 139,00</b>	<b>858 361 689,00</b>	<b>1 179 835 018,00</b>	<b>2 038 196 707,00</b>
<b>Gestion active de la dette</b>	<b>15 000 000,00</b>		<b>15 000 000,00</b>			
<b>Dépenses d'ordre</b>	<b>475 000 000,00</b>	<b>594 819 551,00</b>	<b>1 069 819 551,00</b>	<b>470 000 000,00</b>	<b>662 164 982,00</b>	<b>1 132 164 982,00</b>
<b>Opérations d'ordre de section à section</b>	<b>440 000 000,00</b>	<b>594 819 551,00</b>	<b>1 034 819 551,00</b>	<b>450 000 000,00</b>	<b>662 164 982,00</b>	<b>1 112 164 982,00</b>
Virement entre sections		144 819 551,00	144 819 551,00		182 164 982,00	182 164 982,00
Dotations aux amortissements		450 000 000,00	450 000 000,00		480 000 000,00	480 000 000,00
Neutralisation des amortissements	320 000 000,00		320 000 000,00	320 000 000,00		320 000 000,00
Reprise DRES et subventions perçues	120 000 000,00		120 000 000,00	130 000 000,00		130 000 000,00
<b>Gestion active de la dette</b>	<b>15 000 000,00</b>		<b>15 000 000,00</b>			
<b>Opérations patrimoniales (à l'intérieur de la section d'investissement)</b>	<b>20 000 000,00</b>		<b>20 000 000,00</b>	<b>20 000 000,00</b>		<b>20 000 000,00</b>
Avances sur immobilisations (réimputations)	20 000 000,00		20 000 000,00	20 000 000,00		20 000 000,00
<b>Dépenses totales</b>	<b>1 331 297 733,00</b>	<b>1 755 389 957,00</b>	<b>3 086 687 690,00</b>	<b>1 328 361 689,00</b>	<b>1 842 000 000,00</b>	<b>3 170 361 689,00</b>

## BUDGET PRIMITIF 2022

IV

## Recettes

D.6.3

	BUDGET PRIMITIF 2021			BUDGET PRIMITIF 2022		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
<b>Recettes fiscales</b>	<b>41 500 000</b>	<b>1 100 453 378</b>	<b>1 141 953 378</b>	<b>37 840 000</b>	<b>1 159 988 489</b>	<b>1 197 828 489</b>
<b>Fraction TVA</b>		<b>695 613 790</b>	<b>695 613 790</b>		<b>749 610 000</b>	<b>749 610 000</b>
Dotation complémentaire FNGIR		15 890 728	15 890 728			
FRACTION TVA		195 026 177	195 026 177		221 600 000	221 600 000
FRACTION TVA - ex CVAE		484 696 885	484 696 885		511 250 000	511 250 000
FRACTION TVA - ex FNGIR					16 760 000	16 760 000
<b>IFER</b>		<b>34 135 849</b>	<b>34 135 849</b>		<b>37 135 402</b>	<b>37 135 402</b>
<b>Taxe sur les cartes grises</b>		<b>138 155 763</b>	<b>138 155 763</b>		<b>143 420 000</b>	<b>143 420 000</b>
<b>TICPE</b>	<b>41 500 000</b>	<b>198 902 510</b>	<b>240 402 510</b>	<b>37 840 000</b>	<b>196 702 510</b>	<b>234 542 510</b>
<b>Ressources FPA</b>		<b>33 645 466</b>	<b>33 645 466</b>		<b>33 120 577</b>	<b>33 120 577</b>
Ressource FPA Frais de gestion art 41		19 691 358	19 691 358		19 166 469	19 166 469
TICPE Formation professionnelle art 41		13 954 108	13 954 108		13 954 108	13 954 108
<b>Concours financiers de l'Etat</b>	<b>74 399 112</b>	<b>68 774 102</b>	<b>143 173 214</b>	<b>81 600 436</b>	<b>62 070 221</b>	<b>143 670 657</b>
<b>DCRTP</b>		<b>6 763 922</b>	<b>6 763 922</b>		<b>5 846 878</b>	<b>5 846 878</b>
<b>Dotations Apprentissage</b>	<b>17 035 700</b>	<b>22 108 471</b>	<b>39 144 171</b>	<b>17 035 700</b>	<b>22 108 471</b>	<b>39 144 171</b>
DOTATION D'APPRENTISSAGE ET FORMATION PROFESSIONNELLE - AUTRES		10 992 300	10 992 300		10 992 300	10 992 300
PRELEVEMENT SUR RECETTE - REFORME DE L'APPRENTISSAGE		11 116 171	11 116 171		11 116 171	11 116 171
DOTATIONS APPRENTISSAGE	17 035 700		17 035 700	17 035 700		17 035 700
<b>DRI Relance 2021</b>	<b>18 240 000</b>		<b>18 240 000</b>	<b>18 400 000</b>		<b>18 400 000</b>
<b>FCTVA</b>	<b>16 000 000</b>	<b>400 000</b>	<b>16 400 000</b>	<b>23 041 324</b>	<b>400 000</b>	<b>23 441 324</b>
<b>Compensation exo fiscalité</b>		<b>3 530 575</b>	<b>3 530 575</b>		<b>999 085</b>	<b>999 085</b>
Dotation gén. décentralisation		22 843 562	22 843 562		19 143 562	19 143 562
Dotation région équipement sco	23 123 412		23 123 412	23 123 412		23 123 412
<b>Compensation frais gestion TH</b>		<b>13 127 572</b>	<b>13 127 572</b>		<b>13 572 225</b>	<b>13 572 225</b>
<b>Fonds européens</b>	<b>121 717 732</b>	<b>35 691 038</b>	<b>157 408 770</b>	<b>186 748 000</b>	<b>29 910 158</b>	<b>216 658 158</b>
<b>Autres fonds européens</b>		<b>96 038</b>	<b>96 038</b>		<b>228 908</b>	<b>228 908</b>
<b>Programmation 2014-2020</b>	<b>110 130 732</b>	<b>35 595 000</b>	<b>145 725 732</b>	<b>154 148 000</b>	<b>15 157 250</b>	<b>169 305 250</b>
FEADER - assistance technique		4 000 000	4 000 000		3 357 250	3 357 250
FEAMP - assistance technique					500 000	500 000
FEDER - Assistance technique		1 500 000	1 500 000		3 500 000	3 500 000
FSE - ASSISTANCE TECHNIQUE		1 500 000	1 500 000			
FEDER PREFINANCEMENT				2 098 000		2 098 000
FSE - REMBOURSEMENT EFFECTIF UE		16 500 000	16 500 000		1 800 000	1 800 000
FEDER - Remboursement effectif UE	25 000 000		25 000 000	57 000 000		57 000 000
PARTICIPATIONS FEDER		95 000	95 000			
FEDER - MO EXTERNE FONCTIONNEMENT		12 000 000	12 000 000		6 000 000	6 000 000
FEADER - REINTEGRATION COMPTABLE	81 693 000		81 693 000	91 298 000		91 298 000
FEAMP - REINTEGRATION COMPTABLE	3 437 732		3 437 732	3 752 000		3 752 000
<b>Programmation 2021-2027</b>				<b>14 600 000</b>	<b>3 650 000</b>	<b>18 250 000</b>
FTJ - PROGRAMMATION 2021-2027				3 200 000	800 000	4 000 000
FEDER - PROGRAMMATION 2021-2027				11 400 000	2 850 000	14 250 000
<b>REACT EU</b>	<b>11 587 000</b>		<b>11 587 000</b>	<b>18 000 000</b>	<b>10 874 000</b>	<b>28 874 000</b>
REACT EU - FEDER	11 587 000		11 587 000	18 000 000	7 000 000	25 000 000
REACT EU - FSE					3 350 000	3 350 000
REACT EU - FEDER - ASSISTANCE TECHNIQUE					450 000	450 000
REACT EU - FSE - ASSISTANCE TECHNIQUE					74 000	74 000

## BUDGET PRIMITIF 2022

IV

## Recettes

D.6.3

	BUDGET PRIMITIF 2021			BUDGET PRIMITIF 2022		
	Investissement	Fonctionnement	Total	Investissement	Fonctionnement	Total
<b>Autres recettes</b>	<b>31 967 315</b>	<b>110 471 439</b>	<b>142 438 754</b>	<b>43 362 957</b>	<b>140 031 132</b>	<b>183 394 089</b>
Plan investissement compétence		52 991 603	52 991 603		76 336 076	76 336 076
Segur de la santé					1 788 500	1 788 500
Form. Prof. & apprentissage	467 600		467 600			
FARPI		10 000 000	10 000 000		9 700 000	9 700 000
Autres recettes enseignement	8 394 666	32 500	8 427 166	5 518 270		5 518 270
Transports interurbains		11 437 732	11 437 732		8 009 000	8 009 000
Transports maritimes		1 291 000	1 291 000		1 291 000	1 291 000
Transports scolaires		18 884 207	18 884 207		22 815 025	22 815 025
Autres recettes de transports	337 855	2 279 622	2 617 477	7 159 762	2 380 211	9 539 973
Programme SARE		1 200 000	1 200 000		2 534 100	2 534 100
Autres recettes environnement		208 132	208 132		114 182	114 182
Fonds résilience COVID19	7 325 200		7 325 200	7 000 000		7 000 000
Remboursements d'avances	6 766 200	693 800	7 460 000	12 684 000	1 151 000	13 835 000
Autres recettes action éco.	2 696 268	150 000	2 846 268	3 575 133	1 873 945	5 449 078
Autres recettes culture sport	4 449 526	681 378	5 130 904	5 925 792	705 500	6 631 292
Santé et action sociale		440 000	440 000		440 000	440 000
Redevances et loyers		5 436 465	5 436 465		5 808 497	5 808 497
Gestion du personnel		2 140 000	2 140 000		2 241 000	2 241 000
Recettes administration gén.		605 000	605 000		843 096	843 096
Opérations comptables		1 000 000	1 000 000		1 000 000	1 000 000
Produits financiers		1 000 000	1 000 000		1 000 000	1 000 000
TVA	1 500 000		1 500 000			
Pdts cessions immobilisation	30 000		30 000	1 500 000		1 500 000
<b>RECETTES REELLES (hors emprunt et gestion active de dette)</b>	<b>269 584 159</b>	<b>1 315 389 957</b>	<b>1 584 974 116</b>	<b>349 551 393</b>	<b>1 392 000 000</b>	<b>1 741 551 393</b>
<b>EMPRUNT</b>	<b>416 894 023</b>		<b>416 894 023</b>	<b>296 645 314</b>		<b>296 645 314</b>
<b>RECETTES REELLES (hors gestion active de dette)</b>	<b>686 478 182</b>	<b>1 315 389 957</b>	<b>2 001 868 139</b>	<b>646 196 707</b>	<b>1 392 000 000</b>	<b>2 038 196 707</b>
<b>Gestion active de la dette</b>	<b>15 000 000</b>		<b>15 000 000</b>	<b>-</b>		<b>-</b>
<b>RECETTES REELLES</b>	<b>701 478 182</b>	<b>1 315 389 957</b>	<b>2 016 868 139</b>	<b>646 196 707</b>	<b>1 392 000 000</b>	<b>2 038 196 707</b>
<b>Mouvements d'ordre</b>	<b>629 819 551</b>	<b>440 000 000</b>	<b>1 069 819 551</b>	<b>682 164 982</b>	<b>450 000 000</b>	<b>1 132 164 982</b>
Amortissement & neutralisation	450 000 000	320 000 000	770 000 000	480 000 000	320 000 000	800 000 000
Avances sur commandes d'immos	20 000 000		20 000 000	20 000 000		20 000 000
Reprises de subventions		120 000 000	120 000 000		130 000 000	130 000 000
Revolving (mvt de capitaux)	15 000 000		15 000 000			
Virement entre sections	144 819 551		144 819 551	182 164 982		182 164 982
<b>RECETTES ORDRE</b>	<b>629 819 551</b>	<b>440 000 000</b>	<b>1 069 819 551</b>	<b>682 164 982</b>	<b>450 000 000</b>	<b>1 132 164 982</b>
<b>RECETTES TOTALES</b>	<b>1 331 297 733</b>	<b>1 755 389 957</b>	<b>3 086 687 690</b>	<b>1 328 361 689</b>	<b>1 842 000 000</b>	<b>3 170 361 689</b>

**BUDGET PRIMITIF - 2022  
ETAT DES RESTES A PAYER**

**IV  
D.6.4**

	Restes à payer estimés au 30-11-2021	Autorisations de programme 2022	Crédits de paiement 2022	Crédits de paiement 2023 et suivants
<b>C1 Finances, ressources humaines, commande publique, affaires européennes et relations extérieures</b>	<b>261 259 848</b>	<b>294 318 434</b>	<b>109 883 900</b>	<b>445 694 382</b>
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>				
<b>Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>				
423 Axe3 FEDER -Compétitivité des PME	8 664 294		5 000 000	3 664 294
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>				
421 Axe1 FEDER -Recherche, développement technologique et innovation	71 543 903		20 000 000	51 543 903
424 Axe4 FEDER -Transition énergétique	42 180 878		15 000 000	27 180 878
529 Actions européennes	80 000	80 000	80 000	80 000
550 REACT EU FEDER	46 000 000		20 000 000	26 000 000
552 Fonds européen de développement régional - FEDER 2021-2027		232 823 434	12 000 000	220 823 434
554 Fonds de transition juste - FTJ 2021-2027		37 000 000	4 000 000	33 000 000
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>				
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>				
345 Axe Innovation et Economie de la Connaissance	2 963 362			2 963 362
422 Axe 2 FEDER - Accès au TIC	12 470 406		5 000 000	7 470 406
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>				
425 Axe5 FEDER -Prévention des risques et préservation de l'environnement	18 626 054		10 000 000	8 626 054
426 Axe6 FEDER -Inclusion sociale, lutte contre la pauvreté et les discriminations	17 503 634		9 000 000	8 503 634
<b>Mission 3 : le combat pour l'efficacité régionale</b>				
<b>Action 7 : des politiques régionales mieux évaluées et plus économes</b>				
380 Etudes préalables	2 764 619	390 000	480 000	2 674 619
403 Etudes et actions énergétiques	1 254 154	25 000	30 000	1 249 154
410 Agence France Locale	158 800			158 800
15002 Investissements immobiliers	31 413 963	21 000 000	6 693 900	45 720 063
<b>Action 9 : une administration plus innovante</b>				
531 Schéma Directeur Numérique 2017-2021	5 635 782	3 000 000	2 600 000	6 035 782
<b>C2 Entreprise, développement international, numérique, croissance verte, tourisme, innovation, enseignement supérieur et recherche</b>	<b>319 508 283</b>	<b>102 546 000</b>	<b>98 020 000</b>	<b>324 034 283</b>
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>				
<b>Action 1 : faire émerger les PME du futur</b>				
166 Internationalisation de l'économie	3 291 980		650 000	2 641 980
510 Appui à la performance - Aide au conseil	1 724 733		100 000	1 624 733
511 Soutien à l'investissement, à la croissance et à l'emploi	51 939 234	30 200 000	24 865 000	57 274 234
513 Soutien à la création et à la transmission d'entreprises	4 116 594	1 650 000	1 766 500	4 000 094
514 Economie résidentielle	3 382 112	1 650 000	1 684 550	3 347 562
517 Appui aux filières, croissance bleue et croissance numérique	5 381 871	150 000	180 850	5 351 021
518 Soutien à l'innovation	67 613 664	23 060 000	21 349 380	69 324 284
519 Rayonnement à l'international	718 122	500 000	590 000	628 122
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>				
304 Programmes de recherche régionaux et interrégionaux	31 544 952		8 500 000	23 044 952
431 Tourisme	13 396 664	4 750 000	4 580 000	13 566 664
512 Soutien aux transitions	4 725 041	2 540 000	1 980 120	5 284 921
547 Accompagner les talents et les ambitions collectives	5 167 950	7 300 000	1 075 000	11 392 950
548 Mobiliser le potentiel académique pour réussir les transitions	3 826 894	6 698 000	1 151 000	9 373 894
1400 Grands équipements structurants et équipements de centres de recherche	22 887 951	2 100 000	7 095 000	17 892 951
1402 Accueil de chercheurs, valorisation, ouverture européenne et internationale	2 071 000		649 000	1 422 000
<b>Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>				
184 Contrat Etat-Région-Investissements Immobiliers	176 191			176 191
356 Contrat Etat-Région : Investissements	11 866 607	1 800 000	4 900 000	8 766 607
357 Investissements immobiliers et équipements pédagogiques	28 395 743		8 380 000	20 015 743
546 Investir pour des Campus Régionaux attractifs et connectés	22 821 063	14 300 000	1 530 000	35 591 063
549 Campus Santé	21 902 070	2 848 000	3 500 000	21 250 070
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>				
<b>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>				
246 Grand Port Maritime de Nantes Saint-Nazaire	12 557 849	3 000 000	3 493 600	12 064 249

	Restes à payer estimés au 30-11-2021	Autorisations de programme 2022	Crédits de paiement 2022	Crédits de paiement 2023 et suivants
<b>C3 Jeunesse, emploi, formations, lycée et orientation</b>	<b>590 597 653</b>	<b>169 501 400</b>	<b>183 850 789</b>	<b>576 248 264</b>
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>				
<b>    Action 3 : faire de la formation la garantie des emplois de demain</b>				
15 Constructions rénovations lourdes extensions	159 221			159 221
18 Rénovation des logements de fonctions	3 750			3 750
20 Etudes techniques	145 420			145 420
191 Investissement Apprentissage	35 664 346	13 500 000	17 035 700	32 128 646
210 Investissement Formation Professionnelle Continue	309 122			309 122
255 Orientation et Valorisation des métiers	48 254	60 300	10 300	98 254
330 Fonctionnement des E.P.L.E.	218 590	185 100	185 100	218 590
331 Travaux dans les E.P.L.E.	432 791 632	78 745 000	88 365 100	423 171 532
332 Equipements des E.P.L.E.	10 028 682	10 480 000	11 130 000	9 378 682
334 Informatisation des E.P.L.E. et équipement numérique individuel	17 758 793	23 300 000	24 100 000	16 958 793
336 Subventions d'investissement aux établissements privés et équipement numérique individuel	51 718 169	37 312 000	33 510 000	55 520 169
337 Etudes et promotions		10 000	3 000	7 000
338 Aides sociales	44 394	50 000	50 000	44 394
351 Fonds annuel d'intervention	1 562 911	2 500 000	2 500 000	1 562 911
373 Investissement sanitaire et social	32 957 367	2 929 000	4 731 589	31 154 778
399 Amélioration des conditions de travail	6 525			6 525
404 Plan d'entretien et de maintenance dans les lycées	6 457 684		1 900 000	4 557 684
432 Décrochage et insertion professionnelle	2 400			2 400
523 Etudes et ingénierie - Emploi et formation professionnelle continue	567 754	350 000	170 000	747 754
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>				
<b>    Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>				
388 Autonomie des jeunes	152 639	80 000	160 000	72 639
<b>C4 Infrastructures, transports et mobilités durables</b>	<b>287 996 050</b>	<b>202 015 530</b>	<b>105 000 000</b>	<b>385 011 580</b>
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>				
<b>    Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>				
93 Contrat Etat-Région (2000-2006)	958 806			958 806
106 Modernisation du parc de matériel roulant régional	128 985 037	110 038 000	29 850 482	209 172 555
107 Etudes, travaux et maintenance des infrastructures ferroviaires	54 454 826	44 559 030	19 281 314	79 732 542
221 Points d'arrêt, accessibilité, mobilités actives et investissements en faveur de l'intermodalité	30 329 619	5 260 000	10 485 210	25 104 409
263 Transports maritimes et liaisons Ile d'Yeu	11 902 061	7 410 000	16 444 000	2 868 061
290 CER Programmes complémentaires	2 673 812		1 693 644	980 168
305 Désenclavement urbain et rural	1 705 685		460 685	1 245 000
359 Multimodalité et solutions innovantes	600 000	26 355 000	4 815 000	22 140 000
509 Politique routière d'intérêt régional	52 168 349	5 989 000	19 715 165	38 442 184
533 Transports scolaires	1 475 724	1 277 500	1 277 500	1 475 724
534 Transports interurbains	2 742 131	1 127 000	977 000	2 892 131

**BUDGET PRIMITIF - 2022  
ETAT DES RESTES A PAYER**

**IV  
D.6.4**

	Restes à payer estimés au 30-11-2021	Autorisations de programme 2022	Crédits de paiement 2022	Crédits de paiement 2023 et suivants
<b>C5 Territoires, ruralité, environnement, transition écologique et énergétique, eau, logement, infrastructures numériques, sécurité et santé</b>	<b>370 687 307</b>	<b>42 122 000</b>	<b>91 400 000</b>	<b>321 409 307</b>
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>				
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>				
285 Transition énergétique	15 832 379	5 362 000	4 500 000	16 694 379
430 Logement et efficacité énergétique	19 126 806	9 300 000	9 019 100	19 407 706
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>				
<b>Action 4 : développer les infrastructures et les réseaux de demain</b>				
378 Aménagement numérique	81 501 838		10 400 000	71 101 838
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>				
188 Santé publique	7 685 041	3 700 000	3 200 000	8 185 041
265 Développement et animation des territoires	187 707 356	5 000 000	53 800 000	138 907 356
283 Habitat et logement social	54 191			54 191
349 Renouvellement urbain	608 888		100 900	507 988
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>				
266 Biodiversité et littoral	11 287 389	4 290 000	3 100 000	12 477 389
268 Axe Ligérien	8 022 279			8 022 279
286 Gestion de l'eau dans les bassins versants	1 495 188			1 495 188
389 Economie circulaire, déchets, risques technologiques	2 638 153	1 820 000	700 000	3 758 153
429 Eau et Loire	32 109 617	11 500 000	5 500 000	38 109 617
544 Programme REVERS'EAU	366 270	150 000	80 000	436 270
<b>Action 9 : une administration plus innovante</b>				
344 Information géographique régionale	2 251 914	1 000 000	1 000 000	2 251 914
<b>C6 Agriculture, agro-alimentaire, alimentation, forêt, pêche et mer</b>	<b>83 359 173</b>	<b>40 836 000</b>	<b>30 600 000</b>	<b>93 595 173</b>
<b>Mission 1 : le combat pour l'emploi local</b>				
<b>Action 2 : faire des grandes mutations un moteur de production</b>				
111 Recherche et innovation agricole et agro-alimentaire	3 713			3 713
113 Alimentation, entreprises agroalimentaires et qualités	33 604 737	8 200 000	9 555 000	32 249 737
192 Pêche maritime	311 386		257 000	54 386
193 Aquaculture	767 828		137 000	630 828
310 Agriculture et développement durable	40 124 821	12 260 000	14 088 000	38 296 821
520 Valorisation des produits halieutiques, innovation et actions collectives	2 315 081	10 000	1 012 000	1 313 081
1100 Qualité et commercialisation des produits de la mer	8 791			8 791
1101 Actions communes en faveur des filières pêche et aquaculture	144 957		22 000	122 957
560 Pêche, Aquaculture, Innovations et actions collectives		2 133 000	664 000	1 469 000
556 FEAMPA 2021-2027		14 430 000	600 000	13 830 000
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>				
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>				
114 Economie de proximité et relations agriculture, alimentation et territoire	6 077 859	3 803 000	4 265 000	5 615 859
<b>C7 Culture, sports, vie associative, bénévolat, solidarités, civisme et égalité hommes femmes</b>	<b>35 864 035</b>	<b>23 565 000</b>	<b>17 846 000</b>	<b>41 583 035</b>
<b>Mission 2 : le combat pour l'équité territoriale</b>				
<b>Action 5 : agir au plus près des habitants</b>				
74 Actions territoriales	842 604	695 000	520 000	1 017 604
92 Equipements structurants d'intérêt régional	15 978 183	9 285 000	6 741 000	18 522 183
259 Equipements et partenariats institutionnels sportifs	153 827	800 000	740 000	213 827
<b>Action 6 : renforcer notre qualité de vie</b>				
197 Patrimoine	12 707 193	6 655 000	5 405 000	13 957 193
198 Arts de la scène	72 044	30 000	30 000	72 044
199 Livre et lecture	155 792	150 000	150 000	155 792
287 Sport de haut niveau	4 000			4 000
288 Sport pour tous	2 000			2 000
315 Arts visuels	3 712 467	3 140 000	1 640 000	5 212 467
376 Vie associative, égalité homme-femme, bénévolat et lutte contre la grande précarité	589 934	650 000	660 000	579 934
525 Sport	404 910	580 000	380 000	604 910
530 Actions musicales structurantes	146 605	275 000	275 000	146 605
532 Abbaye Royale de fontevraud	1 094 477	1 305 000	1 305 000	1 094 477
<b>Total général</b>	<b>1 949 272 349</b>	<b>874 904 364</b>	<b>636 600 689</b>	<b>2 187 576 024</b>



**N°134/2021**

**Arrêté de la Présidente**

**Du 18 novembre 2021**

## SOMMAIRE

---

### Arrêté de la Présidente du Conseil régional

---

- Arrêté de la Présidente du 18 novembre 2021 de transfert de crédits de chapitre à chapitre N°2021-001.

Direction des Affaires Juridiques et des Assemblées  
Service des assemblées  
Dossier suivi par : Catherine PERROT  
Tél : 02.28.20.55.24

Nantes, le 19 novembre 2021

## AVIS DE MISE A DISPOSITION

### RECUEIL DES ACTES ADMINISTRATIFS DU CONSEIL REGIONAL

Est paru :

- L'arrêté de la Présidente du 18 novembre 2021 de transfert de crédits de chapitre à chapitre N°2021-001.

Ce document, recueil des actes administratifs du Conseil régional, n°134/2021, est mis à disposition du public à l'accueil de l'Hôtel de Région.

Bon pour affichage  
Le 19/11/2021

Pour la Présidente du Conseil régional  
et par délégation,  
La Directrice des Affaires Juridiques  
et des Assemblées,



Carine BOULAY

## ARRÊTÉ DE TRANSFERT DE CRÉDITS DE CHAPITRE A CHAPITRE N° 2021-001

La Présidente du Conseil régional des Pays de la Loire,

Vu le Code général des collectivités territoriales,

Vu l'instruction budgétaire et comptable M57 applicable à la Région des Pays de la Loire,

Vu la délibération du Conseil régional prise en session des 16 et 17 décembre 2020, modifiée en session du 31 mars 2021 et en session des 21 et 22 octobre 2021, autorisant la Présidente à opérer des virements de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles de chacune des sections de fonctionnement et d'investissement,

### ARRÊTE

**Article 1<sup>er</sup>** : Il est procédé, sur le budget ouvert au titre de l'exercice 2021 et dans la limite de 7,5 % des dépenses réelles inscrites dans chacune des sections, aux transferts de crédits de paiement de chapitre à chapitre (hors dépenses de personnel) suivants :

Chapitre fonctionnel	Sous-fonction	Article comptable	Montant établi en euros
908	822	2041712	-6 000 000,00€
908	852	2041722	-10 300 000,00€
906	633	20421	-1 500 000,00€
906	67	2041482	-7 500 000,00€
906	632	20421	-1 000 000,00€
908	852	2041712	-7 500 000,00€
907	76	2041582	-2 000 000,00€
907	758	204122	-4 000 000,00€
9005	052	20421	-2 100 000,00€
900	028	2315	+ 16 300 000,00€
905	53	20421	+ 15 000 000,00€
903	325	2313	+ 3 100 000,00€
922	01	1068	+ 7 500 000,00€
9305	052	65748	-8 987 000,00€
932	251	6228	-10 793 452,00€
932	256	62268	-4 100 000,00€
932	27	65748	-3 700 000,00€
934	428	65748	-525 000,00€
930	028	673	+ 530 000,00€

930	028	617	+ 1 157 000,00€
941	01	673	+ 10 793 452,00€
933	312	65748	+ 525 000,00€
936	632	65748	+ 3 000 000,00€
938	822	65641	+ 7 800 000,00€
945	01	6815	+ 4 300 000,00€

**Article 2 :** Le Directeur général des services et le Payeur régional sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Établi en deux exemplaires

A Nantes, le **18 NOV. 2021**



La Présidente du Conseil régional  
des Pays de la Loire

Christelle MORANÇAIS

Accusé de réception en préfecture  
044-23440034-20211118-2021\_01-86F  
Date de réception préfecture : 19/11/2021

## Accusé de réception préfecture

**Objet de l'acte :**

Maquette budgétaire et comptable du Budget primitif 2022 de la Région des Pays de la Loire

**Date de transmission de l'acte :** 23/12/2021

**Date de réception de l'accusé de** 23/12/2021

**réception :**

**Numéro de l'acte :** RPDL\_BP2022 ( voir [l'acte associé](#) )

**Identifiant unique de l'acte :** 044-234400034-20211217-RPDL\_BP2022-BF

**Date de décision :** 17/12/2021

**Acte transmis par :** Alan HAMONIC

**Nature de l'acte :** Documents budgétaires et financiers

**Matière de l'acte :**

7. Finances locales  
7.1. Decisions budgetaires  
7.1.2. Délibérations afférentes aux actes budgétaires (budget primitif,budget supplémentaire,compte administratif)

**Acte à classer****RPDL\_BP2022**

<b>1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>
En préparation	En attente retour Préfecture	> <b>AR reçu</b> <	Classé

Identifiant FAST : ASCL\_2\_2021-12-23T15-12-45.00 ( MI234670058 )

Identifiant unique de l'acte : 044-234400034-20211217-RPDL\_BP2022-BF ( Voir l'accusé de réception associé )



Objet de l'acte : Maquette budgétaire et comptable du Budget primitif 2022 de la Région des Pays de la Loire  
Date de décision : 17/12/2021

Nature de l'acte : Documents budgétaires et financiers

**Matière de l'acte :**

- 7. Finances locales
- 7.1. Decisions budgétaires
- 7.1.2. Délibérations afférentes aux actes budgétaires (budget primitif,budget supplémentaire,compte administratif)

Acte : RPDL\_BP2022\_flux\_scelle.XML Multicanal : Non

**Pièces jointes :**

Annexes IVB\_BP2022... Type **PJ** : 99\_BU - Document budgétaire

 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Annexes IVC\_BP2022... Type **PJ** : 99\_BU - Document budgétaire

 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Annexes IVD\_BP2022... Type **PJ** : 99\_BU - Document budgétaire

 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

Annexes V\_BP2022\_RP... Type **PJ** : 99\_BU - Document budgétaire

 [Imprimer la PJ avec le tampon AR](#)

**Groupe émetteur de l'acte :** DFCP - SSB

Classer

Annuler

**Préparé**

**Transmis**

**Accusé de réception**

Date 23/12/21 à 15:12

Date 23/12/21 à 15:12

Date 23/12/21 à 15:23

Par **HAMONIC Alan**

Par **HAMONIC Alan**

# BUDGET PRIMITIF 2022

## ARRETE – SIGNATURES

Nombre de membres en exercice : 93

Nombre de membres présents : 86

Nombre de suffrages exprimés : 85

VOTES : Pour : 56

Contre : 29

Abstentions : 4

Date de convocation : 3 décembre 2021

Présenté par la Présidente,

A NANTES, le 17 décembre 2021

La Présidente du Conseil régional  
des Pays de la Loire

Christelle MORANÇAIS

Délibéré par le Conseil régional réuni en session

Nantes, le 17 décembre 2021

Accusé de réception en préfecture  
044-23440034-20211217-2021-0001-DE  
Date de télétransmission : 24/12/2021  
Date de réception préfecture : 24/12/2021

En raison des circonstances exceptionnelles liées à la crise sanitaire et en application de l'ordonnance n°2020-391 du 1er avril 2020 modifiée visant à assurer la continuité du fonctionnement des institutions locales et de l'exercice des compétences des collectivités territoriales et des établissements publics locaux afin de faire face à l'épidémie de covid-19, le Conseil régional a tenu sa réunion les 16 et 17 décembre 2021 à distance en visioconférence. Dans ces conditions, les élus n'ont pu signer les documents budgétaires annexés à la délibération relative à l'approbation du BP 2022. La liste des votants est annexée au présent document.